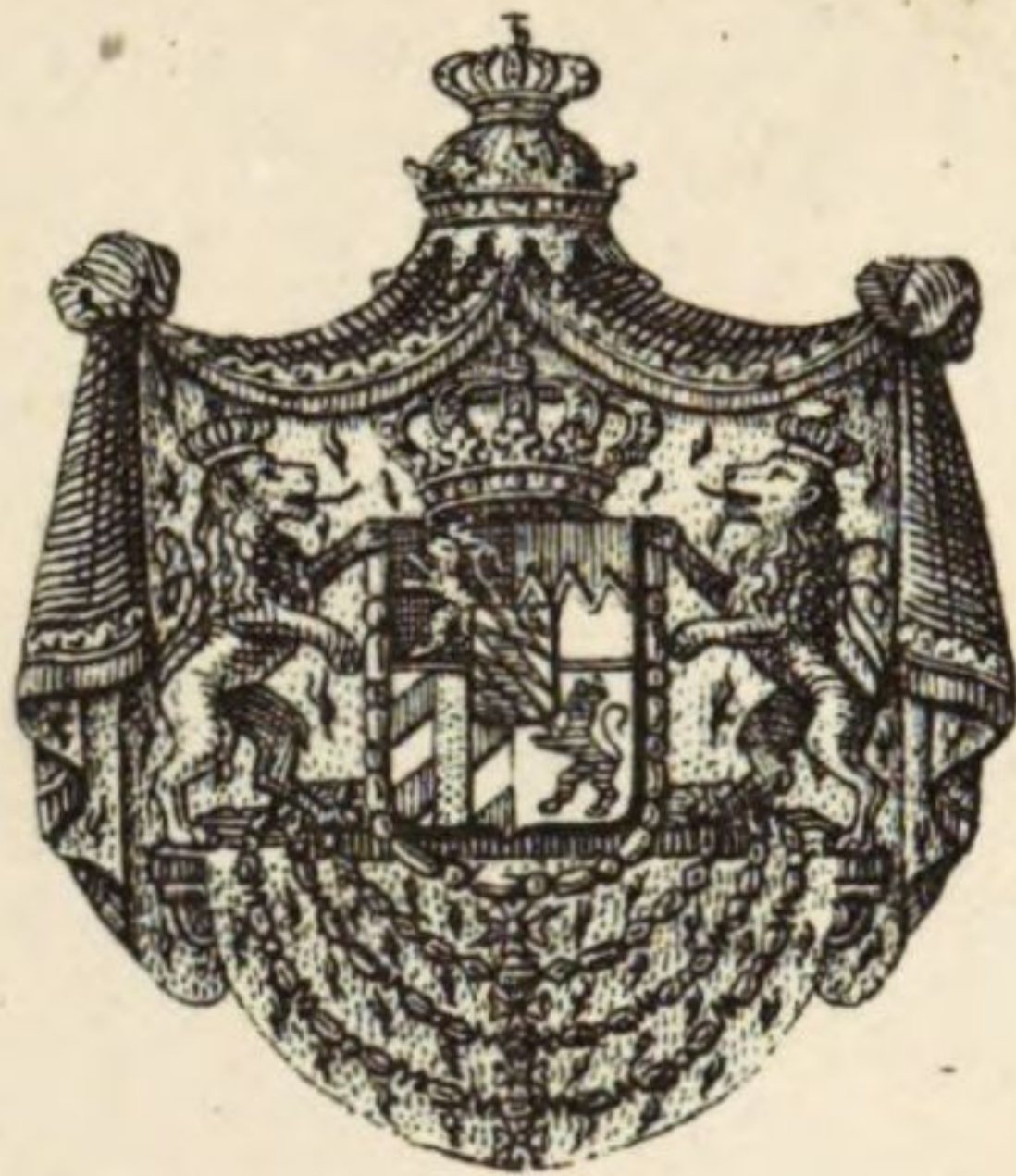


Gal. G.
359^t

Gaborius



BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

HISTOIRE DE FRANCE.

LES ORIGINES GAULOISES, A NOS JOURS.

PAR M. AMÉDÉE GAUTHIER.

HISTOIRE DE FRANCE.

Révisé et considérablement augmenté.

TOME TROISIÈME.

PARIS.

WAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE CASSETTE, 8;

PRUSSE, FRÈRES, LIBRAIRES, RUE DU FOT-DE-FER-S-SOLICE, 8.

LYON.

DEWISSE, FRÈRES, IMP-LIBRAIRES GRAND RUE MÉRCAIS, 33.

— 1845.

HISTOIRE DE FRANCE.

Poissy. — Imp. d'Olivier-Fulgence.

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS

LES ORIGINES GAULOISES JUSQU'A NOS JOURS,

PAR M. AMÉDÉE GABOURD.

SECONDE ÉDITION,

Revue et considérablement augmentée.

TOME TROISIÈME.

PARIS.

WAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE CASSETTE, 8;

PERISSE, FRÈRES, LIBRAIRES, RUE DU POT-DE-FER-S.-SULPICE, 8.

LYON.

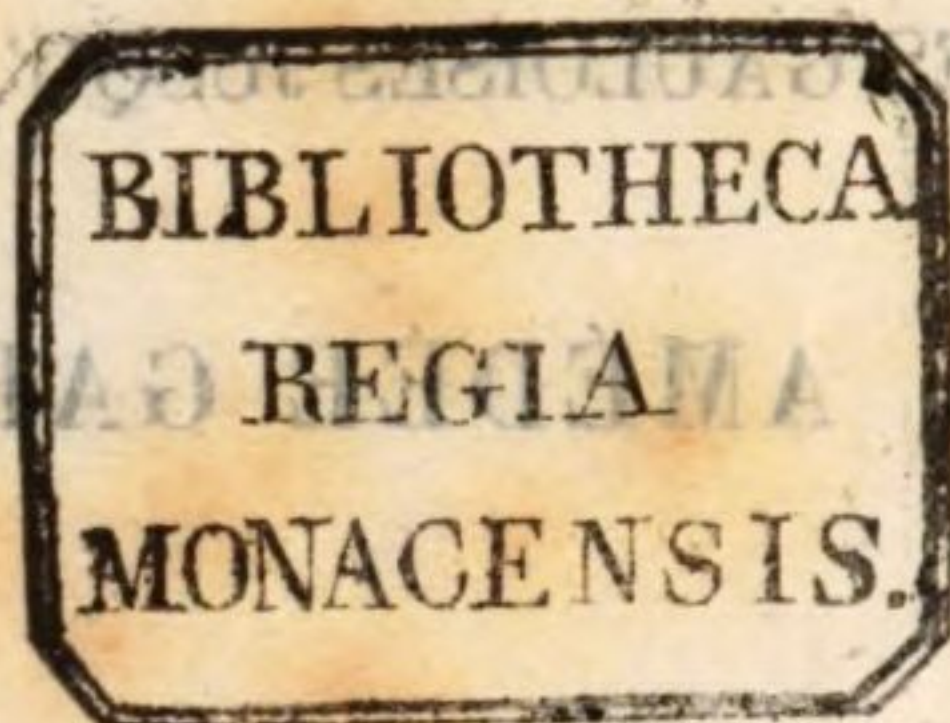
PERISSE, FRÈRES, IMP.-LIBRAIRES GRAND'RUE MERCIÈRE, 33.

1843.

HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS

LES ORIGINES GABRIEL NOSTRIS



PAR M. A. M. GABRIEL

SECONDE ÉDITION

Il y a eu une augmentation considérable

TOME TROISIÈME

PARIS

WAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE CASSETTE, 8;

PARIS, FRÈRES, LIBRAIRES, RUE DU POT-DE-FER-S.-ST. 8.

LYON.

PERISSE, FRÈRES, IMP.-LIBRAIRES GRAND'RUE MÉRISSE, 33.

1845.

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

SUITE DES ROIS CAPÉTIENS.

BRANCHE DES BOURBONS.

LOUIS XIV, DIT LE GRAND.

(1643).

Louis XIV, né en 1638, était à peine âgé de cinq ans lorsque la mort de son père le laissa héritier de la monarchie française. Anne d'Autriche l'avait mis au monde après vingt-deux ans de stérilité ; aussi le jeune enfant fut-il surnommé Dieu-donné (*Deo datus*), titre qu'il devait plus tard faire oublier par celui de *Grand*. Son règne s'annonça par une minorité orageuse. La cour, humiliée par la main de fer de Richelieu, essaya de se redresser lorsqu'elle ne vit plus au-dessus d'elle qu'une femme et un enfant. Louis XIII avait cherché à limiter par son testament les droits de régente que les usages du royaume conféraient à Anne d'Autriche ; mais

cette princesse en appela au parlement de ces précautions gênantes pour elle ; et, le parlement, heureux d'être pris pour arbitre dans un si grave débat, annula les volontés du dernier roi. Anne d'Autriche usa de sa prérogative en nommant premier ministre le cardinal Jules de Mazarin (*Giulio Mazzarini*), qui avait signalé son habileté en secondant les vues profondes de Richelieu. C'était pour la seconde fois qu'un favori italien allait disposer de la régence ; mais Mazarin, bien supérieur à Concini, réussit à prévaloir, en dépit des répugnances de la magistrature et de la cour.

Le règne de Louis XIV fut glorieusement ouvert. Le duc d'Enghien, fils du prince de Condé, livra, aux vieilles bandes espagnoles commandées par D. Francisco de Melas, la célèbre bataille de Rocroi et parvint à détruire cette puissante infanterie qui depuis un demi-siècle avait été la terreur de l'Europe. Le vainqueur, qui s'était montré à la fois soldat intrépide et habile capitaine, n'était âgé que de vingt-deux ans ; la nuit qui précéda la bataille, il s'endormit, *comme un autre Alexandre*, et il fallut le réveiller d'un profond sommeil. C'était le prélude de succès nombreux. L'année suivante (1644) le duc d'Enghien remporta sur les Impériaux la victoire de Fribourg, qui ne dura pas moins de trois journées consécutives ; Thionville, Philipsbourg et Mayence furent les fruits de ces deux victoires. De son côté le duc d'Orléans, oncle du roi, prit Gravelines dans les Pays-Bas, après quarante-huit jours de tranchée. Turenne, qui commandait une armée en Allemagne, s'était laissé surprendre par Merci, général de l'Empire ; mais le duc d'Enghien le dégagea en remportant la victoire de Nordlingue, où Merci fut vaincu et tué (1645). Un an après, le prince s'empara de

Dunkerque ; les ennemis de sa gloire, qui dominaient dans les conseils d'Anne d'Autriche, lui ayant fait refuser les secours nécessaires, il échoua devant Lérída, en Catalogne (1647). L'année suivante il prit dignement sa revanche dans la Flandre, et remporta, sur l'archiduc Léopold, la célèbre victoire de Lens. Avant la bataille il avait dit à ses soldats pour toute harangue : *Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Nordlingue*. Ces paroles, et plus encore son exemple et celui de Turenne, son généreux rival, électrisèrent le courage de l'armée. C'était le temps où Rantzau, d'Harcourt, Schomberg, Gassion et plusieurs autres illustres capitaines rivalisaient de dévouement et de science militaire pour faire triompher à l'étranger la gloire et les intérêts de la France (1648).

Leur courage ne fut point inutile à la conclusion de la paix. Depuis trente ans l'Empire était épuisé de sang et de sacrifices ; les hostilités ne pouvaient se prolonger, et de part et d'autre on avait nommé des plénipotentiaires chargés de poser les bases d'une pacification générale. Le retentissement de la bataille de Lens hâta les négociations diplomatiques. La paix fut signée par les catholiques à Munster, le 30 janvier 1648, et par les protestants à Osnabruck, le 24 octobre suivant ; l'Espagne seule continua la guerre. Cet acte de pacification, si connu sous le nom de traité de Westphalie, consummait l'œuvre politique de Richelieu et réduisait la maison d'Autriche à n'être plus que l'ombre d'elle-même. Malheureusement ce fut aussi la consécration des usurpations du protestantisme d'Allemagne, qui, depuis cette époque, exerça dans les affaires de l'Europe une fatale prépondérance. La possession des biens ecclésiastiques dont les princes luthé-

riens s'étaient emparés leur fut assurée, et une nouvelle distribution d'États et de provinces fut faite à leur avantage. La Suède eut la plus large part des dépouilles. Pour la France, elle se fit céder la souveraineté des évêchés de Metz, Toul et Verdun, qu'elle possédait déjà, celle de l'Alsace, du Sundgau, du vieux Brissach, et de la préfecture de Haguenau; elle conserva en outre Pignerol, ce qui lui assura les frontières du Rhin oriental et des Alpes. Des bornes étroites furent mises au pouvoir de l'empereur, et l'autorité des diètes de l'Empire fut établie ou cimentée. Ainsi se terminèrent pour l'Europe les guerres nées de la prétendue réforme; elles avaient duré plus d'un siècle et aboutirent à une transaction entre les deux partis. Si Richelieu ne se fût pas davantage préoccupé d'un système politique que des intérêts de la foi, et si nos rois, depuis François I^{er}, avaient combattu l'erreur hors de France comme ils la combattaient dans le royaume, il est permis de croire que le résultat de la guerre de Trente-Ans eût été plus conforme aux vœux des catholiques.

L'Espagne ne fut point comprise dans ces stipulations; le souvenir de sa splendeur encore récente lui persuadait qu'elle pourrait se relever de ses défaites; elle fut d'ailleurs favorisée par les troubles qui éclatèrent en France et réussit à prolonger pendant onze ans les hostilités.

Un parti puissant s'était formé à la cour, dans le parlement et dans les rangs du peuple, contre l'administration du cardinal Mazarin. Cet homme d'état, aussi souple et dissimulé que Richelieu avait été ferme et hardi, s'attachait inutilement à dominer les esprits par ruse et par adresse; sa tortueuse politique ne le mit pas à couvert de la haine commune.

Il est d'ailleurs vrai de dire que son nom n'était qu'un prétexte. Les princes voulaient conquérir leurs anciens privilèges, le parlement cherchait à s'ériger en grand corps politique, le peuple gémissait sous le fardeau des taxes anciennes et nouvelles. Pour arriver plus sûrement à satisfaire tant d'intérêts divers, on avait commencé par faire la guerre au favori, en attendant qu'on pût la faire plus haut. Mais les temps étaient changés; la féodalité n'avait pas été vaincue tant de fois pour être encore capable de créer des dangers sérieux; le parlement avait trop peu de racines dans les mœurs publiques pour être un adversaire redoutable, et quant au peuple, il n'était point discipliné, et ne savait qu'user sa force au service des diverses jalousies de ses maîtres.

Les mécontents, excités par le duc de Beaufort, surnommé le roi des halles, témoignèrent leur opposition par des mutineries; Paul de Gondy, coadjuteur de l'archevêque de Paris, jeune homme plus ambitieux de jouer le rôle de Fiesque ou de Tib. Gracchus que de répondre par sa conduite à la sainteté de son ministère, encouragea activement la révolte; le prince de Conti et la duchesse de Longueville, sœur de Condé (c'est le nom que nous donnerons désormais au duc d'Enghien), attisèrent à son exemple le feu de la sédition; mais le principal adversaire que la cour eut à combattre fut le parlement de Paris.

Pour intimider ce corps, la cour fit arrêter deux de ses membres, Blancménil et Broussel; ce fut le signal d'une émeute considérable. Broussel n'était qu'un vieillard dépourvu de sens et opiniâtrément attaché à des idées qu'il ne comprenait pas; le peuple, fort peu difficile en fait d'idoles, le choisit pour

son héros. La foule se rassembla sous les fenêtres de ce magistrat et fut haranguée par une vieille servante. Peu d'heures après, Paris était hérissé de barricades. Le lendemain, Mathieu Molé, premier président du parlement, se présenta à la reine avec cent soixante-six conseillers, et réclama au nom de la justice et du peuple la mise en liberté des deux prisonniers. La reine céda malgré elle, et quitta Paris pour ne point assister à la joie de ses adversaires. Cette échauffourée porte dans l'histoire le nom de *Journée des Barricades* (26 août 1648); elle commença la guerre de la *Fronde*, ridicule parodie de la Ligue*.

On se battait avec des épigrammes et des chansons, plus encore qu'avec des armes dangereuses. La duchesse de Longueville était l'héroïne de cette guerre sans portée, et le duc de La Rochefoucauld avait accepté, pour plaire à cette princesse, un rôle important parmi les rebelles. Condé fut invité à se mettre à la tête du mouvement, mais le vainqueur de Rocroi rejeta ces propositions. *Je m'appelle Louis de Bourbon*, dit-il, *et je ne veux pas ébranler l'État*. Cependant la Fronde n'en était pas à se résigner à cette obéissance, et Condé lui-même devait plus tard lui prêter l'appui de son nom; la journée des Barricades fut suivie de quelques autres actes de rébellion. Paris se souleva; le parlement organisa une armée, le coadjuteur fit les frais d'un régiment, et

* « On prétend que ce nom fut donné aux adversaires de la cour, par allusion aux jeux des enfants de la populace, qui se livraient bataille avec des *frondes* dans les fossés de Paris, et qui souvent résistaient aux archers envoyés pour les séparer. Un membre du parlement ayant comparé la résistance des magistrats à celle de ces *frondeurs*, ce nom resta, et les ennemis du gouvernement furent le *parti de la Fronde*. » (*Mémoires de Guy Joly*.) On a donné à ce nom de *Fronde* d'autres origines.

l'on se livra de part et d'autre à quelques hostilités. Condé fit le blocus de Paris; mais les troupes dont il disposait ne permettaient point d'enlever la capitale. Le régiment de Gondi ayant été mis en déroute dans une sortie, on appela cet échec la *première aux Corinthiens*, par allusion au diocèse de Corinthe dont le coadjuteur était archevêque titulaire. Cette épigramme peut donner une idée de la guerre. Après plusieurs escarmouches, il se fit un arrangement entre le parlement et la cour: les magistrats conservèrent le droit de s'assembler, la reine garda son ministre. Condé avait servi d'intermédiaire à cette réconciliation; il s'en prévalut avec orgueil contre Mazarin, et ne garda aucun ménagement avec l'astucieux cardinal. Mazarin travailla par ses intrigues à lui aliéner le cœur du peuple de Paris, et quand il y fut parvenu, il le fit arrêter, lui et le prince de Conti, sans que personne osât murmurer dans Paris. Il n'en fut pas de même dans le reste de la France; les partisans du prince coururent aux armes. Le duc de Bouillon souleva le Limousin, La Rochefoucauld s'agita dans le Poitou, Turenne, encore plus coupable, livra Stenay aux Espagnols; mais il fut vaincu à Rethel. Vainement l'armée royale enleva-t-elle Bordeaux au parti des princes; la Fronde, voyant combien les amis de Condé suscitaient d'embarras au ministre détesté, vint leur prêter l'appui de sa révolte: le parlement, Condé et le coadjuteur triomphèrent. Gondi, soutenu par les bourgeois de Paris, imposa à la reine l'élargissement des princes et l'exil de Mazarin. Le cardinal, banni à perpétuité par un arrêt du parlement, sortit de France et se retira à Cologne; mais de cette ville il ne cessa d'exercer une grande influence sur les affaires. Cependant le règne de Condé ne fut pas long; la reine, à laquelle il s'était

rendu insupportable par ses hauteurs, se rapprocha de Gondî, et Condé, pour échapper à une nouvelle captivité, s'éloigna encore de Paris. Un nouveau mouvement lui permit d'y rentrer : une nouvelle intrigue l'obligea d'en sortir; mais cette fois, il ne mit pas de bornes à sa faute, et, après avoir fait soulever la Guienne, le Poitou et l'Anjou, il traita avec l'Espagne contre le roi et la France. Le roi venait d'être déclaré majeur, et Mazarin avait reparu à la tête d'une armée levée à ses frais.

Gaston, oncle du roi, toujours prêt à se jeter dans les rangs des mécontents, unit ses prétentions à celles de la Fronde. La reine, la cour et Mazarin s'étaient repliés sur Poitiers, comme pour s'opposer à Condé. Le parlement mit à prix la tête du cardinal. Ce fut un moment où l'existence de chaque parti devint fort précaire. Un jour les armées du roi mettaient en fuite celles de Condé et du parlement, un autre jour Louis XIV errait dans les provinces, poursuivi par les rebelles, et manquant des choses les plus nécessaires à la vie. La reine d'Angleterre, devenue veuve à la suite d'un régicide, et réfugiée en France, partageait les misères de la cour : elle gardait le lit en hiver, faute de bois; Mazarin seul étalait un faste royal. Turenne, que le ministre avait gagné à la cour, déployait sur un petit théâtre les talents d'un grand général; il contraignit Condé de se cantonner dans l'enceinte de Paris. Un combat meurtrier s'engagea entre leurs armées, et le faubourg Saint-Antoine fut le champ de bataille. Après une opiniâtre résistance, Condé allait être vaincu et Turenne forçait l'enceinte de Paris, lorsque mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, prit l'audacieuse résolution de faire tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi. Cet obstacle imprévu paralysa les efforts de Turenne et sauva Condé; le

triste honneur de cette journée fut pour la Fronde. (2 juillet 1652). Cependant le désordre était à son comble dans Paris, Toute révolte appelle l'anarchie; mais quand elle en est arrivée là, les gens sincères reviennent de leurs égarements et rentrent dans le devoir. Condé, ayant voulu forcer les magistrats de la ville à se déclarer en sa faveur, rencontra chez eux une résistance inattendue; pour en venir à bout, il souleva le peuple; le peuple massacra quelques échevins et mit le feu à l'Hôtel-de-Ville. Ce crime intimida une partie du parlement qui fléchit; l'autre, ayant à sa tête son premier président, l'intrépide Mathieu Molé, homme inaccessible à la crainte, sortit de Paris et se retira près du roi, à Pontoise. Cependant Mazarin, pour conjurer l'orage, quitta une seconde fois la France et se réfugia à Sedan. « Mais dit » la duchesse de Nemours, on commençait à se dé- » goûter les uns des autres. Les parlementaires s'ac- » commodaient mal entre eux, plus mal encore avec » les princes. Les princes eux-mêmes n'étaient pas » trop bien ensemble et ne comptaient plus sur le » parlement. Le peuple, de son côté, n'aimait plus » ni les frondeurs d'épée ni ceux de robe. » Condé, convaincu de son isolement et de son impuissance, se retira une fois encore dans les rangs des Espagnols, et le roi fut rappelé à Paris (22 octobre 1652). Une amnistie signala son entrée solennelle; mais les chefs de la Fronde en furent exceptés. Gaston fut relégué à Blois, sa fille à Saint-Fargeau; Gondi, qui dans ces troubles avait gagné le chapeau de cardinal, fut enfermé à Vincennes; quant au prince de Condé, on lui fit son procès, et il fut condamné à mort par contumace. Cet arrêt fut le signal du retour de Mazarin (1653). Ainsi se termina cette étrange guerre civile, où l'on dépensa moins de sang que de plaisanteries,

de pamphlets en prose et en vers et de jeux de mots dont quelques-uns sont restés. Le ridicule achève de tuer les idées que la force a vaincues. La féodalité fut détruite, le pouvoir absolu constitué avec l'assentiment du peuple; et le parlement, qu'on avait vu, à toutes les époques de crise intérieure, prêter aux ennemis du trône un secours plus malveillant qu'efficace, cessa d'être un pouvoir politique pour ne plus s'occuper que de rendre la justice. Il arriva même un jour que Louis XIV, âgé de dix-sept ans, entra en équipage de chasse, botté, éperonné et le fouet à la main, dans la salle des séances de ce corps, et lui intima de la manière la plus expresse l'ordre de ne plus se mêler d'affaires publiques. Le parlement fut forcé d'accepter en silence cette insolente bravade, qui annonçait à la France un despote, à la féodalité un maître, à l'Europe un conquérant. Nous devons dire à la louange de Louis XIV qu'à dater de ce jour il mit plus de grandeur et moins de brutalité dans l'exercice de ses droits monarchiques; mais la leçon n'avait été perdue pour personne.

La guerre intérieure était terminée, mais l'Espagne n'avait pas encore désarmé; à la faveur de la défection de Condé et des troubles de la Fronde, elle enleva Dunkerque, Casal et la Catalogne. Cependant Turenne délivra Arras en dépit des efforts de Condé et d'une armée espagnole; d'un autre côté, le vertueux Fabert s'empara de Stenai, et le prince de Conti obtint quelques avantages au-delà des Pyrénées. Pendant le cours de ces victoires, Mazarin conclut un traité avec Olivier Cromwell, protecteur de la république d'Angleterre, homme de guerre et de conseil, profond politique et fanatique ambitieux, qui avait pris pour base de son trône républicain l'échafaud dressé pour Charles I^{er}, héritier de Jac-

ques et petit-fils de Marie Stuart (1649-1655).

La guerre se prolongea, et les armes de la France triomphèrent sur presque tous les points : en Italie, en Cerdagne, en Flandre; les troupes de Louis XIV et de Cromwell assiégèrent Dunkerque et l'enlevèrent aux Espagnols; la mémorable bataille de Dunes, gagnée par Turenne, hâta cette conquête et celle d'une partie des Pays-Bas. L'Espagne consternée de ces défaites, se décida enfin à conclure la paix; des conférences s'établirent entre Mazarin et D. Louis de Haro, ministre de Philippe IV, dans l'île des Faisans¹, sur la Bidassoa, à la frontière de France et d'Espagne; on y arrêta le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. La France garda l'Artois, Landrecies, Le Quesnoy, Thionville, Avesnes, Gravelines et quelques autres places de Flandre, pendant qu'au midi elle s'assura le Roussillon, la Cerdagne et la limite des Pyrénées. Condé fit sa soumission et fut rétabli dans tous ses honneurs; le duc de Lorraine, dont tous les États avaient été enlevés par la France, en fut remis en possession, et le prince de Monaco fut traité avec un égal avantage (1660).

Telles furent les principales causes du traité des Pyrénées, qui mit fin à la prépondérance de l'Espagne et éleva la France au premier rang des puissances de l'Europe. L'honneur en revint à nos habiles capitaines et plus encore peut-être à ce même Mazarin, objet de tant de haines. Cet homme illustre survécut peu de temps à la pacification qu'il avait amenée; il mourut en 1661, laissant une fortune évaluée à plus de cinquante millions d'alors, et justifiant par cet excès de richesses les préventions qui s'étaient élevées contre ses concussions et son avarice. Il est vrai qu'il avait

* Appelée depuis lors île de la Conférence.

plus légué à la France en influence et en domaines qu'il ne lui avait enlevé en exactions fiscales.

Le même jour où mourut le cardinal les ministres s'approchèrent du roi et lui dirent : « A qui nous adresserons-nous ?—A moi, » reprit Louis XIV. Ce mot fut une révolution; la cour et le peuple, également lassés du règne des favoris, accueillirent avec empressement la promesse de ne plus dépendre que du gouvernement du roi. Cependant la grande jeunesse de ce prince inspirait d'autant plus d'inquiétudes que, jusqu'alors, il n'avait montré du goût que pour les plaisirs; mais il tint les rênes du gouvernement avec une constance et une énergie dont aucun de ses prédécesseurs, depuis saint Louis, n'avait donné l'exemple. Tout prit une face nouvelle. Il détermina les attributions de chaque ministre, se faisant rendre compte des affaires à des heures réglées, donnant à ses secrétaires d'état la confiance dont ils avaient besoin pour accréditer leur ministère, veillant sur eux pour les empêcher d'en abuser. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances dérangées par une longue suite de dilapidations. Le surintendant Fouquet, dont le faste imprudent avait ébloui le roi, fut arrêté et jugé par des commissaires; il eut pour successeur Colbert, que Mazarin avait recommandé à Louis XIV, en lui disant que, par l'indication d'un tel choix, il était quitte envers le roi, et cette parole pompeuse fut justifiée et au-delà. Colbert était fils d'un marchand de laine dont la boutique était établie à Reims; il apporta dans les dépenses publiques et dans les revenus de l'État la plus sévère économie et l'ordre le plus parfait. Sous lui le beau siècle de Louis XIV commença à éclore : tous les arts semblèrent revivre; la France vit des chefs-d'œuvre de sculpture, d'archi-

lecture; de nouvelles sociétés littéraires ou savantes, et entre autres l'Académie des Sciences, l'Académie de Peinture et l'Académie des Inscriptions, prirent naissance par les soins du ministre et avec l'impulsion du jeune roi. On publia quelques règlements fâcheux pour la prospérité agricole; mais le commerce, que Sully avait dédaigné, fut puissamment encouragé; il se forma trois compagnies : l'une pour les Indes-Orientales, l'autre pour les Indes-Occidentales et la troisième pour les côtes d'Afrique. Le canal de Languedoc, entrepris pour la communication des deux mers, transporta jusque dans le cœur de la France les denrées et les marchandises des diverses parties du monde. La marine fut créée, des arsenaux, établis à Marseille, à Toulon, à Brest, à Rochefort, renfermèrent tout ce qui était nécessaire à l'armement et à l'équipement de plusieurs flottes. Les draps fins, les étoffes de soie, les glaces imitées de celles de Venise, l'acier, et plusieurs autres produits non moins précieux de l'industrie française, devinrent autant de sources abondantes de fortune publique. On accorda des gratifications aux savants de la France et de l'étranger. *Quoique le roi ne soit pas votre souverain, écrivait Colbert au Hollandais Isaac Vossius, il veut néanmoins être votre protecteur.* Ce grand ministre oubliait son penchant pour l'économie dans toutes les occasions sérieuses. « Il faut, écrivait-il » à Louis XIV, épargner cinq sols aux choses futi- » les et jeter les millions quand il est question de » votre gloire. Un repas inutile de trois mille livres » me fait une peine incroyable, et lorsqu'il est ques- » tion de millions pour la Pologne, je vendrais tout » mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, » et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir. » Colbert restreignit les exemptions d'impôts abusifs et

parvint à diminuer les tailles; il défendit de saisir pour le paiement des contributions les lits, habits, chevaux, bœufs et instruments des cultivateurs; il créa des comités consultatifs de marchands, établit des entrepôts francs, fit des routes et assura le commerce maritime par la destruction des pirates. Pendant que cet homme illustre appliquait son génie à accroître les sources de la richesse intérieure, et à réformer, avec une sagesse admirable, tous les services administratifs, Louvois, son collègue, homme dur et inflexible, mais organisateur militaire, créait la plus formidable armée de l'Europe et mettait Louis XIV en mesure de dicter des lois à toutes les puissances rivales de la France. A la tête de ces dignes interprètes de sa pensée, planait Louis XIV, et ce jeune roi savait se faire aimer, respecter et craindre. Quoique son instruction eût été négligée et le rendît moins capable de diriger par lui-même les immenses améliorations qui s'accomplissaient sous son règne, il avait au fond de l'âme un tel instinct de grandeur que, dans les choses qui lui étaient les plus étrangères, il donnait une impulsion heureuse et savait rendre le commandement facile en faisant la soumission glorieuse. L'immense développement monarchique qu'il donna aux institutions de la France eut son principe dans la haine qu'il éprouvait au fond du cœur contre toute résistance et toute opposition. Sans doute les misères de la Fronde l'avaient disposé à cette foi à la nécessité du despotisme; mais il est vrai de dire que la France entière, fière de renaître sous la main de son roi et lasse d'un siècle de perturbations, se réfugiait elle-même à l'ombre du pouvoir arbitraire et courait au-devant de la servitude.

Il a été à la mode de s'élever contre le despotisme

de Louis XIV, mais il faut se défier des préjugés historiques qui se sont élevés à cet égard; vouloir appliquer aux hommes et aux choses du xvii^e siècle les idées qui ont eu cours depuis l'établissement du régime constitutionnel serait s'exposer à conclure d'une manière fausse. Aucune théorie politique ne peut être considérée comme absolument bonne ou comme absolument mauvaise; elle est bonne si elle répond aux besoins de la société, elle est mauvaise si elle les contrarie ou les exagère. Et, par ces besoins de la société, nous entendons non-seulement les besoins religieux qui ne changent pas, mais encore ceux qui résultent des conditions essentiellement variables de la propriété, du territoire, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, et même de la position maritime ou méditerranée d'une population. L'histoire de chaque peuple et ce que nous avons déjà vu des annales de notre pays nous prouvent qu'à toute époque le principe du gouvernement a été modifié, altéré ou transformé; il faut donc s'abstenir d'attacher la vérité essentielle à telle ou telle forme ancienne ou nouvelle, et (en restreignant même ces considérations au domaine de l'histoire passée) juger l'action de la royauté ou des autres forces sociales, en se plaçant au point de vue de l'époque où cette action s'exerça. Or, au temps où Louis XIV, élevant sa puissance au-dessus de toute autre, organisa la monarchie absolue, cette forme de gouvernement était une nécessité que le roi comprit et que la nation accepta. Nous avons vu de nos jours s'établir un autre despotisme également glorieux et plus pesant peut-être, et cependant le souvenir en est demeuré populaire; c'est que de siècle en siècle, c'est-à-dire à des intervalles qu'il est impossible de déterminer, les peuples sentent la né-

cessité d'avoir au-dessus d'eux un pouvoir dictatorial ; mais quand ce dernier pouvoir a fait son temps, c'est à lui d'abdiquer s'il veut prévenir des tempêtes. Louis XIV régna durant l'une de ces périodes ; c'est tout ce qu'on peut dire pour justifier son despotisme ; mais cette raison suffit. La France, travaillée par un siècle de convulsions politiques et religieuses, avait soif d'ordre et de grandeur : les partis s'étaient usés par la guerre ou le frottement ; le protestantisme était humilié, l'aristocratie déchue, la féodalité détruite, l'étranger vaincu ; mais toutes ces victoires avaient été obtenues au prix des plus douloureux sacrifices, et il y avait au dedans plus de ruines éparses que de véritables éléments de prospérité. Les classes moyennes, bourgeoises, agricoles, commerciales et professionnellement libérales, avaient bien vu renverser tout ce qui dépassait leur niveau, mais elles ne pouvaient tirer de leur propre sein un pouvoir ou un principe capable de les sauver ou de les diriger ; leurs intérêts, éveillés et impatients, cherchaient un représentant et n'en trouvaient pas d'autre possible que la couronne ; le peuple se fit donc roi en la personne de Louis XIV, et quand ce grand monarque osa dire : *L'Etat, c'est moi*, loin de se laisser aller au délire de l'orgueil, il se borna à résumer les mœurs et les faits politiques de son siècle.

Le génie de Louis XIV préparait des conquêtes en Europe et accomplissait au dedans des révolutions pacifiques. Aux vastes améliorations que nous avons déjà énumérées s'en joignirent d'autres non moins utiles. En 1667 parut l'ordonnance sur la procédure civile, qui, sans détruire les abus de l'esprit de chicane, les réforma au moins pour un temps. Plus tard parurent un code pour le commerce (1673),

un autre pour la marine (1681), un autre pour les eaux et forêts, et enfin un autre pour les colonies, connu sous le nom de *Code noir*, qui présentait quelques lueurs d'humanité. L'ordonnance rendue en 1670 pour les procédures criminelles conserva, malgré les sages avis de Lamoignon, les principes d'une jurisprudence surannée et cruelle (1670). De grands exemples de piété brillaient dans la capitale ; saint Vincent de Paul, mort depuis peu d'années, avait donné l'impulsion à une foule d'établissements de piété et de bienfaisance, et la fondation des asiles pour les enfants trouvés, comme aussi l'institution des Sœurs de la Charité, suffiraient à elles seules pour l'honneur de ce grand siècle.

Au début de cette gloire qu'il pressentait, Louis XIV commençait à tourner contre d'autres puissances cet orgueil insatiable qui l'avait déjà déterminé à commander le fouet à la main aux premiers magistrats du royaume. L'impérieux jeune homme, apprenant que son ambassadeur à Londres avait été sommé de céder le pas à l'ambassadeur d'Espagne, contraignit son beau-père, Philippe IV, à lui faire d'humiliantes réparations ; les Corses de la garde du Pape ayant attaqué à force ouverte l'escorte de M. de Créqui, Louis XIV exigea un désaveu solennel et contraignit le gouvernement pontifical à élever dans Rome même une pyramide expiatoire (1662). L'année suivante, il fit de sa force un emploi moins vaniteux et plus chrétien ; par ses ordres, les pirates mahométans de la Méditerranée furent châtiés, et six mille hommes, envoyés au service de l'empereur Léopold contre les Turcs, se couvrirent de gloire à la journée de Saint-Gothard (1664). Un avantage plus utile à la France fut le traité par lequel Charles II, roi d'Angleterre, vendit à Louis XIV l'importante ville

de Dunkerque (1665). Cette même année mourut le roi d'Espagne, Philippe IV.

Par le traité des Pyrénées Louis XIV était devenu gendre de ce roi, il s'en porta l'héritier pour les Pays-Bas et la Franche-Comté (1667); à l'appui de ses prétentions il invoquait la loi civile des Pays-Bas, qui appelle à la succession des immeubles les enfants d'un premier mariage, à l'exclusion des autres (droit de dévolution). Il est vrai que l'infante Marie-Thérèse avait renoncé à ce droit, mais sa dot n'avait point été payée. Ce prétexte de guerre parut fort légitime à Louis XIV; par les soins de Louvois trois armées se trouvaient prêtes à faire triompher ses prétentions. Turenne et d'Aumont envahirent la Flandre espagnole sous les yeux du roi, qui avait voulu présider à leurs opérations. La conquête de la Franche-Comté fut plus prompte encore. Les magistrats étaient gagnés d'avance et la résistance du pays ne dura que dix-sept jours. La cour d'Espagne flétrit justement la trahison des autorités de la province en mandant au gouverneur « que le roi de » France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession du pays au lieu d'y venir lui-même. » Cette cour si fière n'en demanda pas moins la paix; Louis XIV, qui voyait la république de Hollande prête à s'unir contre lui à l'Angleterre et à la Suède, se montra accessible aux propositions qui lui furent faites; il rendit la Franche-Comté et céda la Flandre.

La Hollande s'enorgueillit outre mesure de ce résultat. Ce peuple républicain, relégué dans un coin de terre que ses pères avaient disputé à l'Océan, osa braver Louis XIV. La puissance de ces marchands s'étendait d'ailleurs au delà de leurs marais; à force d'industrie, de persévérance et d'avarice, ils en étaient venus à équiper de vastes flottes et à domi-

ner sur une partie des mers ; puis ils avaient enlevé à l'Espagne la domination des Indes-Orientales, ruiné Anvers et interdit à la Flandre espagnole les débouchés maritimes de l'Escaut. Maintenant, unie à l'Angleterre et appuyée sur la Suède, la Hollande se croyait assez forte pour outrager le roi de France. Elle avait fait frapper des médailles sur l'une desquelles Van Beuning, l'un des échevins d'Amsterdam, était représenté renouvelant le miracle de Josué, et s'écriant : *In conspectu meo stetit sol* (le soleil s'est arrêté devant moi). Afin de comprendre cette allusion, il faut savoir que Louis XIV avait choisi pour emblème le soleil. Le roi employa plusieurs années à préparer sa vengeance.

D'abord, par des promesses adroites, il détacha la Suède des intérêts de la Hollande, puis il apaisa avec de l'or la haine de l'Angleterre. Ensuite il réussit à mettre dans ses intérêts la plupart des princes de l'Empire et à obtenir de l'empereur qu'il consentît à rester neutre. De son côté la Hollande ne se laissa point intimider. Ce peuple se divisait en deux factions : le parti démocratique, dont les chefs étaient les frères Jean et Corneille de Witt et le célèbre amiral Ruyter, et le parti aristocratique, qui voulait rétablir dans les charges de ses ancêtres le jeune Guillaume, prince d'Orange. L'Espagne et l'électeur de Brandebourg avaient promis des secours à la république.

Au mois de mai de l'an 1672, Louis XIV, secondé par l'évêque de Cologne, franchit la Meuse avec cent dix mille hommes commandés sous ses ordres par Condé et Turenne. Dès l'ouverture de la campagne il s'empara de Wesel, de Rheinberg et de quelques places sur le Rhin. Il s'agissait de franchir ce fleuve pour entrer dans le cœur du pays ennemi. Cette

opération offrait peu de difficultés ; la sécheresse avait presque mis à sec l'un des bras du Rhin, et la cavalerie n'avait guère à nager que l'espace de vingt pas. D'un autre côté, il se trouvait à peine deux mille Hollandais à l'autre bord. Condé proposa le passage, la cavalerie l'exécuta hardiment ; Louis XIV ne fut que simple spectateur du courage de ses troupes, et se borna, après le combat à traverser le fleuve sur un pont de bateaux. Cette affaire ne coûta guère à l'armée que le duc de Longueville, jeune homme échauffé par le vin qui périt victime de son imprudence ; Condé fut blessé. C'est à cela que se réduit ce fameux passage du Rhin, tant célébré par les poètes : on voit qu'il faut beaucoup rabattre des éloges qui ont été donnés au roi et à son armée. Il est vrai de dire que, comme mouvement stratégique, cette opération eut des résultats importants. Aucune barrière ne s'opposait plus à la marche des Français ; ils envahirent les provinces de Gueldre, d'Utrecht, d'Over-Yssel, une partie de la Hollande, et pénétrèrent jusqu'à Minden, à quatre lieues d'Amsterdam. L'épouvante régnait dans cette ville, et déjà la population entière allait émigrer par mer à Batavia, lorsque Jean de Witt et son frère, placés dans la nécessité de subir l'élévation du prince d'Orange au stathoudérat ou le triomphe de la France, firent proposer à Louis XIV les conditions les plus honorables et les plus avantageuses. L'orgueilleux monarque, conseillé par Louvois, rejeta ces propositions. Ce fut le signal d'une révolution en Hollande. La populace massacra les deux frères de Witt et proclama Guillaume stathouder. Ce jeune prince, qui devait plus tard régner sur l'Angleterre, n'était encore âgé que de vingt-trois ans ; mais chez lui le génie avait vieilli avant le corps.

Par ses ordres la république prit une des plus magnanimes résolutions dont l'histoire ait gardé le souvenir : elle s'ensevelit sous les eaux. Les digues qui retenaient l'Océan furent percées, et Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu de la mer, entourée de vaisseaux de guerre qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. Louis laissa Condé et Turenne achever la campagne, et revint à Paris se faire décerner un triomphe prématuré. Cependant les flottes de la Hollande, commandées par Ruyter, avaient dispersé les vaisseaux français et anglais. Ces victoires navales et le succès imprévu du désespoir des habitants d'Amsterdam, ouvrirent les yeux aux puissances de l'Europe et leur montrèrent une occasion favorable pour réprimer l'ambition de Louis XIV. L'Espagne, l'Empire, l'électorat de Brandebourg, le Danemarck, les princes d'Allemagne et du Nord, se conjurèrent contre ce roi; mais leur coalition tourna à la gloire de la France. Louis XIV enleva en quinze jours la Franche-Comté; Condé et Turenne, renonçant à la conquête des Provinces-Unies, se replièrent en deçà du Rhin et y déployèrent toutes les ressources de leur talent. Le premier livra au stathouder Guillaume la sanglante bataille de Senef, et remporta, au prix de grands sacrifices, le difficile honneur de demeurer maître du champ de bataille : Turenne, dont la science croissait avec l'âge, contint avec de petites armées, les généraux et les troupes de l'Empire, fortes de soixante-dix mille hommes. A deux reprises il chassa l'ennemi de l'Alsace, à deux reprises il franchit le Rhin. Les prodiges d'Annibal et de César furent plus d'une fois rappelés par ce grand capitaine, qui trouvait moyen d'être

partout et de vaincre sur tous les points. L'incendie du Palatinat, où ses soldats commirent d'affreux excès, fut plutôt la faute de Louvois que la sienne. Deux villes et vingt-cinq grands villages devinrent la proie des flammes, et cette rigueur n'eut pas même pour excuse les nécessités de la guerre. Il serait heureux pour la mémoire de Turenne qu'il se fût refusé à ces affreuses dévastations ; mais il crut devoir obéir (1674).

Dans la campagne suivante les Impériaux opposèrent à Turenne le célèbre Montécuculli, l'un des guerriers les plus illustres de son siècle ; c'était Fabius contre Annibal. L'habileté de leurs campements et de leurs manœuvres appela l'admiration de l'Europe. On s'attendait à une action décisive, lorsque, le 27 juillet 1675, Turenne fut tué d'un coup de canon à Saltzbach, au moment où il assignait la place d'une batterie. Le boulet qui l'enleva à la France emporta le bras du général Saint-Hilaire, fils d'un savetier de Nérac, que son courage avait élevé à ce haut grade. Comme le fils de ce général mutilé fondait en larmes : *Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer*, répondit ce père héroïque, *c'est ce grand homme que la France vient de perdre*. Mot admirable que notre patrie peut opposer à tout ce que l'antiquité a produit de sublime en ce genre.

Turenne méritait cet éloge funèbre, plus remarquable que celui de Fléchier. Modeste autant que brave, il était l'admiration de ses ennemis et le père de ses soldats. Né dans l'erreur de Calvin, il eut le bonheur de revenir à la foi de ses aïeux sept ans avant sa mort. Turenne fut éclairé par le grand Bossuet et pleuré par le grand Condé. Siècle admirable où, de quelque part qu'on se tourne, on ne rencontre que des grands hommes ! Louis XIV ho-

nora dignement le nouveau du Guesclin, et le fit inhumer à Saint-Denis dans le sépulcre des rois. De nos jours encore il repose sous le dôme des Invalides, près de la tombe de Napoléon.

Le maréchal de Créqui remplaça Turenne ; il fut vaincu à Consarbrück, et contraint de se replier sur Trèves où il fut fait prisonnier ; mais Condé, envoyé par Louis XIV, délivra Haguenau, qu'assiégeait Montécuculli, et força ce général à repasser le Rhin. Peu de temps après le maréchal de Créqui sortit de prison et racheta sa défaite par quelques succès. Louis XIV, dignement secondé par Vauban, qui fortifiait les places qu'avait conquises le roi, obtint de grands avantages en Flandre. Les alliés perdirent dans les Pays-Bas les villes fortes de Condé, Bouchain, Aire, Valenciennes, Cambrai, Gand et Ypres. Duquesne, l'une de nos gloires maritimes, livra à Ruyter, dans les eaux de Sicile, un combat naval où le célèbre amiral hollandais perdit la bataille et la vie ; cette victoire ne fut que le prélude d'un triomphe encore plus complet (1676).

La campagne de 1677 fut signalée par la victoire de Cassel que le duc d'Orléans, frère de Louis XIV *, remporta sur le prince d'Orange. Prince efféminé et livré aux plaisirs, le duc d'Orléans se montra dans cette circonstance digne petit-fils de son aïeul Henri IV. L'éclat de cette journée fut tel que Louis XIV en fut blessé, et résolut de ne plus laisser à son frère de telles occasions de se signaler. L'année suivante, Créqui obtint de glorieux avantages en Lorraine et en Allemagne (1678) ; le comte d'Estrées prit Tabago.

Cependant les alliés vaincus sur tous les points

* La maison régnante descend de ce prince.

réclamaient la paix ; Louis XIV en dicta les conditions à Nimègue. La France garda la Franche-Comté, Fribourg et une partie des places de la Flandre. Les autres conquêtes furent rendues à l'Espagne, à la Hollande ou à l'Empire. L'équilibre fut rétabli en Europe, et la France se trouva néanmoins agrandie en puissance morale et en territoire. Louis XIV, tout à la fois conquérant et politique, reçut alors le surnom de *grand*, qui lui fut décerné à l'Hôtel-de-Ville par les magistrats de Paris, et confirmé autant par les acclamations du peuple que par le respect de l'Europe (1678-1679).

Louis XIV, exalté par le sentiment de sa puissance, fit de la paix un temps de conquêtes. Il réunit Strasbourg à la France par une interprétation abusive de la paix de Nimègue (1681). Il fit bombarder Luxembourg et occuper cette place, qui appartenait à l'Empire (1684). Par ses ordres Duquesne bombarda Tripoli (1681) et Alger (1683). Ce fut à cela que se borna son action contre les forces des Turcs ; mais heureusement pour la chrétienté que le grand Sobieski, roi de Pologne, assisté de Charles de Lorraine, prince dépouillé de ses États, sauva Vienne assiégée par ces infidèles, et délivra d'un seul coup l'Empire de ce formidable ennemi. Cependant Gênes avait construit quelques vaisseaux pour les Algériens ; une escadre commandée par Seignelai, ministre de la marine, et par Duquesne, alla bombarder cette ville de marbre. Les Génois se soumirent ; mais il fallut que le doge de la république, assisté de quatre sénateurs, vînt implorer à Versailles la clémence de Louis XIV, malgré la loi qui lui défendait de quitter la ville sans perdre son titre (1685). Comme on montrait

à cet étranger toutes les merveilles de Versailles, il dit avec une profonde raison : *Ce qui m'étonne davantage ici, c'est de m'y voir.* Au milieu de ces prospérités, Louis XIV avait perdu Colbert (1683) et la reine Marie-Thérèse, dont Bossuet a fait un éloge si touchant et si mérité. *Elle ne m'a donné d'autre chagrin,* dit Louis XIV, *que celui de sa mort.*

Cette paix, semée de triomphes, fut la plus haute période de la gloire de Louis XIV. C'était le temps où l'intelligence humaine et le génie des arts produisaient les belles créations qui ont conquis à cette époque le surnom de *grand siècle* ; des établissements fastueux ou utiles s'élevèrent de toutes parts. Versailles et ses jardins magiques sortirent pour ainsi dire d'un fétide marais ; ils coûtèrent des hommes par milliers et des trésors par centaines de millions. La nature fut vaincue à Maintenon, à Marly ; dispendieuses merveilles qui n'eurent pour objet que la gloire d'un seul homme. On venait d'achever le canal des deux mers ; le canal de Briare fournit à la navigation un nouveau secours. Le monument des invalides fut assuré comme un asile à la vieillesse ou aux blessures de l'armée. La colonnade du Louvre rivalisa avec les chefs-d'œuvre d'Athènes.

Le règne de Louis XIV fut troublé par des affaires de religion qui, à cette époque, agitèrent violemment les esprits. Le but que nous nous sommes proposé serait dépassé si nous entrions dans la discussion approfondie de ces querelles dont l'objet fut très-grave, puisqu'il touchait à la foi, mais qu'il sera plus utile d'étudier dans des livres spéciaux. Nous mentionnerons donc à la hâte les embarras suscités par le jansénisme, secte qui lutta avec hypocrisie

pendant tout un siècle contre la puissance de la vérité, et qui ne serait guère aujourd'hui qu'un sujet de curiosité historique, si elle n'avait laissé dans certains esprits des empreintes traditionnelles assez dangereuses. En 1640, Jansénius, évêque d'Ypres, composa un livre sur la grâce; cet ouvrage renfermait des propositions contraires à la foi, qui furent à plusieurs reprises condamnées par Urbain VIII (1642), par la faculté théologique de Paris (1649), par Innocent X (1655), par Alexandre VII (1656), par l'assemblée du clergé de France (1661), par une bulle qui consacrait une formule contre le jansénisme, formule que tous les ecclésiastiques et toutes les personnes vouées à la religion devaient souscrire (1654), par une constitution de Clément XI (1703), et enfin par une bulle du même pape connue sous le nom d'*Unigenitus* (1713). Cette bulle, enregistrée par le parlement, fut acceptée par la Sorbonne et par cent dix évêques; mais douze ou treize la repoussèrent ou ne l'admirent qu'avec des explications. L'opposition de ces prélats s'éteignit ou par leur retour volontaire aux décisions de Rome ou à leur mort, et les papes Innocent XIII, Benoît XIII, Clément XII et Benoît XIV confirmèrent, dans le cours du dix-huitième siècle, la condamnation portée par Clément XI, condamnation qui fut reçue avec acclamation par les conciles de Rome, d'Avignon et d'Embrun. Au milieu de ces débats religieux, le pouvoir civil intervint quelquefois, et plusieurs des opposants les plus dangereux furent emprisonnés.

Vinrent ensuite les démêlés de l'Église gallicane. Quelques diocèses, voisins des Alpes et des Pyrénées, étaient exempts du droit de *régale*, qui attribuait aux rois de France l'administration du revenu des évêchés vacants, et, dans ce même cas, la no-

mination à tous les bénéfices simples du diocèse. Un édit de 1673 tendit à les y assujettir. Ceux qui résistèrent furent approuvés par Innocent XI. Le roi convoqua, l'an 1682, une assemblée du clergé, qui fut présidée par Bossuet, évêque de Meaux. Cette assemblée arrêta ou confirma les propositions suivantes : 1^o les princes ne sont point soumis, pour le temporel, à la puissance apostolique ; 2^o le concile général est supérieur au pape, selon les décrets du concile de Constance ; 3^o l'usage de l'autorité pontificale doit être réglé par les canons, sans porter atteinte aux libertés de l'Église gallicane ; 4^o le jugement du pape en matière de foi n'est infallible qu'après le consentement de l'Église. Ces quatre propositions, qui furent reçues par les facultés de théologie en France et confirmées par un édit enregistré au parlement, constituent ce qu'on a appelé les libertés et privilèges de l'Église gallicane. D'abord les souverains pontifes cassèrent tout ce qu'avait fait l'assemblée de 1682 ; mais ils rencontrèrent chez le roi, dans le parlement et dans une partie du clergé de France une résistance opiniâtre. Enfin, pour mettre un terme à des démêlés dont le résultat pouvait être un schisme, les successeurs de saint Pierre consentirent à tolérer le nouvel ordre de choses, sans néanmoins l'autoriser de leur approbation. Ces sages tempéraments mirent fin à une dispute qui menaçait de renouveler la querelle des investitures au moyen-âge ; et Louis XIV, qui allait peut-être s'engager plus avant dans la route où s'étaient perdus les empereurs Henri IV et Frédéric II, fut sauvé des excès de son propre orgueil.

L'affaire du *quiétisme*, où Fénélon trouva une occasion de chute et se releva par sa généreuse humilité, fit à peine diversion à ces luttes plus graves ;

mais Louis XIV souleva lui-même un nouveau démêlé. Les ambassadeurs jouissaient à Rome d'un droit étrange ; le quartier qu'ils habitaient servait de lieu d'asile pour les criminels, et la capitale du monde avait vu s'établir, par suite de cet abus, autant de repaires de malfaiteurs que d'ambassades. Le pape Innocent XI voulut remédier à ces inconvénients par d'utiles règlements de police. Tous les souverains s'y soumirent sans difficulté, tant la chose était juste ; mais Louis XIV répondit au nonce du pape qu'il *ne s'était jamais réglé sur l'exemple des autres*. Cet abus de la force eut des suites ; l'ambassadeur de France, Lavardin, s'établit à Rome avec une garde qui ressemblait à une armée, et brava audacieusement le souverain pontife. Le pape excommunia Lavardin, mais Louis XIV fit occuper le comtat Venaissin par ses troupes. Ce ne fut qu'en 1693 qu'il consentit enfin à renoncer à un privilège abusif. On voit, par ces procédés violents et injustes, quelle distance on peut mettre entre la grandeur de Charlemagne et celle de Louis XIV. Charlemagne, qui dicta des lois à l'Europe et ressuscita l'empire d'Occident, ne fit servir sa force qu'à édifier l'Église et à accroître, au profit de l'humanité, la puissance pontificale ; Louis XIV, au contraire, prit en quelque sorte plaisir à abaisser ce pouvoir civilisateur des papes que le héros carlovingien avait étayé. L'un suivit les conseils d'une politique prévoyante et chrétienne, l'autre se laissa aller à des inspirations vaniteuses.

Sur ces entrefaites, et le 22 octobre 1685, parut la célèbre ordonnance qui abolissait l'édit de Nantes et tous les privilèges que les calvinistes avaient obtenus des prédécesseurs de Louis XIV. Comme, depuis la prise de La Rochelle, les protestants

avaient vu leur influence et leur nombre décroître de jour en jour, le roi pensa qu'il suffirait d'un dernier coup pour abattre l'hérésie. Dans son orgueil il ne prévoyait pas qu'on osât résister à ses ordres, et l'opinion publique, il faut le reconnaître, partageait cette illusion*. Chaque année on avait vu le calvinisme tendre de plus en plus à se dissoudre. Du jour où la féodalité avait renoncé à disputer au roi la prépondérance politique, et, de pouvoir public s'était transformée en noblesse de cour, les seigneurs et les grands avaient abandonné l'un après l'autre le camp de Calvin. Le prince favorisait cette tendance par des restrictions apportées chaque année à l'exercice du culte protestant, par des promesses, par des récompenses et par la crainte des exclusions politiques et civiles. « L'esprit républicain et même l'esprit démocratique, qui a toujours dominé chez les calvinistes, dit un philosophe dont le témoignage n'est point ici suspect, était aussi contraire à la monarchie que la religion catholique lui est favorable. Mais ces calvinistes étaient restés tranquilles dans les guerres de la Fronde; ceux qui s'étaient enrichis par le commerce ou la finance voulaient être nobles, parvenir aux emplois, aux honneurs, et ils prenaient peu à peu l'usage de se convertir. Le peuple les aurait imités... Dans toute cette affaire Louis XIV fut trompé par ses ministres et *céda trop facilement au vœu général de la nation.* » (Saint-Lambert.)

Si, comme Saint-Lambert l'affirme, la révocation

* « L'emploi de la violence en matière de foi... ne répugnait alors à personne. A cette époque, il y avait une grande exaspération contre les protestants. La France, bornée dans ses succès par la Hollande, sentait une autre Hollande en son sein qui se réjouissait des succès de l'autre. » (Michelet.)

de l'édit de Nantes fut conforme aux vœux de l'opinion, elle le fut encore davantage au droit politique et religieux de l'époque. En effet, malgré tout ce qu'on pourra dire, et quelquefois avec raison, contre cette célèbre ordonnance, si on la compare avec ce qui avait lieu légalement dans les autres États de l'Europe, on verra que Louis XIV fut encore plus tolérant que la plupart des rois de son siècle. Pendant qu'il prohibait l'exercice du culte prétendu réformé et organisait un système de conversions, la foi catholique trouvait des bourreaux dans les États où dominait le protestantisme. En Angleterre, en Écosse, en Irlande, sur plusieurs autres points de l'Europe, les échafauds se dressaient pour les orthodoxes, et la fidélité aux lois de l'Eglise était punie comme crime de lèse-majesté. Il y a plus ; les protestants eux-mêmes, foulant aux pieds leur principe d'interprétation libre, se faisaient entre eux une guerre acharnée. Qui ne connaît les sanglantes exécutions ordonnées par les puritains et les réactions dont ils devinrent à leur tour victimes ? Les faits de cette nature abondent, et s'ils ne servent pas à justifier les cruautés qui furent exercées par les dragons de Louis XIV, au moins permettent-ils de réduire à leur juste valeur beaucoup de déclamations exagérées.

L'ordonnance de Louis XIV interdisait aux protestants l'exercice de leur culte et prescrivait à leurs pasteurs de sortir du royaume sous peine des galères. Il fut enjoint aux calvinistes de ne plus tenir d'écoles et de faire élever leurs enfants dans la religion catholique. Des récompenses étaient accordées aux convertis, et les peines les plus sévères décrétées contre les relaps. Ce système de violence, où la force se substituait à la persuasion, pro-

duisit des fruits différents de ceux que le gouvernement s'en était promis. Parmi les protestants, ceux qui ne jugèrent pas à propos de se soumettre sortirent de France ; leur nombre s'éleva, suivant les évaluations les plus modérées, à soixante-huit mille hommes, selon d'autres autorités, à cent ou deux cent mille. « Ces grandes émigrations, dit un illustre prélat (le cardinal de Beausset), forment toujours une époque désastreuse dans l'histoire d'une nation, et laissent de longs et douloureux souvenirs. Il eût été certainement plus digne d'un prince qui était fait pour donner l'exemple et non pour le recevoir, de s'élever au-dessus de l'inquiétude que pouvait occasionner la présence de quelques ministres protestants. On était sans doute en droit de leur interdire les fonctions publiques d'un ministère que l'Etat ne voulait point reconnaître ; mais il ne fallait pas les arracher à leur patrie, à leurs familles, à toutes les douceurs et à toutes les habitudes de leur vie, pour s'être engagés dans une profession que les lois autorisaient lorsqu'ils l'avaient embrassée. Donner un effet rétroactif à des lois de rigueur est toujours une grande injustice. Elle devient dans la suite un titre pour autoriser de plus grandes injustices encore contre ceux mêmes qui en ont donné l'exemple. L'histoire de tous les siècles et de tous les pays n'en offre que de trop déplorables témoignages. »

Les protestants, n'étant point admis depuis de longues années à occuper des charges publiques, avaient tourné leur activité vers les échanges et le commerce ; ils formaient comme une nation manufacturière au dedans de la France. Du jour où ils émigrèrent, les secrets de notre industrie passèrent avec eux à l'étranger, et la France cessa d'être à la

tête de l'Europe sous le rapport de la prospérité commerciale. L'Allemagne, la Hollande et surtout l'Angleterre héritèrent de ces pertes, et les réfugiés calvinistes portèrent encore dans ces contrées de profonds ressentiments qui favorisèrent les entreprises politiques de nos ennemis. Cependant des révoltes éclatèrent dans les contrées montagneuses du Midi ; ceux d'entre les huguenots qui ne voulaient se décider ni pour la conversion ni pour l'exil se cantonnèrent dans les Cévennes, et il fallut envoyer des armées pour les réduire. Les insurgés, auxquels on donna le nom de *Camisards*, tinrent en échec, dans leurs rochers, les troupes de Montrevel, de Villars et de Berwick, trois maréchaux de France, mais leur résistance fut une occasion de déplorables massacres. Désobéi pour la première fois, le gouvernement montra une violence farouche. La licence des soldats, aux prises avec une population fanatique, amena d'ailleurs d'affreux excès et de terribles représailles.

Louis XIV, trompé par l'impitoyable Louvois qui présidait à ces exécutions, ignora, au moins en partie, l'abus qu'on faisait de son nom et de ses ordres. Dans les guerres religieuses des Cévennes, il n'entrevoyait qu'une rébellion de paysans dont il fallait venir à bout par la force. Autour de lui, personne ne songeait à l'éclairer. Ce n'était pas que les membres du clergé de France, au moins leurs chefs et leurs modèles, consentissent à approuver le zèle implacable de la cour. Loin de là, il est de grands noms, parmi nos gloires ecclésiastiques, qui refusèrent toute solidarité avec les persécuteurs, et nous pourrions au besoin citer Bossuet, Fénelon, Fléchier, Fleury, et plusieurs autres qui intervinrent pour la clémence et la paix.

La mort de Colbert avait fait pressentir une sorte de décadence dans la grandeur du règne de Louis XIV, celle de Condé priva ce prince de l'un des hommes qui ajoutaient le plus à sa splendeur. Les querelles religieuses assombrissaient le présent, le mécontentement des puissances de l'Europe préparait des orages pour l'avenir. Vers ce même temps, Louis XIV, qui, trop fidèle à l'exemple de Henri IV, avait donné à son peuple celui du scandale et de l'adultère, finit par épouser en secret Françoise d'Aubigné, veuve du poète Scarron, qui fut si célèbre sous le nom de madame de Maintenon. La présence de cette dame fut le signal d'une réaction dans les mœurs de la cour. Parmi les seigneurs de toute condition, les uns, comme cette La Vallière, qui racheta ses fautes par une pieuse pénitence, revinrent sincèrement à la décence et à la piété ; les autres se résignèrent à l'hypocrisie. Au-dessus de cette foule de courtisans qui assiégeaient les avenues de Versailles et mendiaient un regard du maître s'élevait la froide et imposante figure de Louis XIV. Ce roi, à l'imitation des monarques espagnols, établit autour de lui, comme autant de barrières, les règles minutieuses et sévères de l'étiquette ; il ne permit pas qu'on s'en affranchît jamais. Toutes les heures furent réglées, toutes les occupations prévues d'avance, la moindre démarche pesée et calculée. Il y avait loin de ce faste monotone, à cette époque de sa jeunesse où Louis XIV dansait lui-même sur les planches d'un théâtre, et rappelait, dans la vaste enceinte du Carrousel, les anciennes fêtes de la chevalerie, les tournois et les cours d'amour. Sa royale majesté répandait autour d'elle la grandeur et l'ennui. On en était venu à ce point que la France et la cour de Versailles semblaient lasses de

prospérité et de gloire. Mais le temps approchait où les agressions de l'Europe allaient faire diversion à cette splendeur tranquille.

Les puissances rivales de la France se liguèrent à Augsbourg (1686). Catholique et protestant, tout le monde s'arma contre Louis XIV. Guillaume, prince d'Orange, fut l'âme et le principe de cette grande coalition : il remua toute l'Europe pour trouver des ennemis à la France. De son côté Louis XIV se prépara dignement à la lutte. Le premier incident qui fournit un prétexte à la guerre fut la révolution qui éclata en Angleterre. Cette catastrophe avait été préparée par le gouvernement méprisable de Charles II. Jacques II, son frère et son successeur, osa, en face d'une nation protestante, prendre en main la défense de la foi catholique. C'était un beau rôle, mais Jacques II ne pouvait suffire, par ses propres forces, à accomplir cette tâche ; il échoua et fut contraint de fuir. Le parlement le déclara déchu du droit de régner, et appela à lui succéder son gendre, ce même Guillaume, prince d'Orange, dont la maison occupe encore le trône d'Angleterre (1688).

Jacques Stuart se réfugia en France, et Louis XIV prit sa cause en main. La guerre fut à la fois déclarée à l'Angleterre, à la Hollande, à l'Empire, à l'Espagne. Turenne et Condé étaient morts, mais Luxembourg et Catinat ne furent point pour eux d'indignes héritiers. Grâce à leur actif dévouement, la gloire des armées françaises ne sera point éclipsée, lors même que la victoire répondra moins souvent à leur appel.

Le Dauphin, élève de Bossuet et de Montausier, ouvrit la campagne de 1688 par le siège et la prise de Philisbourg. L'année suivante le Palatinat fut

pour la deuxième fois livré aux flammes ; on brûla les villes et les campagnes, on dévasta la tombe des morts. En 1690, Jacques II, aidé des secours de Louis XIV, tente vainement de rétablir sa fortune. Tourville, l'un de nos amiraux, remporte sur la flotte anglaise une victoire qui ouvre à l'allié de la France les ports de l'Irlande ; mais l'espoir que ce succès a fait naître est détruit à la bataille de la Boyne, où Guillaume III, secondé par le vieux maréchal de Schomberg et les calvinistes français réfugiés, assure par les armes le triomphe de la révolution de 1688. En Allemagne, le duc de Lorraine, Charles IV, enleva aux Français Bonn et Mayence. Dans les Pays-Bas, le maréchal de Luxembourg vainquit l'ennemi à Fleurus, à Steinkerque (1692), à Nerwinde (1693). Il n'était pas seul à combattre. Catinat, son émule, et qui ne devait son élévation qu'à son mérite, défit le duc de Savoie à Stafarde et à la Marsaille (1691-1693) ; le maréchal de Lorges triompha en Allemagne, le maréchal de Noailles en Catalogne. De son côté Louis XIV ne demeurerait pas inactif, et prit en personne Mons et Namur (1691-1692). Toutes ces victoires amenèrent peu de résultats ; elles furent balancées par le désastreux combat de La Hogue, où Tourville, ayant à lutter contre des forces deux fois supérieures, perdit une partie considérable de nos flottes (1692). Ce grave échec fut suivie de la mort de Luxembourg. Comme cet illustre capitaine, qui avait remporté tant de victoire et *tapissé Notre-Dame* de tant de drapeaux, était sur son lit de mort, on l'entendit regretter amèrement d'avoir mieux servi le roi de la terre que le roi du ciel, et préférer à toute une vie de succès militaires *un simple verre d'eau donné à un pauvre pour l'amour de Jésus-Christ*. Exacte

et formidable appréciation de la gloire humaine.

L'année 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit en France, ne le fut par aucun succès éclatant. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal, dont les fortifications furent rasées. On s'attendait à de grands événements du côté de l'Italie. Le maréchal de Catinat, vainqueur à la Marseille, était campé à deux lieues de Turin ; le duc de Savoie, las de la guerre et redoutant les résultats de sa lutte contre la France, consentit à entrer en accommodement. Par un traité conclu en 1696, Louis XIV lui rendit tout ce qui lui avait été enlevé, lui donna quatre millions, et Pignerol démantelé, en échange du Val de Barcelonnette. Le duc de Bourgogne, fils du Dauphin et petit-fils de Louis XIV, épousa la fille du duc de Savoie, et cette alliance sembla promettre de nouveaux gages de sécurité du côté de l'Italie. Cette paix particulière fut suivie de la paix de Riswick, qui fut signée le 30 octobre 1697. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne et de la France. Louis XIV garda tout ce qu'il possédait en deçà de ce fleuve et reconnut le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Les Espagnols recouvrèrent les places qui leur avaient été enlevées en Catalogne et dans les Pays-Bas depuis la rupture de la paix de Nimègue. Cette paix fut conclue à la hâte, par le seul motif de soulager les peuples accablés par les impôts et la guerre ; mais l'Europe se promettait en vain le repos.

Charles II, roi d'Espagne, mort le 1^{er} novembre 1700 sans héritiers directs, laissa par testament sa couronne au duc d'Anjou, l'un des petits-fils de Louis XIV. C'était léguer aux Bourbons une couronne et une guerre nouvelle. Ce double héritage fut accepté. Louis XIV envoya en Espagne le duc

d'Anjou prendre possession de ses États, et lui adressa, en prenant congé de lui, cette parole qui résumait les espérances et la future politique de la France : « Il n'y a plus de Pyrénées. » Depuis lors, en effet, l'histoire de la France a réagi sur celle de l'Espagne, comme si ce dernier état n'avait plus été pour nous qu'un satellite; et de son côté l'Espagne nous a imposé toutes les nécessités de cette tutelle, guerres, tempêtes, sacrifices. Dès le premier jour il fallait s'attendre à une coalition européenne; elle se forma contre la France.

Louis XIV, au début de la lutte, parvint à s'assurer le concours des électeurs de Bavière et de Cologne; il comptait sur le duc de Savoie, mais ce prince fut l'un des premiers à se rallier à ses ennemis. Le but de ces derniers était d'assurer la couronne d'Espagne à l'archiduc Charles d'Autriche. Louis XIV, au lieu de les craindre, affecta de les braver. Jacques II, exilé et déchu du trône, étant venu à mourir, le roi de France, au mépris des conventions de Riswick, reconnut le prince de Galles pour roi légitime d'Angleterre. Ce fut le signal de la guerre. Catinat descendit dans le Milanais afin d'y défendre la vallée de l'Adige contre les Impériaux, commandés par le prince Eugène de Savoie, célèbre capitaine dont Louis XIV, dans un accès d'humeur chagrine, avait refusé les services (1701). Cette campagne n'ayant point été heureuse, Louis XIV commit la faute de remplacer Catinat par Villeroi, aussi médiocre général qu'habile courtisan. Villeroi se fit battre plusieurs fois et se laissa prendre à Crémone. Le prince Eugène se rendit maître de tout le pays entre l'Adige et l'Adda. Le duc de Vendôme, moins grand tacticien, mais non moins intrépide soldat, lui fut opposé, et tous

deux se firent une guerre savante, mais peu décisive. Sur ces entrefaites Guillaume III mourut, et Louis XIV se crut délivré de son plus redoutable rival; mais les armées anglaises eurent à leur tête le célèbre Churchill, duc de Marlborough, ancien courtisan de Jacques II, qu'animait la haine la plus vive contre la France *. Les Français, commandés par Villars, venaient de remporter les victoires de Friedlingen et de Hochstædt; ils avaient vaincu à Spire, sous le maréchal de Tallard, et déjà ils se préparaient à pénétrer dans le cœur de l'Autriche, lorsque Marlborough et le prince Eugène se concertèrent pour la défense de l'Empire. Tallard se laissa surprendre à Hochstædt; vingt mille hommes y furent tués, et le reste de l'armée posa les armes. Cette bataille fit perdre la Bavière, et les Français abandonnèrent la ligne du Danube pour se replier sur le Rhin. Ce grand désastre apprit à l'Europe que Louis XIV n'était point invincible (1702-1704). La France fut entamée du côté de la Moselle. Louis XIV supporta cette série de revers avec une grandeur d'âme digne de lui, mais cette magnanimité ne pouvait à elle seule préserver nos frontières. Le vieux roi, à qui l'âge n'avait rien ôté de son énergie, avait cependant perdu cette activité d'esprit qui devenait la condition indispensable de sa fortune. Du fond de Versailles, où il s'enfermait avec de vieux généraux et de jeunes commis, il croyait pouvoir diriger à la fois les opérations sur le Tage, sur le Pô, sur le Danube et sur la Meuse. Mais son attente fut déçue. Vil-

* C'était, à part le drapeau politique, le Wellington de l'époque. Il dominait le parlement, la cour et l'armée. C'est cet illustre ennemi dont le nom a été popularisé en France par une chanson ridicule composée, dit-on, par les berceuses du Dauphin.

leroi, qu'il avait envoyé dans les Pays-Bas, manœuvra si mal à propos que son armée fut mise en pleine déroute à Ramillies, sur la Dyle. Les Pays-Bas espagnols furent dès lors perdus pour la France. Vendôme, rappelé à la hâte d'Italie, où ses armes étaient victorieuses, remplaça Villeroi et contint les alliés vers le Nord (1705).

En Espagne, Barcelonne et les provinces voisines furent enlevées au petit-fils de Louis XIV par l'archiduc Charles d'Autriche ; ce prince, débarqué à Lisbonne à la tête d'une armée, s'était fait déclarer roi. La flotte française balança le fâcheux effet produit par cet événement, en battant celle des amiraux Rooke et Kallenberg.

L'année 1706 fut encore plus fatale à la France. Alcantara, en Espagne, tomba au pouvoir des ennemis, qui s'avancèrent jusqu'à Madrid et s'en rendirent maîtres. On tenta vainement de prendre Turin. Le duc d'Orléans fut défait par le prince Eugène sous les murs de cette ville. Cet échec fit perdre aux Français les provinces de Milan et de Modène. En 1707 on balança par des victoires les avantages obtenus par les alliés. Les Français mirent à contribution tout le pays qui est entre le Mein et le Necker, après que Villars eut forcé les lignes de Stolhoffen. Le maréchal de Berwick remporta à Almanza une victoire signalée qui remit sous l'obéissance de Philippe V (le jeune duc d'Anjou) les royaumes d'Aragon et de Valence. Forbin et Duguay-Trouin se distinguèrent sur mer, battirent les flottes des alliés et firent des prises considérables. Le duc de Savoie et le prince Eugène furent contraints de lever le siège de Toulon. L'année suivante fut désastreuse. Les ennemis, après dix mois d'un siège que la population de Lille endura

avec un courage héroïque, enlevèrent cette place, l'un des boulevards du Nord. La reddition de Lille avait été précédée de la défaite des Français, à Oudenarde. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la France; une seule nuit fit périr les oliviers, les vignes, beaucoup d'arbres fruitiers, et, pour comble de maux, une grande partie des blés fut gelée. Les gens de la maison du roi mendiaient, madame de Maintenon mangea du pain bis. La famine désola le royaume et fit naître des révoltes de paysans. Le découragement augmenta avec la misère; Louis XIV demanda la paix et ne put l'obtenir. Cependant Marlborough prit Tournai, le prince Eugène s'unit à lui pour enlever Mons. Villars voulut en vain s'opposer à leur marche: il perdit la bataille de Malplaquet; mais la victoire des alliés leur coûta vingt mille hommes, tandis que les Français n'en laissèrent que huit mille, tués ou blessés, sur le terrain. L'ennemi apprenait ce que la France peut dans son désespoir. La ville de Mons fut assiégée et prise sans obstacle. La victoire fut plus fidèle sur mer; Duguay-Trouin s'immortalisa par la prise de Rio-Janeiro, capitale du Brésil. Cet illustre marin, et, avec lui, Jean-Bart, désolèrent le commerce de l'Angleterre, de la Hollande et du Portugal. Mais ces avantages lointains ne pouvaient compenser les calamités qu'endurait la France. Louis XIV sollicita de nouveau la paix avec soumission; il offrit de reconnaître l'archiduc Charles pour roi d'Espagne et de contribuer aux frais de la guerre qui aurait lieu pour détrôner son petit-fils. Les alliés ne se contentèrent pas de ces conditions si humbles; exaltés par leurs succès, ils exigèrent que Louis XIV se chargeât lui-même de combattre Philippe V en Espagne. A cette dure

extrémité, toute la fierté du royal vieillard se réveilla. « Puisqu'on me force à la guerre, dit-il, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Et les négociations furent de nouveau rompues.

La France suivit l'exemple de son roi ; elle se résigna à tous les sacrifices que réclamait le soin de son honneur. Philippe V, secondé par les troupes de son aïeul et par le duc de Vendôme, gagna sur les alliés la brillante victoire de Villa-Viciosa, qui lui rouvrit les portes de Madrid. Le soir de la bataille il coucha, dit-on, sur un lit de drapeaux enlevés à l'ennemi ; mais cette circonstance, consacrée par beaucoup d'historiens qui l'ont répétée avec plaisir, a été révoquée en doute (1710).

L'empereur Joseph I^{er} étant venu à mourir, l'archiduc Charles lui succéda. Son élévation au trône refroidit le zèle des alliés pour sa cause ; ils se souciaient peu de recommencer la grandeur de la maison d'Autriche en réunissant sur une même tête, comme du temps de Charles-Quint, la couronne impériale et la couronne d'Espagne. La prise de Gironne par le duc de Noailles (1711) releva encore les espérances de Louis XIV et de son petit-fils. Une intrigue de cour leur prépara de nouvelles chances de salut. La duchesse de Marlborough étant tombée dans la disgrâce d'Anne, reine de la Grande-Bretagne, le duc perdit son influence dans les conseils, et les plans qu'il avait conçus furent changés. Des conférences pour la paix furent ouvertes à Utrecht (1712). Elles commençaient à peine que le prince Eugène envahit la Flandre française à la tête d'une armée et mit le siège devant Landrecies. L'approche de ce redoutable ennemi jeta la consternation dans Paris, et il fut question à la cour de se réfugier vers la Loire. Mais Louis XIV rejeta ces timides con-

seils. Il ne lui restait plus qu'une armée, il la confia à Villars. *Allez, lui dit-il, et si vous êtes vaincu, il ne me restera qu'à me mettre moi-même à la tête de mon peuple et à m'ensevelir sous les ruines de la monarchie.* Il avait soixante et quatorze ans, et les glaces de la vieillesse n'avaient point altéré chez lui le sentiment de sa majesté et de sa grandeur.

Villars trompa le prince Eugène par de savantes manœuvres, qui amenèrent la victoire de Denain et la délivrance successive de Landrecies, du Quesnoy, de Douai, de Bouchain et de Marchiennes. L'armée du prince Eugène était détruite, la Flandre arrachée à l'ennemi; la prise de Fribourg et celle de Barcelonne ajoutèrent à l'éclat de ces avantages et hâtèrent la conclusion de la paix d'Utrecht (1713). Les conditions en furent bien dures pour la France; on stipula que le cas de vacance de l'une des deux dynasties survenant, Philippe V et ses héritiers, Louis XIV et sa descendance renonceraient à réuoir sur une même tête les couronnes de France et d'Espagne. Dunkerque fut démantelé et la France abandonna à l'Angleterre une partie de ses colonies; elle s'engagea en outre à reconnaître la déchéance des Stuarts et leur exclusion du trône de la Grande-Bretagne. Elle conserva Landau et rendit plusieurs places importantes de la Flandre et du Rhin (1714).

Dieu avait humilié Louis XIV, il étendit la main sur sa race. Les héritiers du grand roi moururent l'un après l'autre, à l'exception d'un arrière-petit-fils âgé de cinq ans, faible enfant à qui il était réservé d'échanger le berceau contre le trône. D'abord ce fut le Dauphin qui fut emporté par la petite vérole, puis le duc de Berry, puis la Dauphine, épouse du

nouveau Dauphin (le duc de Bourgogne), princesse qui faisait les délices de la cour ; six jours après, son mari, le digne élève de Fénélon et l'espoir de la France, fut emporté par la même maladie ; enfin, de deux enfants qu'ils laissaient après eux, l'aîné mourut, l'autre tomba gravement malade. C'était sur la tête débile de ce jeune prince que reposait l'avenir de la monarchie. On parlait d'empoisonnement ; la malignité de la cour accusait le duc d'Orléans. Ce prince, dont les mœurs étaient dissolues, mais qui était incapable d'un crime, demanda que la Bastille lui fût ouverte ; mais Louis XIV eut assez de grandeur d'âme pour résister à cette prière. Cependant, par précaution, il ordonna que le duc du Maine et le comte de Toulouse, ses fils illégitimes, fussent déclarés princes légitimes par arrêt du parlement. Après cet outrage à la loi, ce vieillard s'éteignit lui-même. Il vit approcher la mort avec la résignation d'un chrétien et le courage d'un roi ; il expira sans ostentation et sans murmure, confessant ses fautes et donnant à son successeur de sages conseils qui ne furent point suivis. Comme ceux qui entouraient son lit de mort fondaient en larmes, il leur dit : « M'avez-vous cru immortel ? » Un moment après il lui échappa de dire : « Quand j'étais » roi. » Enfin, il ajouta : « O mon Dieu ! venez à » mon aide, hâtez-vous de me secourir. » Ce furent ses dernières paroles jusqu'à sa mort, qui arriva le 1^{er} septembre 1715. Il était âgé de soixante-dix-sept ans et en avait régné soixante-douze. « Ce monarque, dit un écrivain moderne, suppléa par un grand caractère aux dons d'un grand génie ; tout ce qu'il conçut, tout ce qu'il exécuta de plus heureux, de plus habile, pendant les années triomphantes de son règne, fut un développement et une amélioration

des plans et des actes du cardinal de Richelieu. Celui-ci, inquiet sur une autorité précaire et en quelque sorte usurpée, fut souvent sanguinaire ; Louis XIV fonda bien moins sur la terreur que sur l'admiration, l'autorité absolue dont il avait reçu l'héritage ; mais, par l'inévitable danger d'un pouvoir sans limites, il fut souvent dur. Les préjugés de son rang et de son siècle le rendirent quelquefois injuste sans remords... Il trouva le secret de tout subordonner sans avilir aucun ordre de l'État *, sans dégrader aucun caractère. Il permit à plusieurs hommes d'être grands et même plus grands que lui. Le tiers-état ne reçut pas moins de lui que de ses prédécesseurs ; car il n'y eut pas sous son règne un seul grand emploi auquel des plébéiens ne parvinssent : tout vint figurer sur le vaste théâtre de gloire ouvert par Louis XIV. L'industrie, les richesses, et surtout le génie, élevèrent par degrés le tiers-état jusqu'à la puissance foudroyante qu'il développa sur la fin du dix-huitième siècle. Nous nous garderons bien de donner des éloges trop absolus à un roi qui s'est déclaré coupable d'avoir trop aimé la guerre ; mais, quelles que soient ses fautes, la nation française ne peut pas oublier qu'elle lui doit sur tous les points, hormis en ce qui concerne la liberté politique, le rang qu'elle occupe dans l'univers **.

Cette esquisse renferme quelques traits exagérés, mais la pensée en est généralement juste.

Le règne de Louis XIV donna au principe monarchique l'extension la plus grande et la plus complète

* Ceci ne doit pas être accepté sans réserve. Qu'on se rappelle les ordres donnés au parlement le fouet à la main.

** M. Lacroix.

qu'il ait jamais reçue en France ; le pouvoir royal absorba les autres pouvoirs. Tout le mécanisme politique de ce gouvernement peut se réduire à cette simple expression. La féodalité avait cessé d'exister, elle cessa d'être possible ; tout ce qui resta d'elle fut une noblesse brillante, illustre, généreuse, mais dont le rôle se borna à faire sa cour au maître dans les appartements de Versailles, ou à mourir pour lui à la tête de régiments dont le commandement avait été acheté à prix d'argent, comme de nos jours encore on achète un office. L'idée que l'antique organisation féodale, qui avait fait plus d'une fois l'orgueil ou le salut de la France, pût jamais renaître de ses cendres, ne pouvait venir à ces fastueux seigneurs et à ces jeunes femmes dont les essaims se rassemblaient à Marly, à Trianon, à Fontainebleau. Pendant un règne de soixante-douze ans, deux générations de nobles s'étaient succédées depuis celle que Richelieu avait décimée ou dépouillée de ses privilèges ; et profondément convaincues de leur impuissance, elles avaient tacitement abdiqué les prétentions de leurs ancêtres. Plaire au maître, obtenir de lui un sourire et payer du sacrifice de sa vie une telle faveur, c'était la seule affaire de ces gentilshommes ; aussi les voyait-on, oublieux des souvenirs héréditaires de leurs familles, solliciter des emplois à la cour, dans les ministères, dans les bureaux, dans l'armée, et échanger contre des charges de domesticité royale des droits désormais relégués dans le domaine de l'histoire, mais que leurs pères avaient pleinement exercés. Louis XIV favorisait de tous ses efforts cette tendance ; au lieu de distribuer à ses courtisans des fiefs, des domaines et des provinces, comme l'avaient fait les héritiers de Charlemagne, il leur confiait des rôles dans les fêtes

de la cour, des travestissements dans les ballets, des invitations pour ses petits-levers ; chaque soir un seigneur dont les pères avaient peut-être conquis leurs écussons à Fontenay, à Ptolémaïs ou à Bouvines, attendait avec une jalouse impatience l'honneur de porter le bougeoir du roi. Il est vrai de dire que le roi s'était placé si haut qu'approcher ses genoux était déjà s'élever au-dessus de la foule. Louis XIV profita de cette résignation ou de cette idolâtrie. Il ne comprit pas qu'en annihilant le principe aristocratique il léguait à ses petits-fils une couronne qu'aucun obstacle ne défendrait contre la démocratie, le jour où cette dernière surgirait à son tour. Les deux révolutions dont l'Angleterre fut le théâtre ne lui apprirent qu'à redouter jusqu'à l'ombre de la contradiction ou de la résistance, ne servirent qu'à fortifier ses penchants pour un système de monarchie absolue. Sans doute, la monarchie ainsi constituée était un besoin d'ordre de l'époque, et l'opinion, loin de la repousser, la réclamait au contraire comme une garantie ; mais si Louis XIV avait eu l'intelligence de l'avenir, il aurait prévu que ces tendances des esprits, si favorables alors au pouvoir despotique, devaient changer avec les nécessités qui les avaient créées, et que, du jour où elles auraient changé, il ne serait plus temps de chercher dans la société un point d'appui pour le principe monarchique. La constitution que l'Angleterre s'est donnée en 1688 subsiste encore dans toute sa force. Si Louis XIV, aidé de Colbert, eût consenti à établir quelque chose de semblable en France, il eût conjuré les orages qui, un siècle plus tard, déracinèrent sa monarchie et couvrirent la France d'ossements. Gardons-nous toutefois de nous étonner s'il ne le fit pas ; Dieu seul s'est réservé le secret

des temps. Ne demandons pas trop à la faiblesse de l'homme.

Pendant que l'aristocratie acceptait sa déchéance politique, en attendant le siècle où elle consommerait sa déchéance morale, le tiers-état, grâce aux établissements de Sully et de Colbert, croissait en influence, en savoir et en fortune. L'instruction devenait le partage de toutes les classes de la société ; le commerce, l'agriculture, les sciences utiles, l'industrie, enrichissaient la bourgeoisie et lui donnaient dans l'État une existence puissante, quoique non avouée. Les gens de finance formèrent comme une classe intermédiaire entre le peuple et la noblesse de robe ou d'épée. Peu à peu le nœud devint plus étroit, les nuances se firent plus imperceptibles. Les financiers, possesseurs de la majeure partie des capitaux, s'allièrent aux familles nobles que leur pauvreté mettait hors d'état de soutenir leur rang ; les nobles, en méprisant les maltôtiers, ne laissèrent pas que d'épouser leurs filles richement pourvues. Il y eut en tout cela beaucoup d'intrigue d'une part et de ridicule de l'autre ; mais l'impulsion était donnée, et on pouvait dès ce moment prévoir entre les anciens ordres si distincts une sorte de transaction. Plus tard une autre noblesse se forma ; ce fut celle de l'intelligence et du talent. Les littérateurs, les savants et les artistes, après l'espèce d'humiliation que leur avaient imposée les conditions sociales de leur époque, se virent peu à peu recherchés, fêtés, adulés ; le génie tendit à prendre dans le monde sa place naturelle, qui est la place la plus haute. Les hommes d'intelligence ne remuèrent pas en vain la société ; dès le moment qu'on leur eut reconnu ce redoutable pouvoir, ils formèrent comme une féodalité intellectuelle qui

tint la place de l'ancienne, et cette féodalité se recruta dans les classes moyennes. Nous ne tarderons pas à voir ce mouvement se développer et porter ses fruits.

Les bornes étroites qui nous sont assignées nous permettent à peine d'indiquer par grandes masses le tableau artistique, scientifique et littéraire du règne de Louis XIV. Cette époque de notre histoire n'a point d'égale, nous pouvons l'affirmer sans crainte, dans les annales des autres peuples. Sous le rapport de la multiplicité des œuvres et des études, elle laisse bien loin les siècles justement célèbres d'Auguste et de Léon X. Louis XIV, dominé par le sentiment de sa grandeur, fut digne de donner son nom à cette période. Par sa magnificence et son goût pour les arts, il ouvrit une vaste carrière à tous les talents ; il ne laissa aucun effort sans récompense, et comme le génie, sauf quelques rares exceptions, consentit à se faire courtisan de sa gloire, il fit servir cette même gloire à protéger le génie.

Dans le domaine de la science et des travaux utiles, Riquet creusa le canal du Languedoc et réunit les deux mers au pied des Pyrénées ; Tournefort et Jussieu enrichirent la botanique d'une foule de précieuses découvertes ; Descartes, Pascal, les Bernoulli, L'Hospital, reculèrent le cercle des mathématiques ; Samson et Delille créèrent la géographie ; Cassini donna une impulsion nouvelle aux recherches astronomiques ; Bernier, Vaillant, Chardin, Bouchart, se livrèrent à de savantes explorations qui ont rendu plus facile la tâche de leurs successeurs.

Dans un autre ordre d'idées, Mascaron, Bourdaloue et Massillon annoncèrent aux grands et au peuple les vérités éternelles de notre foi ; Bossuet confondait l'hérésie et révélait avec autorité les secrets

inaperçus de l'histoire ; Fénelon traçait aux rois et aux peuples des leçons qui déplurent à la cour ; Fléchier savait se faire auprès d'eux un nom illustre par les œuvres et la parole ; La Rochefoucauld écrivait son livre des Maximes ; La Bruyère traçait ses Caractères ; Arnault, appelé par ses contemporains le *grand* Arnault, mais qui de nos jours est profondément oublié, consumait à la défense du jansénisme un talent réel dont il aurait pu faire un plus sage emploi. Plus ignorée de son siècle, mais mieux appréciée par le nôtre, madame de Sévigné écrivait, en se jouant, ces lettres inimitables qui sont le tableau le plus fidèle de la cour de Louis XIV ; Voiture, Balzac, mademoiselle de La Fayette, Perrault, Saint-Evremont, Hamilton, La Motte-Houdart, Dubos, Mongault, Fontenelle, concouraient, à des degrés inégaux, il est vrai, à accroître l'éclat littéraire du grand règne.

Cependant Corneille, justement nommé le grand, et dont la renommée eut le privilège de soulever la jalousie de Richelieu, créait, à la suite de Rotrou, la tragédie française ; mais son génie mâle et antique se trouva à l'étroit dans les limites qui lui furent tracées par le faux goût de son siècle. Il produisit *Polyeucte*, et ce chef-d'œuvre serait demeuré inimitable si Racine n'eût donné *Athalie* à la scène française, Racine, le digne rival de Corneille, qu'il surpassa par l'expression et le sentiment, au-dessous duquel il demeura par l'énergie et l'inspiration. Molière livra aux rires de la foule les vices et les travers de son temps, heureux s'il n'avait pas, hypocritement ou sans détours, versé le ridicule sur la religion, la sainteté du mariage et l'austérité de la vertu. Jean-Baptiste Rousseau se fit un nom célèbre dans la poésie lyrique que Quinault avait devi-

née; La Motte, rimeur froid et méthodique, essaya vainement de rivaliser avec lui. Boileau épura le goût de son siècle et traça au génie des règles qui depuis lors ont été trouvées trop étroites, sans qu'après les avoir brisées on ait justifié cette hardiesse par des chefs-d'œuvre capables de la faire absoudre. La Fontaine, poète doué d'une simplicité naïve, mais chez lequel le matérialisme domine, produisait sans effort des fables naïves qui rattachaient la poésie de son siècle aux essais de Villon et de Marot, de même que par le genre de leurs créations Rousseau s'était rattaché à Malherbe, Benserade à Ronsard.

L'éloquence du barreau ne compta guère que le Maistre, Patru et Péliisson, ce dernier célèbre par sa fidélité au malheureux Fouquet; l'histoire, en général peu critique, fut froidement élégante ou de pure érudition. Vainement le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet semblait-il avoir ouvert de nouvelles routes : ce modèle ne fut imité que de bien loin. Quelques noms parmi les historiens de ce siècle méritent cependant d'être cités : les uns pour le style ou l'intérêt donné au récit, et ce sont Sarazin, Péréfixe, le cardinal de Retz, Mézerai, Saint-Réal, Vertot; les autres pour la conscience ou le travail, et ce sont Boulinvillers, Rapin de Toiras, Daniel, Dubos, Sirmond, Petau, l'abbé Valois, Moréri, Ducange, D'Herbelot, Tillemont, Cousin, Mabillon, Ruinart, Baluze, Montfaucon. La métaphysique fut l'objet de beaucoup d'études, les unes vaines, d'autres utiles; nous avons déjà parlé de Pascal, de Descartes, de Mallebranche; à ces noms bien connus nous ajouterons ceux de Gassendi, d'Huet et de l'abbé de Saint-Pierre. L'érudition classique eut pour dignes représentants Saumaise, Lefebvre, Rapin, Ménage, Jouvency, Dacier, madame Dacier,

le cardinal de Polignac, le père Brumoy, et quelques autres dont les noms rendraient cette liste trop longue.

La peinture, la statuaire, l'architecture contribuèrent noblement à la splendeur de ce grand siècle. Le Sueur, le Poussin, Le Brun, Mignard, multiplièrent les chefs-d'œuvre et donnèrent à l'école française cette haute réputation qui, de nos jours, faute de génies pareils, ne s'est point dignement soutenue ; le Puget, Girardon, Coysevox, firent respirer le marbre ; Mansard et Claude Perrault, copistes de l'art antique qu'ils croyaient faire oublier, tracèrent les règles d'une architecture grande et sévère, mais trop souvent sans harmonie avec nos besoins ou monotone ; Le Nôtre créa l'art des jardins ; Callot, Nanteuil, Audran se rendirent célèbres dans l'art de la gravure ; Lulli agrandit l'empire de l'harmonie et ouvrit des voies nouvelles à notre musique naissante.

C'est environné de la gloire de tant d'hommes illustres que celle de Louis XIV se présente aux regards de la postérité. Vainement voudrait-on remarquer que, privée de cette escorte, la renommée de ce roi serait bien amoindrie ; il eut l'honneur de choisir ses capitaines, ses ministres, ses magistrats, et le bon sens de comprendre qu'en prodiguant ses encouragements au génie il associait son nom à tous les noms illustres qui trop souvent, sans lui, seraient demeurés obscurs. Plus digne d'admiration ce prince, s'il n'avait été dominé par la soif de la guerre, et si son amour pour le faste et la magnificence ne l'avait porté à écraser son peuple d'impôts pour élever des monuments trop souvent stériles ! Ces reproches atteignent le roi ; ceux qui s'adressent à l'homme et au chrétien ne seront pas moins sévères.

res. Louis XIV donna à ses peuples l'exemple des dérèglements les plus déplorables ; le premier, après Henri IV, il érigea l'adultère en coutume royale et mit en honneur l'oubli des devoirs les plus saints. Quand, dans la dernière moitié de sa vie, il réforma ses mœurs et chercha à réparer ces tristes scandales, il était trop tard pour lui et pour la France. La sévérité imprévue de sa conduite ne créa guère autour de lui que l'hypocrisie ; la licence couvrait sous le masque, et on n'attendait que les funérailles du roi pour la laisser éclater sans frein.

SITUATION GÉNÉRALE

DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE DURANT LE RÈGNE DE
LOUIS XIV.

Louis XIV s'éteignait le dernier de cette période historique qui porte son nom : il avait conduit le deuil de sa famille et survécu aux hommes illustres dont la gloire même, en réagissant sur la sienne, s'était réchauffée, et, pour ainsi dire, illuminée à son soleil. Avant d'entrer dans la tombe, il était demeuré en arrière comme pour sceller le grand siècle.

Que restait-il de son œuvre ? Où en étaient la France et l'Europe ? Arrêtons-nous un moment pour rechercher et juger ces résultats.

§ I. Mouvement social en France. — Armée. — Commerce. —
Industrie.

Le premier spectacle qui s'offre aux yeux, si l'on jette un regard sur la France d'alors, est sans contredit l'exaltation du principe monarchique, le haut degré de puissance où s'est placée la royauté. Tous les pouvoirs ont un moment été absorbés par elle ; le roi exerce la plénitude de la prérogative législative ; il administre et gouverne sans contrôle ; toute justice émane de lui ; toute force est empruntée à la sienne.

Adolescent ou vieillard, Louis XIV n'avait point eu deux manières de comprendre la royauté. Jeune homme, on l'avait vu adresser des remontrances au parlement de Paris, sans autre sceptre qu'un fouet

de chasse : dans ses dernières années, il osa plus encore ; il contraignait les faits et les principes à subir la servitude imposée aux hommes. Il crut de bonne foi que les lois de la morale universelle n'étaient point faites pour sa personne royale, et il en vint à déclarer légitimes les enfants nés de ses adultères. La France étonnée se soumit à cette audacieuse prétention, et ce fut à peine si les princes du sang élevèrent quelques difficultés d'étiquette et de préséance.

La féodalité n'existait plus : la noblesse ne fournissait désormais au maître qu'une élite de courtisans ; de ses vieilles prérogatives régaliennes, il ne lui restait plus que des privilèges d'apparat assez brillants pour rehausser l'éclat du trône sans lui faire ombrage : en revanche, elle avait cessé d'être une institution forte et capable de protéger la royauté aux jours de péril.

Personne ne s'en doutait : la plus oublieuse des nations ne se souvenait de la Ligue et de la Fronde qu'en se trompant complètement sur le caractère et les résultats de ces deux époques ; on n'y avait vu que la double révolte religieuse et politique comprimée, et l'on croyait de bonne foi que ces mauvais jours ne reviendraient point. Les éléments d'une démocratie n'en existaient pas moins, en France, mais sans conscience de leur propre énergie et sans pouvoir se rendre compte d'une idée. La bourgeoisie avait gagné beaucoup de terrain : elle n'avait perdu que cet esprit de mutinerie dont Mazarin et la régente Anne d'Autriche avaient eu si fort à s'alarmer. Grâce à l'aisance et à la sécurité dont elle jouissait, elle avait grossi ses cadres et béni, mais de loin, le trône qui lui faisait ces doux loisirs. Deux révolutions survenues en Angleterre n'avaient

été pour elle qu'un vain objet de curiosité : pour passe-temps, et comme pour donner le change aux besoins d'émotions qui la tourmentaient, elle prenait fait et cause dans les querelles du molinisme, du jansénisme, du quiétisme.

Après un siècle de secousses et de discordes, engendrées par la prétendue réforme, le repos était devenu un besoin pour les peuples, l'obéissance une nécessité pour les grands. Le pouvoir absolu n'avait d'ailleurs aux mains de Louis XIV rien de dur, rien d'amer, rien d'exclusif. Ce n'était point un esprit systématique qui brisât toutes les résistances pour le seul caprice de les briser. L'esprit de société s'en était, au contraire, emparé, et grâce à lui le despotisme parvenait à plaire et à rendre ses abus tolérables.

Louis XIV possédait au plus haut degré tout ce qu'avait de généreux et de grand l'antique honneur de la nation française. Ses manières étaient nobles et élégantes : il était, en toute sa personne, un modèle exquis de galanterie et de bon goût. Nul ne pouvait lui être comparé en délicatesse de sentiments, et toutes ces qualités extérieures, loin de nuire à sa majesté, semblait encore rehausser l'éclat imposant de sa couronne. Ce prince fut donc en réalité éminemment national et résuma, en lui-même, les vertus brillantes et solides de son peuple. De nos jours, nous avons vu un despotisme bien autrement lourd se faire pardonner en faveur de la gloire et demeurer populaire en dépit des protestations ou des souvenirs de la liberté : pourquoi donc ne comprendrait-on point de cette manière la mission et le pouvoir de Louis XIV ?

La splendeur inouïe de sa cour n'avait rien d'égal en Europe : elle rejaillissait sur les grands et les

consolait de leur déchéance politique. Quant au tiers-état, aux classes moyennes, il avait suffi de quelques honneurs et d'une protection particulière pour en faire un corps dévoué au trône. Louis XIV s'enorgueillissait avec justice des progrès du commerce de ses sujets. Le résultat immédiat de cet ordre social dans lequel le maître se révélait à sa cour par l'élégance des mœurs, l'urbanité des manières et la communauté des sentiments chevaleresques ; à son peuple, par une sollicitude vigilante à récompenser le mérite et à favoriser l'accroissement de la richesse, ce résultat, disons-nous, fut de tempérer le pouvoir absolu, de l'ériger au niveau d'un principe nécessaire, de le faire accepter sans contrôle et sans murmure. On aimait un roi si fastueux, comme on aime ces monuments sublimes qui font l'orgueil d'une cité ou d'un peuple ; on applaudissait à cette cour brillante, parce qu'elle était en quelque sorte dépositaire, comme d'un patrimoine national, de tout ce qu'il y avait de généreux, d'élégant et de digne dans le caractère et l'esprit français. Et comment se montrer sévère à l'égard d'une cour enviée et admirée de l'Europe entière, d'une monarchie despotique qui se faisait pardonner ses abus sérieux en donnant au monde l'exemple de la grâce et des belles manières ? Quelques esprits chagrins pouvaient bien garder rancune, mais on les traitait de rêveurs et de mécontents. Les uns, comme Péliisson, avaient en partage la Bastille ; les autres, comme Lafontaine, étaient exclus de l'Académie. Mgr de Cambrai, retiré dans son diocèse, pouvait y méditer à l'aise sur les vanités stériles d'Idoménée, et Racine mourait de chagrin d'avoir vu le roi passer près de lui sans lui sourire.

De quoi pouvait-on se plaindre ? chacun n'avait-il pas sa part toute faite ? Au roi le pouvoir ; aux secrétaires-d'état l'administration ; aux courtisans les jouissances de la vanité ; à la bourgeoisie les avantages de la fortune : sous le règne de Louis XIV les richesses s'accrurent rapidement aux mains de la classe moyenne ; les marchands et les manufacturiers se rendirent importants par des entreprises commerciales d'autant plus vastes qu'elles étaient soutenues par les systèmes industriels du souverain. Malgré ses énormes dépenses, Louis XIV fut le plus grand administrateur qu'ait jamais eu la France. Après les soins de sa gloire et la pompe de sa représentation royale, rien ne l'intéressait autant que la prospérité matérielle de son peuple. Ce fut sous son règne que se développa le principe favori de nos politiques modernes ; que le luxe et la dépense enrichissent les nations, et que l'économie n'est pas l'unique source de la prospérité publique. On était loin des théories de Sully et des pourpoints troués au coude de Henri IV.

Ce genre d'oligarchie devait fructifier : insensiblement les intérêts publics et particuliers se tournèrent vers les richesses industrielles et commerciales. Les fortunes financières s'élevèrent au plus haut degré, les fortunes nobilières et territoriales subirent un mouvement en sens opposé, et bientôt il ne resta plus à la noblesse d'autres moyens de faire face aux exigences de son rang que celui de s'allier à la finance. Ainsi le principe féodal, qui remontait à la conquête des Francs et s'appuyait sur l'asservissement des vaincus, fut changé et dénaturé. La haute bourgeoisie attirant à elle les richesses, et entrant, par ses filles ou par des annoblissements rapides, dans la classe supérieure, l'égalité se plaça

d'elle-même et sans secousse au sein de la société française. Elle le fit sous l'influence du plus superbe des rois. C'est un fait grave qu'il importait de bien constater.

Il n'est pas non plus indifférent de remarquer ce qui se passait dans les rangs et la constitution de l'armée.

L'introduction d'une force militaire permanente, en France, sous le règne de Charles VII, avait mis un frein aux désordres des bandes armées et soumis le soldat aux règles de la discipline. Les armées nationales et féodales disparurent dès-lors, et la couronne se trouva investie d'un commandement qui l'élevait au-dessus de toutes les rivalités de ses grands vassaux et la mettait en mesure de maintenir l'ordre intérieur.

La royauté avait donc en main un instrument de pouvoir formidable; elle devait en user et en abuser : c'est ce qui arriva. Mais la noblesse tempéra les inconvénients du nouvel état de choses en s'incorporant elle-même dans l'armée royale pour y exercer d'ailleurs les commandements : son accession à l'armée lui inocula l'honneur chevaleresque dont elle était remplie, et introduisit, dans le sein même de la force militaire, un principe de résistance et de libre examen qui, restreint dans de justes limites, ne permit pas à la cour d'employer le soldat à des usages indignes de sa mission et de son honneur.

Louis XIV maintint cet état de choses, mais il accrut au-delà de toutes limites l'effet numérique de ses troupes : il eut, dans ses dernières guerres, quatre cent cinquante mille hommes à opposer à ses ennemis. Louvois se montrait dur et inflexible, mais par cela même qu'il punissait rigoureusement les

moindres infractions au service, il habitua la noblesse à plier sans murmure devant les ordres du roi ou de ses délégués : tout esprit d'opposition disparut des camps, et Turenne accepta, par discipline, la cruelle mission de livrer le Palatinat aux flammes. Il est impossible de ne pas admettre que ce ministre absolu ne tint pas à honneur de reconnaître les belles actions du soldat et de confier beaucoup de grades au mérite. Ce fut encore là un moyen, trop rare il est vrai, qu'eut le peuple de monter quelques échelons de l'échelle sociale. D'un autre côté, les soldats recrutés dans toutes les provinces fraternisaient dans les camps ; ils prenaient l'habitude d'une règle et d'une subordination commune ; ils apprenaient à s'aimer et à se connaître, et, peu à peu, l'esprit provincial s'altérait pour faire place à l'esprit français. Ainsi se préparait de loin l'œuvre de l'unité et de la centralisation actuelles : on a beau murmurer contre elle, la condition naturelle des peuples est de suivre cette voie et de passer par ce chemin. La civilisation a rarement deux manières d'opérer.

Colbert donna une grande extension au système des douanes : il imposa des règles sévères au travail, mais il s'attacha, en même temps, à lui assurer le marché national. Les produits de l'industrie étrangère furent frappés de droits répulsifs qui en rendit l'importation en France fort onéreuse. De nos jours ce système est fort contesté. Colbert avait été frappé de bonne heure de l'infériorité de nos manufactures et du peu de développement de notre commerce : fils d'un marchand de laine, il se préoccupait souvent des besoins de la fabrique française : « Soyez un peu dupe avec les commerçants, » écrivait-il à M. de Sonzi, plutôt que de gêner le

„ commerce. „ Dans une autre circonstance il mandait à l'ambassadeur de France en Espagne : „ Sa
„ Majesté estime qu'il serait très-avantageux pour
„ le commerce que vous fissiez choix de trois ou
„ quatre des plus habiles négociants français établis
„ dans la Péninsule, pour les établir chez vous une
„ fois la semaine et prendre leur avis sur tout ce
„ qui se pourrait faire pour bonifier et augmenter
„ leur commerce. „

Ce grand ministre provoqua des peines sévères contre les manufacturiers qui auraient volontairement livré au commerce de mauvais tissus : il comprenait, ce qu'on oublie trop de nos jours, que pour conquérir à l'industrie nationale une prééminence sur ses rivales, il faut avant tout lui donner pour bases la loyauté et la bonne foi. Il poursuivit avec une extrême rigueur les contrebandiers ; c'était la conséquence nécessaire d'un système prohibitif absolu. Ce système eut ses avantages, et, en assurant protection et sécurité aux fabricants, les encouragea à des essais fructueux. Il est néanmoins permis de croire que si Colbert eut vécu, il aurait modifié ses idées à cet égard. Il est bon, il est sage de protéger l'industrie nationale, mais il faut que cette protection soit intelligente et qu'elle diminue à mesure que l'industrie peut soutenir la concurrence. S'il en est autrement, l'industrie s'endort à l'ombre des tarifs, et le moment vient où, n'étant plus aiguillonnée par le lucre ou par la crainte, elle languit dans un honteux état d'infériorité. Mais pour rendre cette vérité plus manifeste, il a fallu que la révocation de l'édit de Nantes ait porté hors de France l'élite de nos manufacturiers et de nos industriels.

Malheureusement l'organisation commencée avec

l'autorité du nom de Colbert a depuis bientôt deux siècles pénétré dans nos mœurs, de telle sorte qu'il est très-difficile aujourd'hui de la modifier selon les besoins de l'époque et les immenses développements de nos industries. S'il était d'ailleurs permis de la justifier, nous nous bornerions à citer l'exemple de l'Angleterre qui réclame de toutes les nations l'abaissement des tarifs, mais qui s'obstine à maintenir les siens et ne cesse pas d'être élevée à un haut degré de prospérité. La solution du problème est donc en partie réservée à l'avenir.

Colbert fit rendre un édit portant que la noblesse pouvait sans déroger se livrer au commerce maritime. Moins hardi contre les préjugés populaires, il n'osa point encourager l'exportation des blés : le commerce de cette précieuse denrée, à l'intérieur du royaume, continua d'être soumis à de dures entraves. Chaque intendant, dans sa province, se fit un mérite de s'opposer au transport des grains dans une province voisine. Dès-lors le laboureur, n'étant plus excité par l'amorce du gain, fit de moins grands efforts, et l'agriculture dépérit insensiblement. C'était la branche la plus importante de l'administration, celle que la prévoyance de Sully avait entourée d'une plus grande faveur.

Les nécessités de la guerre contraignirent le roi à de prodigieuses dépenses ; le faste de la cour et les ruineuses constructions de Marly et de Versailles épuisèrent le trésor public : malgré l'augmentation des taxes, qui appauvrissaient le paysan, le déficit croissait chaque année, et Louis XIV laissa à sa mort deux milliards six cents millions de dettes, (environ cinq milliards de notre monnaie).

§ II. Questions religieuses.

Ajoutons un mot à ce qui a été dit plus haut des querelles religieuses qui troublèrent le règne de Louis XIV.

Tout se tient dans un système politique dont la base est le dogme du pouvoir absolu : aujourd'hui ce pouvoir se tournera contre un principe dont on voudra faire bon marché, demain il s'attaquera à des principes qu'on révère, et l'on gémira de ses envahissements sans comprendre qu'on les aura soi-même rendus plus faciles. Lorsque Louis XIV eut reconnu que nul, dans son royaume, ne contrariait son action politique, il commença à s'inquiéter de la puissance spirituelle des papes et de l'organisation religieuse qui demeurerait en dehors de son action gouvernementale. Ses entreprises contre la cour de Rome sont connues.

La chimère d'une église nationale, constituée en quelque sorte en dehors de Rome et ne relevant guère de la papauté que par son institution, occupa longtemps l'imagination de Louis XIV.

En réclamant des libertés particulières pour l'Église de France, Louis XIV n'eut pas en vue les privilèges et l'indépendance du culte ; l'objet de son ambition était d'asservir le clergé au pouvoir de la couronne. Les protestants applaudirent à cette idée ; ils y virent, ce qui n'était que trop vrai, le germe caché d'une séparation avec le saint-siège, séparation que la condescendance et la prudence des papes sut éviter et qui, d'ailleurs, n'entraînait point dans l'esprit de Louis XIV. Ce roi pouvait bien être obscurci par l'orgueil ; mais il était des bornes au pied desquelles il devait toujours s'arrêter, et ces

bornes devaient être celles qui séparent le dogme de l'hérésie. Quoi qu'il en soit, nous signalerons ce qu'il y avait de timide et de trop complaisant dans la conduite de l'épiscopat français en face de Louis XIV. Il semble, à voir ce qui se passait alors, que l'immortel Bossuet se fût fait un moment illusion sur la pensée véritable du roi et sur les dangers auxquels son orgueil exposait l'Eglise de son royaume. Lui-même, dans les occasions solennelles où le silence eût été une digne leçon, prodiguait à Louis XIV des éloges que ce prince aurait dû s'attacher à mériter : l'illustre évêque voulait faire de la religion l'unique conductrice de la politique des rois, mais il fut de ceux qui, trop séduits par les besoins du moment, contribuèrent à exalter au delà de toute mesure la puissance temporelle du prince et placèrent, par contre-coup, le clergé sous la dépendance de la couronne. Durant le dix-huitième siècle on devait recueillir le fruit de cette erreur.

L'Eglise catholique est une et universelle, sans distinction de temps et de lieux.

Or, la célèbre déclaration des évêques, du 13 mars 1682, a eu surtout pour objet de donner au gouvernement des garanties contre la puissance ecclésiastique : elle a restreint la liberté de l'église au lieu de la développer. La liberté de l'Eglise consiste dans ses propres immunités, dans le droit de ne relever que d'elle-même, pour les affaires ecclésiastiques, dans une séparation complète de son action religieuse et des choses de l'État. Plus une église se serre autour de Rome, la mère et la maîtresse de toutes les églises, plus elle fortifie sa liberté ; mais plus elle s'associe aux intérêts de la politique des princes, plus aussi elle altère son indépendance. Or, il est nécessaire de dire que les

libertés de l'Église gallicane profitent beaucoup plus au pouvoir temporel qu'à l'Église, en France : le mot *libertés* implique celui de *garanties*, et l'Église ne peut réclamer de garanties contre elle-même.

Les parlements avaient en quelque sorte perdu le droit de remontrances. Courbés sous le joug royal, ils le subissaient à regret, ajournant à des temps plus favorables l'espérance de s'affranchir. Retranchés dans le domaine exclusif de la jurisprudence, ils ne manifestaient leur action au-dehors que par une lutte sourde contre le clergé ; ils s'efforçaient d'intervenir dans les querelles ecclésiastiques afin de lier les mains au sacerdoce et de se faire juges en dernier ressort de tout ce qui concernait la discipline et l'exercice du culte.

Au milieu d'une société profondément catholique comme l'était alors la société française ; dans un siècle qui avait vu saint Vincent de Paul marquer son passage par les œuvres les plus durables, qui retentissait de la parole éloquente de Bourdaloue, de Fléchier et de Bossuet, il était impossible que les questions religieuses n'agitassent profondément les esprits : aussi le bruit des victoires et le canon des batailles ne parvenaient pas à couvrir l'éclat de la polémique suscitée entre les opinions rivales ; la formidable puissance du roi et de la Bastille s'arrêtait devant des résistances tenaces, continuées à propos de questions que personne n'étudie de nos jours. Notre indifférence a peine à comprendre ces luttes passionnées, et elle trouve plus commode de les tourner en dérision que de les considérer de près. Au fond, il s'agissait alors de reprendre en sous-œuvre, et au petit pied, l'œuvre de Luther : de donner au dogme des développements exagérés, contraires à son essence et à sa simplicité, d'outrer

le mysticisme ou de corrompre l'enseignement de l'Église. Ceux que le seul nom de l'hérésie aurait épouvantés se laissaient prendre à des subtiles arguties et souffraient persécution pour des doctrines dont le véritable sens leur échappait; une fois engagés sur cette route funeste, ils allaient au delà par opiniâtreté ou par conviction, et l'Église n'en avait pas moins à gémir.

Rome, selon son droit, intervenait dans ces tristes débats; elle confondait l'erreur sous toutes ses faces; mais ceux que ses décisions affligeaient et qui refusaient de s'y soumettre, se demandaient déjà, comme malgré eux, et par les instincts de leur vanité blessée, s'il n'existait aucun moyen de battre en brèche la pierre angulaire dont le poids les écrasait à chaque secousse. Ils appelaient donc des décisions du souverain Pontife à un concile qui ne devait point se réunir; et la philosophie, l'athéisme, l'immoralité, dont les germes se développaient rapidement, quoique en silence, attendaient l'occasion de répondre à cet appel, de le reprendre pour leur propre compte, et de s'attaquer aux dogmes et à la foi tout entière; c'est le travail auquel nous assisterons dès le dernier soupir de Louis XIV.

Voilà où en était la France: dominée, éclairée par sa propre gloire et celle de son roi, tant qu'avaient duré les splendeurs du règne, elle avait grandi dans son orgueil et dans sa prospérité; elle ne s'était point souciée d'avoir ou de retenir pour elle une intervention politique dans le gouvernement; ses affaires allaient bien sans elle, elle ne jugeait point de son droit ou de son avantage d'y mettre la main: lorsque vinrent les revers, elle se rallia avec une généreuse persévérance au pied de ce trône auquel elle aurait pu peut-être demander un compte

sévère de beaucoup de fautes et de beaucoup de scandales ; mais, si l'espérance et le dévouement ne lui manquèrent jamais, elle commença à se sentir atteinte d'un long et insupportable ennui. La froide et grave vieillesse de Louis XIV pesait au pays ; le grand roi, à une autre époque, avait donné l'exemple des désordres domestiques et de la résistance au pape ; le peuple et la cour sentaient fermenter en eux l'impatience d'imiter de tels exemples et de les dépasser : Louis XIV, en revenant à une conduite plus digne d'un chrétien, n'eut pas le bonheur de réparer le mal, il ne réussit qu'à le contraindre à l'hypocrisie. Le vice se cacha dans l'ombre, en attendant l'heure de marcher tête levée : la nation française subissait à contre-cœur l'étrange royauté de madame de Maintenon ; une prodigieuse lassitude gagnait toutes les âmes, et les cris de désespoir partis des Cévennes, et les impiétés renouvelées de Spinoza et de Bayle, et le matérialisme s'installant dans toutes les branches de l'art, tout annonçait au monde que l'édifice monarchique de Louis XIV menaçait ruine.

§ III. De la politique extérieure et des relations internationales.

L'Angleterre, grandissait rapidement, malgré les factions du dedans et les résistances du dehors.

Élisabeth avait mis le dernier sceau à la liturgie nationale. Elle avait réformé à sa manière l'Église anglicane et montré du doigt la Tour, le gibet et la roue à ceux dont l'obéissance chancelait encore. Grâce à la gloire de ses armes et de ses entreprises, la dernière héritière des Tudors put asservir le parlement et léguer aux Stuarts l'exercice du pouvoir

absolu. Puissamment ébranlé aux mains de Jacques I^{er}, pédant capricieux et destitué de toute dignité royale, le droit monarchique trouva en Charles, fils de ce prince, un malheureux, mais persévérant défenseur; la lutte que soutint ce roi contre son parlement commença dès le premier jour de son règne et ne se termina que près de la fatale fenêtre de White-Hall. Ce fut alors que s'accomplit cette période politique dont Bossuet, qui peignait, pour ainsi dire, d'après le modèle vivant, signale en ces termes la cause : « L'Angleterre a tant changé, » qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir ; » et plus agitée en sa terre et en ses ports mêmes, » que l'Océan qui l'environne, elle se voit inondée » par l'effroyable débordement de mille sectes bizar- » res..... Les fausses religions, le libertinage d'es- » prit, la fureur de disputer des choses divines sans » fin, sans règle, sans soumission, a emporté les » courages..... La source de tout le mal est que » ceux qui n'ont pas craint de tenter au siècle passé » la réformation par le schisme, ne trouvant point de » plus forts remparts contre leurs nouveautés que la » sainte autorité de l'Église, ils ont été obligés de » la renverser..... Quoique cet esprit d'indocilité » et d'indépendance soit également répandu dans » toutes les hérésies, il n'a pas produit universelle- » ment les mêmes effets..... Que s'il s'est montré » tout entier à l'Angleterre, et si sa malignité s'y » est déclarée sans réserve, les rois en ont souffert, » mais aussi les rois en ont été cause. Ils ont trop » fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se » pouvait changer. Les sujets ont cessé d'en révé- » rer les maximes, quand ils les ont vues céder aux » passions, et aux intérêts de leurs princes. Ces » terres trop remuées, et devenues incapables de

„ consistance, sont tombées de toutes parts, et n'ont
„ fait voir que d'effroyables précipices..... C'est
„ en cette sorte que les esprits une fois émus tom-
„ bant de ruines en ruines se sont divisés en tant de
„ sectes. En vain les rois d'Angleterre ont cru
„ pouvoir les retenir sur cette pente dangereuse, en
„ conservant l'épiscopat. Car que peuvent des
„ évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de
„ leur chaire, et la révérence qu'on doit à la succes-
„ sion, en condamnant ouvertement leurs prédéces-
„ seurs jusqu'à la source de leur sacre..... Qu'est-
„ ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Église
„ qui est son tout, aussi bien que du saint-siège qui
„ est son centre, pour s'attacher contre la nature à
„ la royauté comme à son chef?..... ”

L'Angleterre désormais livrée aux conséquences du principe de la réforme n'avait pas secoué l'autorité de l'Église pour reconnaître le joug d'un homme ; les doctrines d'obéissance passive n'étant plus écoutées, lorsqu'il s'agissait de la loi de Dieu, que pouvaient-elles valoir dans la bouche de Charles I^{er} : mille orages religieux soulevèrent donc une tempête qui emporta le roi et le trône.

La république d'Angleterre ne fut point établie par des meneurs politiques, mais par des niveleurs protestants, par des puritains et d'autres sectaires. Au fond, la société extérieure, la situation respective des diverses classes de citoyens, la couronne elle-même eurent peu à souffrir dans leur principe. La nation, séduite par l'hérésie et façonnée de longue main par ses chefs, en voulait à la religion catholique, à Rome, aux jésuites, et fort peu au pouvoir royal ; elle ne mit à mort Charles I^{er} que parce qu'elle le soupçonna, non sans raison, de ne point être entièrement complice de ses haines religieuses,

et de vouloir, par quelques points, se rattacher, si non au dogme, du moins à la discipline de l'Eglise catholique. La victoire protestante une fois remportée, et scellée du sang de ce prince, le peuple n'accepta Olivier Cromwell que comme le représentant des intérêts religieux des rebelles ; la république ne remua profondément ni le sol, ni les idées ; elle n'aboutit qu'à mettre un petit nombre d'hommes aux affaires, le sort des autres ne changea point. Aussi, lorsque la restauration des Stuarts fut au moment de s'accomplir, elle ne souleva aucune opposition dans les masses, aucune répugnance sociale. On se contenta de veiller avec soin sur le maintien des garanties stipulées en faveur de l'Eglise anglicane, et ce fut pour avoir tenté de se soustraire à ces conditions que Jacques II, sincèrement converti à la foi catholique, perdit à jamais pour lui et sa race un trône dont ces diverses révolutions n'avaient, en réalité, affaibli ni l'éclat ni la puissance politique.

L'idée catholique fut vaincue en Angleterre en même temps que Jacques II, son courageux, mais inhabile défenseur. Jacques II n'avait d'ailleurs réclamé, en faveur de ses coréligionnaires, que la simple liberté de conscience. Le protestantisme se trouvant maître du terrain se refusa obstinément à accorder cette concession. Le principe d'une religion d'Etat exclusive et intolérante entra dès lors si profondément dans la constitution anglaise, qu'il en devint partie intégrante et essentielle. Cette situation a duré jusqu'à nos jours ; tout récemment elle a été modifiée en faveur des catholiques ; mais ceux-ci n'en sont pas moins encore tenus, en Irlande, dans un déplorable état d'oppression et d'ilotisme.

C'est vers l'époque où l'Angleterre chassait les catholiques, les mettait en dehors de la loi civile, dirigeait contre eux les armes de ses soldats et les sentences de ses juges, et leur refusait jusqu'à la liberté de conscience, que Louis XIV révoquait l'édit de Nantes accordé aux protestants par son aïeul Henri IV. En examinant avec bonne foi ce qui se passait dans les deux pays, est-on bien fondé à reprocher aux catholiques l'intolérance et l'esprit d'exclusion ? Ne faut-il pas au contraire en conclure que la liberté de conscience, qui forme aujourd'hui la base de notre droit public, doit être comprise au nombre des idées qui, au déclin du dix-septième siècle, n'étaient point entrées dans le cœur des peuples ?

La révolution de 1688, qui consumma l'exclusion des Stuarts et le changement de la dynastie anglaise, eut donc tout particulièrement un caractère de lutte religieuse. Toutefois, il était juste que l'Église anglicane, n'existant que par elle-même et qu'en vertu de concessions arrachées par la force ou la guerre, cherchât dès-lors, dans le domaine des choses politiques, des gages de sécurité pour l'avenir.

La constitution de 1688, réclamée par l'Angleterre et dont elle jouit encore aujourd'hui, fut donc assise sur la double base de la souveraineté du parlement, qui stipulait pour l'Église anglicane, et de la suprématie protestante consacrée par la peur, par la cupidité et par la force.

Les catholiques une fois placés en dehors du droit commun, les protestants se montrèrent très-jaloux de conquérir des protections légales pour eux-mêmes. La liberté individuelle reçut la solennelle garantie de l'*habeas corpus* : la chambre des communes fut investie du droit d'accuser les ministres, de

voter la première en matière d'impôts, et sa composition fut déterminée d'après des bases électives régulières et permanentes.

La chambre haute, dite chambre des lords, obtint des avantages plus considérables encore, et qui consolidèrent en son sein le principe aristocratique et féodal qui n'a cessé de dominer en Angleterre. Quelques années plus tard l'acte d'établissement (*settlement bill*) imposa aux rois, comme la première condition de successibilité au trône, la communion avec l'Église épiscopale d'Angleterre.

Mais déjà commençait à se développer le système colonial et commercial de la Grande-Bretagne. La grande victoire navale de la Hogue, remportée sur les flottes de Louis XIV, avait permis à la marine anglaise de dominer sans rivale sur les mers. A la mort de Guillaume d'Orange (1702), cette marine se composait de deux cent vingt vaisseaux : ce nombre fut prodigieusement accru sous le règne de la reine Anne. En 1704, Gibraltar devint possession anglaise. En 1707 fut opérée la fusion des deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse ; par la paix d'Utrecht, en 1713, l'Angleterre acquit de la France de nouvelles possessions dans l'Amérique du Nord, et chaque année depuis, malgré de longues crises, et des défaites partielles, ce pays est parvenu à agrandir et à étendre sa prospérité industrielle, sa richesse au dedans et ses domaines à tous les coins du monde.

Les Provinces-Unies qui constituaient la république des Pays-Bas avaient pris, de leur côté, un accroissement aussi éclatant que rapide. Mais le sort de ces contrées a toujours été de ne former qu'une puissance factice et susceptible d'être disjointe.

On a pu voir qu'une révolution nouvelle, surve-

nue dès le début des guerres de Louis XIV contre la Hollande, avait enlevé le pouvoir et la vie à Jean de Witt, et remplacé le stathoudérat aux mains de la maison d'Orange. Le nouveau stathouder, Guillaume III, appelé plus tard à régner sur l'Angleterre (1688), devint le chef de la ligue de l'Europe contre la France. Dès ce moment, et malgré la séparation des deux gouvernements, toujours constante en fait et en droit, l'influence et la grandeur naissante des Provinces-Unies s'effacent devant la prépondérance maritime et commerciale de l'Angleterre.

Louis XIV avait trouvé la race de Charles-Quint maîtresse de l'Autriche et de l'Espagne : à sa mort, la maison de Bourbon gouvernait cette dernière contrée, et peu d'années après, la même famille devait régner sur Naples et sur la Sicile. Mais l'Espagne, ce glorieux peuple qui a chassé les maures, semblait depuis longtemps assoupie dans son orgueil et dans son inertie. L'Europe avait beau poser la main sur son cœur, ce cœur avait cessé de battre. Un despotisme vaniteux et inintelligent avait amené cette lente déchéance. Aucune activité ne se manifestait en ce pays, non plus qu'en Portugal et en Italie. Les Cortès s'étaient éteints ; la noblesse se ruinait à la cour ou dans ses terres ; le peuple vivait d'aumône et se chauffait royalement au soleil. Les provinces vivaient d'ailleurs d'une vie assez forte : à mesure qu'elles se séparaient de l'unité espagnole, elles gardaient intact le dépôt de leurs franchises et de leur indépendance municipale.

En revanche, l'Autriche avait entraîné dans son mouvement la Transylvanie et la Hongrie. Cette puissance, quoique affaiblie par la guerre de trente ans, avait rendu, de concert avec la Pologne, de grands services à la cause chrétienne. La fin du

dix-septième siècle fut remplie de sa lutte contre les Turcs. Ces derniers peuples aujourd'hui hors d'état de troubler, par leurs propres menaces, la paix de l'Europe, et dont, au contraire, l'Europe se distribue, en espérances, l'héritage et les possessions, étaient alors, sur le Danube, de redoutables ennemis de la civilisation et de la croix. Ils furent contenus et vaincus, et leur décadence, commencée sous les murs de Vienne par Jean Sobieski (1682), fut en quelque sorte consommée trente-six ans plus tard, par le prince Eugène, à Peterwaradin.

Est-il besoin de dire que ces grands États d'Amérique qui pèsent tant, aujourd'hui, dans l'équilibre du monde, n'existaient encore qu'à l'état de colonies françaises, anglaises et surtout espagnoles. En Afrique, en Asie et dans les îles de la mer du Sud, les Portugais et les Hollandais avaient fondé des établissements considérables, sources de débouchés ou de richesses ; la France et l'Angleterre prenaient pied dans les Indes ; la Chine et le Japon venaient de se soustraire par d'abominables persécutions aux bienfaits de l'Évangile : la Russie, puisqu'il faut tenir compte de son existence, était encore étrangère au mouvement de l'Europe, mais elle attendait Pierre-le-Grand, comme la Suède, Charles XII, et la Prusse, Frédéric II.

Le traité de Westphalie portait ses fruits : il avait consacré deux principes dont il fallait désormais tenir compte ; 1^o l'exclusion des intérêts religieux et spirituels de la politique de l'Europe ; 2^o la souveraineté absolue des rois et des princes sur les pays qui leur étaient soumis.

Le premier de ces principes, digne résultat d'une guerre durant laquelle, en vue d'intérêts politiques, un homme revêtu de la pourpre romaine avait fait

alliance avec les protestants, devait nécessairement porter atteinte à la suprématie morale que Rome avait exercée dans l'intérêt des nations et des rois. L'Église fut reléguée dans ses sanctuaires : les souverains temporels lui abandonnèrent le soin des âmes, dans les pays où eux-mêmes ne soutinrent pas la cause contraire ; la direction des affaires publiques demeura indépendante de la pensée religieuse ; la politique, pour emprunter une expression tristement célèbre, se fit athée, ou du moins, elle se déclara indifférente et étrangère à toute préoccupation de dogmes et de communions.

Il y avait un abîme entre le droit nouveau et ce droit du douzième siècle qui avait réuni, dans les croisades, toute l'Europe chrétienne. En ce temps de foi, l'Église parlait, et les seigneurs féodaux déposaient les armes ; un pape prêchait la guerre sainte, et tous les princes, ajournant leurs querelles, conduisaient leurs armées contre les Musulmans ; un roi envahissait injustement les terres de son rival, et le père commun des fidèles, d'un seul mot, préservait le peuple vaincu. Tout récemment encore il avait suffi d'une décision pontificale pour partager entre l'Espagne et le Portugal les nations à découvrir dans les Indes.

Les temps étaient changés : l'hérésie avait arraché trop de rameaux à l'arbre de l'Église pour ne point réclamer des privilèges politiques capables de garantir ses conquêtes. Les rois se jugeaient émancipés. L'intérêt devint la seule loi des relations internationales, et au droit ancien, abandonné de tous, on en substitua un autre qui prit le nom d'équilibre européen.

Les peuples ne perdent pas subitement leurs traditions. Ils n'en étaient pas venus d'un seul bond

à inaugurer de nouvelles doctrines internationales.

Les maximes que Machiavel eut le triste courage de proclamer et de glorifier formaient depuis deux siècles le caractère distinctif de la politique italienne. Elles enseignaient aux princes l'art de la tyrannie et érigeaient en système le crime et la fraude *. Les républiques d'Italie recommençaient pour leur propre compte la lutte des Hohenstauffen et les outrages de Philippe-le-Bel. Le gouvernement de Venise, entièrement voué au triomphe de l'oligarchie, faisait bon marché de la religion et la regardait tout au plus comme un utile moyen de police : il avait pris ses précautions contre le pape et exclu la foi des traités et des affaires publiques.

En France, la politique de Louis XI, inaugurée moins d'un demi siècle après la miraculeuse mission de Jeanne d'Arc, avait fourni à l'Europe un système de gouvernement propre à lier entre elles toutes les puissances indépendantes et à resserrer leurs liens par des intérêts mutuels.

Il n'était plus temps de reconstituer cette primitive politique européenne qui datait de Théodoric et de Charlemagne, de rétablir les deux grandes idées qui avaient prédominé dans le moyen-âge, celle de la suprématie du César germanique et celle de la suprématie de la papauté : la France et les États d'Italie ne permirent pas de rétablir ce système colossal. Dès-lors, on chercha des bases nouvelles aux relations des peuples de l'Europe et l'on s'efforça de les rencontrer dans la combinaison des alliances politiques.

* On a voulu justifier Machiavel et prêter un autre sens à ses écrits, mais les Médicis ne s'y trompèrent point, et leur faveur ne fut que le salaire d'une criminelle apologie.

François I^{er} soutint ce système avec aveuglement et violence. On le vit tantôt uni aux protestants et tantôt armé contre eux : le premier de tous les rois chrétiens il donna le scandale d'une alliance avec les Turcs, les fit entrer dans la balance européenne et consolida leur puissance. Spectacle étrange que de voir un prince loyal et chevaleresque acceptant ainsi les ressources machiavéliques et les consacrant par son exemple.

Catherine de Médicis n'eut point à vaincre son naturel : élevée à l'école des politiques florentins, elle employa pour parvenir à son but tous les artifices de la plus abjecte corruption : prenant parti pour les protestants, lorsqu'elle redoutait les catholiques, ou se liguant contre eux, si elle craignait leur influence, elle ne se servit de la religion que comme d'un instrument politique.

Henri IV, sincèrement ennemi de la fraude et de la trahison, mais assez indifférent en matières religieuses, devait se poser, vis-à-vis de l'Europe, comme l'héritier du système des alliances politiques. Comme il avait formé le projet de ruiner l'empire germanique, dans l'espoir d'établir sur ses débris la prééminence de la France, il lui fallut fomentier et semer les troubles qui bientôt après produisirent la guerre de trente ans. Les alliances que ce prince contracta, les manœuvres diplomatiques qu'il essaya pour réaliser son plan de fédération européenne, furent désastreuses pour l'Europe ; et comme, au demeurant, la maison de Charles-Quint représentait en Allemagne les intérêts catholiques, ce fut aux intérêts contraires que la France demanda des auxiliaires et des points d'appui.

Lorsque la Hollande eut pris rang parmi les nations, quand Olden Barneveldt eut posé les bases

d'une paix durable entre sa patrie et l'Espagne, au joug de laquelle elle s'était soustraite, la république des Pays-Bas introduisit un élément protestant de plus dans la politique générale de la France.

C'est de ce point du globe que sortit la formule philosophique du nouveau *droit des gens*. Hugo Grotius fut le fondateur de la science morale qui, au défaut des principes religieux, dut dominer les relations internationales. Les États furent assimilés aux individus : on leur reconnut le droit de vivre et de se conserver, et, de ce principe une fois constaté, on déduisit les droits et les obligations des sociétés entre elles. Ce fut alors que s'établit la sage coutume d'entretenir des ambassadeurs à toutes les cours ; cette innovation, devenue bientôt générale, développa entre les puissances les relations pacifiques et prévint plusieurs fois des déclarations de guerre.

Un autre principe fut admis, celui de la souveraineté absolue des rois et des princes sur les peuples placés sous leur domination : c'est ici surtout que l'on retrouve l'empreinte de l'action et de la volonté inflexible de Richelieu.

Ce fut au nom de la morale, de la paix et du bonheur des nations que s'effectua cet assujettissement de plusieurs peuples. — On leur persuada sans peine que le but de l'ordre social consistait, pour chaque individu, dans la libre et paisible jouissance de sa fortune, de son industrie et de son commerce, et que l'exercice des droits sociaux n'était propre qu'à réveiller des passions mal éteintes et à occasionner des déchirements politiques. Dès lors, toute puissance, toute administration, toute police furent confiées aux gouvernements : rien n'échappa à leur contrôle, ni la faculté d'instruire la jeunesse, qui fut proclamée

un privilège inhérent à l'État, ni même la littérature qui se disciplina en formant, dans son sein, sous l'agrément du pouvoir, des académies et des institutions analogues. L'État eut donc la main étendue sur toutes les forces, l'œil ouvert sur tous les principes de la société.

Ces développements peuvent paraître un peu arides, mais ils ne seront pas considérés comme superflus. Il était bon de remonter aux origines du droit des gens dans l'Europe moderne et de montrer, par quel enchaînement mystérieux, l'affermissement du pouvoir absolu et l'élévation du despotisme au rang de dogme politique ont coïncidé avec le triomphe du principe protestant et l'amoindrissement de l'influence catholique par la paix de Wetsphalie.

SYNCHRONISMES.

1647. Révolte des Napolitains, qui remplacent le vice-roi, duc d'Arcos, par Thomas Aniello, simple pêcheur (Mazaniello.)

1649. Charles I^{er}, roi d'Angleterre, est décapité à Witlehall. — Olivier Cromwell est déclaré général perpétuel des troupes de la république. — Invasion des Tartares-Mantchoux en Chine.

1656. Jean Thévenot introduit le café en France.

1659. Déchéance de Richard Cromwell, fils d'Olivier. — Restauration des Stuarts.

1660. Le gouvernement despotique est établi en Danemarck du consentement des états.

1670. Invention de la baïonnette.

1680. Premier établissement des Français dans les Indes Orientales.

1682. Jean Sobieski délivre Vienne assiégée par les Turcs et sauve l'empire.

1687. Newton démontre l'attraction des corps.

1688. Révolution en Angleterre. — Chûte des Stuarts.
1693. Louis XIV institue l'ordre de Saint-Louis.
1703. Pierre-le-Grand fonde Saint-Pétersbourg.
1706. Découverte des ruines d'Herculanum ensevelies
depuis le règne de Titus.

LOUIS XV.

(1715-1774.)

La réaction violente qui se préparait contre le système et le souvenir de Louis XIV n'attendit pas pour éclater que les restes du grand roi fussent déposés à Saint-Denis. Il fallut soustraire le cercueil à l'exaspération publique, et cette même foule qui avait battu des mains à la mort de Colbert insulta lâchement aux cendres de Louis XIV. Le parlement avait de son côté soixante ans d'humiliations à réparer ; il s'en vengea en cassant le testament de Louis XIV et en investissant de tous les pouvoirs de la régence Philippe, duc d'Orléans, dont le roi mourant avait voulu limiter l'autorité et les privilèges au profit des princes illégitimes.

Le régent était le chef de cette opposition qui, à la cour ou à la ville, avait protesté contre la monotone sévérité de la vieillesse de Louis XIV, en se livrant aux excès les plus délirants de la débauche et du vice. Digne chef d'une noblesse dissolue, il l'encourageait par ses exemples à fouler aux pieds le double et salutaire frein de la morale et de la religion. Ces déplorables enseignements ne trouvèrent dans toutes les classes de la société qu'une docilité trop grande. La corruption s'afficha dans les palais et sur les places publiques. Le gouvernement et la société furent les complices d'une même saturnale, et cette funeste époque, qu'on appela la Régence, fut la sentine d'où découlèrent toutes les calamités qui ont affligé le dix-huitième siècle : l'oubli de Dieu et la déification de l'adultère, l'athéisme de l'âme et les turpitudes du cœur, longue série d'i-

niquités qui s'amoncelèrent sur la France, tant qu'enfin il en sortit un orage et que le souffle de Dieu balaya le sol.

Philippe d'Orléans n'était pas sans posséder des qualités brillantes. Il était peu laborieux, mais actif; brave quoique livré à la mollesse et aux plaisirs; généreux par tempérament et doué d'une pénétration dont il abusa plusieurs fois. Le temps qu'il ne perdait pas en débauches, il le consacrait sérieusement aux affaires publiques. Il était affable, bienveillant, spirituel, mais livré à ses favoris à ce point qu'il en était l'esclave. De tous les hommes qui le dominèrent, aucun n'exerça sur lui une plus grande influence que Dubois, son premier ministre. Cet homme, de simple lecteur de Philippe, encore duc de Chartres, était parvenu, en favorisant les penchants dépravés de ce prince, à occuper la première place dans sa confiance. Intrigant habile, politique éhonté, mais adroit, il avait réussi à se faire décerner la pourpre du cardinalat et l'archevêché de Cambrai, illustré par Fénelon. Quand de tels hommes osent consterner l'Église du spectacle de leurs souillures, il ne faut pas s'étonner si plus tard de douloureuses calamités sont envoyées pour humilier la monarchie et purifier le sanctuaire.

La politique changea au dedans et au dehors. Le régent professa des maximes de gouvernement empruntées au système anglais et fort opposées aux idées de pouvoir absolu qui avaient eu cours sous Louis XIV. Dès ce moment la branche cadette faisait tacitement un pacte avec la popularité et se préparait une voie au trône par l'adoption de nouveaux principes. D'abord le régent s'unit à l'Angleterre et se tourna contre l'Espagne. Les prétextes ne manquaient pas. Philippe V, ce roi d'Es-

pagne dont l'élévation avait coûté tant de sang et tant de trésors à la France, souffrit que son premier ministre, le cardinal Alberoni, excitât des mécontentements à Paris et à la cour. Alberoni voulait faire décerner au roi d'Espagne la régence dont Philippe d'Orléans était investi. C'était une tentative insensée. La conspiration fut découverte, et quelques gentilshommes bretons qui y avaient participé furent punis de mort. Philippe d'Orléans pardonna aux autres conjurés, se bornant à en faire mettre quelques-uns à la Bastille. Toutefois on déclara la guerre à l'Espagne. Elle fut heureuse. Les projets qu'Alberoni avait conçus pour rendre à l'Espagne son antique splendeur échouèrent l'un après l'autre. La France, l'Angleterre, la Hollande et l'Empire formèrent contre l'Espagne la célèbre quadruple alliance (1718) qui assura le retour de la paix et d'importantes modifications dans le système de l'Europe. La Toscane, Parme et Plaisance furent données à l'Espagne ; Alberoni fut disgracié, et le duc de Savoie, Victor-Amédée, résigna l'île de Sicile pour celle de Sardaigne.

L'Europe voulait la paix ; mais la France plus que toute autre puissance en ressentait le besoin. Elle venait d'être en proie à une grande perturbation intérieure, à une révolution dans les fortunes. D'abord, pour remédier au déficit toujours croissant du trésor, la régence avait pris le parti de spéculer sur les monnaies et d'en augmenter la valeur numéraire. Par un autre édit on régularisa une sorte de banqueroute gouvernementale, sous prétexte de réviser les billets sur l'État. Les créanciers perdirent les trois cinquièmes de leurs titres. Un dernier moyen fut de créer des commissions prévôtales pour juger les traitants et les enrichis. Il n'en ré-

sulta qu'un régime de terreur organisé contre les fortunes, et ce fut la source d'injustices ou de dilapidations odieuses. Mais ces expédients avaient été peu profitables au trésor. Ce fut alors que Jean Law, aventurier écossais, imagina le fameux système qui porte son nom. Cet homme, qui avait établi à Paris une banque d'escompte dont le succès avait dépassé ses espérances, conçut le projet d'appuyer sur le crédit le commerce de toute la France. Dans ce but, il proposa d'émettre des billets en circulation, afin de faciliter le paiement des dettes de l'État, en un mot d'instituer une banque dont les fonds reposassent, non comme aujourd'hui sur des valeurs réelles, mais sur deux monopoles, savoir : le privilège de la perception des impôts et l'exploitation des richesses imaginaires de la Louisiane par une compagnie créée à l'imitation de la Compagnie des Indes. Un engouement général accueillit cette combinaison. Réduit à de sages proportions, le système de Law eût procuré des résultats vraiment utiles ; mais on dépassa follement les bornes de la raison : tout le monde voulut se faire actionnaire de la grande entreprise en échangeant de l'or contre du papier. La passion de s'enrichir produisit dans le public un vertige universel. En peu de temps les actions de la compagnie acquirent une valeur fictive qui dépassait de vingt fois et au-delà les valeurs sur lesquelles elles étaient hypothéquées. L'État profita de cette crise pour payer ses créanciers avec ces billets si faciles à émettre ; mais il n'eut pas même la prudence de s'arrêter dans cette voie. Les effets fabriqués dépassèrent de quatre-vingts fois la somme de tout l'argent monnayé qui existait en France. Ce fut une fièvre inexprimable de cupidité et d'agiotage. Dès le moment où l'on voulut réaliser ces

inutiles billets, les fonds de la banque furent épuisés en quelques jours. La foule des malheureux créanciers et des enrichis de leur misère assiégea vainement les bureaux de cet établissement, situé dans la rue Quincampoix, l'une des plus étroites de Paris. Plusieurs hommes furent écrasés par la multitude. Le résultat de cette crise fut le déplacement du numéraire et la ruine de l'immense majorité des spéculateurs au profit d'un petit nombre de particuliers plus habiles. Law s'enfuit du royaume, et l'État se libéra de toutes ses dettes au moyen d'une banqueroute générale (1720).

Le parlement avait voulu faire des remontrances ; le régent l'exila à Pontoise. Ce prince se concerta avec d'Aguesseau pour le rétablissement des finances ; mais rien ne pouvait réparer les désastres dont la France venait d'être la victime. On mit à profit l'impulsion que ces événements avaient donnée aux esprits pour assoupir les querelles soulevées par le jansénisme. Au milieu de ces soins multipliés, Dubois termina sa vie honteuse, et Philippe d'Orléans le suivit de près au tombeau. Ce prince fut emporté par une attaque d'apoplexie foudroyante ; il avait cessé depuis quelques mois d'être régent pour se borner aux fonctions de premier ministre de Louis XV : la majorité du jeune roi venait d'être déclarée conformément aux coutumes du royaume (1723).

Philippe d'Orléans fut remplacé au ministère par le prince de Bourbon, qui ne fit que passer (1726). Sous son administration, le jeune Louis XV épousa Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi détrôné de Pologne. Cette princesse porta sur le trône l'exemple de toutes les vertus, et traversa pure la corruption contagieuse des cours.

Le nouveau ministre fut le cardinal de Fleury, ancien évêque de Fréjus et précepteur de Louis XV. Il était plus que septuagénaire. Son administration fut celle d'un vieillard qui cherche avant tout le repos. Sous ce point de vue elle fut précieuse pour la France, qui trouva dans une longue paix intérieure le temps de réparer ses pertes. En quelques années, malgré les misères de la vieillesse de Louis XIV et les funestes crises de la régence, la prospérité intérieure prit un vaste développement. Il est vrai de dire que Fleury, trop préoccupé des besoins de l'économie, laissa dépérir notre marine, et permit à l'Angleterre de retenir sans rivalité la domination des mers. Quoi qu'il en soit, la paix, qui durait depuis le traité d'Utrecht (1713), fut enfin troublée par les événements dont la Pologne fut le théâtre. Auguste, qui occupait le trône de Stanislas, roi exilé et beau-père de Louis XV, vint à mourir (1733). L'Autriche et la Russie reconnurent son fils pour son successeur. La France prit en main la cause de Stanislas, qui venait d'être élu pour la seconde fois. Cent mille Russes et Autrichiens envahirent la Pologne. Le prudent Fleury se borna à envoyer au secours de Stanislas quinze cents hommes et trois millions. La petite troupe se fit héroïquement tuer en défendant la ville de Dantzick, et Stanislas, détrôné de nouveau, échappa au vainqueur, après s'être déguisé en paysan (1734). Louis XV entreprit de venger l'honneur de ses armes, et s'unit avec l'Espagne et la Savoie contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et elle fut glorieuse. Le maréchal de Villars termina sa longue carrière en enlevant à l'ennemi Milan, Tortone et Novarre. Le maréchal de Coigni et le duc de Savoie gagnèrent les batailles de Parme et de Guas-

talla. Le maréchal de Berwick s'empara de Philisbourg sur le Rhin, mais il périt dans son triomphe. Enfin, en 1734, l'empereur Charles VI, ayant perdu tous ses Etats d'Italie, demanda la paix. Un traité fut conclu à Vienne par la médiation d'Horace Walpole, ministre d'Angleterre. L'infant don Carlos, prince de la maison d'Espagne, conserva les royaumes de Naples et de Sicile. La Lorraine fut cédée à Stanislas comme apanage ; mais il fut stipulé qu'à la mort de ce prince la France hériterait de cette province. En échange de la Lorraine, on abandonna la Toscane au gendre de l'empereur. Ainsi, par les soins de Fleury et le courage des généraux formés à l'école de Louis XIV, la France se trouvait encore l'arbitre de l'Europe. Toutes les nations du continent la regardaient comme leur médiatrice ; mais cette gloire ne fut pas de longue durée.

L'empereur Charles VI étant mort (1740), avait laissé ses Etats à sa fille Marie-Thérèse, mariée depuis peu à François de Lorraine. Cette disposition avait été garantie par la France au traité de Vienne, mais Louis XV, n'écoutant pas les sages avis de Fleury, et se laissant emporter par les conseils inconsidérés des comtes de Belle-Isle, entreprit de contester par les armes les droits de Marie-Thérèse, et de faire élire empereur Charles-Albert, électeur de Bavière. Dans cette vue, il s'unit au roi de Pologne, au roi d'Espagne et au célèbre Frédéric II, roi de Prusse. L'électeur se fit couronner à Francfort sous le nom de Charles VII. Ainsi quatre grandes puissances se liguèrent contre une jeune femme sans armée, et n'ayant pour elle que la justice de sa cause. Jamais lutte ne parut plus inégale. Dès le début de la campagne, Frédéric II enleva la

Silésie; de son côté l'électeur de Bavière pénétra au cœur de la Bohême, s'empara de Prague et força Marie-Thérèse de s'éloigner de Vienne et de se réfugier en Hongrie. Dans cette extrémité, la fille de Charles VI déploya toute la grandeur de son âme; elle parut dans l'assemblée des Etats, portant son fils dans ses bras et le confiant à leur honneur. Son appel fut entendu par les généreux Hongrois; ils jurèrent de mourir pour leur *roi Marie Thérèse* *, et depuis ce jour cette illustre femme se montra digne du titre de *roi* (1741).

La Hongrie fut fidèle aux engagements que les magistrats avaient pris en son nom. Cent mille Hongrois, Croates ou Pandours, s'armèrent pour Marie-Thérèse, et inondèrent comme un torrent toute l'Allemagne. Les armées françaises et bavaraises, dispersées sur une grande surface de pays, furent successivement vaincues et repoussées sur le Rhin ou les Alpes, et ce fut à l'empereur Charles VII, dépouillé de ses Etats d'un jour, à se résigner au rôle de fugitif (1742).

Ces succès n'étaient pas dus aux seuls Hongrois; l'Angleterre, la Hollande et la Sardaigne s'étaient déclarés pour Marie-Thérèse. Le roi de Prusse, satisfait de ses premières conquêtes, était aussi entré en arrangement avec l'impératrice. Fleury venait d'expirer à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il avait montré jusqu'à ses derniers moments une tête saine, libre et capable. Son désintéressement lui a mérité des éloges. L'économie qu'il mit dans l'administration publique, et la réunion qu'il fit ou prépara de la Lorraine à la France, sont les traits les plus remarquables de son ministère.

* *Moriamur pro rege nostro Maria Theresá!*

Lorsqu'il mourut, notre marine se trouvait réduite à trente-cinq vaisseaux de ligne, tandis que les flottes anglaises couvraient l'Océan et la Méditerranée. Louis XV essaya un moment de régner par lui-même, mais le cardinal ne l'avait point habitué au travail, et le fardeau des affaires dépassait ses forces. Dégoûté de l'administration après l'avoir à peine effleurée, il résolut de se mettre à la tête de ses troupes, et d'acquérir au moins quelque renom militaire. Tandis que le maréchal de Saxe, l'un des plus célèbres capitaines du dix-huitième siècle, obtenait de brillants avantages en Allemagne, Louis XV entra en Flandre. Ses premiers pas furent signalés par des avantages : le 7 juin il se rendit maître de Menin. On avait dit à ce prince qu'en risquant une attaque, on pourrait prendre la ville quatre jours plus tôt. *Hé bien ! dit-il, prenons-la quatre jours plus tard ; j'aime mieux perdre quatre jours devant une place qu'un seul de mes sujets.* Les jours suivants, le roi prit successivement Courtrai, et Ypres. De son côté, l'empereur Charles VII s'empara de Munich. En Italie nos alliés triomphèrent ; sur mer les flottes réunies de France et d'Espagne dispersèrent la flotte de l'amiral anglais Matthews (1744).

Soudain les armées autrichiennes pénétrèrent en Alsace ; elles étaient commandées par le prince Charles de Lorraine. Louis XV marcha rapidement au-devant de l'ennemi. Comme il était à Metz, il fut attaqué d'une maladie dangereuse qui le mit aux portes du tombeau. Ce fut à cette occasion que les Français lui donnèrent des témoignages mémorables de leur affection. La consternation fut générale : les églises, ouvertes nuit et jour, ne désemplissaient pas. Le courrier qui apporta

les nouvelles de sa convalescence, fut embrassé et presque étouffé par le peuple. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : *Le roi est guéri!* Ce fut l'époque où il reçut le surnom de *Bien-Aimé*... Il fallait mourir ou demeurer digne de ce glorieux titre.

Malgré la maladie du roi, l'armée française força les impériaux à repasser le Rhin. Louis XV fut à peine rétabli, qu'il franchit ce fleuve et s'empara de Fribourg après deux mois de tranchée. Le prince de Conti, en Italie, soutint dignement la gloire du nom français. Sur ces entrefaites mourut l'empereur Charles VII; mais sa mort ne fit point cesser la guerre (1745). Cependant il ne restait plus aucun prétexte pour continuer les hostilités : Marie-Thérèse avait réussi à rassembler tous les suffrages des électeurs sur la tête de son époux, et la maison de Lorraine se trouvait élevée à l'empire. Louis XV n'eût pas mieux demandé que de déposer les armes; ses ennemis ne le lui permirent pas. Le maréchal de Saxe venait de soutenir en Flandre deux campagnes célèbres où il avait déployé les talents d'un autre Turenne. Déjà il investissait Tournai, lorsque les troupes de Hollande, de Hanovre et d'Angleterre, réunies sous les ordres du duc de Cumberland, entreprirent de délivrer cette ville. Les Français, commandés par le maréchal et animés par la présence du roi et du dauphin, leur livrèrent une sanglante bataille près du village de Fontenoi. Le maréchal de Saxe, atteint d'une maladie grave, se fit transporter en litière, et conserva pendant toute l'action le sang-froid le plus héroïque. La victoire fut longtemps incertaine; on eut d'abord à soutenir les efforts des troupes hollandaises. Ce fut ensuite le tour des Anglais et

des Hanovriens. Leurs armées réunies avaient formé une formidable colonne qui avançait à pas rapides sur le centre de l'armée française, ayant les flancs assurés par un ravin et une double ligne de redoutes. Soudain la terreur se répandit dans les rangs français ; rien ne semblait devoir résister à cette attaque ; le maréchal de Saxe supplia le roi de s'éloigner du danger, mais Louis XV sut repousser ce conseil plus conforme à sa sécurité qu'à sa gloire ; il demeura à son poste, bien que tout semblât perdu ; l'infanterie s'épuisait en sacrifices inutiles.

En cette extrémité, le duc de Richelieu accourut, l'épée à la main et tout couvert de poussière, revendiquer sa part de péril. D'après ses avis on prit une résolution hardie. Quatre canons et la maison du roi restaient pour protéger la retraite de Louis XV ; on s'en servit comme d'une réserve. La colonne fut un instant foudroyée de face par l'artillerie et débordée par la cavalerie. Elle s'éloigna précipitamment, laissant le champ de bataille couvert de morts. La victoire des Français fut complète ; Tournai, Gand, Oudenarde, Bruges, Denendermonde se rendirent, et toute la Flandre autrichienne fut enlevée à l'ennemi. Le soir même de la bataille de Fontenoi, Louis XV, suivi du Dauphin, parcourut le théâtre de cette action meurtrière. Le sol, jonché sur tous les points de blessés et de cadavres mutilés, présentait un affreux spectacle. « Méditez, dit le roi à son fils ; apprenez à ne pas vous jouer de la vie de vos sujets, et ne prodiguez pas leur sang dans des guerres injustes. » (11 mai 1745). L'année suivante, le roi assista à la prise d'Anvers ; le maréchal de Saxe gagna sans lui la victoire de Raucoux, et sous ses yeux la bataille de Laufeld (1746). La campagne

de 1749 s'ouvrit par de nombreux succès ; on prit Berg-op-Zoom, l'une des plus fortes places de la Flandre hollandaise. Le maréchal de Belle-Isle chassa les Autrichiens et les Piémontais de la Provence. Dans les Indes, Dupleix sauva Pondichéry, assiégé par les Anglais. Sur mer, la flotte française fut vaincue et dispersée par les fortes escadres de l'Angleterre. Enfin, le maréchal de Saxe ayant investi Maëstricht, le dernier boulevard de la Hollande, la prise de cette place amena des négociations et une trêve. La paix se conclut enfin à Aix-la-Chapelle (1758). Par ce traité Louis XV fit preuve d'un esprit plus généreux que prévoyant ; il rendit sans hésiter un grand nombre de places, de forteresses et de riches provinces. La France, victorieuse depuis trois ans, avait droit d'exiger un autre prix pour tant de sang répandu. Le roi, stipulant au nom de ses sujets, se montra follement prodigue de leurs conquêtes, et ne réclama rien pour son peuple ; il fut plus exigeant pour ses alliés. Sans doute le principe de cette guerre avait été injuste ; mais puisque Louis XV n'avait cessé, même au milieu de ses victoires, de proposer la paix à ses ennemis, les lois de la guerre l'autorisaient à de plus hautes prétentions.

Suspendons un moment le récit des faits militaires, toujours semblables à eux-mêmes quoique divers par leurs résultats, et considérons le mouvement moral, intellectuel et social qui s'accomplissait sous le règne dont nous avons esquissé la première époque (1748-1774).

Louis XV se déshéritait lui-même du surnom de *Bien-Aimé* que lui avait décerné son peuple. Après avoir, pendant les années de sa jeunesse, profité des pieux enseignements de Fleury, et condamné, par

l'innocence de ses mœurs, l'affreuse licence de la cour, il finit par prêter l'oreille à de misérables corrupteurs dont l'avarice ou la perversité ne cessaient de lui tendre des pièges. D'abord ce fut en secret qu'il fut coupable ; mais bientôt après il fit asseoir l'adultère sur le trône. Sans doute Henri IV et Louis XIV lui avaient donné de funestes exemples ; mais ces deux rois, conservant au milieu de leurs désordres le sentiment de leur dignité, ne sacrifièrent qu'eux-mêmes et non la royauté aux exigences de leurs passions ; Louis XV franchit ces bornes, et livra le gouvernement, le pays, la cour, l'armée, la politique et le trésor, aux caprices honteux de ses favorites. Ce roi, courbé sous le joug des plus infâmes plaisirs, abandonnait à ses maîtresses le soin de l'État. C'était madame de Pompadour (nous n'inscrivons son nom qu'à regret) qui, du fond de son boudoir de Versailles, disposait des plus hauts emplois, décidait des alliances politiques, disgraciait les gouverneurs et traçait aux généraux le plan de leurs campagnes. Elle marquait avec des mouches de toilette, sur des cartes topographiques, la place où les chefs de l'armée devaient livrer bataille à l'ennemi. Les ministres se prêtaient lâchement à satisfaire l'orgueil de cette femme, à servir d'instrument à ses vengeances et à ses rancunes. Les cachots de la Bastille s'ouvraient pour quiconque avait le courage de la résistance. Pendant que la France s'épuisait à fournir à tant de luxe et de dissipation, les poètes, les philosophes, les écrivains, les artistes rivalisaient de bassesses auprès de celle dont la faveur conduisait à la fortune. On ne s'arrêta pas à cet opprobre ; l'histoire se fatiguerait à mentionner le nom des femmes perdues de mœurs, les unes appartenant aux plus hautes positions sociales, les au-

tres choisies dans les rangs subalternes, qui furent associées au désordre du roi et contribuèrent à son avilissement. La plus célèbre de toutes, madame Dubarry, était une courtisane de basse extraction que sa fatale beauté avait séparée de la foule, et qui fit rejaillir sur la couronne royale une partie de sa dégradation. Cette malheureuse femme trouva des flatteurs, non-seulement à Versailles, mais en Europe. Le délire s'annonçait partout.

L'exemple du roi achevait l'œuvre de démoralisation commencée sous les auspices du régent : les héritiers de cette antique noblesse ne craignaient pas de déshonorer les glorieux écussons de leurs ancêtres. L'oubli des devoirs de mère et d'épouse était presque général chez ces femmes auxquelles d'illustres aïeules avaient légué des traditions plus dignes de leur rang. Le lien conjugal fut profané, les droits de la famille méconnus, les satisfactions des sens uniquement recherchées. Au-dessous de cette aristocratie, qui foulait aux pieds tout frein et tout principe, se trouvait un peuple habitué jusqu'alors à recevoir d'autres enseignements, et la corruption descendait d'en haut dans les masses, en attendant le jour où elle devait remonter jusqu'à la hauteur de l'échafaud. Au milieu de tant de scandales, l'Église fut affligée de la désertion ou de la lâcheté d'un grand nombre d'hommes qui s'étaient voués à sa défense ; on vit encore ce qui s'était déjà vu aux années qui précédèrent le protestantisme : la mollesse et le luxe s'introduisirent dans le haut clergé, le relâchement et l'esprit de révolte dans les rangs inférieurs.

La littérature fut complice de la déchéance des mœurs publiques. Aux œuvres sérieuses, aux créations remarquables qui avaient signalé l'ère de

Louis XIV, succédèrent des productions où le cynisme de l'impiété s'allia dignement avec le cynisme de la corruption. Déjà les arides doctrines de l'athéisme avaient désolé l'Angleterre, et il s'était formé dans ce pays, à la faveur des dérèglements de Charles II et des orages révolutionnaires qui précédèrent ou suivirent 1688, une école prétendue philosophique qui unissait aux maximes d'Épicure le désolant matérialisme de Spinoza. Sous la régence, les soi-disant esprits forts que renfermait la cour se firent clandestinement ou à découvert les apôtres de cette secte. Un homme dont le nom fut réservé plus tard à une déplorable célébrité, Voltaire, à peine sorti de la Bastille où ses attaques contre le gouvernement l'avaient fait enfermer, fit un voyage en Angleterre, et en rapporta le germe du système impie qu'il développa pendant soixante ans ; Montesquieu, dès 1721, avait publié un roman trop connu qui, sous une forme légère, mettait en question les vérités les plus saintes de la religion et de l'ordre ; Bayle était mort en 1706, après avoir préludé par son doute froid et hardi à toutes les attaques qui plus tard devaient être formulées contre le dogme catholique ; Helvétius rédigeait en secret de lourds traités d'athéisme que les philosophes commentaient comme le symbole de la négation ; le baron d'Holbach consacrait sa grande fortune à nourrir ceux à qui le triste métier d'attaquer Dieu et le trône n'aurait pu fournir du pain ; son hôtel était le rendez-vous de l'incrédulité, comme le foyer où se réchauffaient les disciples. Tous ensemble s'unissaient pour élever l'Encyclopédie, indigeste répertoire où, sous prétexte de déterminer dans les arts, dans les sciences, dans la philosophie, dans la religion, à quel degré d'élevation toutes les connaissances étaient parvenues,

on organisa, on mit en pratique un système incom-
mensurable de calomnies et d'outrages déversés
contre tout ce qui tenait à la foi : histoire, dogme,
traditions. Vainement le gouvernement s'alarmait-
il ou feignait-il de s'alarmer des progrès funestes de
cette coterie ; des ministres corrompus, des femmes
vénales, des juges iniques favorisaient en secret des
tendances qu'ils n'osaient hautement approuver. Si
le parlement condamnait un livre à être brûlé de la
main du bourreau, l'auteur faisait pour lui de cet ar-
rêt un titre de gloire. Voltaire, exilé de France,
s'était cantonné aux portes de Genève, et de son
château de Ferney donnait le mot d'ordre à tous les
philosophes de l'Europe. Frédéric II, roi de Prusse,
prince d'une immoralité qui n'avait d'égale que son
impiété, bravait le ridicule en se faisant l'instrument
complaisant d'une secte instituée pour la destruction
des rois et des temples. Catherine-la-Grande, ga-
rantie par les glaces de son empire de l'invasion de
la philosophie voltairienne, en encourageait les pro-
grès dans les autres pays. La noblesse adulait stu-
pidement ceux qui appelaient le peuple à la décimer
et à la mettre au pillage, et il est vrai de dire que
les philosophes, malgré leur masque d'indépendance
et de stoïcisme, rampaient avec une nauséabonde
lâcheté dans les antichambres des rois, des favorites
royales et des gens de cour. Cependant les idées
suivaient une marche rapide. Pendant que Vol-
taire, et toute l'école docile aux moindres caprices
du patriarche de Ferney, livraient la guerre aux
autels de Jésus-Christ et inscrivaient sur leur dra-
peau ces mots sinistres : *Écrasons l'infâme !* un
homme d'un génie bien supérieur peut-être à celui
de Voltaire, s'isolait de la tourbe philosophique,
s'attachait à remuer les bases sur lesquelles avaient

reposé jusqu'à lui la société et la religion. J.-J. Rousseau, qui se faisait appeler citoyen de Genève, avait commencé par être laquais, et s'était fait chasser pour vol. Livré à lui-même, sans appui, et n'ayant quelquefois pour ressource que celle d'apostasier, il vint à Paris et entreprit de suivre une route à part, de heurter de front la société dans ce qu'elle avait de bon, pour se créer une popularité facile, et d'attaquer également ce qu'elle avait de vicieux pour se faire une place en dehors de l'école encyclopédiste. Il confessa l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme dans des lignes empreintes d'une haute éloquence ; mais exclusivement entraîné par son orgueil, il oublia de tirer les déductions logiques de ces grandes vérités. Il fit des pages admirables contre les mères frivoles, et mit ses propres enfants à l'hôpital ; il prêcha la vertu avec une conviction factice qui ne l'empêcha pas de mener une existence honteuse et dégradée. Cet homme attaqua la foi catholique par le déisme ; la famille, par un roman qui doit perdre (c'est l'auteur qui l'avoue) toute fille honnête qui osera le lire ; les lois et l'ordre, par le *Contrat social* ; sa propre vie, par son livre des *Confessions*, où il a tenu registre de ses folies et de ses bassesses.

Ceux qui de nos jours ont le courage de lire les froids sarcasmes de Voltaire et les déclamations calculées de Rousseau ne peuvent comprendre quelle influence magique ces deux hommes exercèrent au dix-huitième siècle. En faisant la part de la prodigieuse fécondité de l'un et du style puissamment harmonieux de l'autre, on cherche vainement comment il a pu se faire que des générations se soient agenouillées devant ces idoles philosophiques. Aujourd'hui ce culte déshonorant ne trouve plus de

sectaires ; c'est à peine si quelques ridicules bourgeois, si quelques vieillards opiniâtres, et chez lesquels l'âge a émoussé le jugement, osent encore se rendre les derniers échos de l'admiration du dix-huitième siècle ; tout ce qui existe d'hommes d'intelligence fait justice de cette gloire usurpée. Même au point de vue philosophique où Voltaire et Rousseau se sont placés, les idées ont marché depuis eux, leur logique a vieilli ; les arguments qu'ils ont fournis à leurs contemporains sont méprisés comme choses de rebut. Il ne reste de prouvé que la mauvaise foi, le mensonge et l'ignorance de l'un, l'immoralité ou la turpitude de l'autre. S'ils ont remué leur siècle, c'est que Dieu abandonnait ce siècle à sa propre folie ; c'est que, lorsque l'homme a cessé de s'appuyer sur la religion et la révélation, il flotte au hasard et se laisse entraîner au moindre souffle. Quand les tribus d'Israël abandonnaient le culte du vrai Dieu, c'était pour adorer le veau d'or ; quand Salomon eut fermé les yeux à la sagesse d'en-haut, il encensa les dieux de bois de ses femmes. Il n'y a pas de milieu logique entre la vérité et l'erreur, entre la raison ou la démence. En dehors de l'invasion philosophique, diverses circonstances contribuaient à agiter les esprits. La querelle des jansénistes et des molinistes divisait encore la France ; le parlement, déchu de toute influence politique, prit parti dans ces débats, que son intervention ne pouvait que prolonger. Ce corps judiciaire rendit des arrêts pour obliger les curés à donner l'extrême-onction à des malades, et fit brûler des mandements épiscopaux par l'exécuteur des hautes-œuvres. Cette lutte des magistrats jansénistes contre le clergé, agissant dans l'ordre de sa juridiction, donna lieu aux plus graves scandales ; le pou-

voir royal prit des mesures mesquines pour les faire cesser. On fit au parlement l'honneur de le craindre ; on l'exila et on le rappela. Cette magistrature orgueilleuse, et que les intérêts du bien public ne préoccupaient que faiblement, entreprit de se créer un point d'appui dans les parlements de province. Comme un impôt de deux vingtièmes pour les besoins de la guerre venait d'être prescrit par le roi, le parlement refusa de l'enregistrer, et sa détermination causa quelque agitation dans le peuple. Louis XV répondit à ces attaques par des coups d'état contre le parlement. Au milieu de l'irritation générale, un misérable, nommé Damiens, tenta d'assassiner le roi ; les partis s'accusèrent réciproquement, et le crime qui venait d'être commis amortit un moment l'aigreur des esprits (1757).

Contenus dans leurs entreprises contre le pouvoir royal, les parlements reprirent peu à peu leur lutte contre le clergé. Comme il s'agissait moins pour eux d'amener le triomphe d'une doctrine politique que de satisfaire de misérables rancunes jansénistes, ils dirigèrent toute leur haine contre la compagnie de Jésus.

Déjà, en Portugal, l'influence philosophique avait obtenu l'expulsion de cette société célèbre ; on essaya de lui porter des coups plus redoutables en France et dans les divers Etats de la chrétienté. L'entreprise était favorisée par les tendances irréligieuses de l'opinion. La compagnie de Jésus s'étant placée à l'avant-garde de la foi, il était juste qu'elle fût le premier obstacle que l'impiété cherchât à détruire. On imagina de la représenter comme l'ennemie naturelle des trônes et des têtes royales, vieille calomnie cent fois réfutée. Vainement le clergé du royaume fit-il entendre ses réclamations ; il avait à

lutter contre de trop dangereux adversaires. Les parlements attaquaient les Jésuites au nom du jansénisme, les philosophes au nom de l'incrédulité, le ministre Choiseul au nom du roi, qui laissait faire, la marquise de Pompadour en son propre nom. Cette femme cherchait à donner des gages à la philosophie, aux parlements, aux passions populaires, afin de se faire pardonner le honteux empire qu'elle exerçait sur le roi. Le faible Louis XV, enseveli dans les voluptés, conservait assez d'intelligence pour se rendre compte de l'injustice qu'on réclamait du lui ; mais il n'avait ni l'énergie ni la conscience nécessaires pour résister. Il se rendit lâchement aux artifices de sa favorite et aux injonctions du parlement, et signa l'ordonnance qui sacrifiait la compagnie de Jésus aux passions de ses adversaires. Les temps ne sont point encore venus, tant l'empire, des préjugés de la foule est long à s'éteindre, où ceux qui chercheraient à démontrer la grande iniquité de cette mesure pourraient être facilement compris. Les masses sont longues à réformer leurs jugements. C'est aux esprits éclairés, qui ne se piquent pas d'accepter sans contrôle toutes les idées convenues, à apprécier sainement et en toute connaissance de cause le célèbre procès que les Jésuites perdirent devant le parlement, la philosophie, le jansénisme et la cour, et qui, à une époque plus récente, a été solennellement révisé par le père commun des fidèles. La société de Jésus s'était proposé pour mission de combattre l'hérésie sous toutes ses faces ; elle avait tenu le drapeau du catholicisme et livré bataille aux premiers rangs. Là ne s'était pas borné son rôle ; dans les régions transatlantiques, dans les deux Amériques, dans l'Inde, dans le Siam, au Japon, en Chine, au milieu des peuplades bar-

bares de l'Afrique orientale, elle avait prêché l'Évangile, civilisé des nations sauvages et scellé tant de nobles conquêtes du sang de ses martyrs. Pour arriver, s'il était possible, à pouvoir frapper jusqu'au cœur de Rome, il fallait détruire cette courageuse milice. Une magistrature vaniteuse, un ministre avide et une courtisane méprisée s'unirent pour achever l'œuvre pour laquelle l'école encyclopédique avait disposé la haine du peuple. Ainsi tombaient en pièce toutes les institutions pieuses ou sociales qui, au jour du danger, pouvaient encore servir de digue au torrent (1762-1764).

Cependant, dès l'année 1754 les Anglais s'étaient montrés las de la paix. Forts de l'accroissement de leur marine, ils cherchèrent à créer des prétextes de guerre. Un envoyé français, appelé Jumonville, fut assassiné dans le Canada, et les hostilités commencèrent de part et d'autre; elles furent suivies de revers pour nos armes, et nous perdîmes de vastes colonies. Un changement de politique en Europe compliqua la situation de la France. L'impératrice Marie-Thérèse flatta l'amour-propre de madame de Pompadour; elle lui écrivit un billet dans lequel elle l'appelait *son amie*. La vaniteuse favorite ne sut point résister à de telles prévenances, et détermina le gouvernement de Louis XV à s'unir avec Marie-Thérèse pour reprendre la Silésie au roi de Prusse. Telle fut la double origine de la guerre de Sept-Ans. Elle s'ouvrit en Europe, par la prise de Port-Mahon, que le maréchal de Richelieu enleva à l'ennemi. La veille même du combat, comme on cherchait vainement le moyen d'empêcher nos soldats de se livrer à des excès de boisson, toutes les peines disciplinaires ayant échoué, Richelieu fit publier que tout soldat qui s'enivrerait serait privé de

l'honneur de monter à l'assaut. Cette menace produisit son effet, et aucun homme ne manqua au poste du danger. De pareils traits peignent le caractère des armées françaises (1756). Le marquis de la Galissonnière remporta une victoire navale sur l'amiral Bing, et le maréchal d'Estrées vainquit, à Hastimbeck, l'armée commandée par le duc de Cumberland. Par un caprice de madame de Pompadour d'Estrées fut disgracié, et le maréchal de Richelieu, envoyé à sa place, compléta sa victoire. Le général ennemi et son armée furent contraints de capituler à Closter-Seven; mais six mois après, contrairement à leur parole, ils rentrèrent en campagne.

Vers cette époque, le roi de Prusse, Frédéric II, attaqué par les armées réunies de l'Autriche, du corps germanique, de la Russie, de la Suède et de la France, se défendit seul et déploya toutes les ressources de la tactique, du talent et de l'audace. Il avait conquis la Saxe et envahi la Bohême; mais des revers succédèrent à ces brillants avantages. Les Prussiens furent défaits à Kollin, et leur roi, chassé de la Bohême, se trouva un moment sans autre appui qu'une poignée d'hommes. Sa situation semblait désespérée, lui-même la jugeait telle, lorsqu'il rencontra, près de Rosbach, les Impériaux et l'armée française commandée par le prince de Soubise. Frédéric vainquit ses ennemis en feignant de fuir. Jamais défaite ne fut plus honteuse pour nos armes. A Crécy et à Poitiers, du moins, on avait racheté l'impéritie par le courage, mais à Rosbach Soubise fut vaincu presque sans combat. Quand le camp des Français tomba au pouvoir des Prussiens, Ils y trouvèrent un nombre considérable de cuisiniers, de comédiens, de perruquiers, de

perroquets, de parasols, de caisses de parfumeries. C'était ainsi que les armées dégénérées de l'Orient faisaient la guerre ; les courtisans de l'Œil-de-Bœuf* et de madame de Pompadour avaient hérité de leur luxe et de leur opprobre (1757).

La France était d'ailleurs digne de la cour et de son armée. Le parti des philosophes s'applaudissait des victoires de Frédéric comme d'un triomphe pour leurs doctrines ; un prince qui faisait de médiocres vers français et rimait une épître à Voltaire la veille de la bataille de Rosbach, méritait bien en effet qu'on oubliât en sa faveur les revers de nos troupes. Les encyclopédistes suivaient avec sympathie les opérations militaires du roi de Prusse, de même que les anciens aruspices s'intéressaient aux succès de Julien-l'Apostat. La cour et la ville ne se piquaient pas d'un patriotisme plus scrupuleux ; on fit des chansons et des vaudevilles contre Soubise ou Frédéric, et l'on ne s'émut pas autrement. D'ailleurs, il fallait conserver un peu de cœur pour supporter de prochaines défaites. En 1758, les Français furent taillés en pièces à Minden, sous M. de Contades, et à Crévelt, sous le comte de Clermont. Quatre-vingt mille Français, commandés par ce dernier général, furent repoussés d'Allemagne par le prince Ferdinand de Brunswick, qui n'avait que trente mille hommes. Le maréchal de Broglie répara seul l'honneur de nos armes à Bergen ; mais les revers essuyés en Europe n'étaient rien auprès de nos désastres maritimes.

Dans les Indes, l'Angleterre s'empara de Chandernagor ; sur la côte de Coromandel, elle enleva Pondichéry ; dans les Antilles, Lally défendit en

* Célèbre appartement de Versailles.

vain la Guadeloupe. La France perdit Mahé, sur la côte de Malabar (1767-1751). Des descentes nombreuses eurent lieu sur les côtes de France, à la baie de Cancale, à Cherbourg et à Saint-Brieuc. En Amérique, les héroïques efforts de Montcalm ne purent sauver le Canada. Labourdonnais et Dupleix perdirent deux grandes batailles navales, l'une à la sortie du port de Toulon, l'autre à celle du port de Brest.

L'abbé de Bernis, ministre de Louis XV, conseillait la paix ; la marquise de Pompadour le fit disgracier. Sous le ministère du duc de Choiseul nos revers continuèrent. Au milieu de cette période si déplorable, quelques noms illustres, quelques actes sublimes apparaissent de loin en loin, comme pour ne pas laisser proscrire l'honneur du nom français. Le brave Chevert, soldat de fortune et parvenu au grade de général, s'était immortalisé à la retraite de Prague ; à l'assaut d'Exiles, nos soldats se jetèrent sur les canons de l'ennemi et entrèrent dans le fort par les embrasures ; à Clostercamp, le chevalier d'Assas tomba dans une reconnaissance au milieu des ennemis qui avaient dressé une embuscade à nos troupes. A l'instant plusieurs baïonnettes se croisèrent sur sa poitrine, et il fut menacé de mort au moindre bruit. « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis ! » s'écria avec force l'intrépide capitaine, et il tomba percé de coups après avoir égalé le dévouement de Décius (1760).

L'année suivante, Ferdinand VI, roi d'Espagne, étant mort, le duc de Choiseul parvint à former le *Pacte de Famille*. C'était une ligue conclue entre la France, l'Espagne et les Deux-Siciles, contrées où régnaient les différentes branches de la maison de Bourbon. Cette alliance ne rétablit point les

affaires de la France et fournit à l'Angleterre un prétexte pour enlever les colonies espagnoles. La mort d'Élisabeth, impératrice de Russie, fut pour Frédéric un événement plus heureux. Ce prince, qui, malgré son étonnante activité, se voyait débordé de toutes parts, trouva dans le czar Pierre III un admirateur passionné et un appui politique. Cette diversion de la Russie et la lassitude causée par sept ans de guerres amenèrent enfin la conclusion de la paix (1763).

Ce traité, qui fut signé à Paris, consacrait la perte de la plupart de nos colonies et ruinait notre puissance dans les deux Amériques et dans l'Inde. La France restitua en outre toutes ses conquêtes d'Allemagne. Frédéric II garda la Silésie.

Louis XV avait soif de repos. Quoique étranger, en quelque sorte, aux actes de son gouvernement et aux opérations de ses généraux, le retentissement de nos désastres troublait ses honteux plaisirs. Enfin, il put se courber à l'aise sous le joug. Vainement la fièvre philosophique, la licence des mœurs et la lutte des idées annonçaient une révolution pour l'avenir ; il s'en mettait peu en peine. *« Tout cela durera bien autant que moi, »* disait-il en parlant de la royauté ; et il s'inquiétait peu de l'héritage qu'il léguerait à son successeur. Cependant quelques deuils de famille venaient le contrister. La pieuse Marie Leczinska mourut résignée, après avoir été témoin de la dégradation de son mari. Louis XV perdit ensuite le Dauphin, son fils, jeune prince qui promettait à la France un roi capable de la consoler de ses misères. Il n'avait pas été seul à protester, par la pureté de ses mœurs, contre les désordres de la cour ; la Dauphine, sa digne compagne, donnait l'exemple de toutes les ver-

tus chrétiennes. Ses sœurs rivalisaient avec lui d'humilité et de piété, et parmi elles madame Louise qui se fit carmélite à Saint-Denis. Le petit-fils de Louis XV, le nouveau Dauphin, ses petites-filles, madame Élisabeth, dont la fin fut si tragique, madame Clotilde, depuis reine de Sardaigne et morte sainte comme elle avait vécu, surent se préserver des souillures dont l'affreux tableau passait sans cesse sous leurs yeux. Louis XV était trop enseveli dans le vice pour comprendre la vertu de ses enfants; il la soumit au contraire à de dures épreuves. On sait que, dans une cérémonie publique, il fit asseoir madame Dubarry près de la Dauphine, la jeune Marie-Antoinette. Le bourreau, qui vingt ans plus tard fit tomber la tête de la veuve de Louis XVI, lui infligea un moins pénible affront.

Le parlement, vainqueur des Jésuites, tendait sans cesse à entraver l'autorité royale. Soit pour mendier la popularité, soit par conviction, il s'opposait à de ruineux impôts que Louis XV établissait pour assouvir l'avarice de ses maîtresses. Il avait sacrifié Choiseul aux rancunes de madame Dubarry; et, par un dernier sentiment de pudeur, il se trouva beaucoup de courtisans qui honorèrent cette disgrâce à l'égal d'un triomphe. Choiseul exilé, la France avait affaire tantôt à l'abbé Terray, qui tâchait de rétablir les finances à l'aide d'une banqueroute déguisée, tantôt à Maupeou, qui se proposait de mettre tout caprice royal à l'abri des importunités de la magistrature. Les parlements furent dissous en 1771 et remplacés par des cours de justice créées sous le nom de *conseils supérieurs*; on y fit entrer les créatures du chancelier Maupeou, et, par cela même on les livra doublement à l'animadversion publique. Pendant que ces coups d'état, plus ou moins

opportuns, soulevaient les esprits en France, la Pologne cessait d'exister comme nation politique, et les trois puissances du Nord se la partageaient entre elles au mépris des droits les plus saints. Louis XV demeurerait l'impassible spectateur de ce grand attentat qui a rompu l'ancien équilibre européen et ouvert aux puissances scythiques toutes les barrières de l'Occident (1773).

La France se reposait en méprisant son roi et en espérant un autre règne. Toute la sphère d'activité s'épuisait en luttes philosophiques ou en saturnales. La seule marque de puissance politique qu'elle pût encore donner fut la conquête et la pacification de la Corse. Cette île, qui n'avait jamais subi volontairement l'esclavage de Rome, et dont Gênes avait hâte de se délivrer comme d'une vassale toujours révoltée, fut réunie au royaume en 1768. L'année suivante, et le 15 août, une jeune femme, mariée depuis peu de temps à un gentilhomme d'Ajaccio, mit au monde un enfant dont la naissance ne fut remarquée de personne et qui, plus tard, devait ressusciter sous nos yeux l'empire fabuleux de Charlemagne : cet enfant était Napoléon.

Après avoir tracé ce nom illustre, il ne me reste qu'à mentionner la mort de Louis XV. Au commencement de mai 1774, ce malheureux roi fut attaqué, pour la seconde fois, de la petite vérole, et sa constitution, ruinée par de nombreuses débauches, ne lui permit pas de résister à cette maladie. A peine eut-il rendu le dernier soupir que son corps tomba en lambeaux, et que ses obsèques, célébrées à la hâte, furent troublées par de sanglants outrages. Louis XV, sur son lit de mort, confessa ses fautes et en demanda pardon. Sa pénitence, en apparence, fut humble, mais Dieu seul nous juge.

Déjà deux fois, à Metz, et après le crime de Damiens, Louis XV avait manifesté de ses égarements un repentir qui ne fut pas de longue durée ; puisse celui qu'il exprima en mourant avoir été plus sincère ! Louis XV avait vécu soixante-cinq ans, et en avait régné près de soixante.

La sévérité avec laquelle nous avons signalé ses fautes nous permet de rendre hommage à quelques vertus qui en dissimulèrent longtemps la honte. Louis XV était affable, humain, prévenant. La douceur faisait son caractère. Jamais personne ne sortit mécontent de sa présence. Il avait un attachement tendre pour sa famille, et il en était payé de retour : il était aimé de ceux qui le servaient, comme le meilleur des maîtres. Quoique doué d'un génie médiocre, il surpassait les rois ses prédécesseurs par la variété et l'étendue de ses connaissances. La physique, l'astronomie, la géographie, la chimie, et la plupart des arts libéraux, firent de notables progrès sous son règne et furent l'objet de sa protection éclairée. Les sciences eurent à s'applaudir des encouragements qu'elles obtinrent de lui : il envoya Maupertuis au pôle arctique, La Condamine à l'équateur, d'autres savants à la Californie, aux Philippines, en Sibérie, et ces missions eurent pour résultat d'enrichir l'histoire naturelle et de perfectionner la navigation : il fit construire dans les provinces des ponts, des chaussées et des grands chemins qui favorisèrent les développements du commerce et de l'agriculture. L'histoire impartiale doit tenir compte à Louis XV de ces améliorations et de ces progrès utiles. C'est bien assez qu'elle se soit vue forcée de flétrir les mœurs et la faiblesse de ce prince : il était juste qu'elle ne dissimulât point les côtés honnêtes de son règne.

SYNCHRONISMES.

1716. Bataille de Péterswaradin, où le prince Eugène taille en pièces les Turcs.

1718. Charles XII, roi de Suède, est tué devant Frédérikstall.

1725. Pierre-le-Grand, czar de Russie, fait égorger les Strélitz.

1728. Découverte du détroit de Béring.

1729. Les Corses se révoltent contre la domination des Génois.

1733. Quatre savants français, Bouguer, Godin, de Jussieu et La Condamine, se rendent à Quito pour mesurer un degré du méridien sous l'équateur. Camus, Clairaut, Maupertuis et Lemoine vont à Tornéo, vers le pôle nord, pour le même objet, afin de déterminer la forme de la terre.

1737. Première exposition au Louvre des ouvrages des artistes vivants.

1745-1746. Charles-Édouard, héritier de la maison des Stuarts, tente de relever dans la Grande-Bretagne le trône de sa famille. Il entre en Écosse, triomphe à Édimbourg ; mais il est battu à Culloden et réduit à rentrer en France, après avoir couru les plus grands dangers.

1647. Thamas Kouli-Kan, né en Perse, s'empare du trône, défait les Turcs, envahit les États du Grand-Mogol, entre victorieux dans Delhi, et se fait proclamer empereur des Indes. Il ne tarde pas à être assassiné.

1752. Premier paratonnerre vu en France : l'invention en est due à Franklin.

1755. Tremblement de terre à Lisbonne : trente mille habitants périrent.

1757. Établissement de la domination anglaise dans les Indes.

1762. Révolution en Russie. — Catherine fait assassiner, par les frères Orloff, son mari, Pierre III, et parvient à régner seule.

1766. Voyage de Bougainville.

1772. Révolution du Danemarck. — Supplice de Brandt et de Struensée. — Démembrement de la Pologne.

LOUIS XVI.

(1774.)

Le prince que la naissance appelait à supporter le fardeau de la couronne était âgé de vingt ans ; il avait toutes les vertus de saint Louis, moins la fermeté, la prévoyance et la force. Si la Providence l'avait fait naître dans une condition privée, il eût été le modèle des sujets ; on l'aurait vu répandre la joie dans sa maison, distribuer l'aumône aux pauvres et goûter le bonheur tranquille du foyer domestique ; huit siècles plus tôt il eût été sur le trône le digne émule de Robert-le-Pieux. Les temps étaient changés ; c'était par d'autres vertus qu'il fallait conjurer l'orage et retenir la monarchie sur le penchant de l'abîme.

Rien de plus touchant que le tableau des premières années du règne de Louis XVI. Au milieu d'une cour livrée à la plus affreuse licence et d'un peuple travaillé par toutes les idées subversives de l'ordre social, s'élevait un roi humble, confiant, généreux, et dévoré du désir de faire le bonheur de ses sujets ; noble ambition qui dépassait la mesure de ses forces. A ses côtés, une jeune reine, parée de tout l'éclat de la beauté et de la grâce, rappelait, par la grandeur de son âme, le souvenir de sa mère Marie-Thérèse ; ajoutons que, pour son malheur, Marie-Antoinette avait retenu, des traditions de la cour de Vienne et de la cour de Louis XV, un goût trop passionné pour le luxe et les plaisirs frivoles. Autour d'eux se pressait un petit nombre d'amis, serviteurs fidèles, mais conseillers incapables. Enfin le roi s'était choisi des ministres systématiquement

rattachés au triomphe des théories nouvelles, à l'application d'idées funestes dont l'expérience n'avait point encore démontré tout le danger.

De vagues pressentiments faisaient craindre l'avenir ; on se rappelait avec une sorte de terreur superstitieuse, que lors des fêtes célébrées en 1770, à l'occasion du mariage de Louis XVI, encore Dauphin, plusieurs centaines de personnes avaient perdu la vie par accident sur cette place qui devait plus tard servir de théâtre à de cruelles catastrophes. D'ailleurs, au délire presque général des mœurs et de la pensée, aux scandales qui contristaient le sanctuaire, à l'engouement des esprits pour tout ce qui portait le caractère de la nouveauté, il était facile de prévoir des événements grands ou sinistres. Jamais transformation sociale ne s'était accomplie d'une manière plus réelle et plus menaçante.

En attendant, la faveur populaire environnait le nouveau roi et sa jeune épouse. Dès le premier jour de son pouvoir Louis XVI avait supprimé le droit de *joyeux avènement*, impôt onéreux qui pesait sur la France à chaque changement de règne. Il avait éloigné Maupeou, auteur du coup d'état dirigé contre les parlements, et choisi pour le remplacer le comte de Maurepas, vieillard infatué des mœurs de la régence, et dont le seul mérite était d'être demeuré pendant cinquante ans éloigné de la cour et des affaires. C'était d'ailleurs un homme superficiel et incapable. Comme pour lui opposer un contre-poids, le roi appela au conseil Turgot, l'un des apôtres les plus sincères de l'école des économistes, c'est-à-dire d'une secte de politiques sans portée et d'administrateurs à idées étroites qui ne voyaient et ne voient encore dans le gouvernement des nations que des intérêts matériels, de l'argent,

du blé, des impôts et du commerce. Turgot, à travers son matérialisme administratif, avait cependant des vues sincères d'économie et de réforme que les courtisans paralysèrent. Un autre ministre de Louis XVI fut Malesherbes ; cet homme avait pris la philosophie si fort au sérieux qu'il s'était borné à acquérir les vertus antiques, mais païennes, des sept sages de la Grèce. Les autres conseillers que Louis XVI appela successivement autour de lui, et qui lui parurent désignés par l'opinion publique (si sujette à s'égarer malheureusement), furent Machault et Saint-Germain ; ce dernier, tacticien minutieux qui ne comprit ni le caractère ni la force des armées françaises, et supprima la maison militaire du roi. Après lui vint Necker, banquier genevois et protestant, qui, de sa nationalité, de sa profession et de son culte, combina un système de royauté bourgeoise et financière sans dignité, sans éclat et sans autre racine dans les mœurs que l'assentiment des majorités, assentiment variable de sa nature, principe qui ordonne à l'homme d'obéir à un homme sans que Dieu soit intervenu pour sanctionner le contrat.

L'un des premiers actes du gouvernement de Louis XVI fut le rappel des parlements. Ces cours orgueilleuses n'en poursuivirent que mieux leur but, qui, depuis François I^{er}, avait toujours été de se substituer, dans l'ordre politique, aux anciens états-généraux du royaume. Louis XVI pouvait puiser dans l'autorité monarchique, encore intégralement subsistante entre ses mains, assez de force pour réduire ces prétentions à leur juste valeur ; mais la résolution et la présence d'esprit lui manquaient également. On l'entendait souvent s'écrier au milieu des difficultés administratives : *Mon Dieu, ai-*

dez mon insuffisance ! touchante prière qu'un roi ne doit faire qu'en secret, et en la seule présence de Dieu, s'il ne veut donner à ses conseillers où à ses ministres une trop dangereuse influence.

Assisté de Turgot et de Malesherbes, le jeune roi se signala à l'amour de ses peuples par des mesures utiles. Il établit le mont-de-piété et la caisse d'es-compte ; il assura le paiement des rentes aux créanciers de l'État, supprima la corvée, abolit la torture, et effaça dans les montagnes de la Franche-Comté un dernier reste de la servitude territoriale. Toutes ces innovations furent favorablement accueillies, et les diverses nuances de l'opinion s'entendirent pour en faire le texte de justes éloges. Cependant ces réformes pacifiques en faisaient prévoir d'autres plus importantes encore, et ne satisfaisaient que médiocrement à l'impatience des imaginations.

Les événements favorisaient merveilleusement cette tendance de l'esprit public. L'Angleterre venait à peine d'asseoir sa puissance dans l'Inde que ses vastes colonies de l'Amérique du Nord se révoltèrent ; l'établissement d'un impôt arbitraire sur le timbre et le thé servit de prétexte à cette insurrection. Le drapeau de l'indépendance américaine fut arboré pour la première fois à Boston. Bientôt après, en dépit des efforts de l'armée anglaise, les provinces voisines se soulevèrent, décrétèrent l'organisation d'une milice nationale, et choisirent Washington pour chef de l'armée (1775). L'année suivante, le congrès des rebelles proclama solennellement que les colonies américaines étaient désormais séparées de la mère-patrie et constituées en république (4 juillet 1776). Pour assurer les effets de cette déclaration célèbre il fallait des troupes, de l'argent, des vaisseaux ; les États-Unis n'avaient

que du dévouement et du courage ; leurs forces improvisées ne pouvaient suffire à résister à l'Angleterre. Alors il se forma en France un parti qui annonça l'intention de venir en aide aux colonies anglaises. La haine de l'Angleterre, la honte d'avoir abandonné la Pologne et les idées révolutionnaires, déjà pleines de force, étaient autant de causes qui poussaient l'opinion, la noblesse, le peuple, à épouser la querelle des insurgés américains. Le jeune marquis de Lafayette acheta un vaisseau, l'arma à ses frais, et, malgré les ordres du cabinet de Versailles, s'embarqua pour les États-Unis et débarqua à Charlestown (1777). Sa présence, plus encore que l'efficacité de ses secours, opéra une diversion utile et donna une grande énergie aux insurgés. Enfin, Benjamin Franklin, l'un des citoyens les plus illustres de l'Amérique, vint lui-même en France solliciter l'appui du roi. Louis XVI ne céda pas sans quelque répugnance ; il craignait les germes de révolte que ses troupes allaient inévitablement rapporter des États-Unis. Cependant comme il n'y avait pas dans son caractère une énergie qui lui permît de contrarier longtemps le mouvement des esprits, il se décida, en 1778, à reconnaître l'indépendance des colonies de l'Union, et à conclure avec elles un traité d'alliance et de commerce. C'était déclarer la guerre à l'Angleterre.

Un élan d'enthousiasme se manifesta dans tout le royaume. Le gouvernement mit une grande activité à créer une marine ; il s'allia ensuite à la Hollande et à l'Espagne. Les hostilités éclatèrent promptement. La flotte française, commandée par le comte d'Orvilliers, rencontra celle des Anglais près de l'île d'Ouessant, et lui livra un combat dont l'issue ne fut point décisive : cette affaire annonça à

l'Europe que notre pavillon pouvait encore flotter avec gloire et puissance sur toutes les mers. Les amiraux et les généraux de Louis XVI portèrent ensuite la guerre sur un théâtre plus voisin de l'insurrection. Le 7 septembre 1778, M. de Bouillé, gouverneur de la Martinique, forma une expédition, et s'empara de la Dominique. Le comte d'Estaing, le bailli de Suffren et Lamothe-Piquet rivalisèrent d'audace et d'activité; mais leurs efforts ne furent pas toujours heureux. Le comte d'Estaing s'empara de Saint-Vincent et de la Grenade, et battit la flotte anglaise; mais il échoua devant Savannah et Rhode-Island (1778-1779). Les Anglais enlevèrent Saint-Pierre, Miquelon et Sainte-Lucie. Le bailli de Suffren ne parvint qu'à sauver le cap de Bonne-Espérance; Pondichéry tomba au pouvoir de l'ennemi. En revanche, le marquis de Vaudreuil s'empara des établissements anglais au Sénégal. Rochambeau, réussit, en 1780, à se rendre maître de Rhode-Island; l'année suivante, le comte de Grasse prit Tabago. Les Anglais, commandés par lord Cornwallis, envahirent la Caroline du Nord; mais Washington, Rochambeau et Lafayette réunirent leurs forces dans la Virginie, et le comte de Grasse débarqua trois mille hommes dans la baie de Chesapeake. Lord Cornwallis fut alors réduit, devant York-Town, à capituler avec son armée, et l'Amérique insurgée entrevit le moment prochain de son triomphe. Les Anglais, qui convoitaient depuis longtemps la possession du cap de Bonne-Espérance, expédièrent le commodore Johnston pour s'en rendre maître; mais il fut prévenu par le bailli de Suffren, qui, parti de Brest avec une forte escadre, attaqua le commodore, le 16 avril 1781, à la hauteur de San-Yago, l'une des îles du cap Vert.

Les Anglais furent contraints de renoncer à leur entreprise. Le 12 avril 1782, deux batailles navales s'engagèrent, l'une dans les Antilles, où la flotte française, commandée par le comte de Grasse, fut dispersée ou détruite par l'amiral Rodney ; l'autre dans la mer des Indes, où Suffren tint en échec les forces de l'amiral Hughe. Les flottes réunies de France et d'Espagne assiégeaient vainement Gibraltar ; l'amiral anglais Howe réussit à ravitailler cette forteresse inexpugnable (1782).

Ce fut en vain que les forces combinées de France et d'Espagne se dévouèrent aux travaux de ce siège : leur courage fut inutile. Toutes les machines que le génie de la destruction avait jusqu'alors inventées pour la réduction des places ne pouvaient guère être employées avec succès contre un rocher de plus de mille pieds d'élévation, que l'art et la nature rendaient inexpugnable. On imagina des batteries flottantes, navires sans voiles et sans mâts, renforcés d'un côté d'un mur de bois de six pieds d'épaisseur, pour les rendre impénétrables aux boulets, recouverts d'une charpente que les bombes ne pouvaient pénétrer, arrosés en tous sens par des canaux d'eau courante, pour obvier à l'embrasement, et portant depuis neuf jusqu'à vingt-quatre bouches à feu. Ces batteries, au nombre de dix, vinrent s'embosser au centre des fortifications de Gibraltar ; mais les Anglais firent pleuvoir sur elles une si effroyable grêle de bombes, d'obus et de boulets rouges, qu'elles devinrent en peu de temps la proie des flammes.

Cependant les Anglais, quoique demeurés maîtres de Gibraltar, se lassaient de tant de sacrifices superflus. Le parti qui, chez elle, réclamait hautement la paix, réussit à faire entrer Fox, l'un de ses chefs, dans le ministère, et le gouvernement britan-

nique reconnut l'indépendance des États-Unis. La France conclut la paix à des conditions glorieuses ; elle recouvra ses établissements des Indes, et effaça des anciens traités le honteux article qui ne permettait pas de relever les murailles de Dunkerque (1783).

La situation financière était fort grave. Necker avait essayé sans succès tous les moyens qui pouvaient parer au déficit : emprunts, créations de rentes viagères, suppression de droits féodaux, il n'avait rien épargné. Les frais de la guerre avaient absorbé, et au-delà, ce que son génie calculateur avait épargné. D'ailleurs les folles prodigalités de la cour, prodigalités dont Louis XVI gémissait sans pouvoir les interdire, augmentaient considérablement le vide du trésor. Le crédit s'éteignait chaque jour ; l'Etat demeurerait sans ressources avec une dette d'un milliard six cent quarante-six millions, et un déficit annuel de cent quarante millions. Necker, arrivé au bout de ses expédients, se borna à remettre au roi son célèbre compte-rendu qui renferme sur le système d'impôt et les divers services administratifs de cette époque des documents fort précieux. Le mal fut connu dans toute son étendue, mais personne ne trouva le remède. On ne tarda pas à remplacer le banquier genevois par M. de Calonne, homme de cour. Celui-ci, après avoir épuisé tout ce qui restait encore de crédit, et s'être bien convaincu qu'il n'y avait d'autre plan à suivre que d'organiser le revenu sur d'autres bases, finit par convoquer une assemblée de notables, et proposer la suppression des privilèges financiers de la noblesse et l'adoption d'une rigoureuse économie. Ce système déplut, et Calonne fut à son tour disgracié. L'assemblée des notables, dont les membres appartenaient eux-mêmes aux classes que les réfor-

mes allaient atteindre, refusèrent d'y concourir et se bornèrent à de vagues accusations. Plusieurs d'entre eux cependant émirent quelques-unes de ces opinions hardies qui déjà fermentaient dans les esprits (1787). Le cardinal Loménie de Brienne, successeur de Calonne, eut recours à de nouveaux impôts, et il est juste de dire que ceux qu'il proposa avaient pour but de remédier aux privilèges abusifs dont la noblesse était investie. Les parlements refusèrent d'enregistrer les édits, et demandèrent la convocation des états-généraux. Louis XVI leur enjoignit de mettre fin à cette résistance inattendue; ils désobéirent. Cette opposition des magistrats fut punie par l'exil; mais l'irritation du peuple se manifesta d'une manière fort vive, et la cause des parlements devint un moment celle du pays. On les rappela, et ils ne revinrent que mieux déterminés à conquérir, par une attitude énergique, cette prépondérance politique qui n'avait cessé d'être leur rêve, et que pourtant ils n'avaient reçu ni de la royauté ni de la France le droit d'exercer. Le cardinal de Brienne, soit ineptie, soit trahison, ne prit que de fausses mesures, et finit par se démettre lui-même de ses fonctions, en conseillant au roi de rappeler Necker. Le dernier acte de ce cardinal ministre fut de décider Louis XVI à revenir sur les ordonnances de Louis XIV et à rendre aux protestants les privilèges dont ils étaient privés depuis un siècle. Tout annonçait une crise sociale, et cette dernière mesure précipitait encore le moment où devait avoir lieu, dans l'ordre des faits politiques, une révolution déjà accomplie dans les idées.

Le parlement de Paris ne demeurait point étranger à ce mouvement des esprits: sans en entrevoir la portée, il s'y associait, dans l'espérance de forti-

fier son influence. C'est dans ce but que le 5 mai 1788, il rendit la célèbre déclaration qui formulait, en quelque sorte, la constitution politique de l'ancienne monarchie ; il y était dit :

« Que la France était une monarchie gouvernée
» par le roi, suivant les lois ; et que de ces lois, plu-
» sieurs, qui étaient fondamentales, embrassaient
» et consacraient, 1^o le droit de la maison régnante
» au trône, de mâle en mâle et par ordre de primo-
» géniture ; 2^o le droit de la nation d'accorder libre-
» ment des subsides par l'organe des états-géné-
» raux, régulièrement convoqués et composés ; 3^o les
» coutumes et les capitulations des provinces ; 4^o l'i-
» namovibilité des magistrats ; 5^o le droit des cours
» de vérifier dans chaque province les volontés du
» roi, et de n'en ordonner l'enregistrement qu'autant
» qu'elles étaient conformes aux lois constitutives
» de la province, ainsi qu'aux lois gouvernemen-
» tales de l'État ; 6^o le droit de chaque citoyen
» de n'être jamais traduit, en aucune manière, par-
» devant d'autres juges que ses juges naturels, qui
» étaient ceux que la loi désignait ; et 7^o le droit,
» sans lequel tous les autres étaient inutiles, de n'être
» jamais arrêté par quelque ordre que ce fût, que
» pour être remis sans délai entre les mains des ju-
» ges compétents. »

Pour toute réponse, le ministère sévit contre quelques membres du parlement : deux d'entre eux, d'Espréménil et Goislart de Montsalbert furent arrêtés dans la salle même des séances ; mais le peuple les suivit en les couvrant d'applaudissements.

Cependant Necker, investi une seconde fois des pénibles fonctions qu'il avait déjà remplies, ne voulut pas en accepter seul la responsabilité, et demanda la convocation des états-généraux qui ne s'é-

taient point réunis depuis la minorité de Louis XIII, en 1614. Le roi donna son assentiment à cette proposition, et une assemblée de notables, convoquée en 1788, régla la forme de la représentation, après de nombreuses discussions entre les divers ordres. Pour la première fois depuis Philippe-le-Bel, il fut stipulé que le tiers-état députerait aux états-généraux un nombre de membres égal à celui des deux ordres réunis. Cette décision, qui devait avoir pour la monarchie les conséquences les plus graves, rencontra une vive opposition. Au nombre des membres qui insistèrent le plus pour son adoption se trouva Monsieur, comte de Provence, frère du roi *.

L'année 1786 fut troublée dans les provinces. A Grenoble, le peuple prit le parti du parlement et chassa à coup de tuiles la garnison du roi; à Paris, le peuple brûla sur le Pont-Neuf l'effigie du cardinal de Brienne, et il fallut que la force publique intervînt pour préserver des flammes la maison du frère de l'ex-ministre. Cette émeute fut suivie d'une autre dirigée contre le commandant même de la force armée. Quelques mois plus tard (1789), la maison du fabricant Réveillon fut attaquée par les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, et il fallut tirer sur les assaillants. Le peuple essayait ses forces; il préludait au siège de la Bastille et à la destruction du trône.

* Depuis Louis XVIII.

SYNCHRONISMES.

1776. Établissement de l'école des Sourds-Muets par l'abbé de l'Épée.

1779. Le célèbre voyageur Cook est tué dans l'île d'O-whi-Hée.

1781. Herschell découvre la planète d'Uranus.

1782. Invention de la sténographie.

1783. Invention des aérostats par Montgolfier.

1787. Mort de Frédéric-le-Grand.

DE SITUATION GÉNÉRALE.

INTRODUCTION A LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE.

I
Avant d'entreprendre le tableau rapide de la phase historique qui a commencé à 1789 et que nous parcourons encore, période d'ineffaçable souvenir que nous avons vue s'accomplir sous nos yeux, ou dont il reste encore de nombreux témoins, nous croyons utile de jeter pour la dernière fois un regard sur le passé, et d'y chercher le secret ou la cause des événements que nous allons décrire.

Si, comme de sages esprits l'ont pensé, chaque peuple comme chaque individu a été créé et conservé dans la grande famille du monde pour y remplir une mission qui lui est propre, il nous sera facile de reconnaître quelle œuvre providentielle a été assignée à notre patrie.

Considérée sous le seul point de vue social, la mission de la France a été de faire en quelque sorte la première expérience des idées bonnes et mauvaises, de s'épuiser en sacrifices pour toutes, de les propager, de les imposer en quelque sorte aux autres peuples, mais après les avoir épurées d'une partie de leur alliage et avoir démontré, par une longue et solennelle application, ce qu'elles peuvent renfermer d'utile ou de funeste.

Considérée au point de vue religieux, la France

semble avoir été destinée à servir d'instrument, de levier à la foi, et nous employons ce mot dans l'acception matérielle, l'Eglise puisant sa véritable force d'en haut. La France a été le peuple apôtre. Malgré ses convulsions et ses égarements, nous l'avons vue, à toutes ses époques vraiment glorieuses, servir tour à tour d'auxiliaire, d'armée, de boulevard et de camp de réserve à la cause catholique. Plus d'une fois on a cherché à la faire dévier de sa route et à lui marquer une mission contraire; mais Dieu, alors, Dieu qui l'a pour ainsi dire élue entre toutes pour marcher à l'avant-garde des nations, l'a toujours rappelée à son rôle en étendant sur elle de salutaires fléaux; il en agit de même et par proportion avec chaque membre isolé de l'humanité.

Voyez les Gaulois, voyez les Francs, ces deux grandes sources, composées elles-mêmes d'éléments multiples qui, en se réunissant, ont formé notre peuple; chaque sinuosité de leur cours porte l'empreinte de ces traits caractéristiques que nous avons signalés. Quel est, au milieu des peuples de l'Occident, le rôle de la vieille Gaule? Il est perpétuellement expansif. A l'état barbare, à l'état de hordes, à l'état de tribu, la Gaule ne concentre jamais son action en elle-même. C'est un peuple qu'on retrouve partout, qui fonde partout des établissements, des villes, des empires; qu'on extermine partout, et qui ne disparaît jamais tout entier des lieux qu'il a occupés, car il y a laissé ses idées, ses arts, son idiome, les traditions de son courage aveugle, l'empreinte de ses lois et de ses mœurs. Toujours il détruit et il fonde, et lorsqu'il semble se reposer, que d'activité dans son sommeil! S'il laisse en paix ses voisins; si Rome, campée sur

les Pyrénées, sur les Alpes et sur le Rhône; si les races teutoniques, étendues sur le Rhin; si Carthage, reine sur la mer, lui opposent presque simultanément des barrières infranchissables, soudain vous le voyez réagir sur lui-même et passer en quelques siècles de la monarchie barbare à la féodalité barbare, du régime aristocratique au régime républicain fédératif. Et lorsque Rome a triomphé de ce grand peuple, lorsque la forme fédérative, pour laquelle le Gaulois n'est point fait, l'a condamné à subir l'invasion étrangère, voyez-le, enchaîné comme conquérant, effacé comme peuple libre, réagir sur ses maîtres en leur imposant la civilisation, l'industrie, l'éloquence. C'est la conquête pacifique qui commence; c'est maintenant aux colonies de savants, de rhéteurs, de poètes et de philosophes à partir d'Autun, de Lyon et de Marseille pour aller dominer par l'intelligence ceux qui ont vaincu par la force.

Comme instrument religieux, le peuple gaulois a porté quelques atteintes au paganisme de la Grèce et de Rome; dans ses invasions sauvages il a couvert l'Étrurie des débris de ses autels, il a mis au pillage le temple de Delphes, il a conservé, au milieu de dogmes insensés, le dogme consolateur de la vie future. Mais du jour où il a cessé d'être indépendant et de lutter avec Velléda, Civilis et Sabinus, de ce jour-là, disons-nous, il reçut en échange de sa nationalité celtique une patrie où il n'y a plus de proconsul ni d'esclaves, le domaine de la foi chrétienne et l'espérance du ciel. C'est à Vienne, l'une de ses capitales, que Pilate vint mourir deux ans après le crucifiement du Juste; c'est à Lyon qu'Hérode-Agrippa et Hérodiade vinrent finir leur vie dans l'exil, et ce furent là des témoins qui, à leur

insu, préparèrent les peuples à confesser la divinité de Jésus de Nazareth. Vers le même temps, Marthe, Marie - Madeleine, Lazare ressuscité et quelques autres fidèles de l'Eglise de Jérusalem abordent sur les côtes de Provence et y plantent la croix. De ces ouvriers évangélistes à Pothin, à Irénée, à Denis, deux siècles s'écoulent ; mais au bout de ces deux siècles la généralité des Gaulois est convertie, et dès lors l'action catholique de ce peuple commence. C'est la Gaule qui, après Rome, garde intact le dépôt de la foi ; c'est elle qui, avec l'Afrique, fournit le plus de martyrs ; c'est elle qui combat avec le plus d'énergie en faveur de Constantin, et qui plus tard résiste avec le plus de persévérance à l'invasion arienne, elle qui n'a point trouvé de force pour se soustraire à l'invasion des Barbares. Mais le génie de la Gaule avait pâli durant quatre cents ans de domination romaine. Pour lui rendre sa première sève des siècles de Bellovèse et du Vercingétorix, il fallait qu'un sang barbare se mêlât au sien. L'invasion des Francs, des Bourguignons et des Goths produisit ce miracle, et la Gaule, régénérée en religion par le christianisme, fut régénérée en politique par la conquête. Deux ou trois fois, depuis cette époque, ce mouvement de rajeunissement national fut opéré. Ce fut d'abord l'Aquitaine qui, de romaine et de corrompue qu'elle était, se retrempa à l'alliance des Visigoths et des Basques ; puis l'Austrasie, qui devint toute germanique à la chute des Mérovingiens ; puis la Neustrie, qui se fit normande et scandinave au déclin de la dynastie carlovingienne ; et sans ces invasions plusieurs fois répétées, la nation gauloise, comme la Grèce, se serait peut-être éteinte de décrépitude. Dieu la réservait à une autre fin.

Cependant la Gaule a de nouveau réagi sur ses maîtres ; elle leur a donné sa foi. Suivez dès lors Clovis, Théodebert, Clotaire, Charles-Martel, Pepin, Charlemagne, ce dernier surtout ; voyez comme Dieu les pousse. D'abord ils se cantonnent entre l'Èbre et le Wésér, entre le Danube et les Alpes, et, retranchés derrière ces immenses limites, ils arrêtent par leurs armes et par leur propre immobilité la double invasion des Barbares du Nord et du Midi ; puis ils abolissent la domination politique de l'arianisme, puis ils repoussent en Orient l'hérésie des iconoclastes, puis ils exterminent les mahométans, et, secondés par Pélage, leur assignent une barrière infranchissable au-delà de l'Ebre et des Asturies. Enfin, ils relèvent pour une heure l'empire d'Occident, et ce triomphe, le plus éclatant de notre histoire, n'est pour eux qu'un moyen d'assurer la puissance temporelle de la papauté. Cette œuvre, à peine accomplie, l'empire tombe par lambeaux, et la nation française, qui s'est épuisée à construire cet immense édifice, ne retire de ses sacrifices qu'un peu de gloire sans résultat. Les Normands inondent ses côtes, et avec cette race primitive toute son énergie lui est rendue. C'est des quatre points de la Gaule, de la Flandre, de l'Aquitaine, de la Bourgogne et de l'Auvergne, que partent les premiers croisés. La France a donné le signal, toute l'Europe s'émeut à son exemple. C'est la France qui, la dernière, entreprendra ces aventureuses expéditions, et le plus saint de ses rois ira mourir à Tunis. Qu'a retiré la France des croisades ? rien. Le sang de ses enfants aura coulé par grands fleuves ; mais si ces sacrifices l'ont dépeuplée et appauvrie, elle a conquis pour les autres peuples et pour l'Eglise deux résultats immen-

ses : d'une part, les intérêts européens ont été remués et mis en présence, et, par cela même, la domination barbare a été terminée et le droit public moderne institué ; de l'autre, le manichéisme et le mahométisme auront été contenus dans leurs berceaux, et la chrétienté sauvée de leur double invasion.

La féodalité, qui devait faire succéder au monde barbare un monde organisé sur des bases régulières, sur un ordre légal, a commencé par la France. Du jour où son règne sera devenu sans objet, et par cela même oppressif, c'est en France qu'elle sera d'abord vaincue par l'unité nationale et par le droit monarchique. C'est en France que l'Église triomphera des obstacles suscités par les puissances temporelles, et les grandes réformes provoquées par Grégoire VII et Innocent III n'y rencontrent, jusqu'à Philippe-le-Bel, que des rois soumis et des peuples dociles.

La France soutiendra plus tard à elle seule une grande lutte contre les Plantagenets. Après cent ans de désastres subis sous les Valois, et au moment même où sa ruine va livrer l'Occident à l'Angleterre (à cette Angleterre qui est à la veille de se faire protestante), Dieu la relève et lui envoie une vierge lorraine inspirée de son esprit. La France reprend sa force, et un siècle de calamités inouïes n'est perdu ni pour elle, ni pour l'Europe, ni pour l'Église. L'Angleterre réduite à renoncer à toute extension sur le continent, un nouvel ennemi se lève pour la religion, un autre pour l'Europe : c'est le protestantisme et la maison d'Autriche. La France met un siècle et demi à les combattre. Tantôt réduite, avec la Ligue, à se retrancher dans une capitale affamée ; tantôt pleine de puissance sous Richelieu, elle vient à bout de ses deux redoutables adversaires. L'hérésie est conte-

nue comme autrefois l'invasion des Barbares, et la maison d'Autriche humiliée à Vienne et à Madrid. C'est le moment où paraît Louis XIV. Sous ce roi, la pensée de Richelieu se développe au dehors, et comme désormais le moment est venu où le triomphe des nations s'opérera plutôt par l'intelligence que par les armes, le grand siècle littéraire élève au-dessus de toute civilisation la civilisation française, et l'Europe, parvenue à nous paralyser au dehors, quelquefois même à nous humilier avec ses armées et ses capitaines, se traîne à la remorque de nos idées, bonnes ou dangereuses. Hâtons-nous d'ajouter qu'au nombre de ces idées il en est que la France n'a point à revendiquer : la réforme a eu l'Allemagne pour berceau ; la philosophie du dernier siècle est née en Angleterre.

Agir sur elle-même et sur les autres peuples, puiser dans son propre sein, dans son unité, dans le génie de ses habitants, une énergie toujours active et qui s'épanche au dedans lorsqu'elle ne peut se répandre au dehors, telle est la condition historique de la France ; concourir au triomphe ou à la gloire de la religion, y travailler souvent malgré elle presque toujours à son insu, servir d'instrument à Dieu, alors même qu'elle nie sa providence, même en ses temps de vertige, telle est sa mission, telle est sa fin.

Quand elle y est fidèle, son nom est grand entre celui des peuples. C'est alors comme sous Clovis, Charles-Martel, Charlemagne, Philippe-Auguste, saint Louis, Louis XIV, qu'elle exerce sur l'Europe une vaste influence et qu'elle s'élève en servant l'Eglise. Quand elle s'en écarte, soit qu'elle oublie Dieu pour ne songer qu'à ses intérêts matériels et à la satisfaction de son orgueil, soit que sa foi demeure inerte, paresseuse et passive, Dieu la rappelle à son

rôle en la châtiant, et il ne lui épargne alors ni les invasions, ni les défaites, ni les guerres civiles, ni les révolutions sociales. Ainsi s'expliquent à nos yeux les désastreuses incursions des pirates du Nord, les humiliations de Crécy et de Poitiers, la Jacquerie, les sauvages rivalités des Bourguignons et des Armagnacs, les guerres de religion, et enfin la terrible révolution qui éclata à la fin du ^{xviii}^e siècle.

Les causes de cette révolution peuvent être diversement assignées ; elles sont nombreuses, mais elles n'ont rien qui porte le caractère de l'imprévu. Un peuple qui, dès ses premières origines, n'a cessé d'être convulsivement occupé à poursuivre l'application de ses théories, et qui, en politique, en littérature, en coutumes, a toujours rejeté les idées déjà éprouvées pour expérimenter avec d'autres, un tel peuple est de ceux qui, à de certains intervalles, se laissent aller à la dangereuse passion des révolutions sociales. Il n'y a rien en cela qui doive surprendre. Mais l'heure où ces révolutions ont lieu est surtout marquée par la Providence lorsque le peuple s'est laissé aller à adorer les dieux des nations étrangères, lorsque le désordre des mœurs est à son comble, et que l'Église, troublée de scandales, a besoin de graves et salutaires enseignements.

II

J'ai surabondamment développé les transformations successives que subirent en France les différents éléments sociaux ; la royauté, l'aristocratie et la démocratie.

On a vu, dès les premiers siècles, la royauté réduite à n'être qu'un pouvoir personnel, tantôt grand,

tantôt inaperçu, selon le génie ou la médiocrité de l'homme qui s'en est trouvé dépositaire.

Confiée à une famille qu'on disait issue des divinités de l'Océan (*Meer-Wing*, dieu de la mer), la royauté mérovingienne, rajeunie par l'élection, s'est manifestée dès l'origine avec la double consécration du droit religieux et du droit populaire. D'abord simple cheftainerie militaire, elle a pris, après la conquête des Gaules, certaines allures empruntées au gouvernement des empereurs d'Occident; elle est devenue héréditaire de fait, et le droit d'élection n'a plus été exercé à son égard que comme une pure formalité. Forte des vieilles traditions de la race chevelue, des souvenirs plus récents de Clovis, de l'adhésion des évêques et des idées monarchiques transmises par l'empire, cette royauté a pu, malgré un long asservissement et une dégradation continue, résister plus d'un siècle aux envahissements calculés des maires et des leudes.

La royauté carlovingienne, pour se soustraire aux dangers politiques de son droit contesté, s'est appuyée sur l'Église; elle a demandé aux successeurs de saint Pierre une consécration qui fût de nature à dissiper ses propres scrupules et l'hésitation des peuples. En revanche, elle a donné aux évêques la plus large part dans le gouvernement et l'administration. Durant cette période, le clergé a absorbé toute l'influence temporelle; il est entré dans l'État et l'État est entré en lui, mais l'hérédité des fiefs et des charges publiques ayant peu à peu introduit de graves modifications dans le système de gouvernement, l'État est devenu féodal, et le clergé, pas plus que la royauté, n'a pu se soustraire aux conditions de ce régime.

La royauté des premiers Capétiens a donc été toute

féodale. Le roi contraint de n'être que le premier des nobles ou des feudataires, le royaume a été réduit au rang de fief. Insensiblement la lutte s'est engagée; les réformes introduites par Grégoire VII ont affranchi le clergé de la domination féodale et l'ont rendu à sa mission pacifique; les rois ont agrandi leurs domaines et leur influence; les croisades ont décimé les grands; un troisième ordre a été appelé, d'abord à l'existence sociale par l'affranchissement des communes, puis à la participation au gouvernement par la convocation des états-généraux. Toutes les forces de la société se trouvant ainsi régularisées, la royauté est devenue le premier pouvoir public. En résumé, après bien des réactions contraires, le clergé ayant abdiqué comme pouvoir politique, l'aristocratie féodale ayant été vaincue et abolie, le tiers-état, les communes, le peuple enfin ne s'étant jamais trouvé assez fort ou assez uni pour livrer sérieusement bataille à la monarchie, la royauté a fini par commander toute seule et sans contre-poids. Ça été l'ère de Richelieu et de Louis XIV.

Classons à la hâte les différentes révolutions que nous venons d'indiquer.

Et d'abord, une révolution monarchique : c'est la substitution de la royauté héréditaire et romaine à la royauté barbare; elle est l'œuvre lente, mais progressive, de la fusion des races barbares et romaines. C'est une réaction de la Gaule sur ses conquérants au profit du prince royal.

Puis une révolution dynastique : c'est l'avènement des Pepins; elle est l'œuvre d'une famille qui a tout préparé, pendant trois générations, pour opérer ce résultat. Dieu qui ôte ou donne le sceptre, qui crée ou éteint les races, choisit des instruments qui réaliseront l'indépendance temporelle de l'Eglise.

Puis une révolution féodale ; elle est l'œuvre des bénéficiers et des leudes. C'est la diversité d'action politique établie en droit ; mais comme cet ordre de choses a pris pour base un principe salulaire, la hiérarchie, la diversité féodale aboutira à l'unité nationale.

Puis une révolution municipale : c'est la conséquence forcée du retour de l'ordre introduit par le régime féodal. Les calculs de la royauté et des seigneurs, et, à leur défaut, des insurrections partielles de la bourgeoisie, en ont hâté le développement.

Puis une longue série de luttes, d'envahissements, de réactions monarchiques, aristocratiques, populaires, et qui, n'ayant amené que des déplacements partiels dans le pouvoir ou dans les forces sociales, ne sont que des tentatives révolutionnaires et non des révolutions. Tels furent les règnes de Charles VII, de Louis XI, la Jacquerie, la Ligue du bien public, les tentatives du prévôt Marcel et de Charles-le-Mauvais, les guerres républicaines de la Flandre, la rivalité des Armagnacs et des Bourguignons, les entreprises de Charles-le-Téméraire, la révolte des grands sous la régence de madame de Beaujeu, etc.

Puis la longue lutte des pouvoirs publics et des religions au seizième siècle. Si ce ne fut point là une révolution, ce fut du moins la consécration pénible et difficile des faits déjà accomplis et des principes déjà en vigueur. La féodalité, quoique unie à quelques éléments démocratiques, fut encore vaincue ; et, après soixante ans de guerre, il fut solennellement reconnu en fait et en droit que la France était, avant tout et après tout, un peuple catholique.

Enfin une révolution dictatoriale ou despotique : elle fut accomplie durant le dix-septième siècle. Son point de départ fut l'échafaud dressé à Toulouse pour un Montmorency ; son second terme, la prise de La Rochelle ; le troisième, l'étrange séance royale que Louis XIV tint, le fouet à la main, dans la salle des audiences du parlement.

Une seule révolution n'avait point eu lieu, c'était celle qui donnerait la suprématie au tiers-état et lui livrerait, sinon en droit, du moins en fait, l'exercice de la puissance politique.

Le roi et le peuple se trouvant en présence sous Richelieu et Louis XIV, le roi prévalut parce que le peuple, dépourvu de l'instinct de sa force, se laissa amuser d'abord par le spectacle de la chute des grands, puis éblouir par la splendeur et la majesté du prince. Il avait d'ailleurs soif d'administration, d'ordre, de justice et de repos, et se résignait spontanément à l'obéissance. La royauté rêva la durée perpétuelle de cette soumission de la France ; elle se crut affranchie de tout danger et s'endormit d'abord, avec Louis XIV, dans la gloire, puis, sous Louis XV, dans la corruption. Quand elle se réveilla, il était trop tard.

Le peuple existait dans toute la valeur de ce mot, non plus à l'état de serfs mourants de faim, réduits à se cacher par troupes dans les forêts, à se réfugier humblement autour du clocher de l'abbaye ou du donjon seigneurial pour y solliciter un peu de pain et de protection ; non plus à l'état de bourgeois jaloux, faisant consister leur liberté à élire quelques magistrats et à se barricader avec des chaînes quand le suzerain devenait trop exigeant ; non plus à l'état des *Jacques* et des *Pastoureaux*, que les nobles cuirassés de fer exterminaient par centaines ; non

plus même à l'état de commerçants paisibles, d'industriels honnêtes, se contentant de plaisirs modestes et s'humiliant traditionnellement devant l'ombre ou les broderies d'un grand. Tout cela avait fait son temps ; des circonstances nouvelles avaient créé des nécessités nouvelles.

Le peuple, en 1789, se composait de la presque totalité de la population française et de toutes les classes savantes, littéraires, artistiques, marchandes, libérales, industrielles, agricoles. Dans tous les rangs de la bourgeoisie l'instruction avait pénétré, le luxe avait développé des besoins, l'ambition avait développé des intérêts, des jalousies, des prétentions. Ces corps nombreux d'avocats, de médecins, de littérateurs, de négociants, de financiers, de riches manufacturiers, autour desquels se groupaient des corporations considérables d'artisans ou de marchands, d'hommes de loi ou d'étude, s'étaient multipliés et élevés, avaient grandi ensemble, les unes par les autres, et présentaient une masse d'autant plus redoutable qu'elle s'appuyait, dans le clergé, sur les prêtres des campagnes, dont la condition était fort difficile ; dans l'armée, sur les sous-officiers, tous fils de bourgeois, et à qui, sauf des cas extraordinaires, la carrière des hauts grades était fermée ; dans l'opinion, sur les principes que les écrivains mettaient à la mode ; dans le pays, sur le prolétariat et les classes les plus nombreuses et les plus pauvres, dont ils étaient l'avant-garde naturelle.

Dans le sein de ce peuple la littérature philosophique, les idées de controverse religieuse, l'exemple du parlement, le souvenir de la révolution d'Amérique et le spectacle continu de la liberté anglaise faisaient incessamment fermenter des espérances de révolte ou de résistance. Les philosophes ensei-

gnaient à la foule que Dieu n'existait pas, et cette foule en concluait naturellement que la loi du plus fort devait remplacer celle du plus juste, que les idées les plus révérees étant le fait de l'homme n'avaient d'autre base que les caprices de la majorité. On disait tout haut que le droit de commander et la nécessité d'obéir reposent sur un contrat prétendu social, et le peuple était à la veille de réclamer la communication et la révision de ce contrat, et ce même peuple n'avait que la couronne à qui il pût porter ses réclamations, toute autre puissance politique ayant disparu.

L'aristocratie abolie comme institution ne subsistait plus que par la conservation de certains privilèges frivoles ou odieux à la foule ; les uns consistaient à approcher le maître, à assister au lever du roi et à faire sa partie à l'Œil-de-bœuf ; les autres, plus sérieux, à être exempts des impôts et charges publiques, à occuper à peu près toutes les avenues de la magistrature et de l'armée. C'était assez pour soulever dans le pays les plus implacables inimitiés, ce n'était rien pour défendre le trône. Richelieu et Louis XIV n'avaient point impunément humilié et détruit la force sociale qui, pendant plusieurs siècles, avait gouverné la France. On recueillait le fruit de leurs fautes : le roi et le peuple se heurtaient, sans qu'il existât un pouvoir intermédiaire pour amortir leurs frottements ; il fallait qu'à une époque donnée l'un de ces éléments absorbât l'autre.

Et en présence de ce peuple devenu si dangereux par de fausses lumières, par de faux principes, par la conscience presque révélée de sa force brutale et de son avenir, se trouvait une royauté que Louis XV avait avilie, et qui, désormais sans prestige, avait perdu pour ses ennemis toute influence morale ou

traditionnelle. Mais là ne résidaient point toutes les causes de la crise prochaine : il y en avait de plus graves.

III

Ce qui se passait dans l'ordre des faits moraux et religieux mérite de notre part une sérieuse attention.

La France avait dévié de sa mission ; au dix-huitième siècle elle avait cessé d'être le peuple éminemment catholique pour devenir en Europe l'auxiliaire des hérésies ou de l'incrédulité. Elle y était arrivée par ses mœurs, par sa littérature, par les scandales qui attristaient l'Eglise.

A aucune époque, si l'on veut juger l'histoire avec une impartiale sévérité, on ne trouvera les mœurs nationales exemptes de reproches ; chaque période au contraire offrira de funestes exemples de corruption. Sous le règne de saint Louis, le plus chaste de nos rois, le camp de Damiette était le théâtre d'affreux désordres que le prince ne pouvait réprimer. La démence de Charles VI, le règne de François I^{er}, la régence de Médicis, les règnes d'Henri III et d'Henri IV furent autant de déplorables périodes durant lesquelles l'immoralité et la débauche marchèrent tête levée. Sous Louis XIII, la sévérité de la vie du roi parut mettre une digue à ces débordements, et si Louis XIV donna dans sa jeunesse de fâcheux exemples, sa vieillesse traça autour de lui d'autres devoirs.

Mais jusqu'à la régence et à Louis XV, la corruption avait été le vice des cours et des hautes classes de la société ; la bourgeoisie et la population des

campagnes étaient généralement demeurées pures. Sans doute, durant les guerres civiles ou les autres grandes calamités politiques, la corruption des gens de guerre ou d'autres causes avaient porté de fâcheuses atteintes à cette situation ; mais, grâce au retour de l'ordre et à l'influence salutaire de la religion, les mœurs ne tardaient point à s'épurer, et la débauche était honteuse d'elle-même. Le coupable avait d'ailleurs recours au pardon que Dieu, par son Église, dispense au repentir.

Il n'en fut point ainsi au dix-huitième siècle, et de nos jours encore, grâce aux perturbations sociales, le mal n'a fait que s'accroître, bien qu'il ait honte de s'afficher. Les mœurs de la régence et de la cour de Louis XV descendirent avec une effrayante rapidité dans les classes inférieures. La bourgeoisie, ne sachant comment se réhabiliter de son abaissement politique, trouva le moyen de se rapprocher de la noblesse en imitant ses désordres scandaleux. Des familles qui jusqu'alors s'étaient conservées intègres commencèrent par oublier les traditions pieuses de leurs pères ; et, sous peine d'être voué au ridicule, on dut se montrer irréligieux et pervers. Le cynisme de la corruption trouva des apôtres et des disciples. Le marchand nia le Dieu qui condamnait son avarice ; le libertin puisa dans la philosophie la théorie de la corruption ; l'épouse adultère chercha dans l'athéisme un moyen d'étouffer ses remords. Pour la société, enfin, il fut de mode de secouer le frein de la morale, et de laisser aux *pauvres d'esprit* le soin de porter encore le joug évangélique.

La littérature se mit au service de ces honteux dérèglements, et prit à tâche de leur donner un vernis moins odieux en colorant la débauche d'une

teinte aimable, et en compatissant à l'oubli des devoirs conjugaux. Ces livres corrupteurs étaient ordinairement imprimés clandestinement chez les libraires de Hollande, et colportés en France *sous le manteau* (phrase honnête à l'aide de laquelle on désignait cet infâme commerce); mais malgré la censure royale, la presse française trouvait encore le moyen d'inonder le pays de productions impies ou licencieuses; l'art, autrefois si pur et si chaste, se dégradait au point de servir d'expression visible à cette corruption générale. Aussi, dès cette époque, la peinture et la statuaire perdirent-elles tout caractère de grandeur ou de piété.

J'ai déjà indiqué, en racontant le règne de Louis XV, quelle fut la désorganisation introduite dans les idées et les mœurs par l'école prétendue philosophique et par la secte des encyclopédistes; le mépris de la loi de Dieu et la négation des devoirs sont les deux grands faits qui résument l'action des nouveaux principes.

Le pouvoir royal se cachant dans la débauche, et ne se révélant aux hommes que par les opprobres ou les impôts, le peuple, rejeté lui-même en dehors de la morale et de la religion, se fit d'autres maîtres que ses rois et ses seigneurs. L'aristocratie de la pensée remplaça celle de la noblesse, en attendant le jour encore éloigné où, la pensée humaine n'ayant produit que des systèmes décevants et la noblesse se trouvant sans racine, l'aristocratie d'argent prendrait la place de l'une et de l'autre. C'est ce qui sera plus tard appelé le règne des intérêts matériels; pour le moment on n'en était qu'au règne de l'impiété et de la licence.

Voltaire trônait à Ferney; il y recevait, dans son pompeux exil, les cours et la visite des rois. De

son château, toujours peuplé d'admirateurs et de séides (c'est lui qui a créé ce mot), il envoyait sur tous les points de la France le mot d'ordre de la guerre engagée contre la religion et le trône. Il est impossible de comprendre l'influence prodigieuse que cet homme exerça sur son siècle. Toute la maturité de son âge et toutes les ressources de sa vieillesse furent employées à détruire un à un les principes sociaux, à couvrir de boue les traditions de nos pères et les gloires de la patrie. Ce grand coupable traîna dans la fange la mémoire de Jeanne d'Arc, et la France eut la lâcheté d'applaudir à cette dégradation. Une vie consacrée à de si funestes travaux avait éveillé les justes sollicitudes du gouvernement de Louis XV, et Voltaire était resté en exil. Cependant les ministres de Louis XVI déterminèrent ce jeune roi à céder aux vœux de l'opinion, et le patriarche de Ferney obtint la permission de venir à Paris. Il s'y rendit en triomphateur; il y fut reçu comme un roi, et la foule, pour se presser sous les pas de ce vieillard, déserta une fois encore Versailles et les autels. C'était là que Dieu attendait l'idole; le lendemain du jour où Voltaire avait eu le front chargé du plus grand nombre de couronnes, un mal soudain le frappa, et il mourut comme Antiochus, cet autre fléau du peuple de Dieu. La même année J.-J. Rousseau mit fin à ses jours par le poison.

Diderot, déclamateur doué d'un enthousiasme de commande; d'Alembert, géomètre érudit, mais étranger à la science du cœur de l'homme; Marmontel, conteur frivole et sans imagination; Condorcet, philosophe désireux de mettre en pratique les funestes idées dont il était imbu, théories qui le perdirent; La Harpe, qui depuis abjura ses doctri-

nes après les avoir vues à l'essai ; d'Holbach, Helvétius, Raynal, Naigeon, Champfort, Mably, et quelques-autres moins connus, rassemblaient autour d'eux une jeunesse ardente, avide de principes complaisants, et la nourrissaient d'un froid matérialisme en lui montrant, à l'autre bord de la philosophie, je ne sais quel monde idéal promis à l'humanité lorsqu'elle aurait foulé aux pieds la loi de Dieu. Ce monde a été découvert depuis et du vivant de plusieurs d'entre ces maîtres, et on n'y a trouvé que le vice, le néant et la mort. Mais qu'importait aux hommes de cette époque, tourmentés qu'ils étaient du désir d'émotions nouvelles ? Plus ils allaient vers l'avenir, et plus ils se lançaient en aveugles vers l'inconnu. Déjà Mongolfier avait inventé les aérostats, et l'imagination se perdait à rêver les applications chimériques de cette découverte, d'ailleurs si belle ; puis l'inoculation, la vaccine, le paratonnerre ajoutaient chaque jour à ce qu'on appelait les conquêtes de l'esprit humain. Mais c'était peu encore, et ces progrès ne faisaient que rendre les esprits plus impatients ; il fallut que Mesmer, que Cagliostro, audacieux charlatans, vinssent rendre dupes de leurs jongleries magnétiques le peuple qui se proclamait le plus civilisé et le plus sage. C'est au milieu de cette fièvre des intelligences que la révolution éclata comme une première réalisation de tant de théories diverses.

Sans doute, et il est permis de le croire, cette épreuve, qui fut imposée à la France, eût été moins sanglante s'il n'y avait eu au fond de ce mouvement général des esprits qu'un désir incommensurable de nouveautés et d'expériences. Tout n'était pas de fange dans la situation du pays ; le bien se mêlait souvent au mal, et les vices de l'ordre social étaient

si graves, si multipliés, qu'il était bien juste de souhaiter des réformes. La monarchie de Louis XV n'était pas une institution si digne de respects que la foule consentît de l'encenser comme une idole sans chercher à déchirer le voile qui cachait tant d'abus et de turpitudes. Même dans le travail des intelligences, qu'il nous a fallu stigmatiser, on pourrait démêler des efforts utiles, consciencieux et honnêtes. Tout n'était pas perdu en débats dangereux et stériles ; il y avait des savants modestes, tels que Jussieu, Réaumur, Cassini, La Caille, de Lisle, qui enrichissaient le domaine de la science, et sont encore de nos jours l'orgueil de leur patrie. Fréron châtiât avec énergie les écarts de l'école philosophique, et s'attachait à Voltaire pour le démasquer ; Gilbert, mort à l'Hôtel-Dieu, épuisait contre la secte encyclopédique les ressources de son génie digne de Juvénal ; Buffon, malgré les nombreuses erreurs qui entachent ses systèmes, étudiait avec soin et poésie les mystères de la nature créée ; Boulainvillers, Rollin, Fleury recherchaient avec patience les secrets de l'histoire, et la chaire, qui venait de voir s'éteindre Massillon, entendait retentir les accents énergiques et l'éloquence à la fois populaire et chrétienne du père Bridaine. Mais que pouvaient les efforts de ce pieux prêtre pour sauver le pays ? Ninive était condamnée, et les fautes qu'elle ne demandait point à effacer par la pénitence, elle allait les expier dans son sang.

Les faux prophètes ne lui manquaient pas, et leur nombre n'était que trop grand parmi ceux qui avaient accepté les redoutables fonctions du sacerdoce. C'est ici, qu'on ne s'y trompe point, l'une des causes les plus immédiates et les plus graves de la révolution.

Certes, il faut d'abord le reconnaître, le clergé trouvait encore dans ses propres rangs des exemples de vertus chrétiennes ; mais ces faits consolateurs devenaient chaque jour moins nombreux. Aux François de Sales, aux Vincent de Paul et aux Fléchier avaient succédé les Belzunce, les Massillon, les de la Mothe, les de Beaumont, les Bridaine, etc. Cependant le nombre de ces dignes évêques et de ces saints missionnaires se faisait de jour en jour plus rare. Les funestes principes du siècle avaient envahi le cloître, et le relâchement de la règle ou de la morale avait peu à peu détendu les liens de la foi. Le clergé possédait d'immenses richesses ; mais, depuis le concordat de François I^{er}, ces richesses étaient réparties par un ministre, et la feuille des bénéfices était tombée trop souvent en des mains indignes. On a déjà vu des abbayes accordées comme récompenses de sonnets ou de madrigaux, et des évêchés conférés à des poètes de cour. Ces scandales ne furent que trop nombreux, et les charges ecclésiastiques, où le plus digne est seul appelé, devenaient bien souvent la proie du plus avide. Ce déplorable laisser-aller du pouvoir avait multiplié les abus ; le saint ministère était devenu une carrière comme une autre, où la faveur de cour tenait lieu de mérite. Les grandes familles commençaient à croire que les hautes dignités sacerdotales leur étaient dévolues de droit, et qu'on pouvait obtenir un évêché comme un régiment. Tout semblait permis dès lors que Dubois, l'ancien valet du régent et le modèle de tous les vices, avait revêtu la pourpre et s'était assis sur le siège de Cambrai. Aussi un grand nombre de jeunes gens sans vocation étaient-ils dirigés vers la carrière ecclésiastique par de simples convenances de famille ; les uns ne tenaient à

l'Église que par les bénéfices dont ils dissipaient les revenus en prodigalités coupables ; les autres ne portaient que le titre d'abbé, et profanaient dans les dangereux plaisirs du monde l'habit sacerdotal dont ils étaient revêtus ; on les appelait par dérision les *petits collets*, et ils étaient généralement notés pour la facilité de leurs mœurs. Plusieurs prélats ne paraissaient jamais dans leurs résidences, et augmentaient le nombre des courtisans de Versailles, sans songer à la garde du troupeau dont Dieu devait leur demander un compte sévère ; beaucoup étalaient un luxe immodéré pendant que de pauvres prêtres de leurs diocèses manquaient des choses les plus indispensables à la vie. Une conduite aussi légère et aussi peu conforme à la sainteté du sacerdoce prêtait à la calomnie et appelait les mépris du peuple. Le clergé inférieur, n'étant que trop enhardi par l'exemple de ses chefs, donnait trop souvent aux fidèles des leçons d'indifférence ou de scandale. Même parmi les encyclopédistes il se trouvait des abbés et des prêtres apostats. Il est superflu de dire que ces funestes causes réagissaient sur les communautés religieuses, et que beaucoup d'entre elles affichaient en quelque sorte l'oubli de la règle. Enfin, pour emprunter les expressions figurées de Massillon, *le sel de la terre s'était affadi, les lampes du Seigneur s'étaient éteintes et les pierres du sanctuaire se traînaient sur les places publiques.*

Et voilà ce qui, avant toutes choses, devait appeler les fléaux de la colère de Dieu ; il fallait que le pavé du temple fût lavé de ses souillures, et que Dieu vannât son Église. Le clergé est l'œil du peuple, et il est nécessaire que l'œil soit pur pour que le peuple voie ; il en est le cœur, et quand il souffre ou languit, tout le peuple souffre et languit.

comme lui. Pour que la France fût régénérée, il était donc utile que le sacerdoce fût éprouvé, et qu'une misère commune frappât les pasteurs et les fidèles, afin qu'ils entendissent les avertissements de la tempête, et revinssent ensemble s'abriter sous sous l'autel. C'est la moralité des révolutions.

STATS-GÉNÉRAUX. — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

Ce fut le 5 mai 1789 que, pour la première fois depuis le règne de Louis XIII, les états-généraux du royaume s'ouvrirent à Versailles. Cette assemblée se composait d'environ douze cents membres. Il faudrait avoir assisté à cette mémorable époque de notre histoire pour comprendre tout ce qu'il y eut alors d'entraînement et d'enthousiasme dans le pays ; on allait voir se réaliser des rêves jusqu'à ce jour reconnus impossibles, et il faut dire que, parmi les plus sages, nul ne demeurait étranger à ces vagues espérances ; chacun se disait que notre vieille monarchie était entrée dans une phase nouvelle et se préparait en aveugle à prendre sa part de la conquête de l'avenir.

On avait conservé, pour la tenue des états, les vieilles formes historiques. Les membres du haut clergé étaient rendus à l'assemblée revêtus de leurs ornements, ceux de la noblesse avaient le magnifique costume en usage sous Louis XIII, le manteau orné de paillettes et de broderies, et le chapeau relevé de plumes, mais les députés du tiers-état n'avaient qu'un simple habit de laine noire. A cette distinction déjà humiliante on ajouta de mes-

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DERNIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE LOUIS XVI.

ÉTATS-GÉNÉRAUX. — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

Ce fut le 5 mai 1789 que, pour la première fois depuis le règne de Louis XIII, les états-généraux du royaume s'ouvrirent à Versailles. Cette assemblée se composait d'environ douze cents membres.

Il faudrait avoir assisté à cette mémorable époque de notre histoire pour comprendre tout ce qu'il y eut alors d'entraînement et d'enthousiasme dans le pays ; on allait voir se réaliser des rêves jusqu'à ce jour reconnus impossibles, et il faut dire que, parmi les plus sages, nul ne demeurerait étranger à ces vagues espérances ; chacun se disait que notre vieille monarchie était entrée dans une phase nouvelle et se préparait en aveugle à prendre sa part de la conquête de l'avenir.

On avait conservé, pour la tenue des états, les vieilles formes historiques. Les membres du haut clergé s'étaient rendus à l'assemblée revêtus de leurs ornements, ceux de la noblesse avaient le magnifique costume en usage sous Louis XIII, le manteau orné de paillettes et de broderies, et le chapeau relevé de plumes, mais les députés du tiers-état n'avaient qu'un simple habit de laine noire. A cette distinction déjà humiliante on ajouta de mes-

quines taquineries faites pour froisser ces représentants de la bourgeoisie. Le peuple chercha à les venger de ces précautions maladroites en criant : *Vive le tiers !*

Au nombre des députés de la noblesse figurait Philippe-Joseph, duc d'Orléans, qu'un parti dont il fut la victime poussait dès lors à prendre la première place dans les rangs de l'opposition révolutionnaire. L'immense fortune de ce prince était consacrée à alimenter les partisans des idées nouvelles, et la profonde haine qu'il inspirait aux courtisans ne servait qu'à le rejeter plus fortement dans les rangs de la démocratie. Non loin de lui siégeait Lafayette, dont la guerre d'Amérique avait fait le héros à la mode. Plus loin Cazalès, qui devait en vain prêter à la monarchie le secours de sa courageuse éloquence. Près de Cazalès, mais plus rapprochés du parti populaire, avaient pris place les ducs de Liancourt et de Larochefoucauld, Lally Tollendal, célèbre par les malheurs de son père, Clermont-Tonnerre, orateur distingué, et les frères Lameth, trop oublieux des bienfaits de la reine. L'abbé Maury faisait partie de la députation du clergé et du petit nombre de ceux qui, désireux d'améliorations utiles, cherchaient à lutter contre la révolution dont les envahissements menaçaient à la fois le trône et l'Église. Près de lui on distinguait l'abbé Talleyrand de Périgord, moins scrupuleux orateur, mais type remarquable de finesse et d'intrigue ; l'abbé Sièyes, qui formulait le plus logiquement le plan de la démocratie, et l'abbé Grégoire, l'un des apôtres les plus irréfléchis des théories nouvelles. Le tiers-état comptait au premier rang de ses chefs le célèbre comte de Mirabeau ; cet homme, profondément corrompu et certain de la ré-

pugnance qu'il inspirait à la noblesse, s'était fait élire par le tiers-état de Provence. Rien n'égalait son immoralité sinon son éloquence, empreinte d'une énergie antique et destinée à agir souverainement sur les masses. Ce fut, dès l'origine, le plus redoutable adversaire de la cour et de la royauté, l'homme dont le nom restera le plus longtemps attaché aux souvenirs de la révolution. Sur les bancs du tiers siégeaient avec lui Bailly, savant modeste et dupe sincère de la philosophie, Barnave et Mounier, députés de Grenoble, Robespierre, jeune avocat d'Arras, réservé à de plus sanglantes luttes, Péthion, Thouret, Chapelier, Target, Mallouet, Duport et quelques autres non moins connus pour la part qu'ils eurent à la destruction de la monarchie capétienne.

Le discours de Louis XVI était empreint d'une noble simplicité. « Tout ce qu'on peut attendre, » dit-il, du plus tendre intérêt au bonheur public, » tout ce qu'on peut demander à un souverain, le » premier ami de son peuple, vous pouvez l'attendre de moi. » Ces promesses étaient touchantes ; mais elles ne suffisaient plus à l'impatience des esprits. Ce n'était pas par le roi, mais par lui-même, que le tiers-état voulait changer les institutions de la France. Dès le jour même et après la séance royale, il émit la prétention que les députés des deux autres ordres se réunissent à lui et qu'il n'y eût plus qu'une seule assemblée votant par tête, sans distinction d'origine, et non trois ordres discutant séparément les affaires publiques. On arrivait par là à remédier au vice d'organisation qui, depuis Philippe-le-Bel, avait paralysé l'action politique des états ; mais c'était également introduire dans les coutumes du royaume une innovation essentielle et dont les conséquences allaient servir de

point de départ à la révolution. Le clergé et la noblesse résistèrent à ces prétentions ; mais le tiers-état, contrarié par la cour et soutenu par l'opinion, prit, le 20 juin 1789, une résolution des plus hardies. Ce jour-là, il trouva la porte de la salle des séances fermée par ordre du roi ; mais, sans se laisser intimider, il se rendit en masse dans le local consacré aux exercices du jeu de paume, à Versailles. Alors, sur la proposition de Mounier, le président Bailly monta sur une chaise et lut à haute voix la formule suivante : « Vous prêtez le serment solennel de ne » jamais vous séparer, de vous rassembler partout » où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la » constitution du royaume soit établie et affermie » sur des fondements solides. » C'était prendre devant Dieu l'engagement de ne s'arrêter qu'après la révolution accomplie, et de fouler aux pieds tous les dangers et tous les obstacles qui retarderaient cette œuvre. L'assemblée entière, moins un député, le jura par acclamation, et, au bruit des voix qui retentissaient au dehors, la foule pressée autour de la salle répondit par des battements de main et des clameurs. Ainsi se termina cette séance connue dans l'histoire sous le nom de *Serment du Jeu de Paume*. Le tiers-état avait abjuré lui-même ce nom humiliant, et s'était de lui-même proclamé *Assemblée nationale*.

Le lendemain, la minorité de la noblesse se réunit au tiers-état, malgré les ordres du gouvernement. Pour conjurer les dangers de la monarchie, Louis XVI prit le parti de convoquer, le 23 juin, une assemblée générale des états. Les trois ordres s'y rendirent, et le roi, les considérant comme composant un grand lit de justice, leur fit donner lecture de diverses ordonnances qui renfermaient de sages concessions,

mais qui imposaient des bornes fort étroites au désir d'innovation qui avait pénétré dans tous les esprits. Cette déclaration de Louis XVI eût été, un an auparavant, accueillie comme un immense bienfait ; après le serment du Jeu de Paume il était trop tard. Vainement le roi avait-il enjoint à l'assemblée de se séparer ; la noblesse et la minorité du clergé obéirent seules ; le tiers-état et la majorité du clergé demeurèrent dans la salle. Alors le roi fit approcher des troupes, et le marquis de Brézé, grand-maître des cérémonies, entrant dans l'assemblée, dit au président Bailly : « Vous avez entendu les ordres du roi. » Mais Bailly répondit : « Je vais prendre ceux de l'assemblée. » Soudain Mirabeau se lève, il rappelle les engagements pris au Jeu de Paume, et adresse au grand-maître des cérémonies cette apostrophe célèbre : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » M. de Brézé se retire, et l'assemblée décrète que chacun de ses membres est inviolable, et que quiconque attenterait à leur personne serait déclaré infâme, traître à la patrie et puni de mort. Cette menace était une déclaration de guerre, mais nul n'osa relever le gant. Le roi céda, et par ses ordres la majorité de la noblesse et le clergé se réunirent à l'assemblée nationale, et le régime des états-généraux fut aboli.

Cependant la cour ne se tenait pas pour vaincue ; obligée de céder un moment, elle entreprit de dissoudre l'assemblée et concentra des troupes autour de Versailles pour prévenir toute résistance. Mais les clubs qui s'étaient formés à Paris et le puissant parti qui se ralliait au duc d'Orléans tinrent le peuple en haleine. Il fallait, pour assurer la révolu-

tion, qu'une lutte plus sérieuse que celle de la parole s'engageât entre le peuple et la monarchie. Le ministre Necker, devenu, sans beaucoup de motifs, cher à la multitude, fut exilé par le roi ; cette disgrâce servit de prétexte à l'effervescence. Le 13 juillet une émeute eut lieu à Paris, et le prince de Lambesc chargea le peuple à la tête d'un régiment de dragons. Un vieillard fut tué ; la population parisienne courut aux armes. Le 14 juillet la foule inondait les rues de la capitale, et le tumulte était à son comble dans le jardin du Palais-Royal. Camille Desmoulins, debout sur une table, conseille le premier d'assiéger la Bastille. La multitude répond par ses cris, et pour signe de ralliement chacun place à son chapeau des feuilles vertes. Quelques heures après, un combat avait lieu aux portes de la Bastille, et cette forteresse, défendue par des vétérans et des invalides, tombait au pouvoir du peuple. Cette victoire fut souillée par de honteux massacres ; le gouverneur de la Bastille, Delaunay, et le prévôt des marchands, de Flesselles, furent au nombre des victimes, et leurs têtes promenées dans Paris au bout d'une pique. Cependant, comme pour organiser l'insurrection, Bailly fut élu maire de Paris, et le général Lafayette déclaré chef de toutes les milices bourgeoises de France, qui, de ce jour, prirent le nom de gardes nationales.

La prise de la Bastille fut dans tout le royaume le signal d'une effervescence générale ; la population entière s'arma pour soutenir la cause de la révolution. Sur beaucoup de points l'armée prit part au mouvement, et les chefs de tout grade qui voulurent la contenir furent contraints de fuir. Cependant des hordes de brigands soudoyées par des mains inconnues, ou créées spontanément dans un but de

meurtre et de pillage, parcoururent les provinces, incendiant les châteaux et commettant d'affreux désordres. Chacun se renvoyait la responsabilité de ces calamités odieuses. Louis XVI, profondément généreux, n'avait plus pour y remédier que de stériles plaintes ; il était désarmé en face d'une assemblée qui se défiait de ses intentions et d'une multitude dont les attentats demeuraient impunis. Le malheureux Foulon, intendant de la marine, fut pendu par le peuple au reverbère de la place de Grève ; Bertier, son gendre, intendant de Paris, eut le même sort, et leurs têtes et leurs cœurs, placés au bout de quelques piques, furent promenés en triomphe dans la capitale.

Louis XVI avait rappelé Necker ; mais ce ministre vaniteux ne pouvait qu'assister aux conséquences de ses propres théories. Idole d'un jour, l'opinion populaire l'abandonna avec mépris dès qu'il eut cessé d'être un instrument ou un prétexte d'agitation.

Sur ces entrefaites, l'Assemblée nationale tint dans la nuit du 4 août 1789 une séance à jamais célèbre. Là, par un esprit d'entraînement dont il n'existait aucun exemple dans l'histoire, les députés de la noblesse, ceux du clergé, et après eux ceux des communes, firent tour à tour, et au bruit des acclamations, l'abandon de tous leurs droits et privilèges. On décréta d'enthousiasme l'abolition du titre de serf et celle des juridictions seigneuriales, des privilèges de la noblesse, des provinces et des villes, le rachat de la dîme, l'égalité des impôts, l'admission de tous les Français aux emplois civils et militaires, et la destruction de tout ce qui pouvait rappeler directement ou indirectement le régime féodal ou la monarchie absolue. C'était écrire la

révolution dans les lois après l'avoir commencée dans les faits. Pour appeler la double sanction de Dieu et du roi sur ces importants décrets, on décida qu'il serait chanté un *Te Deum* et que Louis XVI serait proclamé *Restaurateur de la liberté française*. C'était le dernier élan religieux et monarchique que se permettait encore la puissance révolutionnaire.

Le roi donna son consentement aux décisions de l'Assemblée nationale ; mais celle-ci, pour justifier le nom de *Constituante* qu'elle devait porter dans l'histoire, commença à s'occuper du vaste travail de refondre entièrement, d'après de nouvelles règles, les lois, les mœurs, les coutumes de la monarchie. L'entreprise était immense ; mais l'audace des réformateurs ne se laissait fléchir ni par les difficultés ni par les obstacles. Au lieu de prendre pied à pied les institutions existantes et de les améliorer, l'Assemblée nationale conçut la pensée de procéder comme si tout était à créer, comme si la France était une *table rase* sur laquelle on pût se livrer au hasard des expériences. A aucune époque des annales de l'humanité on n'avait vu un législateur s'imposer une tâche aussi grande, aussi démesurée ; et pour l'accomplir, l'Assemblée se trouvait placée entre deux adversaires qu'il lui fallait combattre : au-dessus d'elle la royauté, qui n'avait point encore posé les armes ; au-dessous le peuple, qui, se croyant libre comme par enchantement, usait de cette liberté avec une brutalité sauvage, caractère obligé des passions de la multitude. Pendant que les courtisans, et avec eux les princes et les seigneurs, tendaient des pièges à l'Assemblée, le peuple la débordait de toutes parts, occupant des têtes, traînant des innocents à la *lanterne* de la Grève, incendiant les

châteaux, foulant aux pieds toute autorité, toute obéissance.

L'Assemblée nationale fit de graves fautes, et l'on ne doit point s'en étonner si l'on songe à son inexpérience politique. Elle arrivait avec des principes absolus qu'il s'agissait de mettre en pratique sans tenir compte des mœurs et des traditions. Les uns, façonnés aux théories de Montesquieu, méditaient un ordre de choses imité de la constitution anglaise et analogue à nos institutions actuelles ; les autres ne rêvaient que de la Grèce et de Rome, et cherchaient, avec une désolante bonne foi, à nous ramener au régime de Solon, de Lycurgue ou des Douze-Tables. La religion même ne paraissait pas un frein redoutable pour ces niveleurs ; pénétrés du sentiment exagéré de leur puissance, ils croyaient n'avoir qu'à parler pour commander à l'Église et changer sa discipline ou ses dogmes.

Cependant de lugubres scènes continuaient à révéler au monde ce que les révolutions entraînent à leur suite. Les désordres qui troublaient les provinces arrêtaient la circulation des vivres, et la famine se faisait sentir à Paris. Le peuple, dans son ignorance cruelle, accusait la cour et les *aristocrates* de vouloir l'affamer. Sur ces entrefaites il apprend que les gardes-du-corps ont donné à Versailles un vaste banquet, que la famille royale a paru devant cette noblesse déjà échauffée par le vin, et que, dans les éclats d'un téméraire enthousiasme, la nouvelle cocarde nationale (rouge, blanche et bleue) a été foulée aux pieds aux cris de *vive le roi !* et de *vive la reine !* Soudain la fermentation est générale dans Paris ; huit mille femmes, armées de bâtons, de coutelas et de piques, forment l'avant-garde d'une armée populaire destinée à marcher sur Versailles.

Des hordes de brigands se joignent à elle en trainant des canons; un nommé Maillard, l'un des vainqueurs de la Bastille, les précède en battant la générale. Ces hordes pénètrent jusque dans la salle de l'Assemblée nationale. Un moment contenues par la fermeté des députés et la bonté paternelle du roi, elles reprennent une nouvelle audace en recevant de nombreux renforts venus de Paris. C'était la nuit du 5 au 6 octobre 1789. La garde nationale n'opposait qu'une vaine résistance aux projets des assassins. Lafayette avait cru pouvoir impunément se livrer au repos. Pendant qu'il dormait, les hordes envahirent le château, massacrèrent de généreux gardes-du-corps qui défendaient l'appartement de la reine, et la fille de Marie-Thérèse fut obligée de fuir à demi vêtue par un escalier dérobé. Les brigands eurent la stupide lâcheté de percer son lit à coups de poignard. Ils se portèrent ensuite vers la chambre du roi; mais Lafayette s'était enfin éveillé, et la garde nationale, ralliée à ses ordres, parvint à retarder de quelques années encore un crime préparé, dit-on, de longue main.

Cette scène affreuse se termina par la résolution que prit le peuple de conduire le roi à Paris. Louis XVI y consentit, et l'Assemblée nationale résolut de le suivre. Le retour du roi dans sa capitale présenta un sinistre spectacle; Louis XVI et sa famille, à peine sauvés de la mort, étaient l'objet d'une ovation dérisoire. La foule innombrable, armée et menaçante, entourait la voiture et portait jusque sous les yeux du roi les têtes coupées des gardes-du-corps. Venait ensuite Lafayette, dont la popularité s'était déjà effacée devant celle du sinistre Jourdan, surnommé Coupe-Tête. Quand le malheureux prince fut entré à Paris, le maire Bailly

lui offrit les clefs de la ville en s'écriant que *Paris avait reconquis son roi*. Cette harangue fut suivie des cris de *vive le roi !* que fit retentir la foule ; mais ce fut le dernier témoignage d'amour que Louis XVI reçut du peuple. Depuis ce jour funeste, il fut plutôt prisonnier que roi, et sa vie fut abreuvée d'amertumes.

L'Assemblée poursuivit son œuvre, mais elle était déjà dépassée par le trop célèbre club des Jacobins. Cette réunion s'était composée, comme il arrive toujours dans les temps révolutionnaires, de tous les hommes violents et passionnés qui, incapables de se contenter d'attendre un résultat du mécanisme régulier des pouvoirs ordinaires, cherchent à pousser le char de l'État avec la plus grande somme possible d'activité et d'énergie. Chaque jour les séances des Jacobins étaient troublées par l'expression la plus délirante du faux patriotisme, et il n'y avait pas proposition hardie ou sanguinaire qui ne fût convertie en motion. L'Assemblée nationale subissait malgré elle le joug de ce club ; déjà dans son sein même se formait un parti républicain qui se retrempait avec un soin extrême aux sources du jacobinisme, et travaillait tête levée à la chute du trône. Robespierre était l'âme de cette violente minorité.

La majorité de l'Assemblée essayait vainement de se contenir dans de plus étroites bornes ; elle préparait la république par les lois, tout en cherchant à se tracer une limite monarchique. Dans ses théories insensées il y avait place pour une royauté impuissante, avilie, destituée de toute initiative et de tout privilège, et ceux qui cherchaient à établir le trône sur des fondements aussi fragiles ne s'apercevaient pas qu'un souffle de la colère des faubourgs pouvait

le renverser. Dieu abandonnait les uns et les autres à leur propre folie.

Les parlements furent détruits et remplacés par des magistrats élus par le peuple ; le même principe fut appliqué à la réorganisation de toutes les administrations. Une réforme plus inattendue, et celle qui porta le caractère le plus réel de la force et de la grandeur, fut l'abolition des divisions provinciales. La France cessa d'être un corps monarchique composé de divers peuples ; il n'y eut plus de Normandie, de Bretagne, de Guienne, de Franche-Comté, de Lorraine, de Provence, plus de nationalités éparpillées dans la grande nationalité française ; mais toutes les provinces, sans distinction de mœurs et de traditions historiques, furent divisées en départements, c'est-à-dire en circonscriptions territoriales d'une étendue à peu près égale, et auxquelles on enleva les anciennes dénominations pour leur donner des noms tirés de montagnes, de fleuves, de rivières ou de positions géographiques. Cette gigantesque innovation assura la centralisation du pouvoir, et décupla, en la rendant uniforme, la marche rapide des idées révolutionnaires (1789-1790).

L'Assemblée eut plus de peine dans sa lutte contre l'Eglise ; elle voulut opérer une révolution religieuse, et n'aboutit qu'à créer un déplorable schisme. Elle fit, sans l'aveu de Rome, une nouvelle distribution des sièges épiscopaux, et ordonna que les prélats, les abbés et les curés seraient désormais élus ; ensuite elle supprima les couvents et les vœux monastiques. Comme sanction de ces usurpations des droits de l'Eglise, elle prescrivit à chaque prêtre de prêter serment à cette constitution du clergé. Alors l'ivraie fut séparée du bon grain ; tout ce qu'il y avait de consciencieux et d'honnête dans le clergé

refusa de souscrire au schisme, le reste se laissa séduire et prêta serment. Il faut le dire à la louange des cardinaux, archevêques et évêques qui siégeaient dans l'Assemblée constituante; aucun d'eux ne consentit à trahir la cause de la religion et de l'Église; mais ils en furent punis par la privation de leurs sièges, et l'on traita de même ceux des ecclésiastiques qui restèrent fidèles. Louis XVI refusa d'approuver cette odieuse loi; mais sa résistance ne rendit que plus acharnés les persécuteurs.

Cependant l'Assemblée nationale avait déterminé les principes fondamentaux de la constitution qu'elle allait imposer au royaume. Longtemps agitée sur la question de savoir s'il y aurait deux chambres législatives ou une seule, elle décida enfin qu'il n'y en aurait qu'une. Mounier, Lally, Cazalès, Maury, et les autres orateurs qui s'étaient prononcés en faveur du premier système, furent vaincus par l'éloquence de Mirabeau et par les sophismes de Barnave. On stipula qu'une assemblée nationale, élue tous les deux ans, ferait les lois, et que le roi les rendrait exécutoires en les sanctionnant. Son refus de consentir aux résolutions de l'assemblée fut qualifiée de droit de *veto*. La partie modérée de l'Assemblée voulait que ce droit fût inaltérable et sacré comme la personne du roi; mais la majorité ordonna qu'il ne serait que suspensif: c'était réduire le pouvoir à la plus complète impuissance. On décida néanmoins qu'au roi seul appartiendrait de déclarer la guerre. Vainement Barnave et le parti démocratique demandèrent-ils que cette faculté fût enlevée à la couronne; Mirabeau, dont la voix tonnante dictait des ordres à l'Assemblée, confondit leurs projets. C'en fut assez pour le dépopulariser aux yeux des Jacobins, et cet homme, qui avait donné tant de gages

à la révolution, éprouva bientôt, selon son expression énergique, *que du Capitole à la roche Tarpéienne il n'y a qu'un pas*. Effrayé des progrès du jacobinisme, ou, pour mieux dire, acheté par les largesses de la cour, Mirabeau allait, dit-on, entreprendre de relever la monarchie qu'il avait détruite, mais il présumait trop de ses forces et trop de son avenir. Miné par les excès et les débauches, il fut atteint d'une maladie qui le mit au tombeau. Comme il mourait, il entendit tirer le canon. *Voilà, dit-il, les funérailles d'Achille !* Puis il ajouta : *Je laisse la monarchie sans défense ; les factieux vont s'en déchirer les lambeaux !* C'était là une prophétie qu'il pouvait énoncer sans peine ; il lui suffisait de considérer son propre ouvrage. Dès qu'il fut mort, l'Assemblée constituante, déjà lasse de son joug, eut l'hypocrisie de lui décerner de magnifiques honneurs funèbres ; ses restes furent portés au Panthéon avec une pompe toute païenne*.

Mais déjà commençait l'émigration, mouvement politique qu'on a jugé avec une sévérité passionnée. Il est de droit naturel que chacun songe à assurer sa propre conservation, et il serait fort dérisoire de prétendre qu'on puisse honorablement se dérober par la fuite à la justice des rois absolus, mais qu'il faille subir jusqu'au bout celle du peuple. C'est pourtant là qu'on arrive logiquement lorsqu'on exalte jusqu'au ciel les réfugiés politiques des temps modernes pour déverser la haine ou le mépris sur les émigrés de 1791. Ce qui se passait à cette époque dans le royaume, les persécutions exercées au nom du peu-

* L'église Sainte-Genève venait d'être transformée en Panthéon destiné à recevoir la dépouille des grands hommes. Le peuple y porta ses coryphées et les exhuma ensuite pour traîner leurs restes dans les égouts.

ple et par le peuple, les incendies, les égorgements, l'impunité accordée aux assassins, toutes ces causes prouvent surabondamment que quiconque avait été noble, et (chose bien permise sous un régime de liberté indéfinie) professait des sentiments contraires aux idées nouvelles, était menacé dans sa vie, dans sa propriété, dans son avenir. Se soustraire par l'exil à cette situation intolérable fut un acte fort légitime; aussi la noblesse émigra-t-elle en masse à l'étranger. Peut-être eût-il été plus héroïque à elle de se cantonner dans ses châteaux ou de mourir au pied du trône; mais c'eût été là un sacrifice bien inutile. La noblesse était fort excusable de se défier de la magnanimité ou du patriotisme des jacobins; elle ne comprenait rien d'ailleurs à ces théories délirantes qu'on écrivait avec le fer des piques et en lettres de sang; elle n'y voyait qu'un accès de fièvre dont il fallait au plus vite se garantir. Réduite à ces termes, l'émigration ne pouvait être blâmée; malheureusement, la lutte ayant redoublé de violence, et les émigrés ayant été punis de confiscation ou décrétés de mort, on fit un pas de plus, et on demanda aux armes de l'étranger de conquérir à la noblesse française le droit de retourner dans la patrie. Là fut le crime de l'émigration; mais par combien de calamités eut-elle à l'expier sans avoir pu, aujourd'hui encore, obtenir d'être amnistiée par la justice publique. Le peuple pardonne à quiconque l'a décimé par la gloire ou par la hache; mais il est implacable à l'égard de ceux qui se sont unis aux ennemis du dehors pour l'humilier. Un jour vient où il consent à absoudre ceux qui l'ont désolé par la guerre civile, et jamais il ne sent ses entrailles s'émouvoir en faveur de ceux qui ont combattu contre lui sous un drapeau étranger.

La révolution française jetait comme un défi ses actes et ses doctrines à toutes les puissances de l'Europe, et les monarchies comprirent qu'il y allait de leur salut si elles ne se coalisaient pas pour éteindre ce redoutable incendie. L'Angleterre, que gouvernait le ministre Pitt, la Suède, où régnait le chevaleresque Gustave-Adolphe, la Prusse, l'Autriche, l'Espagne, la Russie, la Hollande, l'Allemagne entière se préparèrent à envelopper la France comme d'un réseau. La Prusse et l'Autriche furent les premières à proclamer leurs intentions. Pendant que ces puissances publiaient leurs manifestes, le quartier-général de l'émigration était à Coblenz, et reconnaissait pour chefs le comte de Provence et le comte d'Artois, frères de Louis XVI. L'Assemblée nationale, traînant le roi à la remorque, imposait à ce malheureux prince la nécessité de faire la guerre à ceux qui s'armaient en Europe pour sa cause. Il était dès lors facile de prévoir le sort de Louis XVI; malgré les actes apparents par lesquels il essayait de donner le change au parti révolutionnaire, il était évident pour tout le monde qu'il faisait des vœux pour le triomphe de l'émigration et pour celui des rois de l'Europe; l'intérêt même de sa conservation le voulait ainsi. Ce fut là la cause qui hâta sa ruine. La France révolutionnaire se défiait de ses intentions, et ne voyait en lui qu'un otage; mais c'était surtout la reine, sœur de l'empereur d'Autriche, qui se trouvait en butte à la haine populaire. La fille de Marie-Thérèse était trop fière pour fléchir sous le joug, et dissimuler son aversion pour les principes de liberté qui soulevaient tant de passions contre le trône; aussi ne lui épargnait-on ni les calomnies ni les menaces les plus odieuses. Louis XVI essaya de se soustraire par la fuite au

sort qui l'attendait ; dans la nuit du 21 juin 1791, il parvint, aidé de quelques amis fidèles, à tromper la surveillance de ses gardes et celle des émissaires des faubourgs. Il partit avec la reine et sa famille, et son voyage paraissait devoir s'accomplir sans obstacles lorsqu'il fut reconnu à Sainte-Menehould par le maître de poste Drouet. Cet homme prit les devants, et fit arrêter le roi à Varennes. Ce fut un contre temps pour le parti républicain autant que pour Louis XVI. A Quoi qu'il en soit, l'Assemblée nationale ordonna à trois de ses membres, Barnave, Pétion et Latour-Maubourg de se rendre auprès du roi, et de le ramener à Paris sous l'escorte de la force armée ; ce voyage dura huit jours, et fut pour la triste famille de Louis XVI une source d'humiliations et d'outrages. Cependant Barnave, qui avait tant reproché à Mirabeau son alliance avec la cour, se laissa lui-même toucher de compassion par le spectacle d'une si déplorable infortune ; il se montra plein d'égards et de prévenances, et sa conduite fit d'autant plus ressortir celle de Pétion. Ce dernier, homme qui, sous les dehors d'une sombre austérité, cachait une ambition froide, traita les augustes prisonniers avec une grossièreté aussi coupable que lâche. Quand la voiture de Louis XVI, au-devant de laquelle étaient enchaînés de prétendus complices du roi, traversa la capitale, le peuple de Paris se montra digne de Pétion. L'Assemblée nationale se borna à suspendre Louis XVI de ses fonctions royales ; mais après une sorte d'enquête sur la fuite de Varennes, elle lui rendit, sinon sa liberté, du moins l'ombre de pouvoir que lui attribuait la constitution. Ce n'était point le compte du parti républicain, qui saisit l'occasion de faire une démonstration menaçante. Le 17 juillet 1791, la multitude, excitée

par les motions fougueuses des Jacobins et des Cordeliers et par le parti orléaniste, se rassembla au Champ-de-Mars pour signer une pétition dans laquelle on réclamait la déchéance du roi. On remarquait parmi les meneurs de ce mouvement républicain ce même Camille Desmoulins qui avait donné le signal de la prise de la Bastille, et avec lui Danton, *Mirabeau de la populace*, et Santerre, célèbre brasseur et le chef avoué du faubourg Saint-Antoine. La multitude ayant débuté par le massacre de deux invalides, Bailly, maire de Paris, et Lafayette, commandant général des gardes nationales, entreprirent de faire respecter l'ordre et proclamèrent la *loi martiale*. Dès que le drapeau rouge eût été déployé par leurs ordres, l'audace des républicains ne connut plus de bornes, et il fallut les disperser en faisant usage des armes. Il en coûta la vie à un certain nombre de conspirateurs ; mais dès ce jour-là Bailly et Lafayette furent désignés à l'exécution de la foule. Pendant que ces scènes ensanglantaient Paris, le Midi était le théâtre d'affreux excès, et les noirs de Saint-Domingue, déclarés libres par l'Assemblée constituante, débutaient dans la carrière *du plus saint des devoirs* (définition de l'insurrection populaire) par le massacre des blancs et l'incendie des plantations,

Sur ces entrefaites la constitution de 1791 fut enfin achevée et promulguée ; c'était l'œuvre informe de toutes les inexpériences aventureuses que la Constituante renfermait dans son sein, et la formule, aussi exacte que possible, des théories philosophiques et du Contrat social. L'avilissement de la royauté, l'établissement du schisme, la destruction de toutes les coutumes sanctionnées par le temps, le principe de l'élection appliqué à tous les services

publics, et enfin l'omnipotence d'un corps unique appelé Assemblée législative, tel fut en résumé ce code, qui fut substitué en deux ans à la loi salique et à toutes les traditions et institutions de la monarchie. Dès que Louis XVI, surmontant sa répugnance, eut enfin prêté serment à cette constitution, la révolution fut complètement organisée, et l'Assemblée constituante abdiqua les pouvoirs dont elle avait fait un si terrible usage. Telle était alors la division des esprits et la violence des jugements contraires que cette assemblée, depuis longtemps déchue de sa popularité, était haïe à Coblenz comme un foyer de démagogie, et accusée à Paris de n'être plus qu'un instrument servile dévoué à la royauté et à l'aristocratie. Peu d'assemblées politiques, à l'exception du sénat de Rome et de la Convention nationale, que nous ne tarderons pas à voir surgir, ont joué un rôle si puissant dans le monde.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Ce fut le 1^{er} octobre 1791 que l'Assemblée législative commença à fonctionner. Elle était en majorité composée des révolutionnaires les plus fougueux de la capitale et des provinces. Son premier acte fut d'ordonner l'abolition des titres de *Sire* et de *Majesté*, et de refuser au roi toutes les marques extérieures de respect. Mais déjà fermentaient dans son sein deux partis rivaux : celui de la *Gironde*, qui reçut son nom du département d'où étaient sortis ses principaux orateurs, et le parti démocratique, qui suivait fidèlement l'impulsion des Jacobins. Les constitutionnels, c'est-à-dire ceux

qui, avec Bailly, Lafayette, Barnave, les frères Lameth et quelques autres, voulaient sincèrement la constitution de 1791 et la royauté telle que ce code l'avait faite, se concentraient dans le club des Feuillants. Le parti jacobin fit dissoudre cette réunion, qui lui sembla entachée d'aristocratie. Dès cette époque, quiconque se montra modéré, élégant, ou simplement ami de l'ordre, fut taxé du crime d'aristocratie, et c'était un attentat qu'il fallait expier à la lanterne de la place de Grève. Ceux que le peuple suppliciait ainsi n'étaient pas seulement des aristocrates ; il y avait d'autres victimes qu'on appelait accapareurs, et c'étaient les boulangers ou les marchands de farine.

Le signe de ralliement des Jacobins était le *bonnet rouge* ; il tenait lieu le plus souvent de patriotisme ou de courage. Beaucoup de femmes éhontées avaient adopté cette coiffure, et leur exemple était suivi par quelques *ci-devant nobles* (langage du temps) qui demandaient à ce honteux déguisement un gage de sûreté. On avait proscrit l'habit ecclésiastique, et ce n'était qu'au prix de mille dangers que les prêtres qui n'avaient point voulu souscrire au serment schismatique pouvaient encore célébrer les saints mystères. Le roi lui-même réclamait en vain la liberté de conscience.

L'Assemblée législative, comme tous les pouvoirs que le principe révolutionnaire enfantait alors, était douée d'une redoutable activité. La Constituante lui avait légué pour ennemis l'émigration et l'Europe ; elle accepta tous les dangers de cette lutte. Elle rendit d'abord un infâme décret qui punissait de la déportation les prêtres orthodoxes ; par un autre vote elle prononça la peine de mort contre les émigrés. Louis XVI, bravant les menaces du peu-

ple et la colère de l'Assemblée, refusa sa sanction à ces deux lois, et y apposa son *veto*.

La ville de Paris était le théâtre d'affreux désordres ; un pamphlétaire nommé Marat, obligé de se soustraire à l'indignation des magistrats, et cette indignation n'était pas facile à se laisser émouvoir, rédigeait dans une cave un journal appelé l'*Ami du peuple*. C'était un appel quotidien à l'assassinat et au pillage, et la voix de Marat n'était que trop entendue. Vers le même temps, les protestants du Gard, sous prétexte de tirer vengeance de la révocation de l'édit de Nantes, massacraient avec impunité les prêtres et les religieux, et renouvelaient, après quinze siècles, les sanglantes persécutions qui avaient affligé le berceau de l'Église. Le comtat Venaissin avait été enlevé au pape, et réuni à la France sous le nom de département de Vaucluse. Là aussi deux partis étaient en présence, et la glacière d'Avignon regorgeait de cadavres.

Cependant l'étranger était à la veille d'intervenir, moins pour sauver Louis XVI que pour se partager les riches lambeaux de la France ; mais plus il devenait menaçant, plus le parti révolutionnaire croisait en énergie. Les ministres constitutionnels de Louis XVI s'étant démis de leurs fonctions, furent remplacés par des créatures de la Gironde, hommes habiles d'ailleurs, et parmi lesquels on remarquait Servan, Roland, Clavière et Dumouriez. Pétion était maire de Paris. Ce nouveau cabinet déterminait Louis XVI à déclarer la guerre à l'Autriche ; le roi y consentit ; mais il était aisé de voir qu'il agissait comme un captif et non comme le chef de la France. Trois armées furent établies sur la frontière ; Rochambeau commanda celle du Nord, Lafayette celle du Centre, Luckner celle du Rhin.

En même temps les gardes nationales furent organisées sur un pied de guerre de Dunkerque jusqu'à Besançon. Sur tous les points du royaume se manifestait le plus vif enthousiasme militaire, et l'Assemblée législative, prête à déchaîner les tempêtes, disait à l'Europe : *Si vous nous envoyez la guerre, nous vous enverrons la liberté.* Et en effet, la révolution était encore plus à craindre par ses idées que par sa force. Malgré ces menaces, l'inexpérience des généraux et des armées était une cause d'affaiblissement, et la campagne s'ouvrit par des désastres; nos troupes furent mises en déroute à Quiévrain, à Tournay, et obligées de rétrograder devant l'ennemi (avril 1792).

Ces revers redoublèrent les espérances de l'émigration et l'orgueil de l'Europe; mais le désespoir qu'ils causèrent en France se révéla par un redoublement d'énergie révolutionnaire. Le parti républicain, convaincu par ses instincts que le roi ne servait qu'à contre-cœur la politique révolutionnaire, trouvait de faciles échos lorsqu'il annonçait hautement que le seul moyen de sauver la révolution était de renverser le trône. La faction orléaniste, faible et réduite à cacher sa marche, travaillait l'opinion dans le même sens. Le parti constitutionnel ou feuillantiste luttait en vain, par l'organe de Lafayette en faveur de la royauté : ceux qui avaient creusé l'abîme n'avaient point le bras assez fort pour le combler. La monarchie descendait par degrés à sa perte. Cependant les ministres, qui, à force d'approcher Louis XVI, avaient appris à l'estimer et à le plaindre, se démirent à leur tour de leurs fonctions, et leurs successeurs furent choisis parmi les Feuillants. Cette crise en présageait une autre plus grave.

Le 20 juin 1792, le tambour battit aux champs dans les rues de Paris, et tout ce que les faubourgs recélaient d'hommes sans aveu et de vile populace se réunirent pour marcher sur les Tuileries. Cette foule immense d'hommes à demi nus qui se glorifiaient du surnom ignoble de *sans-culottes*, et de femmes ivres de débauche ou de vin, était armée de piques, de bâtons, de scies, de fourches, et portait des bannières sur lesquelles on avait écrit : *A bas le veto !* Ces hordes, commandées par Santerre, envahirent la place du Carrousel, la rue Saint-Honoré, et défilèrent dans la salle des séances de l'Assemblée nationale, sous les yeux des députés consternés de leur audace ; elles envahirent ensuite le palais du roi, traînant à force de bras une pièce de canon et brisant les portes à coups de hache. En ce moment Louis XVI se vit exposé aux plus indignes outrages ; mais la multitude épargna sa vie : elle se contenta de placer sur la tête du roi le sinistre bonnet rouge, et força ce prince à boire le vin qui lui fut versé par un homme des faubourgs. C'est ainsi que le peuple donne la ciguë aux rois. Louis XVI se résigna à cette épreuve avec le calme d'un sage et la patience d'un chrétien. La reine et le jeune Dauphin coururent les plus grands dangers ; mais Santerre parvint à contenir la foule qui les entourait en criant : *A bas le veto ! A bas les prêtres !* Pendant cette trop longue scène, madame Élisabeth, sœur du roi, fit preuve d'un noble dévouement et d'un pieux courage.

La royauté était avilie et le calice d'outrages épuisé. La Gironde, qui avait organisé ce mouvement pour rentrer au ministère, se trouva satisfaite ; elle ne voulait pas la chute du trône, mais sa dégradation. Aussi, à l'aide de Pétion et grâce à l'inter-

vention des députés de l'Assemblée nationale, le peuple consentit enfin à se retirer. Il ne devait pas tarder à revenir plus menaçant et plus terrible, et cette fois la bataille allait être engagée par le parti républicain.

Mais dans l'intervalle de ces luttes le parti constitutionnel essaya un dernier effort pour sauver le trône. Lafayette vint à Paris, et, s'étant présenté à la barre de l'Assemblée nationale, il fit entendre une protestation énergique contre les attentats du 20 juin, et demanda généreusement la punition des coupables et la destruction des Jacobins. Cette démarche faillit lui coûter la vie.

Cependant les armées françaises s'étaient repliées sur Lille et Valenciennes, et quatre-vingt mille Prussiens, tous vieux soldats du célèbre Frédéric, s'avançaient par Coblenz, aidés par l'émigration qui leur servait d'avant-garde. En quelques semaines l'ennemi pouvait camper à Montmartre. Deux autres armées, l'une autrichienne, l'autre sarde, menaçaient nos frontières du côté du Rhin et des Alpes. Le roi redoutait l'exaspération que tant de dangers allaient soulever dans le peuple ; mais la reine, ardente ennemie de la révolution, qui lui rendait outre-mesure sa haine, voyait approcher les émigrés et les étrangers comme autant de sauveurs. Ces sentiments de Marie-Antoinette étaient en quelque sorte justifiés lorsqu'elle entrevoyait le sort funeste que lui réservait la révolution ; mais ils transpiraient dans le peuple et soulevaient des imprécations contre celle qu'on appelait dédaigneusement l'*autrichienne*. Dans le sein de l'Assemblée les partis n'en fermentaient pas avec moins d'énergie ; le côté droit (c'était le nom donné aux députés constitutionnels) avait pour chefs principaux Ramond,

Pastoret, Dumas et Jaucourt ; le côté gauche comptait au nombre de ses orateurs les plus illustres Vergniaud, Guadet, Brissot, Barbaroux, Gensonné, Condorcet, et quelques autres girondins remarquables par leurs talents. Les chefs du parti républicain n'étaient point dans l'assemblée, mais aux Jacobins et dans les faubourgs. Parmi eux on remarquait, avec Santerre et Camille Desmoulins, Manuel, procureur syndic de la commune ; Robespierre, ancien constituant ; Marat, dont la hideuse figure et les vêtements fangeux faisaient encore ressortir la sanguinaire démente, et enfin Danton, homme aux proportions athlétiques, à la voix tonnante, aux passions brutales, et l'expression la plus vivante des vœux, des besoins et des instincts de la révolution. En dehors de ces personnages tristement célèbres il s'en trouvait d'autres qui concouraient dans les journaux à assurer le succès de leurs conspirations : c'était d'abord Carra, journaliste vendu au parti d'Orléans ; puis Louvet, qui rédigeait avec une verve cynique une feuille intitulée *la Sentinelle* ; puis Roland, docile aux conseils de sa femme, et enfin madame Roland, l'âme et le génie des députés girondins.

On commença par déclarer solennellement *que la patrie était en danger*. Cette proclamation se fit au son de trompe et au bruit des tambours. Pendant qu'elle achevait de soulever la France, les Jacobins et les Cordeliers étaient en permanence, et les fédérés, volontaires armés contre l'étranger, arrivaient à Paris de tous les points du royaume. Un comité insurrectionnel se forma publiquement et donna ses ordres ; il avait pour seconder ses plans les hordes du faubourg Saint-Antoine, disciplinées par Santerre, et un corps considérable de Marseil-

lais appelés à Paris par le député Barbaroux. L'arrivée de ces bandes provençales fut signalée par des scènes sanglantes.

Cependant on apprit que le prince de Brunswick, commandant général des armées étrangères, venait de publier son manifeste de guerre ; c'était une menace solennelle jetée par les rois de l'Europe à la révolution française ; on la somrait avec orgueil de se soumettre et de rentrer dans le néant, on préparait le supplice de ses chefs, et l'on faisait entrevoir que la France, si elle osait résister, serait démembrée, et que Paris serait détruit de fond en comble et sa population livrée à la baïonnette, dans le cas où de nouveaux outrages viendraient à être faits à la personne royale.

Ces sinistres injonctions hâtèrent le fatal dénouement. La France, compromise dans son existence, se rallia presque tout entière au drapeau de la révolution ; et, comme il arrive toujours dans les grandes catastrophes sociales, la puissance publique tomba entre les mains les plus hardies et les plus fortes, qu'elles fussent ou non souillées de boue ou de sang.

Pendant la nuit qui présida le 10 août, toutes les mesures étant prises, le tocsin sonna dans Paris et la population des faubourgs se rassembla à ce bruit lugubre. Les fédérés bretons, dirigés par Westermann, les fédérés marseillais, commandés par Danton, les ouvriers des quartiers Saint-Antoine, Saint-Victor et Saint-Marceau, et une foule d'insurgés convoqués de tous les points à la voix de Santerre, marchèrent par diverses avenues sur le château des Tuileries ; ils étaient armés de fusils, de piques ou de haches, et traînaient des pièces de canon. Déjà Mandat, commandant en chef de la garde nationale,

avait été massacré, et ses fonctions décernées à Santerre. Les magistrats constitutionnels étaient chassés par le peuple, et une nouvelle municipalité installée par les Jacobins siégeait à l'Hôtel-de-Ville et dirigeait l'insurrection. Le roi n'avait pour tout appui que la garde suisse et quelques corps demeurés fidèles de la garde nationale de Paris. Pour la première fois depuis cinq ans il se détermina à se défendre, mais la nécessité de verser du sang pour sa cause répugnait à son cœur généreux.

Les deux armées, celle de la multitude et celle du roi, cette dernière réduite à une poignée d'hommes, se trouvaient donc en présence, ayant pour champ de bataille la cour des Tuileries et le Carrousel. L'Assemblée nationale attendait dans une anxiété profonde l'issue d'un combat auquel elle demeurerait étrangère. Louis XVI, animé par les exhortations de la reine, passait en revue ses rares défenseurs, et sa présence soulevait encore le cri antique de *vive le roi!* Malheureusement ce prince ne comprit pas que le moment était venu pour lui de monter à cheval et de dissiper les rebelles : la victoire était encore possible ; il préféra suivre de funestes conseils et se retirer avec la reine et sa famille dans la salle des séances de l'Assemblée législative. Vergniaud présidait.

Tout à coup on entend retentir à coups pressés le bruit du canon et les décharges de la mousqueterie. Les députés y répondent en criant *vivent la nation, la liberté et l'égalité!* mais le tumulte de la bataille couvrait ces clameurs. La garde suisse, postée aux fenêtres ou rangée dans la cour du château, dirigeait un feu meurtrier sur les assaillants. Déjà la garde nationale se croyant trahie avait abandonné son poste ; les efforts du peu-

ple étaient impuissants aux portes des Tuileries ; souvent même la multitude se dispersait, fuyait et se ralliait. Louis XVI gémissait profondément d'être cause de tant de sang répandu ; il oubliait que, si un roi n'est qu'un homme, la royauté est un principe. On n'eut pas de peine à obtenir de lui un ordre portant défense de faire feu. Ce fut le signal de la victoire que la foule remporta dès lors sans obstacle. Ceux des Suisses qui n'avaient pu s'échapper furent impitoyablement massacrés, et le peuple entra comme un torrent dans les Tuileries. Il était onze heures.

En ce moment les cris de *victoire* ! poussés avec frénésie rétentirent de toutes parts. L'œuvre était consommée ; il ne restait plus à l'Assemblée législative qu'à la sanctionner par un décret solennel : elle se hâta de le faire. Sur la proposition de Vergniaud, elle décida que Louis XVI était provisoirement déchu de la royauté, et qu'une Convention nationale serait convoquée pour donner une nouvelle constitution à la France. Trois jours après, Louis XVI, la reine, madame Élisabeth, sœur du roi, Madame Royale, âgée de treize ans, et le jeune Dauphin, qui en avait à peine sept, furent renfermés dans la tour du Temple. Pendant qu'ils languissaient dans cette prison, attendant qu'on décidât de leur sort, le pouvoir était passé aux mains des vainqueurs du 10 août. Le redoutable Danton dirigeait la Commune de Paris, cette Commune insurrectionnelle qui, de l'Hôtel-de-Ville, avait organisé le plan de bataille ; Pétion, idole ridicule du peuple, et que le peuple devait bientôt briser, était encore maire ; Manuel remplissait les fonctions de procureur général de la Commune.

Les autres membres étaient dignes de ces chefs et les dépassaient même en violence. Ce fut pendant leur règne désastreux que la révolution française fut ensanglantée par un des crimes les plus abominables dont l'histoire ait gardé le souvenir. On venait d'apprendre que les armées étrangères étaient entrées en Champagne ; un affreux délire s'empara de la populace ; la Commune, au lieu de l'apaiser, l'irrita encore, afin que le peuple entier ayant pris part au crime se regardât comme obligé de choisir entre la révolution ou la mort. Le 2 septembre, au bruit du tocsin que fit sonner Danton, ministre de la justice, la populace se porta aux prisons de Paris : elles regorgeaient de nobles, de femmes, de prétendus aristocrates et de prêtres : ce furent autant de martyrs. Le massacre commença aux Carmes, où plusieurs centaines de prêtres étaient détenus, puis à Saint-Firmin, à la Force, à l'Abbaye, à Bicêtre. Il dura quatre jours entiers, et les assassins s'encourageaient au meurtre par des chants sanguinaires et par d'horribles libations. Tout se faisait d'ailleurs avec un calme sinistre. Un tribunal de bourreaux siégeait sur le théâtre du crime et rendait des arrêts qui recevaient leur exécution immédiate. Au nombre des victimes fut la belle et infortunée princesse de Lamballe, amie de la reine ; son corps fut mis en pièces et sa tête promenée au bout d'une pique jusque sous les fenêtres du Temple. Les assassins évitèrent avec soin de voler leurs victimes ; le peuple dans sa colère est semblable aux bêtes fauves : il éprouve la soif du sang et non celle de l'or. Chose horrible ! tous ces attentats furent accomplis sans que le gouvernement osât les réprimer. L'Assemblée législative s'éteignait obscurément,

réduite à l'impuissance en présence des Jacobins et de la terrible Commune, et la Commune encourageait les bourreaux ou tremblait devant eux. Manuel sauva du moins quelques victimes, et entre autres le vénérable abbé Sicard; mais Billaud-Varennes, posant le pied sur les cadavres, autorisa le meurtre par sa présence et ses paroles.

Pendant que ces massacres glaçaient l'Europe de stupeur et marquaient d'une tache ineffaçable la révolution française, l'Assemblée législative fit place à la Convention nationale, qui venait d'être élue sous l'impression de la démagogie et de la terreur. Jamais la France ne s'était trouvée dans des circonstances plus graves. Déjà les étrangers et les émigrés avaient envahi une partie du territoire; on n'avait pour faire face aux dangers publics et aux hasards de la guerre qu'un papier-monnaie depuis longtemps décrié, et connu sous le nom d'assignats. La famine menaçait la capitale et les provinces; l'armée avait essuyé des revers; nos places du Nord étaient assiégées; des soldats à demi vêtus et inhabiles au maniement des armes se rassemblaient sous des généraux vieillis ou sans expérience; le gouvernement était livré aux meurtriers de septembre et ne présentait aucune garantie; le roi gémissait dans les fers; les autels étaient renversés ou profanés. C'est sous de tels auspices que la Convention nationale s'emparait de la double puissance législative et exécutive, concentrant en elle seule tous les éléments de l'anarchie et de la violence, mais déterminée à exercer jusqu'au bout la dictature populaire dont elle était investie. Ce fut le 21 septembre 1792 que cette Assemblée se réunit pour la première fois, sous la présidence de Pétion. Son

premier acte annonçait au monde quelle mission elle allait accomplir. Sur la proposition du représentant du peuple Collot-d'Herbois, appuyée par Grégoire, elle décréta *l'abolition de la monarchie française et l'établissement de la République*.

RÉVOLUTION FRANÇAISE. 176

GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN.

CONVENTION NATIONALE.

La nouvelle assemblée siégeait au palais des Tuileries ; elle se composait d'environ sept cent soixante membres, déjà divisés en trois partis rivaux.

Le premier s'intitulait la *Montagne*, parce que ses membres avaient pris place sur les gradins les plus élevés de la salle des séances ; c'étaient les démocrates les plus fougueux et les républicains les plus exagérés qui eussent encore figuré dans les premières scènes de la révolution. La plupart s'étaient formés à l'école des cordeliers et des jacobins, les autres avaient figuré dans les Assemblées constituante et législative. Les principaux chefs de la Montagne étaient Maximilien Robespierre et son jeune frère, Danton, Marat, Couthon, Saint-Just, Barrère, Collot-d'Herbois, Tallien, Billaud-Varennes, Legendre, Camille Desmoulins, Cambon, Carnot, Fouché, Amar, Carrier, Joseph Lebon, Merlin de Douai, le peintre David, l'ex-capucin Chabot et quelques autres dont les noms figureront peut-être dans ce résumé rapide. La *Gironde*, parti politique dont le républicanisme était quelquefois douteux, ou qui, du moins, aspirait à constituer la France en gouvernement fédératif, comptait des adhérents moins nombreux, mais plus distingués par le talent, quelquefois même par cette vertu antique dont la

vertu chrétienne a fait reconnaître la vanité. C'étaient, entre autres, Vergniaud, admirable orateur, mais dont le talent paresseux ne se réveillait que dans les grandes crises ; Barbaroux, l'un des chefs de l'insurrection du 10 août ; Louvet, l'ancien rédacteur de la *Sentinelle* ; Lanjuinais, patriote breton ; Brissot, publiciste éloquent ; Roland, l'ancien ministre, et avec eux Fonfrède, Ducos, Guadet, Gensonné, Valazé, Riouffe, Isnard, Duchastel, Fauché, Antiboul, Vigée, et enfin Sillery et Carra, que leurs antécédents rattachaient au parti du duc d'Orléans. Ce malheureux prince faisait aussi partie de la Convention nationale, et avait été élu par le département de Paris. L'histoire, étrangère à toute passion, ne peut omettre de dire, que pour se soustraire à la fatale solidarité qui menaçait la tête de tous les membres de la famille de Bourbon, il avait échangé son titre contre le surnom d'*Égalité*, mais ce sacrifice n'endormit point la haine et la vigilance de ses ennemis. Pour terminer ce tableau, je dirai que le troisième et le plus nombreux parti de la Convention portait les noms de *Marais* ou de *Plaine*. Il se composait des députés assis sur les gradins inférieurs, et qui, par modération ou par prudence, évitaient avec soin de se compromettre. Parmi eux siégeaient Monge, illustre savant, M.-J. Chénier, poète déjà célèbre, Sièyes, Grégoire, Fabre-d'Églantine, Dulaure, Doucet de Pontécoulant, Boissy-d'Anglas, Thibaudeau, Ferraud, Barras et Lecointre.

La Convention était gênée par l'existence de Louis XVI ; la royauté du peuple, à peine inaugurée, voyait avec jalousie cette royauté capétienne qui lui semblait, en dépit de la prison du Temple, une menace toujours permanente. Pour en finir

avec le malheureux roi, on résolut de lui faire son procès. La Convention se constitua à la fois accusatrice et juge, et commença, au milieu des récriminations violentes de la Montagne et de la Gironde, de Robespierre et de Louvet, la longue procédure qui devait avoir le régicide pour dénouement. Mais déjà les armées de la France, avides de conserver intactes la gloire et l'indépendance de la patrie, remportaient sur les étrangers des avantages qui ouvraient dignement une période de vingt ans de victoires.

Le 20 septembre 1792, le général Kellermann, ayant sous ses ordres le jeune duc de Chartres, alors âgé de dix-neuf ans * rencontra les Prussiens près du village de Valmy. Une bataille mémorable s'engagea, et le courage ardent des Français triompha de la tactique savante des armées prussiennes. Cette journée sauva la Champagne, et força l'ennemi à se replier vers le Nord. Quelques jours après, une armée française s'empara de Nice; une autre, commandée par le général Montesquiou, conquit la Savoie; une autre franchit le Rhin, et enleva Mayence. Ces succès furent couronnés le 6 novembre par la victoire de Jemmapes, à laquelle prit part le duc de Chartres, et qui fut remportée par le général Dumouriez. La bataille de Jemmapes ouvrit la Belgique à nos armes, et cette contrée fut organisée en république. L'hiver ralentit les opérations, mais ne les suspendit point entièrement.

Louis XVI comparut en accusé devant la Convention; il avait pour défenseurs Tronchet, Malesherbes et le jeune de Sèze. Malesherbes s'était offert lui-même, quoique septuagénaire, pour remplacer

* Le roi Louis-Philippe I^{er}.

Target, désigné par le roi, et qui avait lâchement décliné cette mission.

Ce fut un spectacle douloureux où l'opprobre qu'on infligeait au roi déchu retombait sur ses juges. Charles I^{er}, roi d'Angleterre, avait refusé de reconnaître la juridiction du parlement ; Louis XVI pensa qu'un chrétien, n'étant pas maître de sa vie, devait la défendre et non la livrer. Le président Barrère, assis sur une estrade élevée, interrogea avec insolence le royal accusé, et l'interpella sur les divers chefs d'accusation qui tous tendaient à établir que Louis XVI avait méconnu les droits du peuple et trahi la France. On lui fit autant de crimes d'actes qui n'avaient eu leur source que dans la nécessité de défendre sa tête ; on lui reprocha d'avoir fait verser le sang des Français dans la journée du 10 août ; mais à cette accusation si audacieusement mensongère, le roi répondit par le cri d'une noble et généreuse indignation, et Barrère n'osa insister.

Le 26 décembre, Louis XVI, assisté de son conseil, comparut de nouveau à la barre de la Convention. De Sèze y fit entendre un plaidoyer chaleureux, énergique, et qui subsistera à jamais, à la honte de l'inique tribunal. Tout le monde sait qu'après avoir promené sur l'assemblée un long regard, le jeune avocat s'écria en terminant : *Je cherche parmi vous des juges, et je ne rencontre que des accusateurs !... Citoyens, je n'achève pas... je m'arrête devant l'histoire ; songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien sera celui des siècles !...* Louis XVI prononça à son tour quelques paroles empreintes d'une touchante simplicité et fut reconduit au Temple. Dans cette prison les raffinements de la haine trouvaient encore le moyen de le persécuter. La Commune avait ordonné qu'il

serait séparé de la reine, de sa sœur et de ses enfants ; mais il employa les heures de cette solitude à se préparer à la mort.

Elle ne devait pas tarder ; le 15 janvier 1793, la Convention déclara que Louis XVI était coupable de conspiration contre la liberté publique, et que le jugement, quel qu'il fût, ne serait pas soumis à la ratification du peuple. Le 17, elle prononça, seulement à la majorité de cinq voix, la peine de mort. C'était une infraction aux lois du temps, qui exigeaient les deux tiers des suffrages pour la condamnation d'un prévenu. L'appel nominal dura trente-six heures. Tous les Montagnards votèrent la mort, ainsi que la plupart des Girondins et le duc d'Orléans lui-même. Les uns, comme Robespierre, Saint-Just et Marat, développèrent longuement le motif de leur vote ; les autres se contentèrent d'un petit nombre de mots ou de cette simple formule : « La mort. » Parmi ceux qui voulaient sauver le roi, les uns le condamnèrent à la réclusion, les autres au bannissement. Condorcet vota pour les galères perpétuelles ; un philosophe, disciple de Voltaire et d'Helvétius, pouvait seul concevoir la pensée d'une pareille infamie. Au nombre des juges, l'historien doit mentionner avec reconnaissance le nom du girondin Duchastel, qui, quoique malade, se fit porter à la Convention et vota contre la mort. Son opinion, comme toutes celles qui parurent favorables à Louis XVI, ne fut émise qu'au bruit des outrages et des menaces de la multitude.

La Convention, ayant fait recueillir les suffrages, proclama par un décret que Louis *Capet* (nom dérisoire qui fut donné au roi) serait supplicié dans les vingt-quatre heures, et assigna le lundi 21 janvier pour le jour de l'exécution.

La veille de ce jour sinistre, le roi eut avec la reine, ses enfants et sa sœur, une entrevue déchirante et qui fut la dernière. Le lendemain, vers cinq heures du matin, après avoir dormi d'un sommeil tranquille, il entendit la messe dans sa chambre, et reçut le sacrement de l'Eucharistie avec une piété argélique. A dix heures il fut conduit à la mort par deux gendarmes, l'un et l'autre prêtres apostats, et qui firent preuve de la plus froide férocité. Louis XVI, assisté de l'abbé Edgeworth de Firmont, prêtre catholique irlandais, employa le temps du long trajet qui séparait le Temple de la place de la Révolution * à réciter les prières des agonisants. Le ciel était brumeux, et la voiture, retardée dans sa marche par une boue glacée, avançait lentement entre deux haies formées par cent mille gardes nationaux présents sous les armes et par des corps assez considérables d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. Arrivée à travers un morne silence à la place où s'élève aujourd'hui l'obélisque de Sésotris, et où l'on avait dressé la guillotine **, la voiture s'arrêta, et le roi descendit, suivi de son confesseur. Comme il franchissait les degrés de l'échafaud, l'abbé de Firmont lui adressa cette exhortation sublime : *Fils de saint Louis, montez au ciel !* Après quelque résistance, Louis consentit à se laisser lier les mains et couper les cheveux, subissant ces outrages comme une ressemblance de plus avec le Sauveur des hommes ; puis il éleva fortement la voix en s'écriant : *Français, je meurs innocent ; je pardonne à mes ennemis, et je souhaite que mon sang ne retombe*

* La place de la Concorde (place Louis XV).

** C'était un instrument de mort récemment inventé par le médecin Guillotin.

pas sur la France... Il parlait encore lorsqu'un roulement de tambours ordonné par Santerre couvrit sa voix. Alors il abandonna sa tête au bourreau, et le terrible sacrifice fut accompli. Louis XVI, justement appelé le martyr, était âgé de trente-huit ans et en avait régné près de dix-neuf. Quelques semaines avant sa mort, il avait écrit son testament, impérissable monument de résignation et de clémence.

A la nouvelle de cet événement funèbre, le prince de Condé, qui commandait les émigrés au-delà du Rhin, fit entendre le cri de la vieille monarchie : *Le roi est mort, vive le roi !* et le jeune dauphin, âgé de huit ans et encore prisonnier au Temple, fut proclamé roi par cette armée fidèle sous le nom de Louis XVII. C'est en son nom que la noblesse française et les étrangers continuèrent la guerre qu'ils avaient déclarée à la Révolution.

Cette guerre devait être plus redoutable encore. La France n'avait eu jusque-là à combattre que l'Autriche, la Prusse et le Piémont ; le grand attentat du 21 janvier rallia contre elle l'Espagne, Naples, toute l'Italie, l'Angleterre et la Hollande. La Russie, occupée à détruire la nationalité polonaise, ne prit que plus tard sa part de la lutte ; la Suède et le Danemarck demeurèrent neutres. La France ne s'était point encore vue, à aucune époque de son histoire, exposée à un si grand nombre d'ennemis ; mais le supplice de Louis XVI devait lui en susciter de plus redoutables encore dans son propre sein : je veux parler de l'insurrection de la Vendée.

La Convention avait prescrit une levée en masse de trois cent mille hommes ; quand ce fut le tour des départements de la Vendée et des Deux-Sèvres de fournir leur contingent, ils refusèrent de s'armer.

pour la défense d'un gouvernement qui avait chassé leurs prêtres, souillé leurs églises et mis à mort leur roi. Les premiers insurgés prirent pour chef Jacques Cathelineau, simple voiturier de la commune du Pin en Mayenne. Le 14 mars 1793, cet homme sort de sa chaumière, et, à la tête de deux cents paysans, s'empare d'un poste de républicains, et enlève une pièce de canon. Cette affaire fournit des armes ; on s'en sert pour s'emparer de Chemillé, défendu par cinq cents patriotes et deux couleuvrines. La victoire fait des soldats. Stofflet, garde-chasse de M. de Colbert, rejoint Cathelineau avec deux mille hommes ; Laforêt, jeune paysan, en amène sept cents autres. La petite armée se met en marche, surprend Chollet, en chasse les républicains, et s'empare de six cents fusils et de quatre canons, entre autres de la célèbre pièce de douze appelée *Marie-Jeanne*. Cet avantage fut suivi de la prise de Machecoul et de Pornic, et du soulèvement général du Poitou et de l'Anjou. La contrée connue sous le nom de Bocage (arrondissements de Parthenay et de Bressuire) devint alors le quartier général de l'insurrection. Bientôt les Vendéens, vainqueurs sur tous les points des milices républicaines, formèrent plusieurs armées redoutables. Aux premiers chefs s'étaient joints Charette, d'Elbée, Bonchamp, Larochejaquelein, Lescure, d'Autichamp, de Fleuriot, de Scepeaux, et plusieurs autres non moins dévoués à la cause de la religion et du trône. Ces hommes d'élite commandaient à des masses de paysans en sabots, armés à la hâte de fusils de chasse, de pieux, de faux et de fourches ; ces soldats improvisés, vêtus en laboureurs, marchaient à l'ennemi une image du sacré cœur ou de la croix sur la poitrine, et récitant leur chapelet. Lors-

qu'ils étaient en face d'une armée républicaine, on les voyait se jeter à genoux, recevoir la bénédiction d'un prêtre, et s'élancer ensuite sur les baïonnettes et l'artillerie. Ce courage aveugle confondait toutes les prévisions de la tactique.

Les Vendéens furent successivement vainqueurs aux Aubiers, à Vihiers et à Beaupréau. Dans ce dernier combat les républicains perdirent leur artillerie et trois mille hommes. Peu de jours après, Argenton et Bressuire tombèrent au pouvoir des royalistes. De Bressuire les Vendéens se dirigèrent sur Thouars, défendu par une muraille et une rivière profonde. Cette ville fut emportée; dix mille républicains, une nombreuse artillerie et des munitions de toutes sortes tombèrent au pouvoir des vainqueurs (5 mai). Cependant les républicains vainquirent Charette devant Fontenay; d'Elbée fut blessé et la fameuse *Marie-Jeanne* enlevée. Quelques jours après, les Vendéens eurent leur revanche; ils reprirent Fontenay et *Marie-Jeanne*. Déjà leur grande armée s'élevait dans la Haute-Vendée à cinquante-deux mille hommes, dont douze mille cavaliers.

La Convention ouvrit enfin les yeux sur le danger; elle réunit à Saumur une armée égale en nombre à celle de ses ennemis, et dont le commandement fut confié à Santerre et à Menou. L'impéritie de ces généraux rendit ce déploiement de forces inutile. Lescure, Cathelineau et Larochejaquelein, après plusieurs engagements meurtriers, s'emparèrent de Saumur, dispersèrent l'armée républicaine, et retirèrent de leur victoire non-seulement l'avantage de commander sur la Loire, mais encore des canons, des fusils, de la poudre et des munitions en plus grand nombre qu'ils n'en avaient encore enlevé

à l'ennemi. Leur premier soin fut d'élire un généralissime, et le choix des nobles tomba sur le voiturier Cathelineau, qu'on surnommait *le Saint du Poitou*.

Le généralissime ordonna de marcher sur Angers : cette ville tomba au pouvoir des royalistes. De son côté, Charette reprit Machecoul aux républicains. Cathelineau lui proposa de concentrer leurs opérations pour s'emparer de Nantes et pour se réunir à la chouannerie bretonne. C'était une insurrection royaliste à laquelle les quatre frères Chouan, ses principaux auteurs avaient donné leur nom. Les Chouans combattaient avec le courage des Vendéens ; mais la guerre qu'ils faisaient était souvent souillée de meurtres et de brigandages.

Après un combat de dix heures, la ville de Nantes, transformée en champ de bataille, allait tomber au pouvoir des Vendéens, mais Cathelineau reçut un coup mortel. La perte de leur général intimida les paysans, et les républicains demeurèrent maîtres de la ville. Les Vendéens se vengèrent de cet échec en battant à Châtillon le féroce Westermann, et à Vihiers les armées de Biron et de Santerre (5 juillet). D'Elbée remplaça Cathelineau dans le commandement général ; mais Charette refusa de le reconnaître, et la division des chefs royalistes paralysa le zèle de leurs soldats.

Cependant la République, ainsi menacée dans l'Ouest et sur la Loire, avait à se défendre au Nord, sur le Rhin, sur les Alpes et sur les Pyrénées, contre les armées rassemblées de tous les points de l'Europe, et dans le sein même de Paris contre les dangers bien plus graves auxquels l'exposait la lutte des factions maîtresses de son sort.

Dumouriez, après quelques succès remportés en

Belgique, venait d'être vaincu à Nerwinde. L'armée française, grâce à la présence d'esprit du duc de Chartres, parvint à opérer sa retraite et à se rallier ; mais la défaite n'en était pas moins désastreuse pour la République (18 mars).

Ce revers fournit aux jacobins un prétexte pour se venger de Dumouriez qui les avait en horreur. Ce général était justement soupçonné de vouloir relever le trône pour y faire monter le duc d'Orléans. Pendant qu'il méditait les moyens d'assurer cette dangereuse entreprise, cinq commissaires de la Convention vinrent dans son camp pour l'arrêter. Dumouriez prévint l'exécution de leurs ordres en livrant lui-même à l'ennemi ces représentants du peuple. Après un tel éclat, il y allait de la tête du général, et son jeune lieutenant, le duc de Chartres, ne pouvait échapper à la proscription ; à leur tour ils émigrèrent. Il y avait six mois que Lafayette et les Lameth avaient été contraints de fuir à l'étranger pour se soustraire aux vainqueurs du 10 août. Ainsi chaque fraction du parti révolutionnaire devenait tour à tour victime des emportements de l'autre.

La Convention ne se laissa intimider ni par la défection de Dumouriez ni par les revers de la République ; sa dévorante énergie redoubla dans la proportion du danger. Pour première mesure de sûreté elle décréta l'établissement du *tribunal révolutionnaire*, qui devait avoir pour unique mission de punir de mort les émigrés, les royalistes et les ennemis de la République. Elle institua ensuite, dans son propre sein, des comités chargés de veiller à l'action du pouvoir, à la défense du territoire, et au soin d'organiser la législation révolutionnaire. Le plus formidable de ces comités fut celui du *Salut*

public, qui fut composé des plus hardis Montagnards, et chargé de justifier jusqu'au bout, et à travers tous les obstacles du dedans et du dehors, la confiance de l'assemblée, des jacobins et du peuple. L'un des premiers actes de ce comité fut l'arrestation du duc d'Orléans, qu'on envoya dans les prisons de Marseille avec deux de ses jeunes fils.

Mais les partis se dessinaient d'autant plus fortement que les dangers devenaient plus graves. La Gironde luttait avec énergie contre la Montagne. Orateurs élégants et théoriciens de bonne foi, les Girondins avaient pris leur mandat à la lettre, et hâtaient de tous leurs vœux le moment où il leur serait donné de poser les bases d'une constitution nouvelle. Les discussions de principes et les triomphes oratoires souriaient à leur ambition; il leur tardait d'établir enfin l'ordre et le règne des lois, et de réprimer l'audace de l'émeute et des clubs. Ils invoquaient toujours la justice, quelquefois l'humanité. Étrangers à la terrible logique des révolutions, ils voulaient s'arrêter sur le terrain de la souveraineté du peuple et organiser la république modèle avec les idées du Contrat social. La Montagne comprenait autrement sa tâche; toute sa politique se résumait en cette phrase de Danton : *De l'audace, de l'audace, et encore de l'audace*. Au lieu de s'attacher à ramener l'ordre, elle cherchait à donner une fermentation nouvelle aux passions de la rue; elle calculait sur l'exaltation que donne au peuple le spectacle du sang. Comme elle s'était proposé de sauver la France de l'invasion étrangère et la révolution des attaques de la Vendée, elle marchait à son but avec une affreuse fermeté, jouant sa tête et ne marchandant pas celle de ses ennemis.

Dans cet affreux système, qu'on appelait *la Terreur*, le massacre était un moyen, l'échafaud un principe, la mort un instrument. La Montagne croyait fermement que, pour résister à des forces dix fois supérieures aux siennes, la France devait décupler son énergie, et pour que les convulsions de ce grand corps épouvantassent les rois de l'Europe, elle poussait le peuple dans les voies d'un délire prémédité. Qu'importait à la Montagne que la population fût décimée, que l'innocent fût mêlé avec le coupable dans une proscription commune ? Qui-conque semblait pour la révolution un obstacle cessait à ses yeux d'être innocent. La victoire était imposée aux généraux sous peine de mort, et celui d'entre eux qui se laissait vaincre était traîné au tribunal révolutionnaire, et de là au supplice. La Gironde, pour mettre à mort Louis XVI, lui avait supposé des crimes ; la Montagne l'avait condamné pour le seul fait d'avoir été roi. Cette terrible faction ne convenait pas qu'on pût être révolutionnaire à demi, et qu'il y eût une justice opposée au salut de la République. Les Girondins avaient pour eux leurs talents et leur renommée ; les Montagnards s'appuyaient, comme sur une réserve, sur les Jacobins, sur les Cordeliers, sur la Commune et sur le peuple des faubourgs. Dans cette lutte de la modération contre la force, l'avantage devait rester à la force. On était à la veille de voir s'accomplir cette sinistre prophétie de Vergniaud : *La révolution, comme Saturne, dévorera ses enfants !*

Après quatre mois pendant lesquels le pouvoir et l'influence demeurèrent en ses mains, la Gironde fut vaincue. Elle avait fait décréter d'accusation le représentant du peuple Marat, homme féroce qui, dans son journal, demandait avec un sanguinaire

fanatisme qu'on sacrifiât à la révolution quatre cent mille têtes d'aristocrates, c'est-à-dire d'hommes suspects des crimes que, dans le style de l'époque, on appelait fayettisme, feuillantisme, modérantisme, négociantisme ; et ces coupables n'étaient après tout que l'élite de la classe moyenne. Marat fut déféré au tribunal révolutionnaire ; mais les mêmes juges, qui chaque jour condamnaient à mort quelques innocents, soupçonnés seulement de regretter la royauté ou de déplorer les égorgements des Jacobins, n'eurent garde de traiter ainsi *l'ami du peuple*. Marat fut absous à l'unanimité, sa tête hideuse fut couronnée de roses, et on le porta en triomphe jusque dans l'enceinte des Tuileries où siégeait la Convention ; la Gironde subit en silence cet outrage, et Marat fit hommage de ses couronnes au club des Jacobins. Cette réunion de patriotes énergumènes le couvrit d'applaudissements, et ce jour-là l'influence de Robespierre même pâlit devant celle de son cynique collègue.

Cependant Marat avait un digne émule dans Hébert, ancien marchand de contremarques, condamné pour vol, et maintenant membre de la Commune de Paris. Cet homme atroce publiait un journal intitulé *le Père Duchesne* ; c'était une feuille remplie d'injures ordurières, et qui, chaque matin, vouait au panier, à la fenêtre de la guillotine, au rasoir national, les députés modérés et la classe bourgeoise. Ce misérable fut arrêté par les ordres d'un comité composé de Girondins et qu'on appelait la commission des Douze. La Commune se présenta à la Convention pour réclamer Hébert ; mais le girondin Isnard, qui présidait l'assemblée, lui fit une réponse ferme et courageuse. Le rédacteur du *Père Duchesne* était devenu une idole pour la populace.

Après plusieurs jours d'émeute ou de désordre, la Convention fut réduite à ordonner son élargissement ; elle le fit au milieu d'un tumulte affreux, pendant lequel des députés en vinrent presque aux mains. Cette scène honteuse pour la Convention fut plusieurs fois renouvelée. Mais chaque jour les Jacobins, les Cordeliers, la Commune et les faubourgs devenaient plus redoutables ; chaque jour aussi la Montagne, qui s'appuyait sur leurs brutales passions, s'enhardissait à frapper la Gironde.

Dans la nuit du 31 mai, le tocsin sonne de toutes parts et appelle le peuple aux armes. Dès le point du jour la Convention se réunit ; mais elle est assiégée par la multitude du sein de laquelle partent des cris de mort contre vingt-deux députés de la Gironde. Danton, au sein de l'assemblée, se fait l'écho de ces clameurs, de ces proscriptions. Le peuple envahit les tribunes. Vergniaud, Marat, Rabaud, Guadet, Couthon parlent en sens contraire au milieu d'un affreux tumulte. La garde nationale de la butte des Moulins ne prêtait à la Convention qu'un faible secours. Le président Grégoire prodigue de lâches éloges à la multitude et l'invite aux honneurs de la séance. Robespierre monte à la tribune et se livre à de longues discussions. *Concluez donc*, lui crie Vergniaud impatient. *Oui*, reprend Robespierre, *je vais conclure, et contre vous*. Et il appuie le projet de Barrère, qui ordonnait, entre autres mesures, la suppression de la commission des Douze. Il était dix heures du soir.

Le lendemain, 1^{er} juin, se passa à préparer une insurrection plus redoutable encore. Pendant toute la nuit qui précéda le 2 juin, le tocsin et la générale ne cessèrent de retentir ; au point du jour toute la

population fut armée. La Convention était en permanence. Lanjuinais monte à la tribune, et au milieu des cris de mort qui l'accueillent, proteste contre la tyrannie du peuple et celle de la Montagne. On cherche à le frapper, on lève la main sur lui ; mais sans se troubler il s'écrie : « Le sacrificeur de l'antiquité, quand il conduisait une victime à l'autel, la couvrait de fleurs et de bandelettes et ne l'insultait pas. » Mais les tribunes réclament au milieu des clameurs la mise en jugement de la Gironde ; le peuple, répandu sur le Carrousel, appuie avec force les proscripteurs. La Convention ainsi entourée veut montrer qu'elle est libre, et sort en masse pour ordonner aux insurgés de *respecter la majesté des représentants du peuple* ; mais cette démonstration achève de lui prouver qu'elle est esclave des passions de la rue et de la Commune. Henriot, qui commande la force armée, refuse le passage à l'assemblée et ordonne à ses canonnières de charger leurs pièces. La Convention ainsi menacée rentre aux Tuileries et obéit au peuple insurgé. L'arrestation des députés de la Gironde fut le fruit de cette terrible journée, et c'est ainsi que la représentation nationale subit à son tour la colère de ce peuple qu'elle avait déchaîné contre la royauté à l'époque du 10 août. Le mouvement révolutionnaire du 31 mai assura le triomphe de la Montagne, la docilité servile du parti de la Plaine et la ruine de la Gironde.

Les Jacobins et la Montagne, demeurés vainqueurs à Paris, y dominaient sans obstacle ; mais il n'en était pas de même sur les frontières et dans les départements.

La ville de Lille, après avoir souffert avec une patience admirable les horreurs d'un long siège et

d'un bombardement, avait été délivrée; mais l'étranger bloquait Valenciennes et la plupart de nos places du Nord. L'armée des coalisés et des émigrés avait franchi le Rhin et envahi le territoire de l'Est; Custine, après avoir perdu un temps précieux dans Mayence, avait abandonné cette ville et opéré sa retraite. Cette faute de stratégie fut considérée comme une trahison et punie de mort par le tribunal révolutionnaire. Nos armées avaient éprouvé des revers sur les Alpes, et les troupes espagnoles venaient de pénétrer dans le Roussillon. D'un autre côté les flottes d'Angleterre et d'Espagne cinglaient sur la Méditerranée, soulevaient en Corse une insurrection contre la France, et déterminaient par leur présence le parti royaliste à livrer aux anglais l'importante ville de Toulon, l'unique arsenal maritime que la République eût alors au Midi.

Dans l'Ouest, la Bretagne méridionale et tous les pays situés entre la Vienne, l'Océan et la Loire, étaient en feu. Sur tous ces points le drapeau blanc avait remplacé les couleurs de la république, et les principales villes étaient tombées au pouvoir des Vendéens.

Les députés girondins qui avaient pu s'échapper de Paris, et entre autres Barbaroux, Louvet, Buzot, Pétion, s'étaient réfugiés dans les départements et les avaient soulevés contre la Convention. Caen, Bordeaux, Marseille, étaient devenus comme de grands foyers de révolte, et de tous les points environnants, particulièrement du Calvados et de l'Eure, s'armaient des légions de fédéralistes prêts à marcher contre les Jacobins et la Montagne. D'un autre côté, une chaîne de révoltes suscitées par les Girondins, les Royalistes ou les intrigues de l'étranger, s'étendait du Rhin aux Alpes et aux Pyrénées,

et interrompait les communications de nos armées. Les Vosges se levaient contre la République, le Jura pour la Gironde, les Cévennes pour la monarchie. Mais une insurrection plus redoutable encore était celle de Lyon, qui, après avoir ordonné la mort du jacobin Châlier, avait armé tous ses habitants en faveur du fédéralisme et de la royauté, deux causes que ralliait le soin d'une commune défense.

Mais la Convention était de taille à tenir tête à tous les ennemis du dedans et du dehors. Le formidable Comité du Salut public, dans le sein duquel Robespierre dirigeait la police générale et Carnot l'administration de la guerre, répondait à ses ennemis, au dedans par des supplices, au dehors par une impulsion gigantesque imprimée à toutes les forces nationales. En peu de temps on parvint à créer quatorze armées, à leur donner des vivres, des vêtements, des fusils et des canons. Le système de la Terreur portait ses fruits. Écoutons ici parler M. le comte de Maistre : « Le gouvernement révolutionnaire endurcissait l'âme des Français en la » trempant dans le sang ; il exaspérait l'esprit des » soldats et doublait leurs forces par un désespoir » féroce et un mépris de la vie qui tenaient de la » rage. L'horreur des échafauds, poussant le ci- » toyen aux frontières, alimentait la force exté- » rieure à mesure qu'elle anéantissait jusqu'à la » moindre résistance dans l'intérieur. Toutes les » vies, toutes les richesses, tous les pouvoirs étaient » dans les mains du pouvoir révolutionnaire ; et ce » monstre de puissance, ivre de sang et de succès, » phénomène épouvantable qu'on n'avait jamais vu, » et que sans doute on ne reverra jamais, était » tout à la fois un châtiment épouvantable pour les » Français et un moyen de sauver la France. »

« Que demandaient les royalistes lorsqu'ils de-
 » mandaient une contre-révolution telle qu'ils l'i-
 » maginaient, c'est-à-dire faite brusquement et
 » par la force ? Ils demandaient la conquête de la
 » France ; ils demandaient donc sa division, l'anéan-
 » tissement de son influence et l'avilissement de son
 » roi, c'est-à-dire des massacres de trois siècles,
 » peut-être, suite infaillible d'une rupture d'équili-
 » bre. Mais nos neveux, qui s'embarrasseront
 » très-peu de nos souffrances et qui danseront
 » sur nos tombeaux, riront de notre ignorance ac-
 » tuelle ; ils se consoleront aisément des excès que
 » nous avons vus et qui auront conservé l'intégrité
 » du plus beau royaume après celui du ciel. »

A la suite de cette déduction logique, qu'il ne faudrait pas pousser trop loin, M. de Maistre, qui écrivait en 1796, concluait que les révolutionnaires de 1793 n'avaient travaillé, à leur insu, que pour la royauté. C'était beaucoup dès lors de prévoir le retour du gouvernement monarchique ; mais nous qui avons assisté à des événements plus récents encore, nous pouvons croire que Dieu, qui châtiât la France par elle-même en lui permettant d'acquérir plus de gloire et plus d'unité, faisait servir jusqu'aux fureurs des hommes à l'accomplissement de ses vues providentielles. Il permettait la persécution pour que l'Église fût éprouvée et sortît forte de son propre sang, pour que la société corrompue fût régénérée, et en même temps il accordait la victoire aux persécuteurs contre les ennemis du dedans et du dehors, pour que la France demeurât puissante et une, et pût servir plus tard d'instrument à ses secrets desseins.

Sur tous les points, les ennemis de la république furent contenus. Au Nord, les victoires de Honds-

choote et de Fleurus nous ouvrirent de nouveau le chemin de la Belgique et repoussèrent l'ennemi hors du territoire ; à l'Est, les avantages furent non moins rapides ; au Midi, les troupes espagnoles furent rejetées au-delà des Pyrénées. Plusieurs armées repoussèrent les Vendéens et inondèrent le Poitou et l'Anjou ; soixante mille hommes furent rassemblés autour de Lyon et en firent le siège. Les fédéralistes furent vaincus dans le Calvados et dans l'Eure, les *modérantistes* suppliciés à Bordeaux, Marseille replacé de vive force sous le joug conventionnel. Il s'agissait de reprendre Toulon aux Anglais et aux partisans de Louis XVII. On dirigea sur cette ville rebelle une armée dont les efforts eussent été vains sans les dispositions habiles et la présence d'esprit de l'officier qui dirigeait l'artillerie. Le nom de ce jeune homme encore obscur devait plus tard remplir le monde de sa gloire : c'était Napoléon Bonaparte.

Cette lutte que je viens d'esquisser en quelques lignes fut longue et sanglante. Les armes de la République accomplissaient des prodiges. Ces masses d'hommes, sans chaussure, sans pain, sans expérience, arrivaient sous le drapeau ivres d'enthousiasme, et avides, pour la plupart, d'effacer à force de victoires l'opprobre que le régime des échafauds répandait sur la patrie. Tout pliait devant ces intrépides phalanges. A peine les vieilles armées de l'Europe, formées par Frédéric et Cobourg, se déployaient-elles en savantes lignes sur le terrain, et organisaient-elles par de profonds calculs des triomphes illusoires, que les républicains, soldats d'hier et souvent étrangers au maniement des armes, s'élançaient en masse au chant de *la Marseillaise*. Les terribles refrains de cet hymne couvraient le

bruit du canon et rappelaient les merveilleux effets produits sur nos ancêtres par la chanson de Roland. Cette manière de faire la guerre était semblable à celle des Barbares ; mais elle déjouait toutes les prévisions de la science. L'ennemi, débordé de toutes parts, fuyait en désordre ; s'il revenait à la charge, si les républicains hésitaient, soudain le représentant du peuple présent à l'armée, soit Saint-Just, soit Robespierre le jeune, soit Levasseur ou tout autre, menaçait de mort le général en chef, et, agitant son panache tricolore, ralliait les bataillons épouvantés. Placées entre le Comité du Salut public ou l'artillerie ennemie, nos armées n'hésitaient pas ; elles préféraient la mort du champ de bataille à celle de la place de la Révolution, et, en se dévouant comme les anciens *aux dieux infernaux*, elles remportaient les victoires les plus inattendues. Est-il besoin de dire que partout le passage des troupes françaises était signalé par le massacre des émigrés qu'on pouvait saisir et par l'interdiction des cérémonies catholiques ? L'impulsion athée que le jacobinisme donnait au pouvoir se communiquait souvent aux armées.

Jamais le délire anti-religieux ne s'était laissé aller à de plus horribles profanations que celles dont Paris était le théâtre ou le complice. Le matérialisme avait de fougueux apôtres qui traduisaient leurs affreuses croyances en orgies et en sacrilèges. Les temples furent fermés, les autels souillés ou détruits. Les prêtres schismatiques qui, à l'exemple de Lebon, de Carrier ou de Fouché (de Nantes), n'avaient point pris rang parmi les bourreaux, étaient eux-mêmes décimés et subissaient le juste châtiement de leur trahison. Pour se soustraire à ces dangers, un nombre considérable de prêtres consti-

tutionnels apostasièrent publiquement et contractèrent mariage. Le scandale fut poussé plus loin ; des hordes de brigands, ayant à leur tête Gobel, évêque constitutionnel de Paris, et une partie de son clergé, parurent à la barre de la Convention, y déposèrent les ornements sacerdotaux et les vases saints, et renoncèrent en phrases blasphématoires à la religion dans laquelle ils étaient nés. Le crime de ces misérables ne les sauva point ; on trouva plus tard moyen de les supplicier pour cause d'immoralité et de trahison.

Ce ne fut point tout ; au culte de Dieu on substitua celui de la *nature* et de la *raison*. D'impures courtisanes, costumées en déesses, furent promenées en triomphe et assises en grande pompe sur l'autel de la vieille métropole de Paris. C'est là qu'elles reçurent les adorations de l'infâme Chaumette, de l'ignoble Hébert, d'Anacharsis Cloutz, de toute la Commune et d'une foule innombrable de Jacobins, hommes et femmes. La Convention nationale se dégradait un jour au point de venir prendre part à ces honteuses fêtes.

Tout tombait sous le marteau et la hache. Pendant que, selon l'expression de Barrère, *le boucher battait monnaie*, la Convention s'avisa de réformer le calendrier, qu'elle trouva peu digne d'un peuple républicain et philosophe. L'année fut divisée en douze mois égaux, plus cinq jours complémentaires appelés *sans-culottides*. L'ère de l'Incarnation cessa d'être en usage ; on data du 21 septembre, jour de la fondation de la République. Les mois furent nommés conformément à la température et aux travaux de la campagne, savoir : pour l'hiver, nivôse, pluviôse, ventôse ; pour l'automne, vendémiaire, brumaire, frimaire ; pour le

printemps, germinal, floréal, prairial; pour l'été, messidor, thermidor, fructidor. Chaque mois fut divisé en trois parties égales appelées décades. Le repos du dimanche fut aboli et transféré au décadi (nom du dixième jour de chaque décade); les noms des saints remplacés par ceux des animaux, des plantes et des instruments utiles dont l'usage est plus particulièrement approprié à chaque saison. Au lieu des grandes fêtes de Dieu, de sa mère et des saints, il y eut des fêtes pour la jeunesse, l'adolescence, l'âge mûr, la vieillesse, la vertu, la raison, et quelques autres parmi lesquelles les anniversaires du 10 août et du 21 janvier (11 nivôse).

Tel fut ce calendrier républicain dont l'intelligence est indispensable si l'on veut étudier l'histoire de cette époque. Il eut deux torts graves : celui de supprimer les solennités religieuses, et de remplacer des noms révéérés par de scandaleuses indications dignes de l'idolâtrie égyptienne. Sous les autres rapports, cette réforme avait l'avantage de ne laisser subsister que des mois égaux et d'enlever à ces mois les noms païens qu'ils portent encore. Mais pour faire adopter de tels changements, il fallait froisser les mœurs, l'histoire et les coutumes de tous les peuples, et c'est soulever le monde pour obtenir un bien médiocre résultat.

Ces réformes ne ralentissaient point la marche de la Convention. Cependant un événement imprévu vint encore donner une activité nouvelle au tribunal révolutionnaire. Charlotte Corday, jeune fille de Caen, enthousiaste fanatique des Girondins et avide d'imiter les exemples de Lucrèce, de Clélie ou de Porcia, arrive à Paris et demande à être introduite auprès de Marat. Cet homme sanguinaire, dévoré par une lèpre honteuse, était dans le bain; Charlotte

Corday insiste pour obtenir une audience. Marat ordonne de la faire entrer, et demande à connaître l'objet de ses révélations. La jeune républicaine lui remet une liste de prétendus conspirateurs, et comme Marat l'assurait qu'ils ne tarderaient pas à subir leur châtiment, Charlotte Corday s'écria : *Le tien est prêt !* et elle le tua d'un coup de poignard (13 juillet). Traduite devant le tribunal révolutionnaire, Charlotte fut condamnée à mort et subit son supplice avec un calme stoïque digne d'une meilleure cause. Les vertus païennes étaient à la mode ; toutes les victimes que l'on traînait à la mort s'y rendaient le front serein, et ce courage calme était surtout remarqué chez les femmes. L'une d'elles, et ce fut la seule, se livra au plus affreux désespoir ; ses cris, ses sanglots, ses plaintes déchirantes apitoyèrent la foule. Il fallut employer la force pour la placer sur l'instrument de mort, et elle s'écria à cet instant suprême : *Encore un moment, monsieur le bourreau !* Cette malheureuse était madame Dubarry ; le vice avait ôté toute force à son âme. Malheureusement la hache frappait tous les jours d'autres victimes pures et saintes. Un jour ce fut toute une communauté de religieuses carmélites qui fut mise à mort ; plus tard, dix-sept jeunes filles, toutes belles, toutes gracieuses, et coupables seulement d'avoir offert des fleurs aux princes à l'époque de la prise de Verdun par les Prussiens, furent condamnées à périr par le sanglant tribunal ; elles se rendirent à la mort vêtues de blanc et chantant des cantiques.

La mort de Marat fut le signal d'affreux égorgements. On créa une *loi des suspects*, qui permettait d'emprisonner quiconque était soupçonné de ne point aimer la révolution ; une autre loi, celle du

maximum, acheva de ruiner le commerce; une troisième imagina, l'*emprunt forcé*. Cambon, fidèle aux exemples de Robespierre et de Carnot, introduisait le système de la terreur dans l'administration des finances.

Les bourreaux songèrent enfin à immoler une victime plus grande que les autres. L'infortunée Marie-Antoinette, lâchement appelée du nom de veuve Capet, comparut devant le tribunal révolutionnaire. Défendue par l'avocat Chauveau-Lagarde, elle n'opposa aux outrages de ses juges que l'énergie et le calme de l'innocence; mais elle était jugée d'avance. Déclarée coupable de haute-trahison, on la ramena dans son cachot de la Conciergerie, aujourd'hui transformé en chapelle expiatoire, et où la veuve de Louis XVI, vêtue pauvrement, était forcée elle-même de raccommoder ses bas. De ce cachot elle fut traînée à la mort dans le sinistre tombereau du tribunal, et exécutée en face de ce château des Tuileries où elle avait régné dans tout l'éclat de la pompe royale, au milieu d'une cour et d'un peuple dont elle était adorée. Comme le roi martyr, elle pria pour ses bourreaux, et ce fut sa seule vengeance. Deux jours avant sa mort, par les soins d'une pieuse jeune fille, un prêtre catholique avait été introduit auprès de la reine et lui avait porté les secours de la religion. Son dernier mot fut : *Adieu, mes enfants, je vais rejoindre votre père!* Ainsi périt la fille de Marie-Thérèse (16 octobre 1793).

Bien différente fut la mort de madame Roland. Cette femme, condamnée à son tour, fit parade de cette tranquillité stoïque que l'ancienne Rome admirait chez ses gladiateurs, et que le chrétien déplore, parce qu'il n'est point de véritable paix là où la re-

ligion est absente. Madame Roland, parée de tous les charmes de la grâce et de l'esprit, était coupable d'avoir obtenu les sympathies et les respects de la Gironde. En allant à la mort, elle releva le courage d'un homme qui, condamné comme elle, se livrait à de vains gémissements; puis, quand ses yeux s'arrêtèrent sur la statue colossale de la Liberté qui s'élevait près de la guillotine, elle s'écria en soupirant : *O liberté ! que de crimes on commet en ton nom !* Elle ne s'en apercevait que trop tard.

Vint le jour marqué pour le procès des Girondins. Quand ils comparurent, la victoire des Jacobins au 31 mai faillit être remise en question. L'absurbité et l'injustice des accusations, la franchise courageuse des réponses, commençaient à soulever le peuple. Fouquier-Tainville, qui remplissait le rôle odieux d'accusateur public, sentit au bout de trois jours que ses victimes allaient lui échapper : il douta de la sanglante servilité du jury. Alors intervint l'abominable décret de la Convention qui permettait aux jurés révolutionnaires de se déclarer suffisamment éclairés après un terme donné aux débats; et on réussit ainsi à empêcher les accusés de se défendre. Ils furent tous condamnés à mort. Quand l'arrêt fut prononcé, l'un d'eux se tua. *Tu trembles, Valazé,* lui dit son voisin. — *Non,* répondit-il, *je meurs.* Son corps fut conduit au lieu du supplice. Les autres passèrent la nuit dans un banquet qui rappelait les fêtes funèbres du paganisme; ils improvisèrent et jouèrent une comédie qui avaient pour sujet *la descente des Girondins aux enfers.* Deux d'entre eux refusèrent seuls de prendre part à cette saturnale : l'un était Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados, qui, après avoir confessé ses fautes à un bon prêtre prisonnier comme lui, ouvrait à son tour les

portes du ciel au girondin Sillery. Le lendemain (31 octobre), ils furent tous exécutés sur la place de la Révolution. La plupart moururent en chantant *la Marseillaise* et en saluant l'effigie de la Liberté, qui n'avait jamais reçu un plus sanglant holocauste.

Houchard, Beauharnais, Luckner, Biron, autant de généraux coupables de s'être laissé vaincre, portèrent leurs têtes sur l'échafaud. Le 6 novembre, le duc d'Orléans, transféré de Marseille à Paris, fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, et marcha à l'échafaud avec une froide indifférence. Peu de jours après, le girondin Roland apprit la mort de sa femme et se tua sur une route voisine de Rouen. Le 11 novembre, par un temps froid et pluvieux, le malheureux Bailly, objet de la haine des séditions dont il avait fait justice au Champ-de-Mars, et coupable d'avoir, étant témoin dans le procès de Marie-Antoinette, manifesté un profond respect pour la reine, fut condamné à mort et traîné par la populace dans les fossés du Champ-de-Mars. L'échafaud fut dressé sur un amas de fumier et le drapeau rouge brûlé devant le visage du vieillard, qui resta pendant plusieurs heures exposé à d'affreux outrages. Un des brigands, voyant frissonner le patient, lui dit : *Tu trembles, Bailly ? — Mon ami, c'est de froid*, lui répondit cet infortuné qui reçut enfin le coup fatal. Peu d'hommes avaient embrassé la cause de la révolution avec plus de sincérité et de bonne foi ; mais le souvenir du serment du Jeu de Paume et d'une longue vie consacrée à la science ne put sauver le savant astronome de la rancune des Jacobins. Les Girondins qui avaient réussi à prendre la fuite subirent pour la plupart un sort déplorable ; les uns, mis *hors loi*, furent

pris et suppliciés dans les départements, et de ce nombre furent Guadet, Gorsas, Barbaroux; d'autres périrent misérablement. Pétion eut une fin plus horrible : on trouva les restes de son corps dans un champ où il avait été dévoré par les bêtes.

L'année 1793 se terminait au bruit de la hache et du canon. Jourdan avait vaincu les Autrichiens à Watignies et délivré Maubeuge; Kellermann avait repoussé les Piémontais au-delà du mont Saint-Bernard; les lignes de Wissembourg, enlevées par les Autrichiens et les émigrés furent reprises par le général Hoche. Cependant une armée française, saisie d'une terreur panique, prit la fuite à Menin, et l'Espagnol Ricardos dépassa Perpignan; de leur côté, les Vendéens, après avoir battu Westermann, franchirent la Loire au nombre de quatre-vingt mille hommes. Ingande, Condé, Château-Gonthier tombèrent au pouvoir de ces braves paysans, malgré l'énergique résistance de la vieille garnison de Mayence. La bataille de Laval ouvrit aux Vendéens la route de Paris; mais ils préférèrent se diriger sur Granville pour y établir une communication avec l'Angleterre. La victoire de Dol, où douze mille républicains tués ou blessés restèrent sur le champ de bataille, fut le dernier triomphe important qu'obtinrent les royalistes.

L'armée vendéenne, désespérant d'enlever la Normandie et renonçant à marcher vers le Nord, se replia sur la Loire. Le passage de ce fleuve étant gardé, elle se dirigea sur Beaugé et s'empara de La Flèche. Le 10 décembre elle trouva un tombeau digne d'elle sous les murs et dans les rues du Mans; là, les républicains prirent une éclatante revanche de leurs désastres. Après un jour et une nuit d'un combat aussi acharné que sanglant, l'armée royaliste

fut entièrement détruite et ses débris dispersés sur la rive droite de la Loire ; les uns se replièrent sur la Bretagne ; les autres tombèrent au pouvoir des troupes conventionnelles et furent livrés au bourreau. De ce nombre fut le prince de Talmont, du sang de la Trémouille ; d'Elbée éprouva plus tard le même sort, et bientôt des divisions vendéennes autrefois si redoutables il ne resta plus que de faibles corps de partisans qui, sous les ordres de Stofflet ou de Charette, livraient encore de sanglants combats aux armées de la République. Peu à peu leurs efforts rallièrent de nouveaux partisans ; Laroche-Jaquelein réunit une petite armée qui rendit quelque espoir à la cause royaliste ; mais cet intrépide chef périt dans un engagement obscur, et sa mort fut une perte irréparable pour les défenseurs du trône.

L'héroïque ville de Lyon éprouva un sort plus terrible encore. Après un long siège soutenu contre les armées de la Convention et les désastres d'un bombardement qui allumait partout l'incendie, cette grande et malheureuse ville fut enfin prise. La Convention se montra inexorable ; pour effrayer par un exemple toute cité qui tenterait à l'avenir d'imiter la révolte de Lyon, elle ordonna que cette ville serait détruite, à l'exception de la maison du pauvre et des bâtiments publics, que cinq commissaires s'y rendraient pour accélérer le châtimement des rebelles, qu'au nom de Lyon on substituerait désormais celui de *commune affranchie*, et que sur les débris de cette ville on élèverait un monument avec cette inscription : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus*. Couthon et Collot-d'Herbois, chargés de faire exécuter ce terrible décret, remplirent leur tâche avec une atroce fidélité. Les maisons des riches furent démolies, de vastes et su-

perbes quartiers dévastés ; mais la population fut traitée avec une rigueur plus affreuse. Comme on trouva la guillotine trop lente et la fusillade trop peu expéditive, on prit le parti de rassembler par masse les prisonniers et de les tuer à coups de canons chargés à mitraille. Les proscriptions de Marius et de Sylla étaient douces auprès de celles qu'ordonnaient la Convention et le farouche Comité de Salut public.

A Paris, les Montagnards et les Jacobins, à peine délivrés de leurs adversaires, en étaient venus à se décimer eux-mêmes. Le parti de Robespierre présidait à ces sinistres immolations ; Fouquier-Tainville se chargeait de les faire régulariser par le jury, et encore se dispensait-on souvent des formalités les plus essentielles. On se bornait quelquefois à prendre le nom des accusés ; c'était tout ce qu'ils avaient à dire pour leur défense. Chaque jour l'affreux tombereau regorgeait de victimes. Malesherbes et les magistrats des parlements de Paris et de Toulon, Lavoisier et des savants recommandables, des nobles, des prêtres, des généraux, des journalistes, et jusqu'à de malheureuses servantes, étaient confondus dans le même sort. Comme la loi des Suspects avait fait remplir les prisons de Paris, on imagina des conspirations tramées dans les prisons, et sous ces prétextes aussi odieux que ridicules on faisait tomber les têtes par centaines. Nous nous fatiguerions à nommer les victimes qui succombèrent ainsi. Une seule surtout échappe au silence par l'éclat de son rang et de ses vertus : ce fut madame Elisabeth, sœur de Louis XVI ; elle fut suppliciée à la barrière du Trône, et mourut, comme le roi et Marie-Antoinette, avec la simplicité d'une sainte et la résignation d'une martyre. Après la mort de cette princesse, il ne

restait plus au Temple que Madame Royale, fille de Louis XVI, âgée de quinze ans, et le jeune prince que la Vendée et l'Europe avaient proclamé sous le nom de Louis XVII. Ce jeune enfant fut confié à la garde d'un jacobin infâme, le nommé Simon, cordonnier, qui ne lui épargnait ni les tortures ni les traitements les plus indignes. Ce régicide, calculé et accompli lentement sur la personne d'un enfant, doit couvrir les bourreaux d'un opprobre plus grand encore que celui que le sang de Louis XVI avait fait rejaillir sur leurs têtes.

Paris et Lyon n'étaient pas les seuls théâtres où s'exerçait la fureur de la Montagne ou de ses commissaires : à Toulon, on mitraillait les royalistes ; à Marseille, on les décimait. L'affreux Maignet faisait couler des fleuves de sang à Orange et dans le département de Vaucluse ; Tallien effrayait Bordeaux par de nombreux supplices. Mais les calamités de ces populations n'étaient rien auprès des attentats qui se commettaient impunément à Arras et à Nantes.

Joseph Lebon avait mis l'échafaud en permanence à Arras. Ce monstre dînait avec le bourreau et avait sur sa table une petite guillotine dont la vue récréait ses loisirs. A la suite de ses orgies il se délassait par le spectacle des exécutions capitales. Malheur à qui avait pu lui déplaire, à qui était soupçonné de richesse ou de vertu : c'étaient là des titres certains de proscription. Le délire de ce misérable était encore surpassé par celui de Carrier à Nantes. Là on ne mitraillait point, on noyait. Les proscrits de l'Ouest remplissaient les cachots ; il y avait dans leur nombre des enfants, des vieillards et des femmes, qui tous, entassés dans un espace devenu trop étroit, respiraient un air contagieux.

Carrier et ses bourreaux firent construire des bateaux à soupape. On y jetait pêle-mêle les prisonniers, sans distinction d'âge et de sexe, et on les embarquait sur la Loire. Vers l'entrée de la mer, la soupape s'ouvrait, et les victimes devenaient la proie des flots. Celles qui essayaient de se débattre étaient massacrées à coups de sabre. Cependant l'Océan rejetait les cadavres sur le rivage, et ces corps, amoncelés, déchirés par les oiseaux de proie ou dévorés par les bêtes fauves, étaient pour la population vivante une source d'infection ou un spectacle permanent d'horreur.

La justice de Dieu permit toutefois que les grands coupables qui avaient ordonné ou approuvé la Terreur périssent l'un par l'autre. Les Dantonistes et le redoutable chef dont ils portaient le nom, s'étant effrayés de tant d'attentats, furent en butte à la colère du parti d'Hébert, de Ronsin et de quelques autres misérables. La querelle de ces deux factions troublait la Montagne. Le Comité de Salut public prit le parti de sacrifier Hébert et ses acolytes sous le prétexte de démagogie, d'athéisme et de corruption, et ces assassins comparurent à leur tour devant le tribunal révolutionnaire. L'infâme Hébert mourut avec la lâcheté la plus ignoble, au bruit des outrages de la populace qu'il avait tant de fois ameutée contre les innocents. Quelques jours plus tard ce fut le tour de Danton et de Camille Desmoulins, les chefs populaires des insurrections du 14 juillet et du 10 août. Danton, que la vue de tant de scènes d'horreur avait plongé dans un dégoût profond et peut-être dans de justes remords; Camille, qui, dans un journal périodique, publié sous le titre de *Vieux Cordelier*, se faisait, mais trop tard, l'apôtre de la pitié, périrent avec Lacroix, Fabre-

d'Églantine, Hérault de Séchelles et Chabot, tous anciens Montagnards, tous auteurs et complices de la Terreur qui les dévorait. Le Comité de Salut public, en frappant de tels coups, se faisait, sans le savoir, l'instrument d'une Providence qui assigne son châtement au crime. La chute des Hébertistes et des Dantonistes, loin de ralentir les massacres, leur donna une impulsion nouvelle ; mais la France, qui avait vu ces colosses tomber en quelques jours sur un signe du Comité de Salut public, attendait dans un morne silence qu'il plût à Robespierre d'ordonner de son sort. La Convention elle-même, décimée, épouvantée, et réduite à déchirer son propre sein, regardait avec effroi autour d'elle et ne voyait que des places demeurées vides. Ceux qui restaient, tremblants devant le sinistre comité, calculaient, en attendant que le désespoir leur rendît quelque audace, quel faible espace séparait encore la tribune de l'échafaud.

Au milieu de ces hommes qui semblaient tous voués à démolir pour ne point reconstruire, Robespierre seul était imbu de quelques idées d'organisation qu'il lui tardait de mettre en pratique. Pour lui la Terreur était un moyen d'assurer les bases d'un nouvel ordre social ; à force de détruire, il espérait arriver à une génération neuve et sur laquelle il lui serait possible de faire l'expérience de ses théories. Dans le Comité de Salut public, Carnot s'était fait du même système une stratégie militaire ; Couthon et son jeune collègue Saint-Just, un principe qui leur semblait devoir être appliqué dans toute sa rigueur, espérant bien qu'après avoir fait tomber les quatre cent mille têtes que réclamait Marat ils finiraient par trouver une France assez épurée par le sang pour comprendre leur pensée et y répondre :

c'était le matérialisme politique accepté comme une religion dont le grand-prêtre eût été le bourreau. Robespierre allait plus avant ; par une sorte d'intuition dont les législateurs de l'antiquité avaient été pénétrés avant lui, il comprenait qu'une croyance religieuse doit être la base de toute organisation sociale. Son esprit n'allait point au-delà, ou du moins, en présence des hommes qui lui servaient comme d'instruments, croyait-il devoir s'arrêter à cette limite. Quoi qu'il en soit, après avoir successivement abattu la royauté, les modérés, Brissot, d'Orléans, Danton, Hébert, il crut le moment venu de commencer son œuvre ; dans la séance du 18 floréal an II (7 mai 1794), il monta à la tribune de la Convention, et il lut un discours habilement préparé pour déterminer cette assemblée à passer du culte dérisoire de la Raison à la proclamation de la croyance en Dieu. Après les scènes auxquelles la Convention avait pris part dans l'église Notre-Dame, c'était encore obtenir beaucoup que de la décider à sortir de l'athéisme. « L'idée de l'Être Suprême et de l'immortalité de l'âme, dit Robespierre, est un appel continuel à la justice ; elle est donc sociale et républicaine... Qui t'a donné la mission d'annoncer que la Divinité n'existe pas, ô toi qui te passionnes pour cette aride doctrine, et qui ne te passionnas jamais pour la patrie ? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu ? que son âme n'est qu'un souffle qui s'éteint aux portes du tombeau ? L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sentiments plus purs et plus élevés que celle de son immortalité ? lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables et pour lui-même, plus de dévouement pour la patrie, plus

d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort ou pour la volupté?... *L'innocence sur l'échafaud fait pâlir le tyran dans son triomphe.* Aurait-elle cet ascendant si le tombeau égalait l'opresseur et l'opprimé? »

Après de longues déclamations dans lesquelles la philosophie de Voltaire et l'Église catholique étaient tour à tour passées en revue et attaquées, Robespierre présenta le décret suivant, qui fut adopté par acclamation : *Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme.*

Pour célébrer le principe de cette loi et le graver plus fortement dans les esprits, on ordonna qu'une fête solennelle aurait lieu le 20 prairial en l'honneur de l'Être Suprême, et que ce serait là pour la nation française une occasion de proclamer son mépris pour l'athéisme. Dans l'intervalle, la Convention fit transporter au Panthéon la dépouille mortelle de Rousseau. La fête annoncée eut lieu avec toute la pompe que le gouvernement républicain introduisait dans les cérémonies. Robespierre, qui présidait la Convention, remplit à cette occasion le rôle de pontife. Jamais l'orgueil de cet homme n'avait trouvé un plus vaste théâtre; la Convention nationale, les Jacobins, la garde nationale, l'armée, la population, semblaient l'accepter comme le régulateur de leur culte et l'arbitre de leurs destinées. En voyant tout ce peuple et ses représentants se courber sous son influence, Robespierre crut enfin qu'il n'avait plus qu'un pas à faire pour perpétuer la dictature sanglante que la servilité des uns et le fanatisme des autres lui avait décernée; il se trompait : cette fête était l'avant-coureur de sa ruine; Dieu, dans sa colère, allait prosterner sur le sol ce pontife indigne de sa majesté.

L'intervalle qui s'écoula entre ces saturnales déistes et la ruine de celui qui les avait provoquées fut rempli par quelques événements dignes d'intérêt. Dans l'Océan, notre marine qui venait d'être créée s'efforçait inutilement de lutter contre les vieilles flottes anglaises ; la révolution avait fait émigrer les officiers, les capitaines formés à l'école de Suffren, et la science de commander sur mer ne s'improvise pas. L'impéritie du représentant du peuple Jean-Bon Saint-André, que la Convention nationale avait envoyé à Brest surveiller les opérations de nos escadres, amena le désastreux combat du 1^{er} prairial. Mais les soldats de la République, lors même qu'ils ne savaient pas vaincre, savaient se dévouer ; le vaisseau *le Vengeur*, séparé de la flotte par les brouillards qui avaient trompé son pilote, se trouva enveloppé par trois navires anglais. Après un combat glorieux, pendant lequel il fit éprouver des pertes considérables à l'ennemi, il faisait eau de toute part et n'avait d'autre ressource que d'amener son pavillon. Alors, par une résolution unanime, l'équipage fit clouer sur le grand mât le drapeau tricolore, et le vaisseau s'abîma dans l'Océan, pendant que ceux qui le montaient, rassemblés sur le pont, faisaient retentir les airs du cri de *Vive la République !* La Convention nationale ordonna que ce trait serait transmis à la postérité par le marbre, l'airain et la poésie.

Sur le Rhin, le courage de nos soldats contribua à contenir les armées de l'Autriche et de l'émigration ; l'armée de Sambre-et-Meuse et celle de Rhin-et-Moselle envahirent le Luxembourg et les Pays-Bas. Jourdan, qui venait de faire triompher le drapeau français à Fleurus, et qui, pour assurer sa victoire, avait pour la première fois fait usage

à la guerre de l'invention des aérostats, continua la conquête de la Belgique, qui ne tarda pas à être réunie à la France ; l'armée du Nord, commandée par Pichegru et excitée par la présence des représentants du peuple Levasseur et Saint-Just, repoussa du Brabant et de la Flandre autrichienne les débris des troupes anglaises, déjà vaincues à Tourcoing ; elles délivrèrent les bords de la Lys et de la Sambre, emportèrent les places de l'Escaut, surprirent Ypres, Gand, Oudenarde, Ostende, Bruxelles, et battirent le duc d'York sur toutes les côtes de l'Océan. Vers les Pyrénées, Dugommier et Dagobert délivraient le Roussillon, forçaient la barrière du Thet, et repoussaient les Espagnols dans la Cerdagne ; l'armée d'Italie, qui comptait dans ses rangs Masséna et Bonaparte, avait passé le Var, conquis les Alpes maritimes, et repoussé les Piémontais au-delà du mont Cenis. Toulon était encore décimé par les conventionnels ; le décret qui ordonnait la ruine de Lyon s'exécutait, quoique avec lenteur, et les armées royales de la Vendée, dispersées sur la rive droite de la Loire, livraient encore quelques combats dans le *Bocage*. A Paris, le régime de la Terreur n'avait jamais reçu une impulsion plus atroce ; au délire qui poussait les bourreaux, il était facile de prévoir que leur règne touchait à sa fin. Une tentative d'assassinat dirigée contre Collot - d'Herbois, une autre contre Robespierre, l'existence d'une misérable secte qui prétendait adorer la mère de Dieu en la personne d'une folle nommée Catherine Théot, furent autant de circonstances qui servirent de prétexte à de nouvelles exterminations. Dans la journée du 8 thermidor, André Chénier, jeune poète plein d'espérance, fut conduit à la guillotine ; mais cette exécution ne sou-

leva point comme autrefois les applaudissements de la multitude. Depuis que les têtes tombaient par centaines, de telle façon qu'il avait fallu aviser à l'établissement d'un égoût pour conduire le sang à la Seine, le peuple s'était enfin lassé de ces abominables spectacles ; *les furies de la guillotine* éprouvaient des remords et dédaignaient les quarante sous qui leur étaient alloués chaque jour pour insulter aux patients. La Montagne comprit cependant que la durée d'un pareil système était arrivée à son terme, qu'avant peu de jours elle serait à son tour sacrifiée et servirait de piédestal à l'ambition d'un dictateur ; elle s'était repue de sang, et la peur la disposait à quelque retour vers la miséricorde. D'ailleurs la République était partout triomphante, et la Terreur commençait à n'avoir plus de sens. Robespierre lui-même sentait l'opinion publique l'abandonner ; il s'irritait des triomphes des armées qui allaient briser les échafauds, tandis qu'il lui restait encore beaucoup de têtes à abattre pour réaliser ses rêves. Il en était venu à trouver un obstacle même dans le Comité de Salut public, dont la popularité l'inquiétait, même dans la Montagne, dont la docilité lui causait quelques inquiétudes, parce qu'il en prévoyait le terme. Soit qu'il voulût appliquer à la France des théories qui devaient réorganiser la société sur d'autres bases que la propriété et la famille ; soit, comme il est permis de le croire, qu'il joignît à cette pensée celle de concentrer entre ses mains une perpétuelle dictature, il dressa la liste de tous ceux qui dans la Convention pouvaient encore lui faire obstacle. Ceux qu'il menaçait, et c'étaient les Tallien, les Collot - d'Herbois, les Barrère, et toute la partie la plus criminelle et la plus corrompue de l'assemblée, n'eurent d'autre espoir pour se

sauver que de se rallier à ce parti de la *Plaine* si longtemps silencieux.

Le 9 thermidor an II (28 juillet) Robespierre monte à la tribune et annonce de nouveaux complots, présage de nouvelles exécutions. Mais l'assemblée, la veille encore si docile, s'indigne pour la première fois ; elle fait entendre des murmures. Le tyran hésite et pâlit ; alors Tallien, l'un des conjurés, monte à la tribune, et, s'armant d'un poignard, somme Robespierre de s'expliquer. Puis, sans lui donner le temps de répondre, il s'adresse à la Convention et lui demande s'il n'est pas temps de secouer le joug du nouveau Cromwell. Cet exemple de courage rappelle l'assemblée au sentiment de ses périls ; elle s'enhardit, elle se soulève. Robespierre veut en vain se défendre ; les cris de : *Abas le tyran ! Abas le dictateur !* étouffent sa voix. Il écume de rage, il se tourne vers le président et lui crie : « Président des assassins, je te demande la parole. » Mais Collot-d'Herbois, qui occupe alors le fauteuil, sent le besoin de frapper un dernier coup. Soutenu par toute l'assemblée, il ordonne à Robespierre de descendre à la barre, et le tyran vient enfin s'asseoir sur cette même sellette où il a fait comparaître Vergniaud, Brissot, Danton, Camille Desmoulins, et tous les autres sacrifiés à son orgueil. L'assemblée éclate en acclamations ; elle ordonne à Saint-Just, à Couthon et à Lebas, tous complices de Robespierre, de le suivre à la barre. Le jeune frère de Robespierre se lève alors et demande lui-même à partager le sort de Maximilien, dont il a, dit-il, *partagé les vertus*. La Convention accepte avec indifférence ce trait de dévouement, et la force publique, entrant dans la salle, entraîne les accusés dans les pri-

sons de Paris. Mais ici commence une autre scène.

La Commune, informée de ce qui se passait dans l'enceinte de la Convention, entreprend de résister aux ordres de cette assemblée, et de recommencer au profit de Robespierre et de ses complices l'insurrection du 31 mai. Henriot, quoique décrété d'accusation, monte à cheval, crie au peuple que ses amis sont opprimés par une poignée de scélérats, et qu'il faut se hâter pour leur délivrance. Les canonniers et une partie des faubourgs s'installent sur le Carrousel et assiègent la Convention. De son côté la commune intime aux gardiens des prisons l'ordre de ne point recevoir Robespierre et ses collègues arrêtés avec lui. On obéit, tant est grande la peur qu'inspire encore cette formidable municipalité et le seul nom de Robespierre. Le tyran et ses complices sont rendus à la liberté et portés en triomphe à l'Hôtel-de-Ville. Des masses armées se rassemblent autour d'eux et n'attendent qu'un signal pour envahir les Tuileries.

C'était un grand duel dans lequel chaque parti risquait sa tête. La Convention opposa à la violence et aux menaces de ses ennemis une intrépidité qui la sauva. Il était sept heures du soir; l'artillerie de la Commune allait foudroyer la salle des séances. Collot-d'Herbois fait prêter serment à tous les députés de mourir pour la République. Barras, l'un des membres présents, est nommé commandant-général de la force armée. *Pars*, lui dit Collot-d'Herbois, *et que le soleil ne se lève point que la tête des tyrans ne soit tombée!* Un décret de la Convention met Robespierre hors la loi, et avec lui ses complices, Henriot et les membres de la Commune. Barras, à la tête de la force publique et des canonniers qui se sont ralliés à lui, se dirige sur

l'Hôtel - de - Ville. Les ordres de la Convention avaient suffi pour disperser le peuple qui prêtait encore à Robespierre un dernier appui. Robespierre et ses complices, qui n'ont su que discourir lorsqu'il fallait porter un grand coup, demeurent dans l'isolement et ne peuvent se soustraire au sort qui les menace. Alors s'élève parmi eux un affreux tumulte : Coffinhal, président des Jacobins, saisit Henriot, dont la lâcheté les a tous perdus, et le jette par la fenêtre sur un tas d'ordures ; Lebas se brûle la cervelle ; Robespierre le jeune s'élance dans la rue et y reste à demi-mort ; Robespierre l'aîné se tire un coup de pistolet qui, sans le tuer, lui fait à la mâchoire une douloureuse blessure. C'est en ce moment que la gendarmerie se saisit de leurs personnes et les conduit sous bonne garde dans la salle du Comité de Salut public. Là Robespierre, tout dégouttant de sang, demeure longtemps exposé sur une table aux imprécations de la foule, qu'il endure en silence jusqu'au moment où le bourreau fait tomber sa tête et celles de ses coupables amis (10 thermidor). Ainsi périt cet homme dont le nom passera à la postérité pour être l'effroi des générations et le symbole des excès où les révolutions poussent les peuples. Le temps n'est point arrivé, il ne viendra jamais peut-être, où on pourra se rendre compte sans passion et sans prévention de sa popularité et de sa fortune, de ses idées et de ses ressources. Homme froid, orateur diffus, conspirateur sans courage, Robespierre réussit cependant à dominer la Convention et la France à une époque où le fanatisme du courage était la vertu de tous, et où toutes les ambitions et tous les talents se trouvaient en concurrence. C'était un homme de mœurs simples, austères jusqu'à l'hypocrisie, et qui con-

serva cependant les vieilles formes sociales à une époque où la grossièreté des halles et le costume des forçats étaient devenus pour tout le monde un masque ou une sauve-garde. On le surnomma l'*Incorruptible*, et il eut des amis qui moururent avec bonheur pour sa cause. De nos jours encore il existe un parti qui accepte son nom comme un principe et rend à sa mémoire le culte qu'on doit aux martyrs. Qui nous donnera l'explication de cette crédulité et de ce délire? Qui nous enseignera comment Robespierre, qui, de son vivant, semblait indigne d'avoir un parti, en rallie encore un après sa mort? L'histoire des peuples n'offre point d'énigmes plus mystérieuses.

Le parti de la Montagne, qui venait de triompher, eût peut-être voulu perpétuer le système de la Terreur; mais la compassion publique et le cri de l'opinion l'emportèrent contre ses tendances. Il se forma un parti qu'on appela les *Thermido-riens* et autour duquel se groupèrent toutes les familles que la Terreur avait mises en deuil. Un long cri de salut et de pitié, parti de tous les points de la France, domina la Convention elle-même. Les prisons furent peu à peu ouvertes, les *suspects* rendus à leurs parents, le tribunal révolutionnaire arrêté dans sa mission; Fouquier-Tainville, Carrier, Joseph Lebon et les plus sanglants conventionnels périrent enfin sur l'échafaud. Peu à peu la réaction devint plus forte; la jeunesse royaliste, qu'on appela la *jeunesse dorée* ou les *muscadins*, se répandit au Palais Royal et maltraita à coups de cannes les Jacobins et les femmes atroces qui assistaient à leurs séances. Sous prétexte d'ordre public, la Convention fit fermer le club; puis elle rappela les proscrits du 31 mai et les Girondins qui vivaient encore. Elle

décréta ensuite d'accusation les Montagnards les plus compromis, Collot-d'Herbois, Barrère, Billaut-Varenne et quelques autres ; enfin elle essaya de pacifier la Vendée en ouvrant des négociations avec Charette et les généraux royalistes, et en rendant aux habitants de l'Ouest l'exercice du culte catholique. Elle s'occupa ensuite de travailler à une constitution, celle qu'elle avait votée en 1793 étant une œuvre informe qu'il n'était pas possible de faire fonctionner.

Les victoires de la France continuaient au dehors ; le territoire était entièrement délivré de la présence de l'ennemi, qui avait été forcé de lever le siège du Quesnoy, de Landrecies et de Valenciennes. Pichegru avait conquis la Hollande ; au milieu des glaces de l'hiver, la cavalerie française avait réussi à s'emparer de la flotte étrangère ; la ligne du Rhin était entièrement délivrée ; sur les Alpes les avantages se balançaient ; sur les Pyrénées, la mort de Dugommier, tué au combat de la *Montagne Noire*, n'avait point ralenti l'ardeur des troupes républicaines. Cet immense déploiement de force, cette longue série de victoires et de campagnes heureuses déconcertaient les puissances de l'Europe : l'empereur d'Allemagne ne continuait plus la guerre qu'avec répugnance ; la Prusse demandait à entrer en négociations ; la Toscane sollicita la paix et l'obtint. Dans la Vendée, un système de colonnes mobiles, imaginé par le républicain Hoche, rendit inutiles les soulèvements partiels de la noblesse et des paysans ; dans la Bretagne, la chouannerie se poursuivait avec plus de constance, mais c'était une guerre semée de brigandages et où la fortune publique et la sûreté des diligences étaient aussi souvent compromises que l'autorité du gouvernement. Les Anglais secon-

daient activement cette guerre de partisan. Favo-
risés par le ministre Pitt, les émigrés rassemblés à
Londres formèrent une armée nombreuse et vinrent
descendre sur les côtes du Morbihan, à Quiberon.
Cette entreprise eut des suites fatales ; l'habileté de
Hoche et la mésintelligence des généraux royalistes,
émigrés ou bretons, furent autant de causes de ruine.
L'armée royale, vaincue et mise en fuite, fut obligée
de se rendre. Ayant perdu tout autre espoir de
salut, elle avait cru que la capitulation qui garantis-
sait la vie aux prisonniers serait sanctionnée par la
Convention nationale ; l'humanité et l'honneur en
eussent ainsi ordonné ; mais la Montagne retrouva
dans cette circonstance l'horrible soif de sang que le
meurtre de tant de victimes n'avait point encore
étanchée. L'armée royaliste fut condamnée en
masse à périr. *Ils ont voulu conquérir la terre de
la patrie, dit Tallien ; la terre de la patrie les dé-
vorera.* Et cette sinistre menace fut accomplie ;
tous les prisonniers qui avaient passé l'âge de dix-
huit ans furent fusillés.

Paris était le théâtre de sanglantes scènes. Les
Jacobins ne cessaient de soulever le peuple contre la
Convention, et la famine venait en aide à leurs sug-
gestions. Une émeute éclata le 12 germinal an 3,
elle fut comprimée. Le mouvement du 1^{er} prairial
fut plus sérieux. Ce jour-là, le peuple des faubourgs,
assemblé au bruit du tocsin, se pressait aux portes
de la Convention ; c'étaient les mêmes hordes qu'on
avait vues le 20 juin, le 10 août et le 31 mai, se
presser aux abords de cette enceinte, avilir la royauté
ou décimer la représentation nationale ; elles chan-
taient d'une voix sinistre le *Ça ira* et la *Carma-
gnole*, et n'interrompait ses refrains que pour deman-
der avec d'horribles menaces du pain et la Constitu-

tion de 1793 ! Dans le sein même de l'Assemblée, le parti de l'ancienne Montagne secondait de ses efforts et de ses vœux les envahissements de cette multitude ; le reste de la Convention délibérait en silence sur les moyens d'approvisionner la capitale et de calmer la fureur du peuple. Soudain un bruit affreux retentit dans les tribunes ; la garde de la Convention est désarmée ; des hommes ivres et à demi vêtus, des femmes de la halle et celles qu'on appelait *tricoteuses* du club des Jacobins, s'élancent dans la salle, armés de fusils, de coutelas et de piques. Une partie de la Convention s'enfuit épouvantée, la Montagne applaudit et encourage les brigands. Vainement le représentant du peuple Ferraud s'élance-t-il au-devant de la foule pour la rappeler au respect des lois ; il est massacré, et sa tête coupée est placée au bout d'une pique. Après cet attentat, le peuple ne connaît plus de bornes ; il assiège le fauteuil du président, et réclame avec des cris de mort la Constitution de 1793, et des lois de proscription et de pillage. Le président, Boissy-d'Anglas, résiste à la foule ; plusieurs fusils sont dirigés sur sa poitrine, et on lui présente la tête sanglante du malheureux Ferraud. A la vue de ce hideux trophée, Boissy-d'Anglas se lève et se découvre, comme devant un martyr. Cet acte d'héroïsme arrête le peuple et le désarme ; la force publique tardivement appelée entre enfin dans la salle et en repousse la multitude. La minorité de la Convention, qui a eu un moment le pouvoir et qui s'en est servie pour sanctionner le crime, subit à son tour la loi de la majorité ; celle-ci commande, reprend de la force, et de cette saturnale il ne reste plus qu'un souvenir d'effroi : six députés de la Montagne sont livrés aux tribunaux comme complices de l'émeute. Pour

terminer ce lugubre drame, les six Montagnards arrêtés et condamnés à périr se donnèrent eux-mêmes la mort avec une paire de ciseaux que l'un d'eux avait cachée dans ses vêtements; trois expirèrent sur le coup, et les autres baignés dans leur sang furent traînés à la guillotine.

Le coup qui les frappa termina, en quelque sorte, l'existence du parti de la Terreur: il resta bien encore, dans le sein de la Convention, de grands coupables impunis, mais des coupables lâches et plus criminels par peur que par fanatisme. Quoi qu'il en soit, la République n'était pas arrivée au dernier de ses orages.

A l'émeute du 1^{er} prairial, soulevée par les jacobins, en succéda, quelques mois après, une plus terrible encore et qui cette fois fut dirigée par les royalistes. Ceux-ci ne se trouvaient pas seulement en Vendée; ils apparaissaient partout, et le Midi était ensanglanté par de cruelles réactions exercées contre les amis de la République. La Convention nationale venait de terminer la nouvelle constitution qu'elle destinait au peuple. Cette constitution créait deux corps électifs appelés *Conseils*. Dans l'état où se trouvait l'opinion publique, profondément irritée contre la Montagne et les Terroristes, il était certain que les élections ne pouvaient qu'amener des majorités contre-révolutionnaires; la Convention le prévint et décida que les deux tiers des conseils seraient, pour la première année, composés de ses propres membres. On cria à la tyrannie; le parti royaliste souleva le peuple et concentra à Paris la plus grande partie des hommes dont il pouvait disposer. Les Sections, entre lesquelles la population de la capitale était distribuée, secondèrent avec activité ce mouvement anti-républicain. Il ne s'agissait

de rien moins que de détruire la Convention et de livrer le pouvoir aux partisans du régime aboli le 10 août. Le 13 vendémiaire, les bataillons des sections, formant une armée régulière de plus de quarante mille hommes, se disposent à marcher sur les Tuileries ; les uns descendaient le long de la rue Saint-Honoré, les autres par la rue Dauphine et les quais du faubourg Saint-Germain. Le canon d'alarme retentissait. Jamais, sans oublier les soulèvements du 31 mai, du 9 thermidor et du 1^{er} prairial, la Convention ne s'était vue aussi dangereusement menacée. Le général Menou, qui commandait la force armée républicaine hésite et pactise avec les rebelles ; mais la Convention le destitue et nomme à sa place Barras. Ce dernier prend pour lieutenant-général le jeune Bonaparte, alors en demi-solde et disgracié à cause de ses principes montagnards. Bonaparte monte à cheval ; quelques milliers d'hommes qu'il dispose habilement lui suffisent ; il ordonne d'établir le long des quais et de la rue Saint-Honoré des pièces de canon qui prennent les royalistes par le front et par le flanc. Ces mesures hardies obtiennent un plein succès ; l'armée des sections, foudroyée sur tous les points par la mitraille, prend la fuite en jetant ses armes ; c'est à peine si les rebelles, retranchés dans l'église Saint-Roch et sur les degrés du portail, résistent aux républicains ; quelques coups de canon, que Bonaparte dirige sur eux, les chassent de ce dernier poste, et la République triomphe par les soins de l'homme qui devait plus tard la détruire.

Peu de jours après cette victoire, la Convention abdiqua, laissant après elle le souvenir de la plus terrible assemblée politique qui jamais ait tenu dans ses mains les affaires du monde. Avant de s'étein-

dre elle créa l'Ecole Polytechnique, organisa l'institution primaire, institua l'Ecole Normale, les écoles de Droit et de Médecine, et établit dans toute la France cette uniformité des poids et mesures, basée sur le système décimal et calculée d'après la circonférence même de la terre, réforme considérable dont les bienfaits ne sont point encore entièrement compris, mais que l'Europe nous envie. La Convention nationale avait sauvé la France des efforts réunis de trois coalitions de rois ; elle avait triomphé au dedans et au dehors de tous les ennemis de la République, et en se servant du crime comme moyen, de l'échafaud comme ressource, de la mort comme système, elle avait réussi à laisser après elle un nom écrit en lettres de feu et de sang, et un souvenir à la fois gigantesque et détesté.

La Convention gouvernait encore la France lorsque mourut l'infortuné Louis XVII, victime à jamais déplorable des traitements les plus infâmes et les plus cruels que la perversité des bourreaux pût inventer pour se défaire lentement de lui. Le cordonnier Simon avait été le digne exécuteur des hautes-œuvres de la République. Pour répondre au calcul secret du parti jacobin, il fit endurer à l'enfant roi un long et douloureux martyre ; il ne donnait à son prisonnier qu'une nourriture fétide et grossière, lui refusant le linge, l'air, l'eau, les soins les plus indispensables à la propreté, le contraignant à force de coups à se lever la nuit, et se contentant ensuite de lui dire en le frappant de nouveau : *Va te coucher, Capet ; va-t-en, louveteau !* Le malheureux enfant mourut dans sa onzième année. Quand la nouvelle de sa mort fut annoncée à l'émigration, Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence et frère de Louis XVI, prit le nom de Louis XVIII et fut pro-

clamé par quelques amis fidèles. Déjà Madame Royale, fille de Louis XVI (madame la duchesse d'Angoulême), avait été reconduite en Allemagne, en échange des cinq conventionnels qu'avait fait autrefois arrêter Dumouriez.

DIRECTOIRE.

La constitution de l'an III, que la Convention légua à la France, fut soumise à l'acceptation du peuple convoqué en assemblées primaires; elle confiait le pouvoir exécutif à cinq *directeurs* renouvelés chaque année par cinquième. Ces fonctionnaires étaient responsables de leurs actes, privés de toute influence sérieuse, et simplement préposés aux ordres du pouvoir législatif. Ce dernier consistait en deux assemblées politiques; la première, nommée conseil des *Cinq-Cents* et composée de députés qui pouvaient être élus à l'âge de vingt-cinq ans, rédigeait et proposait les lois; l'autre assemblée, appelée le conseil des *Anciens*, et dont les membres devaient avoir au moins quarante ans, être mariés ou veufs, acceptaient les lois ou les repoussaient. Les conseils étaient élus pour trois ans, et renouvelés par tiers chaque année. Telles étaient les bases politiques de la nouvelle organisation sociale. Son principal vice était de n'instituer qu'un gouvernement soumis aux caprices et aux intrigues des *conseils*, et par cela même affaibli, discrédité, avili. Ce fut une époque où la corruption remplaça le crime, l'intrigue, la violence, où l'on acheta les consciences au lieu de tuer les hommes, où l'avarice, la perversité, le luxe, la licence effrénée des mœurs, furent autant de moyens de gouvernement.

Si on envisage cette période sous le rapport de l'administration et des luttes intérieures, elle ne fut qu'une honteuse saturnale ; mais l'honneur français s'était réfugié dans nos armées : les soldats et les généraux qui combattaient sur nos frontières pour l'indépendance du pays rappelaient par leur courage, leur dévouement, leur discipline et leur patience, tout ce qu'on savait de la vertu antique des phalanges de Sparte et de Rome.

Le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795) était le jour fixé pour la mise en vigueur de la constitution directoriale. Ce jour-là, les deux tiers de la Convention, conservés au Corps Législatif, se réunirent au tiers nouvellement élu par les assemblées électorales, se divisèrent en deux conseils, se constituèrent et procédèrent ensuite à la nomination des cinq directeurs chargés du pouvoir exécutif. Le conseil des Cinq-Cents forma une liste de cinquante noms parmi lesquels il s'en trouvait cinq auxquels les circonstances politiques avaient donné un certain éclat ; les quarante-cinq autres étaient complètement obscurs. Cette liste fut envoyée au conseil des Anciens, qui ne put faire autrement, malgré sa répugnance, que de nommer les cinq premiers candidats. Ainsi, dès le premier jour, l'esprit de la constitution était faussé et sacrifié à la lettre. Les cinq directeurs furent Larévellière-Lépaux, Le Tourneur, Rewbell, Barras et Carnot. Sièyes, qui avait été nommé, n'accepta point.

Les finances étaient épuisées, le Trésor n'avait ni papier ni argent monnayé ; il fallait fabriquer le matin les assignats qui devaient servir aux dépenses de la journée. On en avait confectionné pour plus de vingt-sept milliards, mais ces énormes valeurs nominales se réduisaient à presque rien tant elles

étaient discréditées par l'agiotage, la contrefaçon et la défiance publique. Un millier de francs en assignats servait à peine à acquitter le port d'une lettre. C'est avec de telles ressources qu'il fallait faire la guerre à l'Europe et à la Vendée.

La Vendée fut comprimée ; la Bretagne le fut à son tour. Hoche, qui joignait beaucoup d'humanité à une grande science militaire, épargnait les campagnes, ramenait les paysans par la douceur et lançait contre les chefs des colonnes mobiles qui les poursuivaient dans tous les sens et nuisaient au concert de leurs opérations. Stofflet fut pris et fusillé ; Charette, poursuivi et battu dans plusieurs rencontres, était le dernier espoir de la Vendée ; les républicains parvinrent à se saisir de sa personne, et le hardi partisan de Louis XVIII fut amené à Nantes au milieu d'un peuple immense qu'une ardente curiosité pressait sur son passage. Charette, blessé à la tête et à la main, n'avait rien perdu de son énergie. Condamné à mort par une commission militaire, il refusa de se laisser bander les yeux, commanda lui-même le feu, et tomba percé de balles en criant *vive le roi !* le 9 germinal an IV (27 mars 1796). Sa mort fut le dernier terme d'une lutte qui se borna depuis lors à quelques actes de chouannerie.

Pendant que la République triomphait ainsi de la Vendée, nos armées défendaient glorieusement la ligne du Rhin. Pichegru avait été remplacé par Moreau, qui pénétra en Bavière ; Jourdan, de son côté, entra en Bohême. Ces généraux en avaient d'autres sous leurs ordres dont les noms méritent d'être mentionnés, parce qu'ils furent associés aux triomphes de cette époque. Sous Moreau servaient Saint-Cyr et Desaix ; sous Jourdan, Kléber et Mar-

ceau. Les opérations savantes de ces armées furent d'abord couronnées par le succès ; elles manœuvraient tantôt sur le Rhin, tantôt sur le Mein, le Neckar et le Danube, se disposant à enlever de force les passages du Tyrol et à prêter la main à l'armée d'Italie. L'archiduc Charles, frère de l'empereur François II, reculait devant les Français, leur disputant le terrain pied à pied. Vaincu plusieurs fois, il trouva enfin le moment favorable de battre à Bamberg Jourdan, qui avait commis la faute de se séparer de Moreau. Les débris de l'armée de ce général se replièrent à la hâte sur la rive gauche du Rhin. L'armée de Moreau, restée seule au milieu d'un pays ennemi, était attaquée de front par des forces supérieures aux siennes, et débordée sur la droite par les troupes du Tyrol ; à cent lieues de la France et en présence d'aussi grands périls, Moreau réussit à opérer cette brillante retraite qui rappelait celle des Dix-Mille. Il contint l'ennemi, ne se laissa jamais entamer et ramena son armée intacte à Huningue. Malgré cette belle opération, la campagne était perdue.

Les soldats de la France furent plus heureux en Italie. Le jeune Bonaparte, vainqueur au 13 vendémiaire, avait pris le commandement de l'armée des Alpes. A peine âgé de vingt-six ans, cet officier, encore obscur, ne pouvait se concilier sans peine la confiance d'une armée exposée à de grandes misères ; elle se composait de trente-six mille hommes sans argent, sans souliers, sans pain, mais tous déjà endurcis au difficile métier de la victoire. Bonaparte arrive ; on s'étonne à voir sa figure maigre et basanée, ses longs cheveux noirs collés sur sa tempe, ses yeux caves et qui lançaient des éclairs. Les premiers mots qu'il adressa à ses braves furent

en quelque sorte prophétiques. " Soldats, leur dit-il, vous êtes mal nourris et presque nus. Le gouvernement vous doit beaucoup, mais ne peut rien pour vous. Votre patience, votre courage vous honorent, mais ne vous procurent ni avantage ni gloire. Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde; vous y trouverez de grandes villes, de riches provinces; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manquez-vous de courage? " L'armée accueillit ce discours par de vives acclamations et s'apprêta à justifier les espérances de son général. Celui-ci avait affaire à deux armées : l'une piémontaise, et habituée à la guerre des Alpes, l'autre autrichienne, et commandée par l'habile Beaulieu. A l'aide de manœuvres savantes il les détruit et les disperse séparément. Les victoires de Montenotte, de Medesimo, de Dego, forcent le roi de Piémont de solliciter la paix; ce prince livre ses meilleures places, et Beaulieu, contraint de se replier à la hâte, prend position derrière le Pô et l'Adda. Bonaparte met à profit ces triomphes; il impose une paix onéreuse au duc de Parme, et, appuyé sur Alexandrie, où son armée trouve des arsenaux et des magasins, il côtoie le Pô, passe ce fleuve à Plaisance en dépit des obstacles qui lui sont opposés, et franchit l'Adda au pont de Lodi, après un combat sanglant où ses troupes déconcertèrent, à force d'héroïsme, la vieille science militaire de Beaulieu. Cette victoire et celle de Mondovi le rendaient maître de toute l'Italie septentrionale; il en profite pour révolutionner les peuples dont il traversait le territoire et imposer aux princes souverains des contributions énormes. Il en coûta au pape Pie VI vingt-un millions et des provinces. La république de Venise, menacée par

le jeune capitaine, ordonna à Louis XVIII de renoncer à l'hospitalité qu'elle lui avait accordée ; mais cet acte de faiblesse ne la préserva pas de l'invasion de Bonaparte et de la ruine de sa puissance, qui remontait à quatorze siècles.

Cependant l'Autriche envoya de nouvelles armées prendre la place de celles que Bonaparte avait détruites. Les victoires des Français sur les bords du Pô et de l'Adda compromettaient la Lombardie et menaçaient la sécurité du Tyrol. Bonaparte s'était emparé de la citadelle de Milan, de Pavie et de Côme, et ces avantages lui avaient assuré des magasins considérables. Une révolte éclata à Pavie ; elle fut cruellement réprimée, et nos troupes ne tardèrent pas à passer le Mincio. Bonaparte entourait Mantoue et fit le siège de cette place ; mais Würmser, qui remplaçait Beaulieu, descendait du Tyrol à la tête d'une armée de soixante mille hommes, les plus fortes troupes de l'empire ; dix mille soldats enfermés dans Mantoue lui formaient un point d'appui ou une réserve. A toutes ces forces Bonaparte ne pouvait opposer que trente mille hommes ; c'est avec d'aussi faibles ressources qu'il entreprit de se maintenir sur la ligne de l'Adige. Les ennemis, par la rapidité de leur marche, forcèrent les républicains d'abandonner le siège de Mantoue et enlevèrent la ville de Brescia ; mais les Français reprirent leur revanche en moins de huit jours : ils vainquirent les Autrichiens à Lodano, à Salò, à Brescia, à Montechiaro, sur plusieurs autres points, et enfin à Castiglione. Cette dernière bataille compléta la ruine de Würmser. Ce général avait perdu vingt mille hommes ; il était repoussé dans les montagnes et réduit à l'impossibilité de livrer de nouveaux combats. Bonaparte, par d'ha-

biles manœuvres, avait réussi à diviser ses nombreux ennemis, à les désorganiser, à les battre, et ces avantages extraordinaires n'avaient coûté à l'armée française que de faibles sacrifices; pleine de confiance dans les talents de son général, elle semblait n'avoir rien à redouter. Ces victoires déterminèrent le roi de Naples et le pape à demander la paix à la République, et Bonaparte envoya des troupes en Corse pour conquérir cette île sur les Anglais, qui l'avaient enlevée à la France.

L'armée française reprit ses positions devant Mantoue. Une nouvelle armée autrichienne arrivait au secours de cette ville; Bonaparte marcha à sa rencontre. Il avait affaire au général Alvinzi, l'un des hommes de guerre sur lesquels le gouvernement impérial pouvait le mieux compter. Alvinzi se cantonna autour d'Arcole, pendant que Würmser, qui avait reçu des renforts et rallié une partie de ses troupes, se mettait en état de défendre la vallée de l'Adige, la barrière de la Brenta, la ville de Trente et les défilés du Tyrol. Bonaparte, à force d'activité et d'audace, réussit à tenir tête à tous ses adversaires. Les Autrichiens furent vaincus à Trente; l'Adige fut passé au pont de Golo, plus tard à Ronco. Tarente tomba au pouvoir des Français; la bataille de Bassano ouvrit les portes de Padoue et de Vicence, et l'ennemi fut forcé, après un combat meurtrier, de repasser en désordre la Brenta. Cependant ces derniers combats avaient beaucoup affaibli l'armée républicaine. Pendant que l'Autriche semblait inépuisable et envoyait toujours de nouvelles troupes remplacer celles qui avaient succombé, les bataillons de Bonaparte, ne recevant aucun renfort de France, se trouvaient réduits à une poignée d'hommes. Joubert, Lannes, Victor, Mu-

rat, Dupuis, Rampon, et plusieurs autres généraux qui les commandaient, étaient blessés; Augereau et Masséna pouvaient d'un moment à l'autre être écrasés par des forces supérieures. Dans cette extrémité, Bonaparte ne se décourage point; il s'agissait de passer le pont d'Arcole que défendait l'armée d'Alvinzi. Ce pont traversait des marais dont nos soldats ne soupçonnaient ni l'étendue ni la profondeur. A la voix de leur général ils s'élancent en aveugles, mais le canon ennemi les foudroie. Augereau et sa division se dévouent pour assurer le passage; mais un feu épouvantable les ramène encore en arrière. Bonaparte, qui voit le péril extrême où son armée est réduite et qui pense que de cette affaire dépend le sort de l'Italie, saisit un drapeau et se jette en avant escorté de Lannes, deux fois blessé, de Muiron et de quelques braves. Leur exemple entraîne l'armée, et la colonne arrivait à l'extrémité du pont, sous une grêle de mitraille et de balles, lorsque l'ennemi, redoublant d'efforts, fait voler en éclats une partie du pont. Lannes est blessé pour la troisième fois; Muiron reçoit la mort en couvrant Bonaparte de sa poitrine, et Bonaparte lui-même tombe dans le marais à trente pas des Autrichiens.

Il allait être tué ou pris quand ses soldats, redoublant d'héroïsme, s'élancent autour de lui et parviennent à le soustraire à ce danger. La nuit et la lassitude séparèrent les combattants. Le lendemain recommencèrent les attaques, aussi meurtrières qu'infructueuses. Enfin, le troisième jour, le 27 brumaire (17 novembre), Bonaparte tente un dernier effort, et, vivement soutenu par les généraux Masséna et Augereau et par la 32^e demi-brigade, il parvient à s'emparer du champ de bataille,

après un combat de soixante-douze heures. Cette victoire fut plus utile par l'effet immense qu'elle produisit dans l'opinion des peuples et de l'armée que par ses résultats stratégiques ; mais elle apprit à l'Europe ce qu'elle devait attendre du jeune général et de ses soldats, et prépara l'importante victoire de Rivoli, qui fut remportée le 23 nivôse (14 janvier). Là les armées ennemies furent de nouveau dispersées ; Würmser fut rejeté dans Mantoue, Alvinzi réduit à prendre la fuite, et les forces de l'Empire paralysées dans toute l'Italie. Mantoue ne tarda pas à capituler, et la Lombardie à subir les lois de la conquête. Ainsi, en quelques mois, cinquante mille Français avaient battu plus de deux cent mille Autrichiens, en avaient pris plus de quatre-vingt-mille, livré douze batailles rangées, plus de soixante combats, passé des torrents et des fleuves au milieu d'obstacles sans nombre, et arboré les couleurs de la République sur les remparts de plusieurs grandes capitales. L'Europe était saisie de crainte et d'admiration, et la France, dans son enthousiasme, élevait jusqu'au ciel le nouvel Annibal, qui ne devait pas tarder à jouer le rôle de César. A la suite de ces victoires, le Milanais et l'État de Gênes furent constitués en république Cisalpine et république Ligurienne. Pour assurer tant de résultats, une armée française commandée par Hoche et Moreau entra en Allemagne, et Bonaparte se jeta sur la route de Vienne. L'empereur François II, consterné de tant de défaites, sollicita la paix, et conclut avec la République le célèbre traité de Campo-Formio, dont Bonaparte dicta les conditions. Sur ces entrefaites, des négociations furent entamées avec les princes d'Allemagne ; enfin la république de Venise fut à son tour détruite, et dans la journée du 23 floréal

an V (12 mai 1797) elle fut abolie, après avoir, pendant plusieurs siècles, dominé sur les mers du Levant, et servi d'entrepôt au commerce et aux richesses du monde.

Dans cet intervalle, le Directoire avait eu à se défendre contre les attaques de deux partis contraires. Il lui avait fallu lutter contre les Jacobins et une secte de républicains exaltés, qui proclamaient hautement leur intention d'abolir la propriété et d'établir ce qu'ils appelaient le bonheur commun. Gracchus Babœuf, chef de ce parti, fut, avec plusieurs d'entre ses complices, condamné par une cour nationale séante à Vendôme ; mais leurs doctrines ont survécu à cet arrêt, et se reproduisent de nos jours avec une folle ténacité ; elles constituent, au dix-neuvième siècle, la *Jacquerie* et la *Guerre des esclaves*.

Les autres ennemis qui menacèrent plus sérieusement encore le Directoire furent les royalistes, qui, à la faveur des élections, étaient entrés en majorité dans les conseils. Le Directoire, trouvant la loi impuissante pour sauver la République de leurs sourdes attaques, prit une de ces résolutions hardies qui ne réussissent qu'aux pouvoirs forts, et portent malheur aux faibles ; le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), deux directeurs, Carnot, qui réussit à s'évader, son collègue Barthélemy, cinquante-trois députés montagnards ou royalistes, et un grand nombre de journalistes, furent victimes d'un coup d'état inattendu. Tous, à l'exception de Carnot, furent déportés ; la plupart furent conduits à Sinnamary ou dans les déserts de la Guiane ; ils y périrent presque tous misérablement, et parmi eux se trouvaient de grands coupables, dont le châtimement s'était jusqu'alors fait attendre.

Sous prétexte de mettre fin aux troubles qui agi-

taient la Suisse, le Directoire envoya une armée dans ce pays ; elle y établit une république semblable à celle de France, et Genève fut réunie au territoire français. La même année, un général français (Duphot) ayant été assassiné à Rome par la populace, une armée républicaine alla détruire le gouvernement pontifical et le remplaça par une république (1798).

Cependant l'Angleterre s'était coalisée contre la France avec presque toutes les nations de l'Europe ; les conseils de la République décrétèrent la guerre (1799). Pour avoir des soldats, on établit la conscription, c'est-à-dire qu'on demanda à chaque département un certain nombre d'hommes, qui durent être tirés au sort parmi les jeunes gens en état de porter les armes.

Au commencement de la campagne les Français s'emparèrent du Piémont et de Naples ; bientôt ils furent battus et chassés de l'Italie ; ils avaient été également défaits sur le Rhin. Les coalisés se pressaient contre la France ; mais les frontières d'Italie furent vigoureusement défendues. En même temps le général Masséna remporta sur les Russes une victoire à Zurich, et le général Brune battit une armée de coalisés à Berghen, en Hollande. L'Espagne, depuis deux ans, avait obtenu la paix, et un traité d'alliance, conclu entre cette puissance et la République, avait renouvelé au profit des deux pays l'ancien pacte de famille. Le gouvernement de la République, fort de cet appui et n'ayant rien à craindre sur les Pyrénées, conçut un plan d'agression à l'égard de l'Angleterre. Une armée de cent mille hommes fut réunie sur les côtes de l'Océan, et l'on poursuivit les préparatifs d'une descente en Irlande ; on espérait qu'une diversion opérée dans cette île

soulèverait la population catholique et créerait de graves embarras à la politique de Pitt. L'Angleterre fut profondément émue à l'annonce de cette guerre ; mais de nouvelles hostilités ayant obligé le Directoire de diriger la plus grande partie de ses forces du côté de l'Est et du Midi, l'entreprise méditée contre l'Irlande fut mesquinement exécutée et n'eut aucun succès.

Dans cet intervalle, une expédition, qui rappelait les guerres fabuleuses de l'antiquité et les croisades chrétiennes du moyen-âge, fut tentée du côté de l'Orient. Bonaparte, revenu de l'armée d'Italie, avait compris que le point le plus vulnérable par où l'on pouvait frapper l'Angleterre était l'Égypte. Un simple coup-d'œil jeté sur la carte lui démontrait que la principale base de la puissance anglaise était l'empire des Indes, et qu'en se rendant maître des côtes de Syrie, de l'isthme de Suez et de la navigation de la mer Rouge, on pouvait infailliblement commander au golfe Persique, et de là étendre la domination française jusqu'à la presqu'île indostane. Il soumit ses plans au Directoire, et lui demanda une armée pour les exécuter. Le Directoire n'avait garde de le refuser ; la grande popularité de Bonaparte lui portait ombrage. Sous les dehors affectés du jeune vainqueur d'Arcole il voyait percer une ambition démesurée qui lui inspirait de vagues inquiétudes. Le gouvernement confia donc à Bonaparte le commandement de quarante mille vieux soldats, qui partirent avec lui sur des vaisseaux de transport, et firent voile vers l'Égypte, escortés d'une grande flotte placée sous les ordres de l'amiral Bruyeis. Ils s'éloignèrent du port de Toulon le 1^{er} messidor ; en passant, ils s'emparèrent de l'île de Malte et vinrent débarquer sur le rivage d'A-

lexandrie. L'armée de Bonaparte s'empara de cette ville après un assaut meurtrier ; mais cet avantage fut cruellement compensé par la perte de la bataille d'Aboukir, que remporta sur la flotte française l'amiral anglais Nelson. Nos vaisseaux furent presque entièrement pris ou brûlés, et l'amiral Bruyeis périt dans le combat. Cependant l'armée française s'empare de Rosette, entre à Demenhour, défait les Mamelucks à Rahmanié, à Chebreisse, et, le 3 thermidor an VI (21 juillet 1798), rencontre l'armée de Mourad-Bey, chef des Mamelucks, dans les vastes plaines que le Nil borne à droite et au milieu desquelles s'élèvent les Pyramides. De loin nos soldats apercevaient les hauts minarets du Caire qu'une victoire allait mettre en leur pouvoir. Au point du jour Bonaparte les dispose pour la bataille, leur montre les Pyramides, et leur adresse pour toute proclamation ces paroles devenues si célèbres : *Soldats, du haut de ces monuments quarante siècles vous contemplent !* L'armée française était divisée en plusieurs corps égaux qui se formèrent tous en bataillons carrés aux angles desquels étaient placées des batteries. Les premiers rangs croisaient la baïonnette, les autres devaient faire feu ; ce plan de bataille assura la victoire. La cavalerie si brillante des Mamelucks vint briser ses masses devant ces remparts d'acier, d'où s'échappaient des fleuves intarissables de mitraille et de balles ; elle périt presque tout entière, et pas un seul des carrés français ne fut entamé. Le lendemain Bonaparte et ses troupes victorieuses entraient au Caire ; en deux mois les Français achevèrent la conquête du pays. Pour se concilier l'esprit de la population musulmane, Bonaparte flattait ses idées religieuses ; il feignait de professer un profond respect pour le Coran,

pour les ulémas et pour les mosquées ; il s'associait aux fêtes du peuple, particulièrement à celle du Nil, et ne parlait qu'avec une vénération calculée du faux prophète et de ses dogmes. Les Arabes étaient frappés du caractère du jeune conquérant ; ils l'appelaient le digne fils de Mahomet, le favori du grand Allah. Un soin plus digne de lui fut la création de l'Institut d'Égypte. Beaucoup de savants et d'artistes avaient suivi l'armée ; Bonaparte, qui lui-même était membre de la première classe de l'Institut (Académie des Sciences, section de mécanique), donna une impulsion heureuse à leurs travaux ; il employa les uns à dresser la carte du pays, les autres à en étudier les ruines et à recueillir d'utiles matériaux pour l'histoire. Sous la direction de Monge, qui présidait cette réunion savante, on fit des observations utiles à l'astronomie, à l'histoire naturelle, à la physique. La Turquie ayant déclaré la guerre à la France, Bonaparte prit avec lui une partie de son armée, et se dirigea sur la Syrie à travers les déserts et l'isthme de Suez. Il prit Gaza et le fort d'El-Arisch ; un assaut le rendit maître de Jaffa, dont la garnison fut passée au fil de l'épée ; il prit ensuite Caïffa, plusieurs autres postes importants, et vint mettre le siège devant Saint-Jean-d'Acre (l'ancienne Ptolémaïs.). Pendant la durée de ces opérations, les Arabes ne cessèrent d'inquiéter l'armée, mais ils furent toujours détruits ou dispersés. Le 27 germinal an VII (19 avril 1799) Bonaparte remporta sur ces hordes du désert l'éclatante victoire du Mont-Thabor ; mais ces événements glorieux devaient être sans résultats. La peste se mit dans l'armée ; vainement Bonaparte donna-t-il l'exemple de la patience et du courage ; la résistance des assiégés, qui avaient dans leurs murs un habile

ingénieur anglais, força l'armée française de se replier sur l'Égypte après deux mois consumés en vains efforts. De retour dans cette contrée, Bonaparte remporta sur les Turcs, près du village d'Aboukir, une victoire digne d'être mise au rang de ses plus beaux faits d'armes. Mais ces triomphes lointains ne suffisaient pas à alimenter son ambition ; souvent, des côtes de l'Égypte, ses regards se tournaient vers la France comme sur une proie qu'il était temps enfin de conquérir. Bonaparte avait laissé en France ses frères, et avec eux de nombreux partisans qui, placés dans toutes les positions sociales, essayaient de lui concilier les esprits ou les espérances de la population. On conspirait partout en faveur du héros que deux campagnes homériques avaient signalé à l'enthousiasme des imaginations et à l'admiration du monde ; on allait partout, répétant à voix basse qu'il était bien temps de briser l'autorité avilie du Directoire et de rendre à la France un gouvernement qui fût digne d'elle. On exagérait à dessein les revers de nos armées dans la haute et basse Italie, l'attitude hostile que l'Allemagne venait de prendre à notre égard, les outrages infligés au nom français à Rome et à Rastadt, et on demandait si le pays pourrait se relever de tant d'humiliations en conservant à sa tête Barras, homme perdu de mœurs, de luxe et d'intrigues ; Moulin et Gohier, avocats médiocres ; Sièyes, utopiste gonflé d'orgueil, et Roger-Ducos, plus obscur encore. Pendant que l'opinion était travaillée dans tous les sens et que le Directoire s'éteignait dans le mépris, on annonça que Bonaparte était débarqué dans un port de Provence, qu'il venait à Paris sans en avoir obtenu l'autorisation et comme pour braver la haine du Directoire. A son arrivée dans

cette capitale, l'audacieux général dédaigna le soin de se justifier ; il employa tout son temps à se concerter avec ses amis et à préparer la ruine du gouvernement. Dans ce but il mit dans ses intérêts une partie des généraux et quelques hommes importants, tels que Rœderer, Réal, Talleyrand, Cornudet, Daunou, Boulay (de la Meurthe), Cabanis, et enfin Fouché, ministre de la police générale. Il se concerta ensuite avec Sièyes et Roger-Ducos, deux directeurs qu'il gagna à force de promesses ; enfin il s'assura le colonel Sébastiani, qui commandait un régiment de dragons.

Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), la séance du Conseil des Anciens s'ouvrait à peine que les députés qui se trouvaient dans le secret de la conspiration annoncèrent vaguement qu'un grand complot menaçait la République, et que, pour conserver son indépendance au Corps législatif, il fallait le transférer à Saint-Cloud. Un décret fut voté dans ce sens ; les deux Conseils furent invités à se rendre à Saint-Cloud, et Bonaparte fut nommé commandant des forces militaires de la division de Paris. Le général employa toute la nuit à se concilier les hommes importants dont l'adhésion lui manquait encore, puis il fit arrêter les trois directeurs qui auraient pu mettre obstacle à ses projets ; Barras, l'un d'entre eux, donna volontairement sa démission. Bonaparte se rendit ensuite au Conseil des Anciens, où ses amis étaient en majorité, et sa présence y excita un vif enthousiasme que les députés républicains voulurent en vain contenir. Il lui fut moins facile de venir à bout du conseil des Cinq-Cents, dont la majorité était dévouée à la constitution directoriale. Ceux-ci s'étaient réunis en tumulte à l'orangerie de Saint-Cloud ; la séance

présentait l'aspect des scènes les plus orageuses de la Convention ; les motions républicaines se croisaient sans cesse. On s'arrête enfin au parti de prêter le serment de mourir pour la République et de ne point souffrir les projets du général ; la salle retentit ensuite de ces cris : *A bas le dictateur ! La constitution ou la mort !* On se tourne vers Lucien Bonaparte, qui présidait la séance ; on lui adresse les interpellations les plus vives ; le désordre est à son comble. Soudain le général Bonaparte se présente ; il est escorté de quelques grenadiers et se dirige vers la barre. A peine est-il arrivé au milieu de l'enceinte, que des clameurs furieuses éclatent de toutes parts ; on crie : *A bas le dictateur ! à bas le tyran ! hors la loi !* Bonaparte hésite, il pâlit ; il croit voir des poignards se dresser contre lui ; mais alors ses grenadiers l'entourent et l'emportent loin de la salle, dans la cour du palais, où les troupes rangées en bataille le saluent de leurs acclamations. A la vue de ses soldats il reprend courage.

Cependant le désordre croissait dans la salle ; l'assemblée veut forcer Lucien de mettre son frère hors la loi. Ce mot était terrible ; il avait perdu Robespierre. Mais Lucien résiste ; puis il dépose les insignes de la présidence et descend du fauteuil.

C'était le moment décisif ; Bonaparte ne le laissa point échapper. Par ses ordres Murat et Leclerc ébranlent un bataillon de grenadiers et le lancent dans la salle ; les députés s'exaltent en menaces, mais le tambour couvre leurs voix ; les officiers crient : *Grenadiers, en avant !* Les députés, pour se soustraire à la force, se dépouillent de leurs toges et s'enfuient par les couloirs ou par les fenêtres. Le Conseil des Anciens est informé de ces événe-

ments, et ne conceit pas même la pensée de la résistance.

Dans la nuit deux commissions furent nommées ; on les composa de membres pris dans les deux Conseils, mais favorables à la cause bonapartiste. Leur premier décret fut d'abolir la constitution et de remplacer le Directoire par trois consuls, qui furent Bonaparte, Roger-Ducos et Sièyes*. La révolution du 18 brumaire était accomplie.

* Ces deux derniers furent un mois plus tard remplacés par Cambacérès et Lebrun.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

BONAPARTE PREMIER CONSUL.

Bonaparte, élevé à la dignité consulaire, présida à l'établissement d'une nouvelle constitution qui porta la date de l'an VIII. Cette loi fondamentale établissait un pouvoir exécutif composé d'un premier consul, élu pour dix ans, et qui concentrait en ses mains l'exercice réel de l'autorité, les deux autres consuls n'étant que de simples fonctionnaires sans influence et élus seulement pour cinq ans. Au-dessous d'eux se trouvait un *Sénat*, dont les membres étaient nommés à vie par le premier consul, et un *Corps législatif* composé par système de candidature. D'après ce mode les électeurs nommaient trois candidats, parmi lesquels le pouvoir choisissait un député. En dehors du Corps législatif il existait une autre assemblée qu'on appelait *Tribunat* ; mais il fut supprimé plus tard pour avoir émis des principes d'indépendance qui déplurent à Bonaparte. Le territoire de la République fut distribué, pour l'administration judiciaire, en Cours d'appel au-dessous desquelles étaient des tribunaux de première instance, des tribunaux de commerce et des justices de paix. Les magistrats qui composaient les Cours d'appel et les tribunaux de première instance étaient inamovibles, sauf les membres des parquets ; au-dessus de ces Cours fut maintenue la Cour de cas-

sation, et au-dessus de toutes les administrations financières on établit la Cour des comptes. Chaque département avait à sa tête un magistrat appelé préfet, chaque arrondissement un sous-préfet, chaque commune un maire, et à la tête des divers ordres administratifs existait le Conseil d'état, présidé par le premier consul, et dans le sein duquel on élaborait les lois. Les séances du Sénat et celles du Corps législatif n'étaient point publiques, et les députés n'avaient d'autres droits que ceux d'approuver ou de rejeter les propositions du gouvernement, sans pouvoir ni les discuter, ni les amender, ni faire connaître leur opinion. La presse et les théâtres étaient soumis à la censure. Dans ce régime le fait qui dominait surtout était celui de la centralisation ; il n'était pas une seule affaire, même dans les communes les plus éloignées de Paris, qui pût être terminée sans l'assentiment du gouvernement ; le maire consultait le sous-préfet, le sous-préfet en référait au préfet et celui-ci au premier consul. Bonaparte tenait donc dans sa main tous les ressorts de la France.

Le pays était las des théories démocratiques et courait au-devant des intentions du pouvoir. Douze ans de convulsions violentes lui avaient fait regarder l'ordre comme le premier de tous les besoins. Aucune voix ne s'élevait pour protester contre les volontés du premier consul ; tous les bras se résignaient à l'obéissance, tous les cœurs espéraient de l'avenir.

Bonaparte fut donc accepté comme une garantie de salut. Son premier soin fut d'organiser l'administration : il y appela les hommes les plus marquants, parmi lesquels figuraient à dessein des émigrés et des régicides, voulant prouver par cet alliage

que, sous son gouvernement, les partis devaient oublier le passé et s'unir dans la paix.

L'un des premiers soins du premier consul fut de supprimer l'horrible fête du 21 janvier, instituée par la Convention pour célébrer chaque année la mort de Louis XVI. Déjà Bonaparte s'était rendu dans les prisons de Paris, et, en entrant dans celle du Temple, il avait mis en liberté les otages, sortes de victimes politiques que le Directoire y avait enfermées. Ces deux actes commençaient à lui concilier l'estime des royalistes.

Le 27 nivôse, la liberté de la presse fut supprimée : cette mesure ne devait durer que jusqu'à la paix, mais Bonaparte se proposait de la prolonger pendant toute la durée de son pouvoir. Le premier consul institua ensuite l'usage d'accorder aux soldats des sabres et des fusils d'honneur ; c'était dans ses vues un acheminement au rétablissement des ordres de chevalerie militaire. Pour consoler les républicains de ces innovations, il fit, en grande pompe, installer aux Tuileries le buste de Junius Brutus. Il ordonna ensuite que, pendant dix jours, tous les drapeaux de la république resteraient voilés de crêpes noirs, en mémoire du célèbre Washington dont on venait d'apprendre la mort. Peu de temps après, suivi d'un grand cortège, et aux acclamations de la multitude il alla habiter l'ancien palais des rois. Sur la façade des Tuileries on lisait ces mots :
« Le 10 août 1792 la royauté en France est abolie ;
— elle ne se relèvera jamais ! » Elle était déjà relevée.

Cependant les armées étrangères continuaient le cours de leurs succès en Allemagne et en Italie ; elles étaient jalouses de la gloire et de la prospérité inattendues de la France, et ce sentiment était bien

naturel. La France n'était plus réduite aux limites qui lui avaient été assignées sous Louis XIV : au nord elle s'étendait jusque sur le Rhin, à l'est elle avait réuni à son territoire quelques cantons suisses et notamment celui de Genève, qui formait le département du Léman ; au midi, la Savoie, désignée sous le nom de département du Mont-Blanc et le comté de Nice sous celui d'Alpes-Maritimes ; c'étaient à peu près les limites de l'ancienne Gaule. Bonaparte, au retour du printemps, comprit la nécessité d'écraser ses ennemis en Italie. Il rassembla une armée non loin de Genève et franchit avec elle les glaces inaccessibles du Saint-Bernard.

De nombreuses troupes, un matériel immense, la cavalerie et l'artillerie ne furent retardés ni par les ravins, ni par les précipices. Pour traîner les canons, on les détacha de leurs affûts et on les coula dans des troncs d'arbres creusés ; les roues et les munitions de guerre furent transportées à force de bras.

En quelques jours l'armée pénétra au cœur de la Lombardie, où les Autrichiens, commandés par Mélas, s'étaient concentrés non loin d'Alexandrie, sur la ligne du Pô. Chaque pas de Bonaparte fut signalé par une victoire. L'armée entra successivement à Novarre, à Milan, à Pavie, à Lodi, à Crémone, à Plaisance, à Bergame. La bataille de Montebello assura la conquête de Gênes, dont le territoire fut réuni à la France. Peu de jours après, le 14 juin 1808, Mélas et son armée furent complètement battus près du village de Marengo, l'un des noms les plus illustres de cette période. La bataille fut longtemps disputée, et Bonaparte allait la perdre lorsque, par une illumination soudaine, il envoya la réserve, commandée par Desaix, contre les masses

autrichiennes qui ne purent supporter le terrible élan des troupes françaises. Desaix, qui avait si puissamment contribué à la victoire, périt, frappé au cœur d'une balle. Le fruit de cette journée fut la conquête de l'Italie septentrionale. Dans le même temps, Moreau, qui commandait en Allemagne, remportait les glorieuses victoires de Stockach et de Hohenlinden, et pénétrait jusqu'à vingt lieues de Vienne. L'Autriche épouvantée demanda la paix, qui fut conclue à Lunéville le 9 février 1801. L'Angleterre, se trouvant réduite à ses propres forces, fut elle-même contrainte à poser les armes, et le célèbre traité d'Amiens, conclu en 1802, acheva de pacifier toute l'Europe. Mais cette paix devait être de bien courte durée.

Le premier consul la mit à profit pour effacer les plus douloureuses traces des tempêtes révolutionnaires. Les derniers chefs des Vendéens et des Chouans s'étaient soumis à Bonaparte ou étaient sortis de France. Il fit abolir les lois sanguinaires qui avaient été portées contre l'émigration; la plupart de ceux qui avaient quitté le territoire pour se soustraire au délire du peuple obtinrent la permission de rentrer, et ceux de leurs biens qui n'avaient point encore été aliénés leur furent rendus. Cette mesure de clémence, dont furent exceptés les princes de l'ancienne famille royale et un petit nombre d'hommes qui s'étaient plus particulièrement compromis dans les guerres civiles, porta les plus heureux fruits pour la tranquillité et l'ordre; mais une réparation plus éclatante et que la France attendait depuis longtemps fut celle qui mit un terme aux maux de l'Eglise.

Depuis les lois votées par l'Assemblée constituante, la religion avait été persécutée par tous les

gouvernements qui s'étaient succédé en France. Nous avons eu les affreuses bacchanales connues sous le nom de fêtes de la Raison et de la Nature. Le célèbre décret conventionnel qui avait rendu hommage à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme n'avait fait que substituer le déisme à l'athéisme. Les temples n'en étaient pas moins restés fermés, les prêtres proscrits; le directeur Laréveillère-Lépaux imagina, pour faire un pas de plus, une secte de *Théophilanthropes* qui rendait une sorte de culte à l'Être-Suprême; mais cette tentative, qui ne répondait ni aux besoins de la foi ni aux croyances, n'avait abouti qu'à couvrir ses auteurs de ridicule. La France était donc sans culte public. Ce n'était pas qu'elle fût complètement délaissée sous ce rapport; des prêtres courageux bravaient les bourreaux, et sous de pieux déguisements trouvaient encore le moyen de répandre dans quelques familles les consolations de la religion. Dans des appartements isolés, dans des greniers, dans des souterrains, quelques fidèles, qui gardaient le secret de ces généreuses révoltes contre la loi, se rassemblaient autour d'un autel improvisé à la hâte. Alors quelques prêtres proscrits célébraient les saints mystères, et la prière montait encore vers Dieu même sur cette terre de France qui s'était abreuvée du sang de tant de martyrs. Cet état de chose cessa lorsque Bonaparte eut pris le pouvoir en main. Ce jeune Corse avait conservé dès sa plus tendre enfance de vifs sentiments de foi; l'exaltation révolutionnaire et les excès de l'ambition avaient sans doute beaucoup altéré cette piété native, cette dévotion italienne; mais les germes n'en subsistaient pas moins au fond du cœur, et Bonaparte regardait comme l'un des plus précieux

droits de sa puissance celui de rendre à la France son culte aboli et ses autels trop longtemps profanés. Le pape Pie VI, vieillard vénérable, mort dans l'exil à Valence, avait été remplacé par l'ancien évêque d'Imola, qui avait pris le nom de Pie VII. Bonaparte ouvrit des négociations avec le souverain pontife, et Rome tressaillit de joie en entrevoyant l'heure où l'étendard de la croix serait de nouveau arboré par la France. Un concordat intervint le 18 germinal an X, qui, en rétablissant solennellement l'exercice du culte, détermina les nouveaux rapports de l'Église de France avec le chef visible de l'Église universelle. Sans doute cette loi renfermait encore de graves lacunes, et Pie VII avait dû faire aux intérêts du moment des concessions qui furent pénibles ; mais la religion catholique était de nouveau proclamée, et dix ans de blessures profondes furent cicatrisées en un jour. Ce fut une fête bien solennelle que celle qui, pour la première fois, fut célébrée à Notre-Dame en l'honneur de ce grand événement. Bonaparte y assista lui-même entouré de ses capitaines et de ses soldats de la République, et le peuple de Paris entendit avec bonheur le bourdon de la vieille métropole convoquer les fidèles aux pieds des autels, lui qui depuis dix ans n'avait guère obéi qu'au tocsin de l'émeute.

Bonaparte s'occupa ensuite de faire coordonner et refondre la législation de la France. Il présida à ces mémorables travaux du Conseil d'état qui créèrent le Code civil, l'ensemble le plus complet des dispositions légales qui ait jamais formé la base du droit régulier d'un peuple.

Il envoya, sous les ordres du général Leclerc, son beau-frère, une armée faire la guerre aux nègres qui s'étaient révoltés dans notre colonie de Saint-Domin-

gue ; mais cette expédition ne fut point heureuse, et la nouvelle république d'Haïti, plus secondée dans cette lutte par l'influence maligne de son climat que par le courage de ses habitants, rendit inutiles les efforts de la mère-patrie. Tout ce qu'on gagna à cette expédition fut la prise du vieux chef noir Toussaint - Louverture, qui vint mourir captif en France.

La France avait de quoi se consoler de la perte de cette colonie ; elle venait d'ajouter à son territoire la République Cisalpine (l'ancien royaume de Piémont), qui forma au-delà des Alpes six nouveaux départements ; elle s'était en outre agrandie de l'île d'Elbe et avait occupé les principautés de Parme et de Plaisance. Mais plus elle se montrait puissante sur le continent, plus elle soulevait contre elle la jalousie et les inquiétudes de l'Angleterre. Cette dernière nation ayant refusé, malgré les stipulations du traité d'Amiens, de rendre l'île de Malte à la France, la guerre fut de nouveau déclarée, et d'immenses préparatifs furent faits pour porter le théâtre des hostilités dans le cœur même de la Grande-Bretagne. A cet effet on réunit au camp de Boulogne des troupes nombreuses et une marine considérable.

Depuis l'embouchure de l'Elbe, sur les confins du Danemarck, jusqu'au détroit de Sicile et au port de Tarente, Bonaparte avait fermé le rivage aux Anglais ; par ses ordres on poussa avec une prodigieuse activité les préparatifs d'une descente. L'Angleterre, de son côté, émue par le sentiment du danger couvrait la mer de ses voiles. Afin de prévenir les tentatives que cette puissance ne manquerait pas de faire du côté de la Vendée, Bonaparte eut la courageuse pensée de se confier au patriotisme des

Vendéens, des hommes qui avaient survécu aux immolations de Quiberon et de Nantes ; il forma une légion qui répondit par sa loyauté et son dévouement à la confiance du premier consul. Ces événements remplirent l'année 1803 et les premiers mois de l'année suivante.

Pendant que de part et d'autre quelques engagements peu décisifs avaient lieu sur le littoral, le premier consul crut le moment venu d'assurer les projets de son ambition. Déjà, par la création de l'ordre de la Légion-d'Honneur, institution contraire aux mœurs républicaines, il s'était créé de nouveaux rapports avec les classes intelligentes de l'armée ; il fit plus, et demanda que la dignité de consul lui fût confiée pour la vie. Dès qu'il eut obtenu le consentement du Sénat et du peuple (1802), il prépara de longue main le rétablissement du pouvoir monarchique. Ce ne fut pas sans obstacles qu'il parvint à réaliser ses espérances. Les anciens Jacobins, qui ne pouvaient lui pardonner ce qu'ils appelaient l'attentat du 18 brumaire, ourdirent contre lui des conspirations, mais ils furent découverts et punis. Les royalistes furent moins facilement contenus ; comme, le 3 nivôse an XI, le premier consul se rendait à l'Opéra, et traversait la rue Saint-Nicaise, près le Carrousel, un tonneau rempli de poudre et de projectiles fit explosion sur son passage. Cette machine infernale coûta la vie à cinquante personnes ; mais Bonaparte, que ses amis appelaient l'*Homme du destin*, fut sauvé par la Providence. Ce complot fut suivi d'une conspiration bien autrement dangereuse, dont le principal chef fut l'ancien chouan Georges Cadoudal, homme intrépide et dévoué en aveugle à ses opinions royalistes. Cette tentative d'assassinat fut découverte par la police. Cadoudal

fut arrêté avec ses principaux complices, au nombre desquels on trouva moyen d'impliquer Moreau et Pichegru. Ce dernier fut trouvé étranglé dans sa prison, et les mécontents ne manquèrent pas d'accuser de sa mort le premier consul, qui n'avait pas besoin de ce crime, la trahison de Pichegru étant avérée. On dit qu'il essaya de déterminer la cour de justice à condamner Moreau à la peine de mort, promettant de lui faire grâce. *Et qui nous la donnera, à nous, notre grâce ?* répondit un des magistrats courageux auquel un ministre s'adressait. Moreau fut condamné à deux ans de prison pour intrigues, mais Cadoudal et les principaux conjurés furent condamnés à mort. Bonaparte fit grâce à plusieurs d'entre eux.

Le premier consul, entouré de conspirations, s'imagina qu'elles étaient dirigées contre sa personne par les membres de la famille royale exilée, notamment par le duc d'Enghien qui se trouvait à cette époque (ventôse an XII, mars 1804) dans le grand-duché de Bade. Dans cette persuasion, et voulant d'ailleurs donner un gage sanglant à ceux qui l'accusaient de renouveler le rôle de Monck et de tout disposer pour rétablir les Bourbons sur le trône de France, il fit arrêter le duc d'Enghien sur un territoire neutre et contre toutes les notions du droit des gens. Ce dernier rejeton du grand Condé fut amené prisonnier à Vincennes ; lorsqu'il y arriva, le 20 mars, à sept heures du soir, le concierge avait déjà reçu l'ordre de faire creuser une fosse. Le prince était mourant de faim et de froid. A peine avait-il pris une nourriture grossière et s'était-il couché que ses gardes le firent lever et le traînèrent, au milieu de la nuit, devant un conseil de guerre. Le jugement avait été rédigé d'avance. Après avoir

subi quelques interpellations dures et dérisoires, le prince fut déclaré coupable sur tous les points et condamné à mort : comme il était cinq heures du matin, le dernier rejeton du grand Condé fut fusillé dans les fossés du château. Ce fut vainement que Joséphine Beauharnais, femme du premier consul, supplia son mari de faire grâce à cette victime : la défiance et la politique l'emportèrent. Cependant lorsque la capitale apprit en même temps l'arrestation et le supplice du malheureux duc d'Enghien, elle fut saisie d'une morne stupeur. Le nom du meurtrier et celui du mort étaient répétés tout bas, au milieu d'une horreur mêlée d'épouvante. On avait honte pour Bonaparte d'un événement qui flétrissait sa gloire ; on se demandait où devait s'arrêter cette tyrannie inaugurée par un lâche assassinat.

Tout était préparé pour le renversement de la République ; le dernier pas fut accompli. Au mois de floréal an XII (18 mai 1804), le Sénat, sur la proposition d'un de ses membres, déclara que Napoléon Bonaparte était appelé au trône par le vœu du peuple, et le proclama EMPEREUR DES FRANÇAIS. Un seul homme, le régicide Carnot, osa élever la voix en faveur du gouvernement républicain, mais son opposition fut impuissante.

EMPIRE FRANÇAIS.

NAPOLÉON.

(1804-1814.)

L'empereur, comme Pepin et Charlemagne, à l'exemple desquels il fondait une dynastie, voulut se faire sacrer par le souverain pontife. Le pape Pie VII traversa les Alpes et vint à Notre-Dame verser l'huile sainte sur la tête du soldat couronné. Ce sacre, pour lequel on renouvela en la surpassant la pompe des anciennes cérémonies en usage sous les Capétiens, eut lieu le 2 décembre, au bruit des plus vives acclamations. Napoléon prit lui-même la couronne qu'avait portée Charlemagne et la posa sur sa tête ; il plaça ensuite le diadème sur le front de l'impératrice Joséphine, surnommée la Bonne, qui s'était agenouillée devant lui. Il créa son frère Louis grand-connétable, son beau-frère Murat maréchal de France, et conféra cette même dignité à un certain nombre de ses anciens frères d'armes, parmi lesquels se trouvèrent Kellermann, Augereau, Lannes, Berthier, Masséna, Moncey, Mortier, Ney, Davoust, Jourdan, Soult et Bernadotte.

L'année suivante l'empereur se fit proclamer roi d'Italie, et, le 18 mars 1805, plaça sur sa tête l'ancienne couronne de fer des rois lombards. Eugène Beauharnais, fils adoptif de Napoléon, fut déclaré vice-roi du nouveau royaume. Le 4 juin suivant, la république ligurienne (l'ancien territoire de

Gênes) fut réunie à l'empire, et forma les départements de Montenotte, de Gênes et des Apennins. Un mois après, les Etats de Parme furent également incorporés à la France, et la république de Lucques forma l'apanage d'Elisa Bonaparte, femme de Pascal Bacciocchi, et sœur de l'empereur.

Ce grand développement donné à la puissance de Napoléon devait soulever contre lui une partie de l'Europe. Le ministre Pitt détermina la Suède, la Prusse, la Russie et l'Autriche à former une nouvelle coalition contre la France. Napoléon leur laissa à peine le temps de se reconnaître ; avec la rapidité de l'aigle qu'il avait prise pour emblème de l'Empire, il transporta l'armée de Boulogne sur le Rhin, et commença le premier la campagne. Le 27 septembre, l'empereur était à Strasbourg ; le 9, il entrait à Augsbourg en Bavière, franchissait le Danube, et le 12, à la suite de plusieurs combats glorieux, il s'emparait de Munich et chassait les Autrichiens de la Bavière. Le 20 octobre, trente mille hommes enfermés dans la ville d'Ulm se rendaient aux Français sans même oser les combattre. Le 26, l'armée passe l'Iser, le 27, elle franchit l'Inn, le 28, elle entre à Braunau, le 30, à Salzbourg ; elle remporte successivement les combats de Mérobach et de Lawbach, s'empare de Lintz, passe la Trann, écrase l'ennemi sous les murs d'Ebersberg. On voudrait en vain suivre ces opérations, dont la promptitude égale la multiplicité ; chaque jour est signalé par un combat, et chaque combat est une victoire. Tout le Tyrol est conquis sur les Allemands le 9 novembre. Le 11, l'avant-garde des Russes est battue, le 13, l'armée française entre dans Vienne, le 15, elle est à Presbourg, le 19, à Brunn et dans toute la Moravie. Mais les Autri-

chiens et les Russes, bien supérieurs en nombre aux soldats de Napoléon, occupaient des retranchements formidables qu'il eût été inhabile d'attaquer de front. Par une adroite manœuvre Napoléon feint de se replier sur le Nord ; les Autrichiens et les Russes se hâtent de lui couper la retraite : c'était là que Napoléon les attendait. Le 11 frimaire an XIV (2 décembre 1805), anniversaire de son couronnement, l'empereur livre à ses ennemis la grande bataille d'Austerlitz. Ayant réussi à couper leurs armées en deux, il les détruisit l'une après l'autre et en fit un affreux carnage. Quinze mille Russes fuyaient sur un lac glacé ; Napoléon fit tirer sur la glace, et cette masse énorme d'ennemis fut engloutie dans les eaux. Le lendemain l'empereur d'Autriche vint trouver le vainqueur dans sa tente et lui demanda la paix ; l'empereur de Russie fut trop heureux d'obtenir une armistice, et de se retirer dans ses Etats avec les débris de ses troupes. La paix fut conclue à Presbourg entre l'Autriche et Napoléon ; elle assura à la France la possession du Tyrol et de la république de Venise. On était au 26 décembre. Le lendemain 27, un décret de Napoléon déclara que la maison royale de Naples avait cessé de régner, et à la suite d'une courte campagne ce royaume fut conquis et donné par Napoléon à Joseph, l'aîné de ses frères. La même année les flottes anglaises détruisaient devant Trafalgar les flottes unies d'Espagne et de France.

L'année suivante Napoléon se déclara chef de la Ligue germanique, et ajouta à ses titres celui de *protecteur de la Confédération du Rhin*. Comme Charlemagne, il associait la politique de la France à celle des peuples allemands, et aspirait à rétablir plus tard l'empire d'Occident sur ses vieilles bases.

Il fit donner le titre de roi aux électeurs de Bavière et de Wurtemberg ; puis il fit de la république batave (la Hollande) un royaume qui fut donné à son frère Louis ; le grand duché de Berg fut accordé à Murat ; la principauté de Ponte-Corvo à Bernadotte ; lui-même se déclara suzerain des cantons helvétiques, sous le nom de médiateur de la Confédération suisse.

Cependant la Prusse en était à regretter d'avoir accédé à l'alliance anglaise et russe ; elle essaya d'apaiser Napoléon, mais ce fut sans succès. Deux partis s'étaient d'ailleurs formés à la cour de Berlin : l'un, celui des *politiques*, redoutait une nouvelle guerre contre la France ; l'autre, dont la reine Louise était l'âme, demandait à grands cris que la Prusse fit encore une levée de boucliers, et rappelait avec orgueil la gloire du grand Frédéric. Napoléon, selon sa coutume, ne laissa point à ses ennemis le temps de l'attaquer ; dès les premiers jours d'octobre 1806, il passa le Rhin à la tête de sa grande armée ; le 10, le combat de Saalfeld, où le prince Louis de Prusse est tué, annonce dignement la campagne ; le 14, toutes les forces de la Prusse, animées par la présence du roi Guillaume, de la reine Louise et d'une cour aussi brillante que chevaleresque, présente la bataille à Napoléon sous les murs de la ville d'Iéna. L'empereur accepte le défi ; il dispose ses troupes avec une telle habileté, que la moitié de son armée seule doit suffire à remporter la victoire. Ensuite il passe à cheval le long des rangs ; il montre du doigt à ses soldats les troupes prussiennes qui s'étendaient au loin, et il leur dit pour toute harangue : *Soldats, quand on ne craint pas la mort, on la fait entrer dans les rangs ennemis !* Électrisés par ce peu de paroles, quel-

ques grenadiers s'écrient : *En avant !* Mais Napoléon, toujours impassible, les contient d'un regard sévère et leur dit : *Attendez, pour donner des ordres, que vous ayez commandé dans trente batailles rangées,* et il s'éloigna au galop pour joindre sa garde. La victoire fut complète ; le soir de cette journée la Prusse n'avait plus d'armée, et son roi sollicitait vainement une armistice. Quelques jours après les Français s'emparaient de Leipzig, de Wittemberg, de Postdam, et entraient en triomphe à Berlin. En quelques semaines toute la Prusse fut traversée et conquise ; ses places fortes capitulèrent ; les garnisons posèrent les armes, et l'armée avait pris à l'ennemi deux cent cinquante drapeaux, quatre mille huit cents pièces de canon et cent quarante mille hommes. Sur ces entrefaites, Mortier s'emparait du Hanovre et de Hambourg. Le 28 novembre, la grande-armée entra à Varsovie, que les Russes venaient d'abandonner ; le 2 décembre, elle prit Glogaw, capitale de la Basse-Silésie, et le 6, les Français enlevaient Thorn après avoir passé la Vistule. Le champ de bataille était désormais transféré en Pologne, et c'était dans l'hiver, au milieu des marais et des glaces de ce pays, que l'armée avait à combattre et à vaincre les troupes d'Alexandre, empereur de Russie.

Le mois de janvier de l'année 1807 fut signalé par quelques avantages importants obtenus sur l'ennemi ; mais le 8 février, les deux grandes armées se rencontrèrent près de la petite ville d'Eylau. Ce fut une des plus sanglantes journées de l'Empire ; on se battait sur toute la ligne, sur un terrain accidenté, et que les Russes défendaient par une formidable artillerie. Le général d'Hautpoul périt en chargeant à la tête de ses cuirassiers ; sa mort ne

ralentit pas l'ardeur de la cavalerie française, dont les profondes masses se précipitèrent sur la garde impériale russe. En ce moment une neige épaisse tomba par tourbillons et enveloppa les deux armées, qui pouvaient à peine se distinguer à quelques pas de distance ; on combattit au hasard, mais de part et d'autre avec une incroyable fureur. La bataille dura jusqu'au soir. Pendant la nuit, l'armée française hésitait à battre en retraite ou à continuer ses inutiles sacrifices ; mais au lever du jour on s'aperçut que l'armée russe avait quitté le champ de bataille, et la journée d'Eylau fut inscrite au nombre de nos victoires. La plaine qui s'étendait autour de la ville était couverte de morts et de blessés, dont un grand nombre restèrent pendant quarante-huit heures étendus sur la neige, sans pouvoir être secourus. L'hiver ralentit les opérations de l'armée ; mais au commencement du printemps l'importante ville de Dantzick tomba au pouvoir de nos troupes, et avec elle huit cents pièces de canon et des magasins immenses. Vers le commencement du mois de juin, l'armée russe se mit en mouvement entre la Vistule et le Niémen ; quelques combats eurent lieu ; mais ce ne furent là que les préludes d'une grande bataille qui fut livrée à Friedland. Ce jour-là, au moment de donner le signal de l'attaque, Napoléon s'écria, en voyant le soleil sortir des nuages : *Voilà le soleil d'Austerlitz !* Cette phrase heureuse exalta le courage de l'armée, et l'anniversaire de la bataille de Marengo fut célébré par une victoire non moins mémorable. Cette bataille eut lieu le 14 juin.

L'empereur Alexandre demanda la paix : une entrevue eut lieu entre Napoléon, Alexandre et le roi de Prusse ; la conférence se tint dans un radeau

sur le Niémen. Puis les souverains se rendirent à Tilsitt, et y conclurent la paix la plus glorieuse que la France eût pu jusqu'alors imposer à ses ennemis. Le roi de Prusse recouvra une partie de ses Etats ; l'électorat de Saxe fut agrandi, érigé en royaume et réuni à la Confédération du Rhin ; on forma un autre royaume auquel on restitua l'antique nom de Westphalie, et qui fut donné à Jérôme Bonaparte, frère de l'empereur. La Prusse, la Russie et les Etats circonvoisins consentirent à se soumettre au célèbre décret que Napoléon avait rendu à Berlin, et par lequel il interdisait à la France et à ses alliés la faculté de commercer avec l'Angleterre ; c'est ce qui fut appelé le *blocus continental*.

Le roi de Portugal ayant refusé de se soumettre à ce décret, une armée française commandée par Junot envahit en quelques semaines le Portugal et en chassa la maison de Bragance. C'est vers ce temps que Napoléon, toujours séduit par l'exemple de Charlemagne, imagina de rétablir la noblesse et de distribuer des fiefs à ses lieutenants. Il les fit, pour la plupart, princes, ducs, comtes et barons de l'Empire, et leur assigna des domaines et des dotations dont les pays conquis firent les frais : c'était reconstituer la féodalité, au moins dans la forme, sinon dans la puissance réelle (1807).

La France n'avait pas de plus sûre alliée que l'Espagne où régnait le vieux roi Charles IV, livré aux inspirations de son favori Manuel Godoï, prince de la Paix. L'Espagne fournissait à Napoléon des vaisseaux et des troupes fidèles, mais le conquérant ne se contenta pas de cette alliance si utile à son peuple. Ferdinand, prince des Asturies et fils de Charles IV, était à la tête d'un parti qui soulevait des troubles et combattait l'influence de Godoï.

Des armées françaises se répandirent en Espagne sous prétexte d'appuyer le vieux roi ; mais les différends traînant en longueur, Napoléon manda à Bayonne Charles IV, son fils et Godöi. Dès qu'il furent en son pouvoir, il les amena par intrigues ou par menaces à renoncer à la souveraineté de l'Espagne. Charles IV, la reine et le prince de la Paix se retirèrent en Italie, et Ferdinand fut relégué à Valençay. Quant à l'Espagne, Napoléon la donna à son frère Joseph, déjà roi de Naples, et ce dernier royaume devint le partage de Joachim Murat, beau-frère de l'Empereur, qui prit le titre de roi des Deux-Sicules.

Dans l'intervalle, Napoléon avait promulgué en France le *Code de procédure*, le *Code de commerce* et le *Code d'instruction criminelle*. Il avait réuni à l'Empire la Toscane, qui forma les trois départements, de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombro-ne. Les légations d'Ancône, d'Urbino, de Macerata et de Camérino furent enlevées au pape et accrurent le royaume d'Italie. L'empereur, dans le décret de réunion, annonçait qu'il révoquait en partie la donation qu'avait faite à l'Eglise Charlemagne, empereur des Français, roi d'Italie et son glorieux prédécesseur.

Mais Napoléon commençait l'œuvre de sa ruine en exagérant outre mesure sa puissance. L'Espagne se révolta contre l'indigne trahison accomplie à Bayonne. Des *juntas* ou assemblées nationales se réunirent sur plusieurs points du royaume et appelèrent le peuple à s'armer contre le gouvernement de Joseph. De toutes parts des insurrections éclatèrent ; les Anglais, qui venaient d'enlever le Portugal, favorisèrent ces mouvements ; une armée française capitula à Baylen. Napoléon, surpris de

cette résistance inattendue et qu'il avait perdu l'habitude de prévoir, vint lui-même en Espagne, vainquit partout ses ennemis et entra triomphalement à Madrid. Mais il ne tarda pas à être rappelé sur le Rhin par la nécessité de soutenir la guerre contre l'empereur d'Autriche (1809).

Ce dernier souverain, voyant Napoléon occupé en Espagne, avait cru le moment favorable pour se relever de ses humiliations. Le prince Charles fut mis à la tête d'armées considérables qui envahirent la Bavière, presque sans déclaration de guerre, et soulevèrent le peuple du Tyrol. Napoléon s'élance d'un seul bond des Pyrénées à Paris, et de Paris sur le Rhin. En quelques jours il a délivré la Bavière et son roi. Le 20 avril 1809, il remporte sur l'ennemi la sanglante bataille d'Abensberg; le lendemain il s'empare de Landshut, le surlendemain il livre la bataille d'Eckmühl, le troisième jour il triomphe à Ratisbonne et s'empare de cette place importante, sous les murs de laquelle il fut légèrement blessé; quelques jours après il remporte une nouvelle victoire à Ebersberg; le 13 mai, il entre à Vienne. C'est dans cette capitale qu'il ordonne par un décret la réunion des Etats Romains à l'Empire français. Le pape, en exécution de cet ordre inique, fut enlevé du Vatican et emmené captif, d'abord à Savone, chef-lieu du département de Montenotte, puis à Grenoble, puis à Fontainebleau. Même dans cet exil et au milieu des persécutions, la majesté du souverain pontife ne se démentit pas plus que sa sainteté. Il endura avec patience les outrages, et sans se laisser intimider par l'homme dont le seul nom épouvantait l'Europe, il lança contre lui les foudres de l'Eglise. La France, d'ailleurs, témoignait par ses respects et ses douloureuses sympathies qu'elle n'avait point

cessé d'être, malgré la Révolution, la nation fille aînée de l'Église. Partout sur le passage de l'auguste vieillard, le peuple s'agenouillait, demandant la bénédiction de celui qu'on traînait en exil, et plus d'une fois, malgré les déplaisirs des préposés de l'Empire, la foule détela la voiture du pape et la traîna elle-même. Cependant Rome et tous les Etats pontificaux furent organisés comme toute l'Italie septentrionale et formèrent les deux départements du Trasimène et de Rome.

Napoléon, vainqueur à Vienne, s'était retiré dans la résidence impériale de Schoenbrunn et y poursuivait les opérations de la guerre. On s'empara de l'île de Lobau sur le Danube, et des ponts furent jetés sur ce fleuve pour faciliter le passage de l'armée. Ces prodigieux travaux permirent de livrer les deux batailles d'Aspern et d'Essling; la dernière fut sans résultat, et Napoléon y perdit le maréchal Lannes, duc de Montebello, son ami et l'un de ces hommes héroïques qui avaient porté si loin la gloire de la France. Dans le même temps, le maréchal prince Poniatowski, autre lieutenant de Napoléon, délivrait de la présence des Autrichiens le grand-duché de Varsovie (la Pologne), le maréchal Lefèvre occupait le Tyrol; Eugène, vice-roi d'Italie, poursuivait l'archiduc Ferdinand, d'abord vainqueur; il gagnait la bataille de Raab, bombardait et prenait Presbourg. Enfin Marmont, duc de Raguse, s'emparait de la Dalmatie, et venait en même temps que le vice-roi opérer sa jonction avec l'empereur.

Le 6 juillet au matin, dans les vastes plaines qui s'étendent au nord du Danube, à l'orient de Vienne et autour du village de Wagram, les armées française et autrichienne, formant ensemble près de quatre cent mille hommes, décidaient par les armes

du sort de l'Allemagne. Les pertes furent immenses des deux côtés, mais la science et l'impétuosité de Napoléon prévalurent encore ; Macdonald, qui fut nommé maréchal, puis duc de Tarente, contribua puissamment à l'issue de cette grande journée. La bataille de Wagram ne laissait à l'empereur d'Autriche d'autre parti que celui d'implorer de nouveau la paix. Elle lui fut accordée, mais à des conditions fort onéreuses ; la France s'empara de l'Illyrie, de l'Istrie, de la Dalmatie, du Frioul, de la Croatie, de la Carniole et de plusieurs autres provinces situées sur la côte orientale de la mer Adriatique.

Pendant cette campagne, une armée anglaise parut dans le département des Bouches-de-l'Escaut (la Zélande) ; elle en fut promptement repoussée. Mais cette expédition servit de prétexte à l'empereur pour réunir la Hollande à la France. Il en forma sept départements, et Amsterdam, chef-lieu du Zuyderzée, fut déclarée troisième ville de l'Empire français. La seconde était Rome (1810).

L'année suivante, une partie de la Westphalie, le duché d'Oldenbourg et les villes anséatiques formèrent les quatre départements de la Lippe, de l'Ems supérieur, des Bouches-du-Weser et des Bouches-de-l'Elbe ; le chef-lieu de ce dernier département était Hambourg.

Napoléon, au faîte de la puissance, avait fait prononcer son divorce. L'impératrice Joséphine, dont le mariage fut rompu par un sénatus-consulte, se retira à la Malmaison, et Napoléon épousa en 1810, Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche et petite-fille de Marie-Thérèse. L'amour des Français accompagna dans sa disgrâce la bonne et bienfaisante Joséphine, mais Marie-Louise eut un fils qui naquit le 20 mars 1811. La naissance de cet enfant fut

célébrée avec un éclat inouï dans toute l'étendue de l'Empire, et Napoléon, qui voulait que l'héritier de son trône fût élevé au-dessus de tous les princes, lui décerna le nom presque fabuleux de Roi de Rome. Nul n'avait porté ce titre depuis l'exil de Tarquin-le-Superbe.

Vers cette époque fut publié le *Code pénal*. Du reste, les démêlés de l'empereur avec le pape, et les persécutions qu'endurait le pontife, avaient déjà affaibli la popularité de Napoléon. L'Eglise de France semblait menacée, et le clergé se retirait de l'empereur. D'un autre côté, l'opinion s'accoutumait à la gloire, mais elle commençait instinctivement à regretter la liberté. Le gouvernement absolu pesait sur les intelligences et la conscription sur les mères. Chaque année amenait d'immenses sacrifices d'hommes, et le départ des soldats présentait dans les campagnes et dans les villes le spectacle le plus douloureux. Mais le bruit de la victoire couvrait toutes ces plaintes.

Jamais, depuis l'ère des premiers Carlovingiens, tant de puissance ne s'était trouvée réunie sur une seule tête. L'Empire français était borné au nord par le Danemarck, au midi par le royaume des Deux-Siciles, à l'est par le Rhin et une ligne qui s'étendait du Danube à la Turquie; en dehors de ces limites gigantesques il existait un autre cercle de royaumes soumis de nom ou de droit, et que l'Empire emportait dans son tourbillon; c'étaient la Prusse, la Pologne, la Saxe, la Westphalie, le Wurtemberg, la Suisse, la Bavière, le royaume d'Italie, et enfin les deux royaumes de la Péninsule espagnole. Mais toute cette grandeur ne pouvait avoir qu'une bien courte existence. La guerre civile de l'Espagne durait toujours, et les lieutenants de

Napoléon avaient beau remporter des victoires, ils perdaient en détail ce qu'ils gagnaient en masse. Trois cent mille hommes, la force de nos vieilles troupes, se consumaient dans ces opérations stériles, et l'énergique patience d'un seul peuple que Napoléon avait méprisé, apprenait au monde que le colosse français était vulnérable sur un point.

Les masses espagnoles, indisciplinées comme toutes les armées que la colère du peuple improvise, étaient toujours vaincues et dispersées lorsqu'elles osaient présenter la bataille à nos troupes ; mais à peine s'étaient-elles dispersées sous le feu de l'artillerie ou sous le sabre des cuirassiers qu'elles se reformaient en bandes éparses qu'on appelait *guerillas* ; ainsi réunies, elles faisaient avec succès une guerre de chouannerie, se jetant sur les convois, tendant des embuscades aux détachements isolés, et prenant dans les défilés des montagnes la revanche de toutes leurs défaites. Les moines encourageaient cette résistance entreprise au nom de tout ce qu'il y a de plus saint dans les affections d'un peuple ; on les voyait, le crucifix à la main, demeurer sur la brèche et encourager les défenseurs de la liberté espagnole. Le cri de *Mort aux Français !* et celui de *Vive le roi Ferdinand !* retentissaient des montagnes de la Navarre à Gibraltar, des bouches de l'Ebre à celles du Guadalquivir. C'était d'ailleurs une guerre horrible, telle qu'un peuple qui combat tout entier pour sa cause peut seul la faire. Les atrocités amenaient d'affreuses représailles ; les prisonniers étaient égorgés ; l'âge et le sexe ne rencontraient aucune miséricorde ; les femmes se faisaient soldats ; chaque village se transformait en citadelle, chaque couvent en redoute.

L'Angleterre, fidèle à sa haine contre le nom

français, prêtait à cette immense révolte l'appui de ses armes et de ses troupes. Arthur Wellesley, l'un de ses généraux, dirigeait les opérations militaires avec une froide patience que ne lassaient ni les revers ni les obstacles; vaincu, il reparaisait avec de nouvelles forces et trouvait toujours le moyen de faire payer cher aux Français ses défaites momentanées. Cet homme de guerre, qui fut créé duc de Wellington, avait sur les Français l'avantage de tirer ses principales ressources du pays, et sur les lieutenants de Napoléon celui de n'être point contrarié par la jalousie et de pouvoir concentrer ses opérations. Au contraire, les maréchaux Soult, Masséna, Ney et Mortier ne voulaient se soumettre à aucune hiérarchie, refusaient d'agir de concert, et, faute d'ensemble, ne remportaient sur l'ennemi que des victoires inutiles. Saragosse, après une immortelle résistance, fut prise et saccagée; cinquante mille habitants périrent par le fer des assiégeants ou par l'épidémie, mais les Français furent décimés ou massacrés en détail par les guerillas (1809). L'année suivante le roi Joseph obtint quelques avantages signalés; il entra dans Cordoue, dans Grenade, dans Séville; mais les armes françaises échouèrent devant Cadix. C'est sur ce point isolé de la Péninsule que s'était réunie la *junte* générale; elle brava la puissance de l'empereur, proclama Ferdinand roi légitime de l'Espagne, et ressuscita sous une autre forme les anciens prodiges de Pélage.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des hostilités; elles durèrent trois ans, et Napoléon y perdit l'élite de ses vieilles troupes sans pouvoir triompher de la volonté d'un peuple qui combattait pour ses autels, pour son indépendance et pour son roi. Ce que l'Europe avait vainement tenté, l'Espagne le

fit; Joseph, chassé de sa capitale, fut repoussé de province en province, et la bataille de Vittoria, que remporta sur lui lord Wellington, força le frère de l'empereur à chercher un asile sur les terres de France (1811-1813). Mais, pendant que l'Empire s'épuisait au midi, d'autres événements plus graves encore s'accomplissaient au nord.

L'empereur de Russie, qui se disait l'un des plus sincères admirateurs de Napoléon, et qui lui avait donné, dans la célèbre assemblée d'Erfurth, de perfides marques d'amitié, ne se soumettait qu'avec peine aux onéreuses obligations du blocus continental. L'absence de tout commerce avec l'Angleterre ruinait son peuple; il en était de même de la Suède, où une révolution avait renversé du trône le roi Gustave-Adolphe et désigné pour futur héritier de la couronne le maréchal Bernadotte, l'un des lieutenants de Napoléon. Alexandre enfreignit le traité de Tilsitt et ouvrit ses ports à l'Angleterre; l'ambition de Napoléon et l'agrandissement successif de la France lui servirent de prétexte à cette infraction. Napoléon, qui ne se laissait arrêter par aucun obstacle, conçut la pensée de porter la guerre dans le cœur même de la Russie, en dépit des difficultés que lui opposeraient inévitablement la nature du climat et le désespoir des peuples. Il réunit l'une de ces armées fabuleuses dont on n'avait point entendu parler depuis l'ère de Sémiramis et de Xercès. Les contingents de la France, de l'Italie, de la Confédération du Rhin et de la Pologne, formèrent près de six cent mille hommes, qui devaient, divisés en plusieurs corps, entrer de concert sur le territoire russe. Mais Napoléon, avant de se lancer en aveugle dans cette gigantesque lutte, voulut tenir à Dresde une cour plénière de rois. Il se rendit dans la capitale de la

Saxe, suivi de l'impératrice, la fille des Césars, et traînant à sa suite la plupart des armées et des souverains de l'Europe. Chacun des rois et des princes alliés qu'il rassemblait autour de lui rivalisait de soumission et de servitude. Pour répondre dignement à cet excès d'orgueil, le czar de Russie vint établir son quartier-général à Wilna. Ce fut un grand spectacle que la constance d'Alexandre et de son peuple en face de l'orage qui, de l'Occident, allait fondre sur eux ; ni la Russie ni son maître ne manquèrent à ce que réclamaient l'honneur des armes et le devoir de défendre la patrie contre l'étranger.

Enfin, Napoléon se mit à la tête de la Grande-Armée ; il traversa le Niémen le 24 juin 1812 ; deux jours après la diète de Varsovie proclama le rétablissement du royaume de Pologne ; le 28, Napoléon entra à Wilna. La marche de son armée fut signalée par de grandes et cruelles fatigues ; on avançait à travers d'immenses plaines marécageuses ; les tempêtes et la pluie étaient les seuls ennemis qu'on eût à combattre, mais contre ceux-là le courage des soldats de Napoléon ne pouvait rien ; les maladies affaiblissaient leur moral et de sinistres pressentiments leur faisaient craindre l'avenir. Partout sur leur route les paysans avaient fui, les populations s'étaient éloignées, entraînant avec elles leurs richesses et leurs troupeaux. C'était le système qu'Alexandre avait imaginé pour lasser par les privations et les souffrances un ennemi contre lequel le courage était inutile. Quelques armées russes furent cependant envoyées pour disputer les passages ou défendre les places fortes ; partout où la Grande-Armée put rencontrer l'ennemi, elle le mit en déroute. Les combats de Khanoli, de Mohilow,

d'Ostrovo, de Witepsk, de Jacoubavo, de la Drissa et de Grodeczana, attestèrent que les soldats de Napoléon étaient toujours en état de vaincre. Le 17 août, l'armée arriva sous les murs de Smolensk ; une bataille meurtrière s'engagea ; le soir, malgré l'énergique résistance de l'armée russe, la ville fut prise, mais l'ennemi la livra aux flammes. Il entra dans les projets d'Alexandre d'incendier toutes les places où les troupes de son rival auraient pu trouver un abri. Le lendemain Gouvion Saint-Cyr gagna la bataille de Polotsk ; le 29, l'armée française parut à Viasma ; le 7 septembre, elle rencontra les principales troupes de la Russie rangées en ordre dans la vallée et sur les plateaux de la Moskowa. Napoléon, quoique malade de la fièvre, disposa tout pour une grande bataille ; elle se donna le même jour et fut affreuse. Jamais, depuis plusieurs siècles, on n'avait ouï parler d'un tel carnage ; les Russes opposèrent une héroïque résistance aux impétueux efforts de leurs ennemis ; douze cents pièces de canon vomissaient la mort de part et d'autre. Napoléon, debout sur une éminence, contemplait cette grande destruction d'hommes sacrifiés à son orgueil ; à chaque instant l'un de ses généraux était tué ou blessé ; c'étaient d'abord Marion, Bonnamy, Compère, puis Montbrun et Caulaincourt. Des régiments entiers étaient emportés par la mitraille ; l'un d'eux avait péri en attaquant une redoute qui formait la principale position des Russes, mais la redoute fut emportée. L'armée française était dans la nécessité de vaincre ; la retraite, après une défaite, eût été impossible dans un pays désert et sans ressources. Elle remporta la victoire, et cinquante mille Russes restèrent sur le champ de bataille ; la perte des vainqueurs ne fut guère moins considérable.

La prise de Moscou consola l'armée de tant de sacrifices. Lorsqu'elle parut devant cette ville, ce fut un spectacle à ravir la pensée que celui de la vieille capitale des czars étalant de loin ses coupoles dorées, ses douze cents clochers, ses maisons asiatiques et sa multitude de palais qui, pendant plusieurs siècles, avaient servi de caravansérails à tout le commerce de l'Asie. L'armée battit des mains comme autrefois devant les pyramides ; on entendit dans tous les rangs retentir ce cri : *Moscou ! Moscou !* Napoléon lui-même s'écria plein de joie : *La voilà donc enfin cette ville superbe !* Mais son armée ne devait y trouver qu'un tombeau.

Le 14 septembre, l'empereur se présenta aux portes de la ville, mais personne ne vint au-devant de lui pour lui en présenter les clefs. Ce silence paraît à Napoléon et à l'armée de sinistre augure. On entre cependant, on défile le long des rues désertes, bordées de maisons vides d'habitants : la population entière avait fui, moins quelques centaines d'hommes qui avaient accepté la dangereuse mission de mettre le feu à Moscou pendant le sommeil des Français.

Au milieu de la nuit l'incendie éclate ; la flamme se communique avec une inconcevable rapidité de maison en maison, de rue en rue. L'armée française veut en vain en retarder les progrès ; le combat qu'elle livre à l'incendie dure plusieurs jours et plusieurs nuits, et Moscou, l'immense bazar de l'Orient, est presque entièrement consumé. Napoléon occupait, dans les citadelles du Kremlin, l'ancienne demeure des czars. L'incendie l'assiége dans cet asile et le contraint d'en sortir à travers de hautes murailles de flammes. Pour unique consolation il donne l'ordre de faire sauter la citadelle ; et l'armée

va camper à quelques lieues de Moscou, où elle consume un temps précieux en des escarmouches inutiles.

Fallait-il prendre des quartiers d'hiver sur les débris de Moscou? Devait-on profiter des deux premiers mois d'automne pour prendre la route de Saint-Pétersbourg? Se replierait-on sur Wilna et la Pologne? Napoléon hésita longtemps, et pendant qu'il agitait ces pensées, la cavalerie, commandée par Murat, roi de Naples, avait peine à contenir les Cosaques qui débordaient de toutes parts. L'armée se livrait d'ailleurs à toutes les délices d'une sécurité trompeuse. Elle avait sauvé de Moscou des trésors considérables, des étoffes précieuses, de l'or, des liqueurs fortes; elle n'avait oublié dans le pillage que ce qui pouvait la garantir plus tard contre le froid. Cependant on avait fait venir de Paris les acteurs de la Comédie-Française, et l'on donnait des représentations théâtrales au milieu des décombres.

L'empereur, ne pouvant joindre les Russes et les vaincre, s'arrêta enfin, mais trop tard, à l'idée de battre en retraite. L'armée commença son mouvement rétrograde sur la Pologne. On était au 18 octobre. Les Russes se bornèrent à couper aux Français la route de l'Ukraine, qui traversait un pays fertile, et à leur abandonner celle de Smolensk qu'on avait déjà parcourue, et qui ne traversait que des régions désolées par la guerre ou l'incendie. Ils comptaient sur l'hiver, et ce puissant auxiliaire leur fut fidèle. L'armée était à peine à quelques journées de distance de Moscou, harcelée par les Cosaques, pillée par les paysans qui massacraient les traînards, et dépourvue de vivres ou de vêtements convenables à la température, que le froid commença à sévir avec violence. Une neige épaisse tombait en tourbillons, couvrait les routes et ne per-

mettait plus aux corps isolés de retrouver la trace des autres divisions. L'armée manquait de bois et d'abri. Les chevaux de la cavalerie périssaient par milliers, et leurs corps, dépecés en lambeaux, étaient la principale nourriture du soldat. L'artillerie, privée de moyens de transport, se voyait forcée d'abandonner sur la route ses canons et ses caissons. Beaucoup de soldats, n'ayant plus la force de porter leurs armes, les jetaient au hasard et se traînaient péniblement sur la neige. Les vases précieux, les trésors inestimables et les dépouilles de Moscou furent abandonnés dans la plaine; on jeta dans un lac la croix d'Ivan, objet vénéré du culte des Russes, et que Napoléon avait fait enlever du Kremlin. Venaient ensuite les troupes innombrables de femmes, d'enfants, de malheureux à demi vêtus ou à demi morts, et qui fuyaient en foule, réclamant en vain des secours et ne trouvant pour leur misère que d'impitoyables refus. Des nuées de Cosaques se présentaient à chaque instant et massacraient à coups de lance ceux qu'épargnait le froid. Les armées russes suivaient à distance; quand elles se rapprochaient par trop du centre de l'armée impériale, celle-ci retrouvait pour un instant toute son énergie; la vieille garde se formait en carré et repoussait l'ennemi. Il y eut même dans cette fatale retraite des journées glorieuses pour notre aigle; mais que pouvait-on faire contre les éléments et contre la faim? Le froid, qui était devenu de plus en plus intense, s'accrut encore lorsque l'armée eut fait une courte halte sur les décombres de Smolensk (13 novembre); peu à peu le thermomètre descendit à vingt-six degrés. Ce fut l'époque d'une affreuse désolation dont l'histoire offre peu d'exemples. La nuit il fallait camper sur la neige

et y creuser autant de lits que de soldats ; mais chaque matin une multitude de cadavres glacés, qui s'étendait à perte de vue et que la neige recouvrait à demi, indiquait la place où l'armée avait fait halte. La garde royale d'Italie était morte de froid ; l'armée que Murat avait amenée de Naples avait subi le même sort ; l'armée polonaise elle-même était réduite à une poignée d'hommes ; la garde impériale seule se pressait autour de l'empereur qui marchait à pied dans ses rangs. Il y avait ensuite à l'arrière-garde quelques régiments fidèles auxquels le maréchal Ney, prince de la Moskowa, donnait l'exemple de l'héroïsme ; leur dévouement et celui de leur chef continrent les Russes et préservèrent d'une destruction totale la multitude des fuyards. Hors des rangs de ces troupes, dont la patience bravait les intempéries, il n'y avait plus dans l'armée ni confiance, ni commandement, ni discipline, ni officiers, ni soldats : le malheur avait confondu tous les grades.

Le 26 novembre, l'armée arriva sur les bords de la Bérésina qui traversait de vastes marais à demi glacés. Il fallait passer cette rivière ou renoncer à l'espoir de revoir jamais la France. Un escadron de la brigade Corbineau traversa le premier la rivière, sur laquelle flottaient d'énormes glaçons ; chaque cavalier avait en croupe un fantassin. On parvint, après des travaux pénibles, à construire sur la Bérésina et en travers des marais trois ponts établis sur des chevalets et destinés au passage des différentes armes ; cet ouvrage prit beaucoup de temps. L'artillerie, les caissons et les fourgons qui restaient encore furent d'abord mis en mouvement et leur passage commença à s'effectuer sans encombre ; ce fut ensuite le tour de la garde, puis de

quelques corps d'infanterie. Cependant le poids des canons brisa l'un des ponts, les autres ne tardèrent pas à être encombrés. Des masses considérables de malheureux se rassemblèrent sur les bords de la rivière, se disputant le passage, les femmes élevant leurs enfants, les soldats faisaient entendre d'affreuses menaces. Alors les premiers boulets de l'armée russe tombèrent dans la foule. Ce fut le signal d'une épouvantable calamité dont il est impossible de dérouler le tableau. Les masses de malheureux que foudroyait le canon de l'ennemi et qui se voyaient exposées à une perte certaine s'élançèrent en foule en avant. Ce fut une lutte effroyable du malheur contre la force. Les cavaliers se jetèrent le sabre à la main sur les ponts encombrés par la foule des fugitifs, se frayant un passage à travers les mourants et les blessés. Ceux-ci, avec l'énergie que donne le désespoir, se couchaient sous les pieds des chevaux et les étreignaient convulsivement. La plupart se précipitaient dans le fleuve, essayant de le passer à la nage ou de se réfugier sur les glaçons; mais un bien petit nombre atteignirent l'autre bord, et les autres périssaient en poussant des cris déchirants. Le passage de la Bérésina dura trois jours, et acheva de réduire à quelques hordes de malheureux cette armée qui avait été l'effroi de l'Europe et le digne objet de l'admiration du monde. Ce fut au courage de Ney et à celui du maréchal Oudinot, duc de Reggio, qu'on dut la délivrance des hommes qui échappèrent à ce grand désastre. Ces deux généraux rallièrent à eux quelques corps, firent face à l'ennemi, le continrent sur tous les points et l'obligèrent à prendre la fuite. Dès lors la retraite put s'effectuer sans autre obstacle que ceux du climat, du pays et des éléments.

Enfin les débris des troupes françaises atteignirent Wilna, laissant le reste de leurs compagnons ensevelis sous la neige ou prisonniers des Cosaques. A Wilna l'empereur se sépara de son armée dont il laissa le commandement au roi de Naples, et, suivi de Caulaincourt, duc de Vicence, il arriva en traîneau à Varsovie, où pour la première fois depuis Moscou il se trouva entouré d'une population amie et généreuse. Après quelques heures de repos, il prit la route de Paris, et arriva dans cette capitale dans les derniers jours de décembre. Par une coïncidence fatale il avait été précédé dès la veille par le célèbre vingt-neuvième bulletin de la Grande-Armée qui annonçait à la France les inconcevables malheurs de l'expédition de Russie. La terreur et l'affliction étaient peintes sur tous les visages ; on vit alors jusqu'à quel point il avait été utile de mentionner à la dernière ligne de ce bulletin sinistre que *l'empereur ne s'était jamais mieux porté*. Cette phrase, qu'on a tant blâmée, ne renfermait point une cruelle ironie, mais elle annonçait à l'Empire qu'un espoir de salut lui restait encore : une armée était détruite, mais Napoléon valait une armée.

L'empereur avait d'ailleurs ses raisons pour tenir le peuple informé de sa santé. Le 23 octobre 1812, le général Mallet et quelques complices avaient fait courir au trône de Napoléon un danger fort inattendu. Après avoir fabriqué un faux bulletin daté de Moscou, qui mentionnait la nouvelle mensongère de la mort de l'empereur, Mallet avait réussi à se rendre maître de quelques autorités et à tout disposer pour le rétablissement du gouvernement républicain. Ce hardi projet fut cependant déconcerté par la présence d'esprit du général qui commandait la division militaire, et Mallet fut arrêté

au moment même où le succès de son entreprise paraissait assuré. Il fut fusillé avec ses complices; mais cet événement prouva à Napoléon que sa dynastie avait encore de bien faibles racines, puisqu'on pouvait la renverser au moyen d'une fable.

Une partie des puissances de l'Europe, la Prusse d'abord, puis la Suède, abandonnèrent l'alliance de Napoléon lorsqu'elles le virent vaincu. C'était le moment où nos armes éprouvaient des revers en Espagne; le colosse impérial paraissait frappé au cœur.

Napoléon se rend au Corps législatif; il annonce que les éléments ont détruit son armée, il en demande une autre, et on vote comme par acclamation une levée de trois cent mille hommes. C'était donc à de jeunes conscrits inhabiles au métier des armes et arrachés de force à leurs familles, qu'il allait appartenir de remplacer les vieilles armées de la République et de l'Empire presque entièrement détruites. Cette brave jeunesse répondit à l'appel de l'empereur et du pays.

Cependant Napoléon songeait, à sa manière, à mettre fin aux maux de l'Église de France, et ne devait parvenir qu'à les aggraver.

Par une soirée d'hiver (1813) il se rendit inopinément au palais de Fontainebleau, qui servait de prison au souverain pontife. Pie VII était en proie à une fièvre lente; ce n'était plus qu'un vieillard débile, affaibli par les maladies et les persécutions, et dont l'énergie morale semblait éteinte. Soit ruse, soit menace, l'empereur parvint à arracher à son captif une renonciation à la souveraineté temporelle de Rome, et un acquiescement à d'autres prétentions non moins injustes. Ce traité, fruit de la captation et de la violence fut immédiatement promulgué dans

tout l'Empire et reçut le nom de Concordat de Fontainebleau. Il était nul par lui-même et par les causes qui l'avaient amené ; il n'eut donc aucun effet. Aussi le pape, rendu à la santé, et retrouvant la fermeté dont il avait fait preuve aux plus mauvais jours de l'outrage et de l'exil, ne tarda-t-il pas à protester lui-même contre le prétendu concordat invoqué par la force. Il écrivit à l'empereur pour lui signifier que cet acte n'avait aucune valeur et qu'il entendait l'abolir en vertu des pouvoirs que le divin maître a transmis à son Église. Cette déclaration redoubla la fureur de Napoléon qui s'emporta contre le pape : toutefois il n'est point vrai, comme le bruit s'en répandit alors, que l'empereur ait porté la main sur son captif, ou qu'il ait osé tirer les cheveux de ce vieillard vénérable. Ces bruits furent plus tard démentis par le souverain pontife.

Dès le printemps, Napoléon se trouvait en état de reprendre l'offensive. Trois cent mille hommes, la plupart encore adolescents et arrachés du sein de leurs mères désolées devaient être échelonnés sur l'Oder, sur l'Elbe, sur le Mein et sur le Rhin : l'armée d'Espagne devait être portée à un pareil chiffre de combattants. L'empire entier était transformé en un grand arsenal ; mais ces préparatifs démesurés correspondaient à peine à l'ardeur guerrière de l'Europe. Déjà, en effet, la grande armée russe et les troupes prussiennes venaient d'entrer dans l'Allemagne centrale et menaçaient le territoire de la Confédération du Rhin. Napoléon, abandonné par les Prussiens et une partie de ses forces allemandes, avait encore sous ses drapeaux les Polonais et les Saxons. Toujours fidèle aux inspirations de son génie, qui ne lui permettait pas d'attendre que ses adversaires vinssent le provoquer, il marcha le pre-

mier à leur rencontre. Il parcourut à pas de géant ces champs de bataille où, deux siècles auparavant, le suédois Gustave-Adolphe avait rendu son nom immortel. Il remporta sur les troupes coalisées les glorieuses victoires de Lutzen et Bautzen ; puis une bataille heureuse lui permit de chasser les armées étrangères de la Silésie et d'une partie de la Saxe. Il espérait que ces succès, qui rappelaient les belles époques de l'Empire, raffermiraient son alliance avec l'Autriche ; mais l'empereur François II, beau-père de Napoléon, préféra la cause de sa patrie à celle de sa fille. Le prince de Metternich, son premier ministre, le détermina à s'unir contre la France à l'Angleterre, à la Russie, à la Suède, à la Prusse et aux États de l'Allemagne.

Cette guerre de 1813 fut pour la population allemande tout entière le signal d'un mouvement libéral qui ne devait pas avoir de suite. Vingt ans de guerres entreprises sans succès contre la France avaient prouvé aux rois de l'Europe qu'ils étaient impuissants, eux et leurs troupes, contre un si redoutable ennemi. Alors on arma les peuples ; on fit appel à leur amour pour l'indépendance ; on leur montra la France comme l'ennemi naturel de toutes les nations, comme un tyran dont il fallait secouer le joug. Au cri de liberté poussé par les souverains, une ardente jeunesse se souleva de toute part pour sauver l'honneur et la nationalité germaniques. Les grandes universités d'Allemagne furent les réserves de soldats ; les étudiants prirent les armes, les élèves des facultés théologiques suivirent leur exemple ; les sociétés secrètes, toujours si puissantes en Allemagne, et parmi elles celle des *Amis de la Vertu*, fournirent leur contingent. Des Pyrénées au Danube et à l'Elbe tous les peuples s'ar-

maient contre Napoléon et la révolution française.

Napoléon, surpris par la défection de l'Autriche, n'en poursuivit pas moins ses opérations en Allemagne. Le maréchal duc de Reggio vainquit, le 22 août, l'armée de cent mille hommes que commandait Bernadotte, devenu l'ennemi de la France. Le 27, Napoléon repoussa les alliés qui avaient fait une tentative sur Dresde. Trente mille de nos ennemis restèrent sur le champ de bataille, et parmi eux se trouva Moreau, qui, de son exil, était venu en Allemagne aider de ses conseils et de sa science les rois étrangers qui faisaient la guerre à sa patrie; malheureux d'avoir terni par une semblable mort l'éclat d'une vie aussi pure que glorieuse.

Le 8 septembre, le maréchal Ney passa l'Elbe; le 22 et les jours suivants, l'empereur chassa devant lui les Prussiens commandés par Blücher; le 14 octobre, les nouvelles défections de nos alliés, particulièrement celle du roi de Bavière, dont les troupes abandonnèrent Napoléon pour passer à l'ennemi, portèrent à trois cent cinquante mille hommes l'armée des alliés, à laquelle l'empereur ne pouvait en opposer que cent cinquante mille. Le 16 octobre, les Français gagnèrent la bataille de Wachau; le prince Poniatowski y fit des prodiges et fut nommé maréchal de France. Mais la bataille de Leipsick, qui s'engagea le lendemain et dura trois jours, fut fatale aux armes de l'Empire. Napoléon avait pris des dispositions habiles qui devaient assurer la victoire; partout il faisait face à l'ennemi, et une nouvelle journée allait prendre place dans nos fastes près de celles d'Austerlitz et d'Iéna, lorsque l'armée saxonne, qui servait sous nos drapeaux, par une trahison inouïe dans l'histoire, nous abandonna lâchement et tourna ses canons contre nos troupes. Dès

lors la bataille était perdue, et il fallait songer à la retraite. On se retirait en bon ordre, et déjà Napoléon et une partie de son armée avaient passé l'Elster, lorsque, par un inconcevable malentendu attribué à l'ignorance d'un subalterne, on fit sauter le pont qui existait sur ce fleuve, et une partie de nos troupes fut sacrifiée à l'ennemi. Poniatowski se jeta dans le fleuve; mais, emporté par le courant, il y trouva la mort, ainsi qu'un grand nombre de braves. Les débris des troupes françaises opérèrent leur retraite par la Saxe et la Thuringe. Le 30, cette armée fit face à l'ennemi et le vainquit à la bataille de Hanau; le 2 novembre, elle passa le Rhin à Mayence. Les étrangers débordaient sur tous les points; ils enlevèrent successivement les États de la Confédération du Rhin et les provinces réunies vers le nord. Le 24 novembre, Amsterdam ouvrit ses portes à Bulow, et proclama de nouveau la maison d'Orange; le 27, une armée française capitula à Dantzick après une généreuse résistance; le 2 décembre, Utrecht se rendit; le 5, les Suédois entrèrent à Lubeck; le 10, les alliés occupèrent Bréda; le 24, les Français évacuèrent la Hollande. En Italie, le prince Eugène, qui avait sauvé une partie des braves de l'expédition de Russie, se montra le digne fils de Napoléon; avec de faibles forces il contint les armées de l'Autriche et leur livra plusieurs batailles heureuses; mais ces avantages ne faisaient que retarder la perte de l'Italie. Il fut impossible de se maintenir longtemps dans cette contrée, lorsque le roi Murat, trahissant à son tour sa patrie, son beau-frère et son bienfaiteur, se réunissait aux armées alliées contre la France. Cependant un sénatus-consulte avait décrété une nouvelle levée de trois cent mille hommes; mais la France était

dépeuplée, les campagnes étaient épuisées, et il fallut beaucoup de peine pour réaliser une partie de cet armement.

L'année 1814 s'ouvrait sous de sinistres auspices. Vainement l'empereur faisait-il un dernier appel à l'orgueil du pays et au dévouement des pouvoirs publics, les corps de l'État, les chefs de l'armée, les courtisans et les grands fonctionnaires, à l'exception d'un petit nombre d'hommes, sentaient défaillir leur persévérance et fléchir leur fidélité. Les uns s'éloignaient avec la fortune et cherchaient de quel point de l'horizon s'ouvrait pour eux un port où il leur fût donné de se soustraire, eux et leurs honneurs, au grand naufrage de l'Empire : les autres, et parmi eux plusieurs maréchaux et d'autres vieux compagnons d'armes que Napoléon avait comblés de faveurs et de richesses, entrevoyaient avec inquiétude leur avenir menacé : ils aspiraient au repos, ils maudissaient en secret l'humeur guerrière de leur maître et ne retrouvaient plus, pour le servir, cet élan des premières campagnes. Napoléon, au contraire, avait subitement grandi jusqu'au niveau de son malheur ; il était prêt à recommencer les prodiges de Lodi et d'Arcole, à égaler Annibal, à faire revivre César.

Le Sénat était venu aux Tuileries donner à Napoléon un dernier gage de foi et prendre cet engagement qui, pour paraître sublime, aurait eu besoin d'être tenu jusqu'au bout : « Nous combattons, » disait-il, nous mourrons pour la patrie entre les » tombeaux de nos pères et les berceaux de nos enfants ! » Mais le Corps législatif, qui pendant treize ans avait servilement obéi aux caprices du maître, et lui avait livré sans murmure les trésors, les droits et les enfants de la France, eut l'inconce-

vable pensée de saisir l'occasion de nos revers pour faire entendre à l'empereur des paroles sévères. Napoléon brisa cette opposition qui faisait cause commune avec l'ennemi, et, après avoir adressé aux députés un blâme justement mérité, les renvoya dans leurs familles méditer sur les avantages de la paix lorsque la guerre était plus que jamais nécessaire.

Le 2 janvier 1814, l'ennemi entra sur le territoire de l'Alsace et pénétra dans les Vosges. La France était inondée sur toutes ses frontières par un million d'étrangers, et ne pouvait leur opposer que les débris de sa Grande-Armée et des gardes nationales mobilisées à la hâte. Le 23, Napoléon rassembla la garde nationale de Paris, et confia à sa fidélité l'impératrice et le roi de Rome. Puis il se rendit à Châlons-sur-Marne, où il établit son quartier-général. La situation était terrible pour lui. Réduit à quarante-cinq mille hommes, au nombre desquels figuraient la vieille et la jeune garde, il lui fallait arrêter les efforts de cinq cent mille combattants qui débordaient sur le Rhin, la Moselle, la Marne et l'Aube. Au midi les Anglais, commandés par lord Wellington, avaient pénétré en France par les Pyrénées, et le maréchal Soult n'avait à leur opposer que les restes de l'armée d'Espagne. Sur les Alpes, les Autrichiens envahissaient le Piémont et menaçaient la Savoie. Quelques faibles corps commandés par Augereau, duc de Castiglione, général dont la fidélité était fort douteuse, devaient défendre le Rhône et les défilés des montagnes; la Franche-Comté et la ligne du Jura étaient menacées. Carnot, qui avait voulu reprendre du service lorsque la cause de l'empereur était enfin redevenue celle de la révolution, organisait la célèbre résistance d'Anvers.

Le 27 janvier, Napoléon attaque Blücher à Saint-Dizier, et le chasse de cette ville; le 29, il lui livre la bataille de Brienne; le 30, il occupe cette ville, mais bientôt il est obligé de se replier sur Troyes. Les alliés profitent de leurs avantages; ils adoptent un plan qui consistait à mettre Napoléon et sa faible troupe entre deux grandes armées. L'un de ces deux corps, commandé par Blücher, devait se diriger sur la Marne; l'autre, placé sous les ordres de Schwartzemberg, devait suivre la Seine jusqu'à Paris. Ils avaient affaire à un ennemi aussi intrépide à concevoir des résolutions que prompt à les exécuter, et l'imminence du péril ne faisait que redoubler l'audace de Napoléon.

L'empereur retrouva le génie qu'il avait déployé dans la mémorable campagne d'Italie; il fit face sur tous les points. Mais que pouvait un petit nombre de vétérans ou de conscrits contre des masses qu'on se fatiguait à décimer, et qui reparaissaient toujours aussi considérables? Le courage et le talent furent paralysés par le nombre. Le 1^{er} février eut lieu le sanglant combat de La Rothière, mais ce même jour Maison évacua Bruxelles; le 2, on se battit à Sens; le 3 et le 4, Napoléon força l'ennemi de se retirer vers Bar-sur-Aube; mais le 5, Macdonald fut forcé d'abandonner Châlons. Blücher s'avancait rapidement vers Paris, et déjà il atteignait la ville de Meaux. Napoléon, par une de ces résolutions hardies qui lui étaient si familières, se mit à sa poursuite, et, après avoir vaincu l'ennemi à Champ-Aubert le 10 février, réussit le 11 à remporter sur Blücher la bataille de Montmirail. Ce jour-là, le général Marmont, enveloppé à Nogent-sur-Seine par des forces immenses, réussit à les contenir après une résistance justement célèbre.

Mais les alliés étaient entrés à Troyes le 7, puis à Avesne, puis à Laon. L'armée française leur livra successivement les combats de Château-Thierry, de Vauchamp, de Janvillier et de Guines. Le 17, Napoléon attaqua Schwartzemberg devant Nangis, et lui fit éprouver une déroute complète ; le 18, après un combat meurtrier, il chassa de Montereau les troupes wurtembergeoises. Surpris de ces efforts héroïques, les souverains alliés ouvrirent des négociations à Châtillon ; ils offrirent la paix à Napoléon, mais à la condition que la France reprendrait ses anciennes limites de 1792. Napoléon, avec une louable fierté, refusa d'accéder à ces stipulations humiliantes. A son avènement à l'Empire il avait trouvé la France maîtresse de la ligne du Rhin, et il ne voulait pas que son règne n'eût servi qu'à rendre inutiles les conquêtes de la République. Le 20 février, on se battit à Saint-Méry-sur-Seine, le 23, sous les murs de Troyes, et Napoléon vainqueur rentra dans cette ville ; le 27, eut lieu le combat de Bar-sur-Aube ; le 28, celui de Sézanne ; le 2 mars, Soissons ouvrit ses portes aux Prussiens ; la nuit suivante, l'empereur passa la Marne. Mais Blücher, qui avait repris l'offensive, poussa devant lui les maréchaux Marmont et Mortier, et se dirigea sur Laon ; le 7, les Russes furent battus à Craonne ; les Français rentrèrent à Soissons ; le 9, Marmont fut surpris à Laon et ses troupes dispersées ; le 13, l'empereur s'empara de Reims. Ce même jour le jeune roi Ferdinand VII, à qui Napoléon venait de rendre l'Espagne, partit pour prendre possession de son royaume. Déjà depuis quelques mois l'empereur avait terminé ses différends avec le pape, et le Saint-Père, après quatre ans de captivité à Fontainebleau, s'était acheminé vers l'Italie. Mais ces

concessions n'arrêtaient point les envahissements des alliés.

Le 18 mars, l'empereur entra à la Fère-Champenoise à la suite d'un combat; le 20, il battit l'ennemi à Arcis-sur-Aube; le 23, il revint de nouveau établir son quartier-général à Saint-Dizier. Pendant qu'il poursuivait ses avantages du côté de l'est, Blücher, qui avait opéré à Châlons sa jonction avec Schwartzemberg, prit avec lui la route de la capitale. Le 25, six mille conscrits vendéens, à peine armés et encore pour la plupart habillés en paysans, soutinrent, à la Fère-Champenoise, l'attaque des armées alliées, et périrent tous les armes à la main sans vouloir se rendre. Le 26, les alliés occupèrent Saint-Dizier, mais Napoléon les chassa, et après ce combat se dirigea à marches forcées sur Paris pour en couper la route aux alliés. Le 29, l'impératrice et le roi de Rome abandonnèrent cette ville que leur présence aurait pu sauver, et Marie-Louise, cédant à de timides conseils, se retira à Blois. Le jeune prince impérial, âgé de quatre ans, refusait avec une colère enfantine de quitter le palais des Tuileries, qu'il ne devait plus revoir. L'instinct du roi de Rome était plus sage que la politique de la régence et des ministres. Paris restait confié à la garde du roi Joseph et à celle de ses habitants.

Pendant que Napoléon revenait en toute hâte pour défendre la capitale, les grandes armées russe et prussienne se présentèrent sous les murs de Paris et l'investirent de toute part. Le 30 mars, au lever du jour, le tambour appela aux armes la garde nationale et les écoles.

Joseph Bonaparte avait sous ses ordres les maréchaux Mortier et Marmont, tous deux comman-

dant les débris de leurs corps d'armée; la garde nationale obéissait au maréchal Moncey, vétéran déjà blanchi par l'âge. Paris était ouvert sur tous les points, et n'avait d'autre défense qu'un mur d'octroi élevé contre les maraudeurs de village : des tambours de bois avaient été élevés à la hâte aux abords des barrières. Qu'on se figure, s'il est possible, l'immense consternation d'une ville, la veille encore reine du monde, et aujourd'hui entourée d'un océan de Barbares.

Le plan des alliés consistait à porter les principales attaques sur les hauteurs de Montmartre et de Belleville, et à couronner les collines qui dominent la capitale dans la direction du nord-est. L'empereur avait prescrit de défendre Paris jusqu'à l'extrémité, de barricader les rues et de créneler les maisons : ordres stériles et méconnus d'avance.

Par une inconcevable incurie du gouvernement, les cartouches manquaient; cependant on attendit de pied ferme l'ennemi; des engagements meurtriers eurent lieu à Pantin et à Romainville; la garde nationale défendit avec un généreux courage les hauteurs qui dominant la ville vers le nord et les abords de la barrière de Clichy. L'Ecole polytechnique fournissait partout des soldats et des lieutenants; mais le duc de Raguse, qui commandait la place, capitula avant d'avoir épuisé les moyens de résistance que lui offrait encore le dévouement des citoyens et de la jeunesse. Cette convention, qui fut conclue le 31 mars, assura aux alliés l'entrée de Paris, et Napoléon, qui n'était plus qu'à deux heures de l'ennemi, et qu'un seul coup de main pouvait sauver, se vit contraint de se replier sur Fontainebleau.

Dans la journée du 31 mars, de douloureuse mé-

moire, les alliés entrèrent par grandes masses dans les rues de Paris, et occupèrent militairement cette ville. Les armées étrangères, parmi lesquelles se trouvaient des Cosaques et des Tartares venus des extrémités de l'Asie, défilèrent lentement le long des boulevards, au milieu d'un peuple silencieux et humilié. C'était donc à ce résultat qu'avaient abouti vingt-deux ans de guerre et la mort sanglante de quatre millions de Français. Cependant tout le peuple ne partageait pas ce sentiment de tristesse; le parti royaliste avait conçu l'espérance de voir enfin la dynastie des Bourbons remonter sur le trône de ses ancêtres. Dès le 12 mars, le duc d'Angoulême était entré à Bordeaux, et la population de cette ville, lasse de la guerre et ruinée par le système continental, lui avait ouvert ses portes au milieu des plus vives acclamations. Quelques jours plus tard, Monsieur, comte d'Artois, avait pénétré dans la Lorraine, et y avait été reçu avec enthousiasme. Le 31 mars, plusieurs personnages éminents du parti royaliste se réunirent à Paris, placèrent à leurs chapeaux la cocarde blanche, et se répandirent dans la ville en poussant le cri de *vive le roi!* Cette démonstration ne rencontra aucune opposition dans le peuple; les uns, fatigués des calamités révolutionnaires, voyaient avec plaisir reparaître l'antique drapeau des Bourbons; les autres, justement alarmés de la victoire des étrangers, et redoutant qu'il ne prît plaisir aux vainqueurs de démembrer la France, acceptèrent le retour de la royauté comme la seule garantie qui restât pour l'indépendance nationale. Le mécontentement des partisans de l'Empire était contenu par la présence des troupes alliées. Des attroupements se formèrent en faveur de la cause des Bourbons; l'un d'eux

se dirigea sur la place Vendôme, et fit de vains efforts pour renverser la statue de Napoléon, qui s'élevait sur la colonne érigée en l'honneur de la Grande-Armée; d'autres se portèrent sur le passage de l'empereur Alexandre et du roi Guillaume, les saluèrent avec amour aux cris de *Vivent les alliés! Vivent nos libérateurs!* Des femmes et même des hommes placés dans une haute condition sociale pleuraient de joie, embrassant les genoux des deux monarques étrangers. Ce n'est pas sans quelque tristesse que nous rappelons ici ces témoignages d'une reconnaissance aveugle et d'un délire irréfléchi. Mais il était dit que dans ce pays de France aucun parti ne demeurerait exempt de fautes, et la cause royaliste commit celle d'associer son enthousiasme aux *hourras* des armées qui venaient de vaincre la France. Ce fut un égarement d'un jour qui amena plus tard de cruelles expiations.

Cependant les souverains alliés avaient déclaré par une proclamation qu'ils ne traiteraient plus avec Napoléon, et ne reconnaîtraient plus sa puissance; ils avaient en outre invité le Sénat à désigner un gouvernement provisoire. Après l'établissement de ce gouvernement, à la tête duquel fut mis le prince de Talleyrand, le Sénat proclama la déchéance de Napoléon et de sa famille; il délia de leurs serments l'armée et le peuple. Napoléon, à qui ces actes furent notifiés à Fontainebleau, répondit aux propositions qui lui furent faites, qu'il était prêt à renoncer au trône pour lui-même, pourvu que sa femme et son fils lui succédassent; mais déjà le gouvernement provisoire et le Sénat avaient proclamé Louis XVIII. Abandonné de tous, Napoléon signa à Fontainebleau son abdica-

tion, le 11 avril 1814, ne gardant de son vaste empire que la possession de l'île d'Elbe, qui lui fut garantie par les souverains alliés. Le 20 avril fut le jour marqué pour son départ.

La cérémonie de ses adieux à ses compagnons d'armes rappelle, par sa touchante simplicité, les grands drames de l'histoire ancienne. Sa garde impériale, composée de l'élite de l'armée, et qui comptait dans ses rangs des soldats de toutes les batailles de la Révolution et de l'Empire, avait été rangée dans la cour du palais de Fontainebleau pour cette dernière et funèbre revue. Lorsque Napoléon parut, et descendit lentement l'escalier du perron, des acclamations, des cris, des plaintes partirent de toutes les bouches, des larmes coulèrent de tous les yeux ; il n'y eut pour ces vieux grenadiers et pour leur chef qu'un même sentiment d'amour et d'affliction : on eût dit une famille étroitement unie, recevant les derniers soupirs d'un père ; et pour cette foule d'hommes vieillis dans les camps, Napoléon était plus qu'un père idolâtré, il était en quelque sorte un dieu, objet de leur culte. « Soldats de ma vieille garde, leur dit-il, je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans que nous sommes ensemble, je suis content de vous ; je vous ai constamment trouvés sur le chemin de la gloire..... Ne plaignez pas mon sort. J'écrirai les grandes choses que nous avons faites ensemble. Soldats, je ne puis vous embrasser tous, mais j'embrasse votre chef. Venez, général Petit, que je vous presse sur mon cœur. Qu'on m'apporte l'aigle, que je l'embrasse aussi. Ah ! chère aigle, puisse le baiser que je te donne retentir dans la postérité !... » Et rassemblant ensuite toute sa force d'âme, il donna le signal du dé-

part et se mit en route pour le lieu de son exil. Jusqu'à Lyon, il reçut des témoignages de sympathie; mais dans son passage à travers la Provence, il faillit plus d'une fois être assassiné par le peuple, et l'on dut prendre de grandes précautions pour le garantir. Ainsi se terminait la première phase de l'Empire.

PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE.

RÉSUMÉ

DU MOUVEMENT INTELLECTUEL, LITTÉRAIRE ET SOCIAL

DE 1789 A 1844.

Revenons un moment en arrière et jetons un coup d'œil rapide sur le mouvement intellectuel et social de la France, durant la période révolutionnaire dont nous avons esquissé les traits principaux.

§ I. De la littérature et de l'art sous la république.

Un fait dont l'existence frappe, au premier aperçu, c'est la grande influence que les idées et les traditions de J. J. Rousseau ont exercée sur la littérature de l'époque révolutionnaire. Sous le règne de Louis XVI les écrits du philosophe genevois ont joui d'une popularité immense : Voltaire se trouve un moment dépassé ; on le considère comme un homme de démolition, bon à miner par le ridicule et le sarcasme les principes que le respect des générations a fortifiés. Mais une fois cette œuvre funeste accomplie, les gens à théories, les organisateurs, les utopistes se mettent à vouloir construire ; alors c'est à l'auteur du *Contrat social* et d'*Emile* qu'ils demandent des constitutions politiques et la règle de la famille.

Une fausse éloquence, une affectation monotone de sensibilité, une chaleur d'emprunt, et je ne sais quoi de déclamatoire et d'emphatique que Thomas et Diderot ont mis à la mode, corrompent en peu d'années le style et le goût. Ce sont des phrases pleines de larmes, des appels sans fin au sentiment, à la nature, au cœur ; des points d'exclamation et des points suspensifs prodigués à chaque ligne, pour y tenir place de la véritable inspiration qu'on ne retrouve nulle part. Epoque de comédiens encore plus que de rêveurs, où l'on parle un jargon de convention, où l'on se hisse sur des talons rouges, où la vertu et la morale, chassées des choses, se cramponnent encore aux mots pour donner le change au public. Beaucoup de gens honnêtes s'y laissent prendre, et peu de littérateurs s'affranchissent de cette capricieuse tyrannie.

Au fond, l'immoralité coule à pleins bords, la révolte emporte toutes ses digues. Ceux qui protestent contre leur siècle n'ont d'autre refuge que d'aller mourir à l'hôpital ou d'attendre l'échafaud réservé à André Chénier. Gilbert expire sur un grabat en léguant au monde cette plainte sublime qui aura de si longs échos ; Malfilâtre n'a pas une destinée plus heureuse, et cependant le siècle insoucieux s'arrache les vers musqués de Dorat, les fades rimes de Dumoustier, et plus encore, d'infâmes productions dont la popularité ignoble n'est point éteinte, mais dont le nom ne souillera point ces pages.

Un jour vint où la cour, la ville, la bourgeoisie, la noblesse, la magistrature, l'armée, tous les éléments de la société enfin, se donnèrent rendez-vous en un même lieu et battirent des mains aux mêmes phrases qui prophétisaient leur destruction et leur

ruine prochaine. Ce rendez-vous était le cirque de la comédie française ; on y jouait *les Noces de Figaro*. Il fallait bien que Beaumarchais traduisît pour les besoins de son temps le rire impitoyable de Voltaire.

Le bruit que font en tombant, l'une après l'autre, toutes les pierres de la monarchie couvre enfin et fait taire les voix de la littérature. La politique et les discussions constitutionnelles envahissent le domaine de l'art. Les encyclopédistes ont préparé le jour qui vient d'éclorre, et maintenant d'autres acteurs descendent sur la scène : il s'agit bien d'écrire, vraiment ! les *barbouilleurs de lois* tiennent seuls la plume.

Ce n'est pas que la fumée du sang versé en place de Grève monte assez haut pour donner des nausées aux étranges littérateurs de cette époque. Ils ont aussi bien méchant goût que méchant cœur. Les héros (s'il en était) au siècle de la régence se déguisaient en Tircis et en Mélibée ; ceux de 1792 ne leur cèdent en rien. Celui-ci qui doit vouer la Gironde au couteau compose la romance si connue : *Il pleut, il pleut bergère*. Cet autre qui doit être le pontife de la mort, Maximilien Robespierre, puisqu'il faut le nommer, rime de doucereuses élégies sur des pigeons ; Hérault de Séchelles, Collot d'Herbois, Fabre-d'Eglantine, ces futurs victimaires, se couronnent de roses comme Anacréon, et chantent sur un ton pastoral ; Marat lui-même, peu de jours avant la révolution, parle de vertu et prône le roi ; plus tard, c'est au nom de l'humanité et par amour pour le peuple qu'il demandera une immolation de quatre cent mille têtes.

Peu d'hommes de ce temps échapperaient à l'oubli s'ils n'avaient eu pour eux que leur talent littéraire,

et si leurs noms n'étaient inscrits en traits ineffaçables dans le livre de la révolution. Qui voudrait lire les tragédies de Marie Joseph Chénier, bien supérieures néanmoins aux œuvres de l'époque? Toutefois si le *Chant du départ*, est un hymne révolutionnaire, tout empreint des idées du temps, cet hymne restera comme objet d'étude, et parce qu'il renferme plusieurs stances qui rappellent les allures de la poésie antique. On retrouve dans Lebrun, si mal à propos surnommé Pindare, quelques élans de ce qu'on est convenu d'appeler enthousiasme et inspiration : ils sont fort rares. La Harpe, dont le repentir ne peut désarmer l'histoire, a reculé devant l'œuvre dont il était complice : poète sans chaleur, sans invention, dramaturge froid et didactique, il a comme prosateur et comme critique des qualités essentielles dont il est juste de lui tenir compte. Camille Desmoulins, qui voulut trop tard s'arrêter dans la voie du crime et que ses anciens complices supplicièrent par logique, nous a laissé des pages marquées au coin de l'originalité et de la verve ; André Chénier, que nous nous hâtons de séparer de cette école littéraire, parce que s'il fut victime des bourreaux, il eut du moins le bonheur de mourir pur, André Chénier, disons-nous, avait au fond de l'âme l'instinct du vrai et du beau : depuis Racine et Corneille aucun poète n'avait été donné à la France plus digne de régénérer l'art des vers et de le ramener, sans servilité, aux éternelles conditions de la forme, du sentiment et du goût. Malheureusement, il ne nous reste de lui que de précieuses études : les victimaires ne lui donnèrent pas le temps de léguer à la postérité des œuvres achevées ; la veille du jour où les échafauds furent brisés, il périt prématurément, et tout le monde sait qu'avant de recevoir le coup mortel, il

porta la main à son front en disant : « *Et pourtant, j'avais quelque chose là !* »

D'autres se taisaient, s'efforçant de se faire oublier, se tenant à l'écart, se condamnant au repos ou attendant des jours meilleurs. Il faudrait citer Collin d'Harleville, Esménard, Campenon, Legouvé ; mais comme ces écrivains ne participaient ni par leurs écrits ni par leurs actes au régime de la Terreur, nous omettons à dessein de les mentionner avec plus de détails. Que pouvaient faire les traditions du goût à une époque où la langue elle-même était audacieusement défigurée ? où des mots ignobles tels que ceux de *sans-culottes*, de *sans-culottides*, de *modérantisme*, de *négotiantisme*, de *rasoir national*, etc., retentissaient dans toutes les bouches ; où l'ignorance coulait de toutes les écluses du jacobinisme ; où le journal d'Hébert, le hideux *père Duchesne*, parlait le cynique langage des saturnales et des halles ? Alors, l'art se résumait dans les fêtes sacrilèges de la Raison, la littérature dans le *Ça ira* et la *Carmagnole*.

L'époque révolutionnaire vit naître chez nous un genre particulier de littérature, jusqu'alors à peu près inconnu en France ; il s'agit de l'éloquence de la tribune.

Les événements de la politique, les luttes passionnées des partis, le fanatisme des opinions ou des dévouements se traduisaient quelquefois en inspirations oratoires fort remarquables. La France, que ces discours remuaient et agitaient en sens contraire, put quelquefois s'enorgueillir du talent de ses tribuns. Qui déjà n'a pas nommé Mirabeau, ce génie des tempêtes politiques, ce sophiste à l'élocution inégale, mais forte, qui tenait la paix ou la guerre dans les plis de son manteau. En face de lui se tenait debout,

pour la défense de la monarchie et des autels, l'abbé Maury, orateur élégant, doué de sang-froid et d'une parole exercée, aussi remarquable par ses saillies heureuses que par la tenacité de son courage. Venaient ensuite Cazalès, esprit juste, précis, lucide, ayant toujours à son service une merveilleuse faconde; Sièyes, orateur vaste et systématique, partant d'une donnée fausse, mais rigoureux dans ses déductions; Barnave, diseur facile et entraînant, possédant à un haut degré l'enthousiasme et sachant parfois le communiquer aux autres; Vergniaud, improvisateur habile, mais paresseux, et qui éclatait comme la foudre dans les rares intervalles où il daignait se passionner pour la discussion; Guadet, vif, brillant, toujours maître de lui-même; Danton, le Mirabeau des carrefours et des septembrisades; Saint-Just, fanatique à convictions froides et à extases sanglantes, habile à dresser un rapport et à soumettre par l'audace ceux que la peur avait à demi-vaincus; Robespierre, enfin, dogmatique sans chaleur, orateur verbeux et diffus, regorgeant de fiel et d'orgueil, et qui, toujours disposé à l'apostrophe, cette ressource ordinaire des rhéteurs médiocres, n'en sut pas moins parvenir à dominer de puissantes assemblées et à réveiller d'inexplicables sympathies.

Sous la Terreur l'art théâtral se ressentait de la profonde décadence du goût; jamais plus de cynisme ne fut étalé aux regards de la foule: le régicide, le sacrilège, l'oubli des mœurs formèrent comme les éléments nécessaires des représentations scéniques. Insensiblement le scandale de ces fêtes devint moins hideux et l'on revint à de moins impures traditions. C'est vers cette époque que Talma, le Roscius français, commença par le naturel de son jeu et la sagacité de ses études à provoquer les applaudissements

de la foule, et à conquérir sa longue popularité.

La peinture et la statuaire produisirent quelques œuvres dignes d'attention : la première s'honore des travaux de David, de Gérard et de Girodet ; l'autre ne dédaigne pas de citer les œuvres souvent gracieuses, mais maniérées, de Houdon. Généralement la sculpture et l'architecture de cette époque manquent d'inspiration et de poésie ; ce sont de froides copies de l'antique.

§ II. Période napoléonienne. — Littérature de l'Empire.

« Le bruit des armes couvrait, au temps de l'empire, les chants des poètes, et à dire vrai on y gagnait. Non qu'il n'y eût aucun homme de mérite qui attachât son nom aux œuvres de cette littérature ; le dix-huitième siècle lui avait légué Delille et Ducis, et ces deux noms doivent être sauvés de l'oubli : près d'eux, quoique dans un ordre inférieur, nous inscrirons ceux de Legouvé, d'Esménard, de Parceval, de Berchoux, de Chenedollé, de Baour-Lormian, de Campenon et de Laya : Fontanes écrivait avec une élégance remarquable de douces élégies et des poèmes didactiques : Andrieux contait avec une bonhomie pleine de charmes ; Millevoye, encore adolescent, révélait dans quelques pièces éparses le sentiment de la véritable poésie ; Michaud chantait le printemps d'un proscrit ; Luce de Lancival, Renouard, Alexandre Duval, Etienne, Picard, ajoutaient quelques fleurons à la couronne dramatique de la France ; Népomucène Lemercier jetait son drame de Pinto comme un défi à la vieille école aristotélique, et cette tentative, pour avoir avancé l'heure, demeurerait vaine et inféconde. Pourquoi faut-il que nous ayons à ajouter à ces noms ce-

lui de Parny, qui prostitua son talent à l'œuvre infâme de démoraliser le peuple par la poésie, et de jeter la boue de l'impiété à tout ce qui est saint, à tout ce qui est grand, à tout ce qui a droit au respect, à la reconnaissance et aux adorations du monde ? Cet odieux poète jouissait alors d'une certaine popularité, tant les générations élevées à l'ombre des clubs et aux pieds des échafauds, avaient perdu le souvenir de leur propre dignité. C'est une justice à rendre à Napoléon, qu'il n'aimait pas cet homme.

» Les prosateurs formeraient une cohorte trop nombreuse pour qu'il nous fût possible de la passer en revue ; citons à la hâte l'auteur de *Paul et Virginie*, Bernardin de Saint-Pierre, émule décoloré de Jean-Jacques Rousseau, mais moins dangereux et moins obéi ; les deux Lacretelle, unis par l'amitié et rivaux en politique ; le cardinal Maury, dont l'histoire avait commencé par l'éloquence et la fidélité, et se terminait sur le siège archiépiscopal de Paris, par l'obscurité et la félonie ; Suard, publiciste distingué ; de Jouy, observateur sans portée et imitateur stérile d'Addisson ; Ginguené, littérateur formé à l'image de Voltaire ; Nodier, qui s'essayait encore ; Dureau de Lamalle, savant modeste et laborieux ; madame Cottin, dépourvue de style, mais non de grâces et d'intérêt ; madame de Genlis, dont la pédanterie surannée et vaniteuse, s'essayait dans tous les genres pour les effleurer tous ; Rœderer, Merlin, Mazet, Cambacérès, Portalis, Bigot de Préameneu, Lanjuinais, Régnault de Saint-Jean-d'Angély, dont les titres à l'Académie prenaient leur origine dans les travaux du publiciste ou de l'homme d'état ; Naigeon, qui professait ouvertement l'athéisme ; François de Neufchâteau et Daru ; le premier littérateur fade et prétentieux, l'autre, historien éru-

dit et traducteur élégant d'Horace ; Volney et Dupuis qui , dignes héritiers de l'école encyclopédique, mettaient en œuvre tout ce qu'ils avaient de logique et de fausse science pour battre en brèche la pierre angulaire de l'église ; l'abbé de Frayssinous , qui vengeait la cause de Dieu de ces attaques , et rassemblait à ses conférences l'élite de la capitale et de l'Empire.

« Penseur profond et faisant sortir du sein des nuages de sa métaphysique des vérités que les révolutions se fatiguaient à combattre sans pouvoir les abolir, M. de Bonald recherchait alors , au milieu des principes en ruines , les bases immuables du pouvoir , de la société et du droit. Ses écrits n'allaient point à un peuple incapable de les comprendre , mais ils recélaient un germe qui , plus tard , pourra peut-être fructifier et croître lorsque le sol sera mieux préparé à le recevoir. La vie de cet illustre philosophe fut une protestation perpétuelle contre les faits qui ne s'accomplirent pas moins , sans doute , mais eurent à subir la condamnation de cet homme au cœur inflexible , à la raison absolue.

« Fille de Necker, selon la nature, et de Jean-Jacques Rousseau dans l'ordre des idées, la baronne de Staël ne se borna pas à se tenir à l'écart de Napoléon , elle osa lutter contre lui , et dans cet étrange duel de la pensée et de l'intelligence contre la brutalité du pouvoir matériel , l'avantage et l'honneur demeuraient à la femme. Bien que madame Staël ait mis son remarquable talent au service d'idées souvent fausses et souvent contraires à notre foi , puisque l'auteur professait le culte de Calvin , on ne peut s'empêcher de convenir que ses livres renferment de temps à autre des vérités fortes , exprimées en un style remarquablement beau. Madame de Staël

fut douée d'un véritable génie ; son âme , comme un feu expansif pénétra la foule et lui communiqua quelques dernières étincelles de patriotisme et de poésie.

« Mais l'écrivain dont la gloire balancera celle de Napoléon , le poète , car ce nom lui appartient , le poète , dont la couronne le disputera en splendeur à celle du conquérant , ce sera l'homme que la même année vit naître , et dont la vieillesse , chargée de respect , se prolonge à ce point , que bien qu'il vive encore , Châteaubriand est déjà pour nous l'homme d'une époque passée.

« Ce fut lui qui , au sortir des orages de la révolution , jeta le premier dans l'arène des lettres un cri de défi aux démolisseurs et aux athées. L'Empire , en écoutant son génie , sentit comme la civilisation inattendue du *Dieu inconnu* ; le peuple comprit , et Napoléon plus que d'autres , qu'il existe une autre grandeur que celle des armes. C'était d'ailleurs , dès le berceau du dix-neuvième siècle , l'annonce d'une littérature neuve , et qui n'avait rien de commun avec les littératures précédentes , sinon cette langue trop longtemps déshonorée par le jargon démagogique , et dont le bon goût et le génie reprenaient enfin légitime possession. Le talent de M. de Châteaubriand fut d'autant plus populaire qu'il eut à rencontrer en chemin les répugnances de Napoléon. Ces deux hommes étaient assez grands pour s'admirer et se compléter l'un par l'autre ; ils s'admirèrent pour se haïr.

« L'éducation littéraire de l'empereur avait , d'ailleurs , été fort négligée , et le tumulte des camps n'avait point suppléé , sous ce rapport , au vide de l'instruction. Néanmoins il jugeait d'instinct , et souvent avec une intention vraie des œuvres de génie.

Comme Alexandre, il affectionnait Homère ; son admiration pour Corneille était sincère : « S'il eût vécu de mon temps, disait-il, j'en aurais fait un prince. » Il ne comprenait de Racine que Mithridate et Athalie : pour Voltaire, il le dédaignait et ne pouvait souffrir qu'on en fît l'éloge ; il éprouvait le même sentiment de répulsion pour Rousseau, et généralement pour toute l'école philosophique du dix-huitième siècle. Comme il avait lu, dans sa jeunesse, les poèmes d'Ossian traduits par Macpherson, il avait gardé de cette étude une impression très-favorable à ce genre de poésie ; dans sa pensée il élevait le fils de Fingal, l'aveugle barde du troisième siècle, au niveau du chantre d'Achille.

« Pendant que l'illustre Cuvier et avec lui dans diverses sphères, Carnot, Monge, Lagrange, Laplace, Delambre, Lalande, Chaptal, Biot, Berthollet, Vauquelin, Haüy, Gay-Lussac, Portal, Thénard, Bichat, de Sacy, de Jussieu, Lamarck, Lacépède, Geoffroy-Saint-Hilaire, Millin, Malte-Brun, Gail, et d'autres dont l'énumération serait trop longue, reculaient par leurs investigations et leurs travaux la limite des connaissances scientifiques ; pendant que Gros, Houdon, Chaudet, Lemot, ajoutaient aux titres de la peinture et de la statuaire française, que Chérubini, Grétry, Méhul, Gossec, Dalayrac et d'autres artistes multipliaient en quelque sorte la puissance de l'harmonie musicale, la littérature contribuait pour sa part, mais faiblement, à étendre au dehors les noms et la popularité de la France. »

§ III. Institutions. — Développements et travaux de l'intérieur de la France.

La Constitution de 1791 avait placé un fantôme royal, un roi dépouillé de prérogatives en face d'une assemblée législative investie d'une sorte d'omnipotence et relevant de la démocratie. La démocratie absorba en quelques jours la royauté ; ce résultat était prévu.

La Convention exerça durant trois ans une dictature armée : elle concentra en son sein tous les pouvoirs. Toutefois, dans la première période de son existence, sa puissance fut plutôt un principe qu'un fait. La véritable influence résidait dans le club des Jacobins et dans la Commune de Paris.

La constitution de l'an III, qui organisait le Directoire et les Conseils, avait, comme le code de 1791, fait la part du pouvoir exécutif trop petite : à force de rechercher un équilibre impossible, les auteurs de cette loi fondamentale en étaient venus à multiplier les garanties politiques et à les affaiblir toutes. Les cinq ans que dura le gouvernement directorial furent une longue période de corruptions et de coups d'État. Le pouvoir, livré à des gens vicieux et incapables, n'inspirait que le mépris : deux chambres législatives, privées de direction et de chefs, consumaient leur temps en de vaines passes oratoires ; l'administration languissait dégradée par les dilapidateurs qui en avaient le monopole ; le pays était à la merci des traitants, l'armée en proie aux fournisseurs ; nulle trace de crédit n'existait encore.

Sous le consulat et sous d'Empire, la France fut soumise à un régime régulier et plus digne d'elle.

Les pages qui précèdent en ont résumé les traits principaux ; nous nous bornerons ici à compléter ce qui a été dit touchant la constitution impériale et l'organisation intérieure de la France sous Napoléon.

On a parlé du Sénat et du Corps législatif, deux assemblées muettes sur lesquelles de nouveaux détails seraient superflus. Nous porterons nos regards ailleurs.

Sous Napoléon, le conseil d'état était non-seulement un corps politique, mais chacun des membres qui le composaient pouvait être revêtu d'une autorité spéciale. L'empereur envoyait les conseillers d'état en mission dans les provinces les plus reculées, imitant ainsi Charlemagne dans l'institution de ses *missi dominici*. Les institutions que leur donnait Napoléon étaient vastes et pour ainsi, dire sans limites ; ils devaient examiner toutes les branches du service, constater l'état des caisses des hauts employés des finances, s'entendre avec les généraux et les inspecteurs aux revues pour le service militaire, avec tous les agents principaux des perceptions directes ou indirectes, pour les revenus de l'état, et enfin avec les préfets et les ingénieurs des ponts et chaussées.

« L'institution du conseil d'état avait été en quelque sorte glissée dans les mœurs et dans les lois. Dans l'origine cette assemblée ne devait avoir pour attributions que de résoudre les difficultés administratives ; elle fut peu à peu investie d'une grande puissance, à mesure que se développa au-dessus d'elle le despotisme impérial. Le conseil d'état devint juge en matière de contributions, de travaux publics ; il fut chargé de juger les conflits, les appels comme d'abus, les atteintes à la liberté des cultes, la police du roulage, la navigation intérieure, les contestations sur les biens communaux, les contra-

ventions relatives à la voirie, les affaires de haute police administrative, la comptabilité nationale et la décision du conseil des prises. On lui donna juridiction sur les décisions des évêques, sur l'Université, sur les dotations de la couronne. L'empereur créa des auditeurs au conseil d'état ; ce fut comme une pépinière d'hommes instruits et éclairés, formés à l'école des grandes affaires politiques, et qui devaient conserver la tradition du droit et de la jurisprudence administrative.

« C'est dans le sein du conseil d'état que furent agitées toutes les grandes questions d'ordre intérieur et d'administration publique. On y élaborait patiemment les codes de l'empire : c'est à la suite de discussions savantes et approfondies que les lois arrivaient au Corps législatif ; cette assemblée érigée en grand jury, les consacrait ou les repoussait par un vote silencieux.

« Comme législateur, Napoléon n'inventa point, mais coordonna les règles du droit civil et du droit criminel ; au code publié sous le consulat, et qui contenait les dispositions relatives à la personne, à la famille et à la propriété, d'autres codes succédèrent sous l'empire ; ce furent le code de commerce, dont une expérience de trente ans a démontré les déficiences, mais qui n'en est pas moins, sous de nombreux rapports, un modèle de clarté et de précision ; le code de procédure civile, qui laisse subsister dans nos coutumes une série de formalités gênantes et fiscales dont la chicane profite seule au détriment des parties en litige : le code d'instruction criminelle, qui, gravement modifié de nos jours, établissait alors des juridictions exceptionnelles et attribuait au pouvoir ou à l'action publique des droits incompatibles avec les prérogatives d'un peuple libre ; le code

pénal, assemblage de dispositions rigoureuses, et qui semblait avoir eu pour but de faire rétrograder l'humanité; ce code a été depuis lors l'objet d'une révision attentive dont les auteurs ont peut-être dépassé le but, mais qui, pour l'honneur de la France, a fait disparaître de nos lois la confiscation et la marque, que Napoléon y avait maintenues, les codes impériaux avaient été rédigés par des hommes suffisamment versés dans la science du droit, mais généralement hostiles aux idées religieuses. L'état civil des personnes fut tenu en dehors de l'église; la naissance et les funérailles des citoyens furent l'objet de règles de pure police, dont les ordonnateurs oublièrent volontiers que la religion doit présider à l'origine comme au dernier acte de la vie humaine; le mariage, considéré comme un contrat exclusivement civil, fut expressément classé parmi les actes que la puissance séculière doit seule régler et consacrer; il fut stipulé qu'il était légal et valide par le seul fait de l'intervention du magistrat, et que la bénédiction religieuse, ne devrait, dans tous les cas, que suivre et jamais précéder l'union contractée devant l'autorité municipale; le divorce fut maintenu, et néanmoins soumis à des conditions qui le rendaient plus difficile et plus rare; la puissance paternelle fut considérablement amoindrie et diminuée, et le lien de la famille, le plus social de ceux qu'il appartient au législateur de former, fut à la fois détendu et relâché: d'autres dispositions introduites dans ces mêmes lois ont pour résultat de porter atteinte à la sanctification du dimanche et à l'indépendance légitime de l'autorité ecclésiastique. Le code pénal, entre autres, renfermait à cet égard des prescriptions dignes d'une époque où le chef de l'état portait le poids de l'excommunication pontificale.

Enfin une dernière réflexion à faire sur ces codes, c'est que comme leur promulgation eut lieu à des dates assez éloignées, de 1803 à 1811, on peut s'apercevoir à mesure que ces lois furent rendues, que la pensée despotique de Napoléon y imprima une empreinte de plus en plus profonde. Ainsi dans le code d'instruction criminelle, les garanties que la Constituante avait autrefois introduites, disparurent presque toutes. L'interrogatoire, la procédure et même la direction du débat judiciaire furent organisés contre l'accusé ; la mission du juge devint à la fois soupçonneuse et sévère, elle consista à épier les secrets intimes de l'accusé, à lui arracher un aveu qui échappe souvent à l'ignorance ou à la faiblesse, le jury, institution à laquelle nos mœurs ne sont point faites encore, fut maintenu, mais réformé.

« Napoléon avait trouvé dans les institutions révolutionnaires de la Convention et de la Constituante le double principe de l'unité du pouvoir et de la centralisation administrative ; son génie habitué au commandement militaire devait s'accommoder d'un système gouvernemental simple et régulier qui gradue les attributions et la responsabilité de chacun et fait rayonner sans relâche la lumière et la vie du centre à tous les points de la circonférence. Ce fut ce prodigieux instinct de hiérarchie et d'ordre, qui le mit en état de régénérer une grande nation dont toutes les forces étaient éparpillées dans l'individualisme républicain ou dans l'anarchie. La société était ébranlée, il entreprit de lui rendre la vigueur ; il avait tout à faire pour organiser et constituer ; le bonheur qu'il eut de relever les autels renversés témoigne que, dans ses vues, la force du sabre ne fut pas le seul élément de son élévation, et qu'il parut vouloir installer son trône sur une base immuable.

“ Il avait, comme les rois des deux premières races, ses douze pairs et ses leudes bénéficiaires ; les premiers étaient ses maréchaux, les autres ses hauts fonctionnaires. Par un instinct de domination exclusive, il réduisait ses ministres à n'être que de simples commis, subordonnés, dans le travail, à un ministre intermédiaire ou secrétaire-d'état placé plus près de sa personne. Au-dessous des ministres et dans l'ordre de la puissance politique, sinon des préséances, venaient les préfets des départements, la plus forte de ses conceptions administratives.

“ Un ordre émané de l'empereur descendait avec une incroyable rapidité du souverain aux préfets, des préfets aux sous-préfets, et jusque aux plus obscurs agents ; l'immense empire se trouvait donc enfermé et enveloppé dans la main de Napoléon.

“ L'empereur, obéissant à une pensée de régularité et d'ordre, avait su établir un système fiscal fort simple. Le ministre du trésor concentrait toutes les ressources et contrôlait toutes les dépenses de l'empire. L'économie fut introduite dans toutes les branches du service ; les forêts et les douanes furent soumises à des administrations générales ; il en advint de même de l'enregistrement : le crédit public commença à revivre ; la banque de France fut créée et favorisée ; la caisse d'amortissement fut fondée ; la propriété foncière fut puissamment favorisée ; il régla la propriété des mines, et créa pour ce service un corps d'ingénieurs ; comme il attachait une grande gloire à l'extinction de la mendicité, il créa de nombreux dépôts destinés à servir de refuge aux pauvres ; il institua la société maternelle, rétablit l'institution des sœurs de charité. Six maisons destinées à recevoir les orphelines de la Légion-d'Honneur furent successivement établies ; l'agriculture fut

améliorée et encouragée ; mais la guerre, en arrachant l'élite de la population à la charrue, paralysait ces louables intentions. L'industrie fut plus heureuse ; les sciences concoururent au progrès de l'art manufacturier ; la chimie et la mécanique furent employées à perfectionner toutes les branches de l'économie industrielle.

« Cependant, grâce à d'autres dispositions qui intervinrent successivement, l'École Normale, projetée par la Convention, fut définitivement réglée ; un décret remit en activité l'école française des beaux-arts de Rome ; on y envoya quinze élèves.

« L'empereur aimait les grands monuments, les travaux gigantesques ; si la guerre n'eût point absorbé les précieuses ressources de son génie, il eût renouvelé la face de la France. Il avait relevé les ruines de Lyon et construit à Anvers de formidables arsenaux maritimes ; l'immense digue de Cherbourg avait été réparée et continuée, et ce même point de nos côtes avait vu creuser dans le roc vif un large bassin capable d'abriter de grandes flottes ; Boulogne, Wimereux, Ambleteuse, le Havre, Dieppe, Calais, Gravelines, Dunkerque et d'autres ports avaient reçu de notables agrandissements ; les arsenaux de la Meuse, ceux de Rotterdam furent réparés à leur tour ; la navigation du Zuyderzée et le port d'Amsterdam eurent leur part de ces améliorations créatrices ; de graves travaux furent commencés aux embouchures du Wéser, de l'Ems et de l'Elbe ; un arsenal maritime fut construit à Gênes ; le port de Venise et celui de la Spezzia furent fortifiés et agrandis ; Corfou, grâce à de pareils ouvrages, devint pour nous la clef de la Grèce ; le desséchement des marais Pontins fut projeté et entrepris ; 31 millions furent dépensés

pour les ponts-et-chaussées, 54 pour les canaux, 14 pour les dessèchements, 277 pour les routes de Paris à Mayence, à Amsterdam, à Hambourg, à Bayonne, pour les entreprises gigantesques du mont Genève et de la Corniche ; plus de 100 millions furent appliqués à des vues d'utilité publique ; des ponts furent jetés sur la Vezia, sur la Serivia, sur la Saône, sur la Loire, sur le Pô ; les digues de l'Escaut et du Pô furent réparées ; le canal de Saint-Quentin acheva de réunir le Rhône à l'Escaut, Anvers à Marseille ; le canal de Mons à Condé assura un débouché aux houillères du département de Jemmapes ; les canaux du Rhône au Rhin, de la Saône à la Loire furent continués à grands frais ; la capitale manquait d'eau circulant dans ses divers quartiers, de halles, de marchés, de moyens d'ordre et de police pour les principaux besoins de sa consommation ; alors on creusa le canal de l'Ourcq, qui conduit à Paris les eaux de trois rivières ; on éleva des halles, on construisit des abattoirs, on assainit les rues et les places publiques ; les églises de Sainte-Genève et de Saint-Denis, le palais de l'archevêché et la métropole furent restaurés ; de vastes quais sans rivaux furent, pour ainsi dire, étendus sur les deux rives de la Seine ; on prit soin de bâtir des greniers d'abondance et de réserve ; on ouvrit de nouveaux musées qui renfermèrent les dépouilles artistiques enlevées aux nations vaincues, et que la victoire devait plus tard nous ravir : époque sans nom, où Paris se peuplait de chefs-d'œuvre ; où des rues entières, les plus belles dont la capitale puisse s'enorgueillir, naissaient comme par enchantement ; les palais, les lycées, les marchés remplaçaient partout des établissements incommodes ou insalubres ; la Seine se couvrait de ponts hardis ;

on commençait les travaux de l'Arc-de-Triomphe et de la Madeleine ; on élevait la Bourse ; on construisait des prisons ; la flèche des Invalides reparaisait dans les airs, brillante d'or, comme sous le règne du grand roi ; on déblayait l'immense vide du Carrousel ; on restaurait le Louvre, les Tuileries, Versailles, Saint-Denis, Fontainebleau, Compiègne, Lacken, toutes les vieilles résidences royales ; sur la place Vendôme, une colonne de bronze, digne rivale de la colonne Trajane, portait dans les nues la statue de l'empereur, et déroulait en spirale l'histoire de la campagne d'Austerlitz gravée en lettres ineffaçables, écrite en relief avec les canons conquis aux ennemis de la France. Chaque partie de l'empire ressentait l'influence de ce génie réparateur : Bordeaux, Bayonne, Turin, Ajaccio, Alexandrie, Milan, Bruges, Aix-la-Chapelle, Ostende, Brest, Orléans et beaucoup d'autres cités non moins puissantes, lui devaient un développement nouveau, des embellissements, des créations utiles. Au milieu des sables du Poitou, et sur le théâtre de cette Vendée qu'il avait pacifiée, l'empereur élevait Napoléon-Ville (Bourbon-Vendée) ; il encourageait l'industrie ; partout où il passait, on le voyait jeter des ponts, ouvrir des routes, percer le flanc des montagnes et abaisser les barrières que la nature a mises entre les nations occidentales ; à l'exemple des souverains pontifes, il travaillait à restaurer et à désencombrer Rome, et pendant que cette entreprise se poursuivait par ses ordres, pendant que le Rhin, le Wésér et l'Elbe, devenus fleuves français, nous rattachaient par tous les points le Nord et l'Allemagne, la France et l'Italie, comme deux grandes sœurs, étendaient d'un pays à l'autre des mains amies, qui se rencontraient dans les Alpes, sur les

sommets du Mont-Cenis et du Simplon ; et toujours avide d'imiter Charlemagne, Napoléon s'attachait de préférence à vivifier les portions les plus éloignées de son empire, comme s'il eût été pressé du besoin de faire oublier à ses nouveaux sujets les désastres et les humiliations de la conquête *.

* Ces dernières pages sont extraites de l'*Histoire de Napoléon* que l'auteur a publiée récemment chez MM. Mame et Cie. Elles sont placées ici comme un appendice naturel de l'*Histoire de France*.

PREMIÈRE RESTAURATION.

LOUIS XVIII.

(1814.)

Paris et le Nord de la France étaient soumis aux armées étrangères ; les autres provinces du royaume se rendirent l'une après l'autre ou furent conquises par l'ennemi. Le 10 avril, le maréchal Soult livra aux Anglais, avec des forces disproportionnées, la célèbre mais inutile bataille de Toulouse ; Lyon avait été livré par la trahison d'Augereau ; l'Italie tout entière enlevée par les troupes autrichiennes ; la puissance de l'Empire entièrement abolie.

Le 12 avril 1814, Monsieur, comte d'Artois, frère du roi Louis XVIII, fit son entrée à Paris, comme lieutenant général du royaume, en attendant l'arrivée du roi, qui était encore en Angleterre ; le drapeau blanc et la cocarde blanche remplacèrent partout le drapeau et la cocarde tricolores. Le 23 du même mois, Monsieur signa avec les puissances alliées des conventions par lesquelles la France leur abandonnait treize places fortes, un matériel de douze mille bouches à feu, trente-un vaisseaux et douze frégates. Le 24, Louis XVIII débarqua à Calais, et le 3 mai suivant, ce prince, accompagné de Madame la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, du duc de Berry, fils du comte d'Artois, et des princes de Condé, fit à Paris son entrée solennelle. Partout la foule se pressait sur leur pas-

sage; ce n'était point là une fête où dominait l'étranger; on commençait à se résigner aux dures conditions qui avaient été imposées à la France en pensant que la gloire restait du moins, et qu'au prix d'une grandeur exagérée on avait obtenu le bonheur et les avantages de la paix. Les mères songeaient à leurs enfants que la conscription n'arracherait plus de leurs bras pour les envoyer mourir sur les terres lointaines; les laboureurs à leurs héritages trop longtemps exposés à demeurer sans culture; les commerçants aux bienfaits qu'allait répandre sur l'industrie et le négoce le traité qui nous rendait plusieurs colonies, la liberté des ports et le droit de naviguer impunément sur les mers. D'un autre côté, on ne voyait pas sans un profond attendrissement reparaitre cette noble race capétienne dont l'histoire et les illustrations avaient été associées durant tant de siècles à la fortune de la France. On saluait avec respect ce vieillard à cheveux blancs, longtemps éprouvé par les calamités de la proscription.

A la vue de la fille de Louis XVI on se rappelait avec une pieuse douleur les crimes qui l'avaient rendue orpheline et la longue captivité de la Tour du Temple. L'ancien parti révolutionnaire, fatigué du joug de fer de Napoléon, avait accueilli avec espérance la promesse que Louis XVIII avait faite de donner un gouvernement constitutionnel à ses peuples. Une seule chose blessait les masses : c'est que Louis XVIII datait ses ordonnances, non de la première, mais de la dix-neuvième année de son règne. Les exigences du principe de la légitimité l'ordonnaient ainsi; mais le peuple ne comprenait rien à cette logique, qui ne tenait compte ni de sa grandeur au temps de la République, ni de sa gloire sous l'Empire.

Louis XVIII donna à la France une charte imitée de la constitution anglaise, et qui, sauf quelques modifications essentielles, était à peu près celle qui forme encore aujourd'hui la base de notre législation.

La puissance exécutive était attribuée au roi ainsi que la nomination à tous les emplois civils, judiciaires et militaires. Le pouvoir législatif était partagé entre le roi, la Chambre des Pairs, a'ors héréditaire et aujourd'hui simplement viagère, et une chambre des Députés élus par des citoyens qui payaient une somme d'impôt égale au moins à trois cents francs ; les députés devaient être âgés de quarante ans et payer mille francs d'impôt. Le roi déclarait la guerre ou faisait la paix ; sa personne était inviolable et sacrée ; ses ministres étaient responsables, mais ne pouvaient être accusés que par la Chambre des Députés et livrés à d'autre justice qu'à celle de la Cour des Pairs. L'égalité des Français devant la loi était proclamée ; ils étaient admissibles aux fonctions publiques ; la vente des biens nationaux confisqués révolutionnairement sur les émigrés était déclarée irrévocable. Cette charte consacrait en outre la liberté de conscience et l'exercice de tous les cultes, mais celui des catholiques était reconnu religion de l'état ; la noblesse impériale conservait ses titres, l'ancienne noblesse reprenait les siens, le Code civil et les lois existantes étaient généralement maintenues ; enfin, la liberté de la presse et la liberté individuelle étaient proclamées, sauf les restrictions qui pouvaient être apportées par le législateur à l'exercice ou à l'abus de ces droits.

Cette charte fut octroyée à la France en vertu du pouvoir constituant que les rois avaient exercé à diverses époques de notre histoire. Le Corps légis-

latif, que Napoléon avait dissous, forma la première Chambre des Députés ; on fit entrer dans la Chambre des Pairs une grande partie de l'ancien Sénat et tout ce que l'ancienne noblesse et l'émigration comptaient de personnages éminents par les traditions ou les services.

L'armée fut maintenue autant que les ressources du Trésor le permettaient, mais les nécessités d'économie forcèrent de mettre à la demi-solde une grande partie des officiers de l'Empire, ce qui créa parmi eux d'implacables mécontentements. Une autre cause qui acheva d'aliéner l'armée et d'irriter les susceptibilités révolutionnaires fut l'obligation où se trouva Louis XVIII d'appeler à la plupart des emplois vacants les anciens compagnons de son exil et ceux qui avaient combattu sous les drapeaux de l'émigration contre la France républicaine. Sous peine de se rendre coupable d'une ingratitude sans nom, le roi était forcé de traiter avec une faveur marquée les hommes fidèles qui avaient partagé ses disgrâces, la duchesse d'Angoulême de se montrer plus bienveillante envers ceux qui avaient combattu pour son père qu'à l'égard de ceux qui avaient applaudi ou contribué à son supplice. On ne voulut ni comprendre ni pardonner des devoirs aussi naturels ; on en fit autant de crimes, et il est vrai de dire que les émigrés, en rentrant après vingt-cinq ans sur la terre de leurs pères, se persuadaient trop facilement qu'ils avaient affaire à une nation conquise. Dans leur long exil ils n'avaient appris qu'à souffrir avec courage, mais ils ne s'étaient fait aucune idée des besoins nouveaux que la Révolution avait créés en France, et se croyaient encore, vis-à-vis de ce peuple qui avait pris l'habitude de commander à l'Europe, comme des suzerains en

face de leurs vassaux. Cette imprudence des nobles, le ressentiment des autres, cette ignorance du présent et cet orgueil du passé créaient au sein de la France d'irréconciliables ennemis au régime de la Restauration, et ressuscitaient dans toute leur âpreté les anciens ferments de haine sociale qui s'étaient révélés en 1789. Le gouvernement obtint une loi de censure contre la librairie et les journaux ; il en sollicita une autre dont le but avoué fut d'assurer la sanction du dimanche ; c'était là une réparation utile, mais le parti révolutionnaire la représenta comme un retour à l'ancien régime. Un monument expiatoire fut élevé en l'honneur des martyrs de Quiberon ; on persuada aux possesseurs de biens nationaux que la réaction ne devait pas se borner à ce pieux hommage, mais qu'on se proposait de leur demander compte plus tard de la source de leurs richesses. Le roi avait rétabli l'ordre de Saint-Louis ; on essaya de faire croire que son but secret était de détruire la Légion-d'Honneur. Les bienfaits des princes étaient représentés comme des actes de corruption, et comme on supposait qu'ils avaient beaucoup à se plaindre du peuple, le peuple ne leur pardonnait pas le mal qu'il leur avait fait lui-même.

Du lieu d'exil où l'Europe l'avait relégué, l'empereur suivait avec une constante sollicitude ces mouvements de l'opinion publique. Les nombreux émissaires qu'il envoyait sur le continent lui rendaient compte des fautes imaginaires ou réelles du gouvernement royal, du mécontentement de l'armée et des rancunes du peuple.

Ces agents eux-mêmes, dont la plupart avaient été conservés par les Bourbons dans les plus hautes fonctions publiques, contribuaient par leurs discours et leurs actes à faire naître des regrets pour la per-

sonne de l'empereur ou la gloire de son règne ; ils représentaient la paix, si nécessaire à la prospérité de la France, comme un affront qu'il fallait laver au plus vite, et les membres de cette antique famille, qui remontait à Robert le-Fort, comme autant de proconsuls imposés à la France par la Russie ou l'Angleterre. Ainsi le gouvernement, les partis, les souvenirs, tout conspirait le renversement de la Restauration et le rétablissement du régime impérial. Napoléon jugea enfin que les circonstances étaient favorables à l'entreprise la plus hardie dont il eût jamais conçu la pensée.

Le 26 février 1815, comme il donnait un bal à Porto-Ferrajo en l'honneur du consul anglais qui avait été placé à l'île d'Elbe pour espionner ses démarches, il sortit secrètement de son palais et se rendit sur le port. Là quelques navires étaient prêts à mettre à la voile. L'empereur fait embarquer six cents hommes de sa vieille garde qui l'avaient suivi à l'île d'Elbe, et avec eux quelques partisans italiens, polonais, et les généraux Bertrand et Cambronne. Le 1^{er} mars, la flottille aventureuse aborde à Cannes, petite ville du département du Var. Napoléon et ses soldats descendent sur le rivage et suivent à travers les montagnes la route de Paris. Dans toute la Provence la petite troupe rallia à peine quelques compagnons ; dans le Dauphiné, où les principes de la révolution comptaient un grand nombre de sectateurs, les paysans commencèrent à manifester quelque sympathie. Arrivé à Gap, Napoléon fit imprimer et répandre à profusion des proclamations qu'il adressait au peuple français et à l'armée. Dans l'une d'elles il annonçait que *l'aigle de l'Empire allait voler de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame* ; mais rien ne semblait

justifier ses pompeuses espérances. Le 7 mars au matin, l'empereur poursuivant sa route rencontra près des lacs de Laffrey, dans le département de l'Isère, un bataillon qui avait été détaché contre lui de la garnison de Grenoble. Cambronne s'approche pour parlementer; mais on refuse de l'entendre: tout semblerait perdu, et Napoléon n'eut d'autre ressource que de s'approcher lui-même de ses adversaires et de leur montrer sa poitrine en leur disant de tuer leur empereur s'ils l'osaient. A sa vue un frémissement agita la troupe. Les soldats, qui un moment auparavant se disposaient à le combattre, sentirent leurs yeux se remplir de larmes, et, déposant leurs fusils, s'écrièrent avec transport: *Vive Napoléon! Vive l'empereur!* Puis ils foulèrent aux pieds leur cocarde blanche et reprirent les couleurs de la révolution.

Ce moment était décisif; Napoléon, dont les forces étaient triplées, accélère sa marche. Comme il arrivait à Vizille, le jeune colonel Labédoyère vint à sa rencontre à la tête du 7^e régiment et se joignit à lui. Fort de ce nouvel appui, Napoléon parut le soir même sous les murs de Grenoble, qui lui ouvrit ses portes. Cette ville était défendue par un vieux régiment dans lequel Bonaparte avait servi comme capitaine d'artillerie au siège de Toulon. A Grenoble il fut pour la première fois salué par les autorités, les magistrats et l'évêque, du titre d'empereur, et son règne recommença. Il se voyait maître d'une place de guerre, de vastes arsenaux et d'une armée de six mille vétérans. Il marcha ensuite sur Lyon, où il entra le 9 mars, au moment où le comte d'Artois et le duc d'Orléans, qui s'étaient rendus en toute hâte dans cette ville pour lui en disputer l'entrée, venaient de se retirer sans avoir pu

déterminer la garnison à leur obéir, et ayant au contraire été trahis par toute leur escorte. Il n'y eut qu'un seul garde du corps qui consentit à demeurer fidèle au comte d'Artois et à partir avec lui ; Napoléon le récompensa en lui envoyant la croix d'honneur.

Cependant la nouvelle du débarquement de l'empereur avait été répandue à Paris dans la journée du 6. Le gouvernement du roi comprit l'imminence du danger, et confia au maréchal Ney, l'un des anciens lieutenants de Napoléon, le commandement de l'armée qui devait s'opposer au passage de l'illustre aventurier. Ney, homme brave sur le champ de bataille, mais faible de résolution, accepta de bonne foi cette mission et promit au roi de lui ramener Bonaparte *dans une cage de fer*, et il n'était pas plutôt arrivé à Lons-le-Saulnier que la seule approche de son ancien maître réveilla en lui ce dévouement fanatique que Napoléon inspirait à ses soldats, et il donna le premier à son armée l'exemple de la désertion. Dès lors la marche de l'empereur ne fut plus qu'une rapide suite de triomphes ; partout les villes le recevaient avec acclamations, et le peuple grossissait son armée. Vainement Louis XVIII convoqua-t-il les deux Chambres en séance royale, vainement jura-t-il de nouveau fidélité à la Charte et plaça-t-il son trône sous la protection des gardes nationales du royaume ; dans la nuit du 19 au 20 mars il ne lui resta plus d'autre ressource que de fuir avec Monsieur, d'abord à Lille, puis à Gand. Dans la journée du 20 mars l'anxiété la plus vive régna à Paris ; on attendait les événements et l'on ne savait pour quel maître se déclarer entre celui de la veille et celui du lendemain. Soudain, vers les 9 heures du soir, des régiments de cuirassiers traversent les rues en poussant avec délire le cri de *Vive l'empereur*.

reur ! Napoléon venait d'entrer dans la ville. Ce fut pour la population entière un signal électrique ; elle se précipita en masse dans toutes les avenues qui conduisaient au Carrousel, et lorsque l'empereur parut enfin, à la lueur des torches qui faisaient étinceler les sabres, les baïonnettes et les casques, on s'empressa autour de lui, on l'enleva de son cheval, et il fut entouré, porté, presque étouffé jusqu'au palais des Tuileries, d'où il allait de nouveau dicter des lois à la France.

CENT-JOURS.

Le Midi demeura étranger à l'enthousiasme prétorien que nous venons de décrire. A Bordeaux, madame la duchesse d'Angoulême essaya de réveiller les sentiments que cette ville avait fait éclater au 12 mars ; elle passa en revue la garde nationale et reçut ses serments de fidélité. Elle se rendit ensuite dans la citadelle, où la garnison, commandée par le général Clauzel, était sous les armes ; elle fit appel, avec une généreuse énergie, à la loyauté des soldats et à leur foi au serment ; mais on ne lui répondit que par un respectueux silence, et cette princesse, si longtemps éprouvée, fut de nouveau réduite à demander un refuge à l'exil. Le duc d'Angoulême réunit autour de sa personne une armée de volontaires royaux ; mais, après quelques succès obtenus dans le Languedoc et la Provence, il fut trahi sur les bords de la Drôme et réduit à capituler. Quelques jours plus tard il obtint de pouvoir à son tour se retirer à l'étranger. Les anciens chefs de la Vendée essayèrent de soulever ce pays ; mais le général Lamarque parvint, avec au-

tant d'activité que de prévoyance, à comprimer ces premiers germes d'insurrection.

Cependant les puissances de l'Europe, encore assemblées au congrès de Vienne, déclarèrent par un manifeste célèbre que Napoléon Bonaparte était mis au ban des nations et qu'on ne traiterait point avec lui.

L'empereur se mit en devoir de braver l'effet de ces menaces. Nos magasins étaient vides, nos arsenaux dépourvus de canons et de fusils, grâce aux prudentes précautions des alliés, qui avaient occupé le territoire. Sur tous les points de la France on établit des ateliers; une impulsion immense fut donnée aux travaux qui avaient pour but de fortifier nos places et de mettre nos soldats en état d'entrer en campagne. Des levées en masse furent faites; la garde nationale fut mobilisée, la cavalerie remontée. Napoléon songea, en outre, à se concilier le parti révolutionnaire en promulguant une nouvelle constitution qui ressemblait beaucoup, pour la forme, à la Charte de 1814, et qui fut appelée *Acte additionnel*. En vertu de cette loi, une Chambre des Pairs et une Chambre des Représentants furent convoquées à Paris. Napoléon voulut faire assister ces grands corps à une cérémonie imposante qui rappelait les usages des Carlovingiens. De tous les départements de la France on envoya à Paris des électeurs ou des fédérés qui avaient pour mission de rendre plus solennelle l'acceptation de l'Acte additionnel, et de sanctionner de leurs suffrages la révolution militaire qui s'était accomplie. Cette cérémonie reçut le nom de *Champ-de-Mai*. Napoléon y assista, et avec lui les Chambres, les fédérés de l'Empire, une partie de l'armée du Nord, des députations tirées de chaque régiment, de la garde

nationale, et enfin un peuple immense qui couvrait les talus élevés autour du Champ-de-Mars. Au milieu de cette grande plaine on avait dressé un autel où l'on célébra la messe. Au moment solennel de l'élévation une salve d'artillerie et un roulement de tambours se firent entendre : le peuple, l'armée et l'empereur s'agenouillèrent, et l'on remarqua le profond recueillement de Napoléon. Lorsqu'on eut chanté le *Te Deum*, l'empereur monta sur une estrade, et après avoir prononcé un discours empreint d'une vigoureuse éloquence, il distribua les aigles à ses soldats et reçut les serments de l'immense assemblée. Quelques jours après il prit avec la Grande-Armée la route du Nord. Le 15, il passa la Sambre, et le même jour quelques engagements eurent lieu à Charleroi et à Gilly ; le 16, les Français remportèrent pour la troisième fois en trois siècles une victoire dans les plaines de Fleurus, et vingt mille Prussiens restèrent sur le champ de bataille. Le 17, on se battit au village des Quatre-Bras ; mais l'issue de la journée fut moins décisive. Le lendemain 18 juin, l'armée française prit position près du village de Mont-Saint-Jean, ayant en face d'elle les trois armées réunies d'Angleterre, de Prusse et des Pays-Bas ; le front de la bataille couvrait plusieurs lieues. L'action commença vers midi. Après une épouvantable canonnade qui fit éprouver de part et d'autre des pertes considérables, la cavalerie française chargea avec impétuosité, au milieu de ses batteries, l'armée anglaise, que commandait lord Wellington ; mais celle-ci opposait à l'ardeur aveugle de ses ennemis une froide impassibilité qui lui faisait attendre la mort sans s'écarter de ses rangs. Un régiment écossais fut entièrement détruit et mourut au poste qui lui avait été assigné. La ca-

valerie anglaise essaya à son tour de percer notre ligne ou de nous déborder par les ailes ; mais elle fut sabrée et obligée de se retirer en désordre. Cependant il fallait appuyer le mouvement de la cavalerie française ; l'infanterie s'ébranla ; mais, en tuant beaucoup de monde à l'ennemi, elle ne put parvenir à le chasser de ses positions ; le soldat anglais donnait la mort avec un courage silencieux et la recevait de même.

Cependant la résistance ne pouvait se prolonger davantage, et les habiles manœuvres ordonnées par Napoléon allaient assurer aux Français l'honneur de cette journée, lorsque des masses nombreuses apparurent non loin du champ de bataille ; l'empereur, qui avait laissé une imposante réserve sous le commandement de Grouchy, crut que ce mouvement s'exécutait par ses ordres et qu'un renfort lui arrivait pour consommer la victoire. Mais Grouchy, par un inconcevable mal entendu, demeurait dans l'inaction ; ce n'était point sa réserve mais Blücher et les Prussiens qui arrivaient ainsi sur les flancs de l'armée. Ce contre-temps imprévu changea totalement la face des affaires. Les Prussiens rompirent nos lignes, dispersèrent quelques régiments, et le cri de *sauve qui peut !* retentit dans les rangs de l'armée française qui se crut trahie. Alors commença une affreuse déroute. Napoléon, qui se trouvait au milieu de sa vieille garde, mit l'épée à la main pour se jeter dans les rangs ennemis et y trouver un glorieux tombeau, mais on arrêta les effets de ce désespoir. Le roi Jérôme, à l'exemple de son frère, s'écria que c'était le jour où tout ce qui portait le nom de Bonaparte devait périr ; il fut atteint d'une blessure et emporté par l'armée en retraite. La vieille garde abandonna la dernière le champ de

bataille ; commandée par l'intrépide Cambronne, elle se forma en carré ; et périt presque tout entière sous la mitraille des ennemis, qui, frappés de son héroïsme, lui proposaient en vain de se rendre. Mais la victoire de Wellington et de Blücher avait trop affaibli leurs armées pour leur permettre de poursuivre vivement les débris des troupes françaises. Celles-ci opérèrent leur retraite derrière nos places du Nord, et Napoléon revint à Paris demander à la France et à ses représentants un nouveau et dernier sacrifice, et enfin, la résolution de mourir plutôt que de subir la honte d'une nouvelle invasion. Mais le désastre de la bataille de Mont-Saint-Jean, que les vainqueurs appelèrent bataille de Waterloo, avait glacé le cœur de tous les partisans de l'empire. Alors le général Lafayette, qui depuis vingt-trois ans n'avait point reparu sur la scène politique, crut que le moment était venu de réaliser ses vieilles théories américaines ; il adjura la Chambre des Représentants, qu'il présidait, de se rallier autour des idées de 89, et, si l'on avait voulu arrêter l'armée de Wellington, c'eût été à l'abri d'une dictature impériale qu'il eût fallu se serrer. L'assemblée émit le vœu de l'abdication de Napoléon, et l'empereur résigna sa puissance et son titre en faveur de son fils en bas âge, qui fut proclamé sous le nom de Napoléon II. Ensuite la Chambre des représentants réalisa cet avertissement prophétique que lui avait donné Napoléon le jour où, partant pour son armée, il lui avait conseillé *de ne point imiter les Grecs du Bas-Empire, qui se rendirent la risée de l'Europe en discutant des questions subtiles au moment où le bélier brisait les portes de Constantinople.* Au lieu d'aviser au moyen de continuer la guerre, elle se mit à élaborer une constitution, et pendant qu'elle

votait sur le plus ou moins de largeur des broderies que chaque député aurait à son collet, les armées anglaise et prussienne entraient aux barrières ou campaient au bois de Boulogne. La force mit fin à ce gouvernement provisoire, si indigne de la mission qui lui avait été confiée. Tout ce qu'il y avait de bonapartistes à Paris se réfugia dans le silence, et l'armée, après avoir capitulé, se retira sur la ligne de la Loire. Louis XVIII, revenu de Gand entra en triomphe dans sa capitale; il signa un nouveau traité avec les alliés. La paix fut accordée à la France, mais nous perdîmes le département du Mont-Blanc (la Savoie) et quelques cantons voisins du Rhin et de la Moselle; il fut ensuite stipulé que la France serait occupée plusieurs années par les armées étrangères, et paierait, pour les frais de la guerre, une rançon qui s'élevait à près de huit cents millions. Le Louvre fut dépouillé des précieux chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture que vingt ans de conquêtes nous avaient acquis. Ce fut au prix de ces douloureuses conditions que la France fut de nouveau réconciliée avec l'Europe. Cependant, sur quelques points de l'Est, les armées et les populations retardèrent encore les progrès de l'étranger. Grenoble gardée par ses habitants et les enfants de ses collèges arrêta plusieurs jours une armée piémontaise sous ses remparts; Huningue, avec une faible garnison de vétérans, résista plus longtemps encore aux efforts d'une puissante armée autrichienne.

Dès le 3 juillet, Napoléon était arrivé à Rochefort; il se rendit ensuite à l'île d'Aix, puis il s'embarqua volontairement à bord du navire *le Bellérophon*. Il avait écrit au prince régent une lettre fameuse dans laquelle, avec une résignation dont l'histoire offre peu d'exemples, il se confiait à l'hospitalité du peuple

d'Angleterre, son plus implacable ennemi. Mais le gouvernement britannique ne comprit point les devoirs que lui imposait ce sacrifice.

Napoléon eut la vie sauve, mais il fut conduit, au-delà du Tropique, dans l'île de Saint-Hélène, rocher isolé au milieu du vaste Océan. C'est là qu'il fut retenu captif, et qu'après avoir, pendant six ans d'un long et difficile exil, enduré les outrages dont l'abreuva l'Angleterre, il termina, le 5 mai 1821, cette carrière qui sera une énigme pour l'avenir. Quelque temps avant sa mort, il se ressouvint des enseignements consolateurs de ce culte catholique dont il avait autrefois relevé les autels sur la terre de France. Il reçut les derniers sacrements, et demanda pardon à ce Dieu qui l'avait envoyé sur la terre avec la mission providentielle d'être le fléau et l'orgueil de l'humanité.

Doué d'une intelligence puissante, d'un génie aussi rare qu'élevé, d'un coup d'œil sûr et d'une science militaire qui ne permet de lui assigner aucun rival dans les temps modernes, Napoléon Bonaparte se présente aux regards de la postérité comme l'un de ces géants fantastiques qui semblent devenir plus grands à mesure qu'ils s'éloignent. Son nom est écrit en caractères ineffaçables dans l'histoire de tous les peuples de l'Europe qu'il fit servir de marche-pied à son incommensurable ambition; mais, par un prodige dont il ne nous est pas donné de révéler le secret, ce souvenir est encore cher à toutes les nations: à celles qu'il inonda de sang comme à celles qui reçurent de lui le baptême de la gloire. C'est vainement que pour apprécier la grandeur de son rôle l'historien veut se renfermer dans la simplicité des faits, il est comme dominé par une influence magique dont il ne peut se défendre, et qui ne lui permet

pas d'apprécier avec une impartiale simplicité des événements et une vie qui semblent être affranchis des conditions communes, et qui ne nous apparaissent aujourd'hui qu'environnés d'un reflet lumineux. Cette auréole, à travers laquelle il nous faut voir l'empereur, répand sur sa personne et sur ses actes une teinte qui pour être plus brillante cesse également d'être vraie ; c'est à peine si elle permet de distinguer les nombreuses taches qui ternissent cette existence, et si l'on trouve assez de raison ou de justice pour maudire cet insatiable amour de la guerre qui fit périr l'élite d'une génération de peuples. Ce mouvement de réhabilitation qui s'opère pour la mémoire de l'empereur est tellement passionné qu'on a trouvé des excuses à son despotisme, à ses violences, à ses injustes conquêtes, aux actes iniques qui aplanirent pour lui la route du trône ; mais le chrétien ne doit point se laisser éblouir par cette fausse direction imprimée aux idées. Si le repentir et si les longues souffrances du captif de Sainte-Hélène lui permettent d'espérer que Napoléon aura trouvé grâce devant Dieu, il ne nous sera point permis d'oublier qu'il fut longtemps le persécuteur de l'Eglise, qu'il fit assassiner le duc d'Enghien, et commença cette terrible guerre d'Espagne où des fleuves de sang innocent coulèrent sur la terre et appelèrent sur lui la justice du ciel.

Napoléon ne fut pas seulement un grand capitaine ; nous avons indiqué les travaux remarquables auxquels il présida comme législateur. Là ne se borna pas son action : il couvrit la France de monuments utiles, canalisa plusieurs fleuves, éleva des ponts, creusa des ports et ouvrit des routes prodigieuses à travers les glaciers des Alpes. Ces monuments ineffaçables rappelleront à nos neveux le passage de

ce torrent qui féconda les plaines que ses eaux couvrirent ; il en restera, comme de Charlemagne, un souvenir presque fabuleux, et les peuples, en contemplant dans le passé ce qui restera pour eux des événements que nous venons de raconter, se trouveront bien petits en comparant leur siècle à ces époques homériques.

SYNCHRONISMES.

1790. Mort de l'empereur d'Allemagne Joseph II. — La guerre se poursuit entre les Russes et les Turcs. — Suwarrow prend sur les premiers la ville d'Ismail, où trente mille habitants sont égorgés. — Typpo-Saïb, sultan du Myssore dans l'Inde, fait la guerre aux Anglais.

1792. Le 2 mars, l'empereur d'Allemagne Léopold meurt subitement. — Son fils lui succède sous le nom de François II. — Gustave III, roi de Suède, est assassiné dans un bal, à la suite d'une conspiration tramée entre quelques mécontents. — Son fils Gustave-Adolphe II lui succède. — Fondation, aux États-Unis, de la ville fédérale de Washington.

1793. Invention du télégraphe par l'ingénieur Chappe.

1800. Mort du pape Pie VI, captif à Valence.

1801. L'empereur de Russie, Paul I^{er}, est assassiné dans son palais, après un règne de quatre ans.

1803. Révolte en Irlande ; trente mille habitants périrent dans les combats ou dans les supplices ; le gouvernement Anglais accorde aux Irlandais l'exercice de la religion catholique et supprime la loi du test. — Une secte qui se déclare en Arabie, sous le nom de Wahabites, du nom d'Aboul-Wahab, son chef, s'empare de la Mecque et de Médine. — Les Anglais, après avoir éprouvé de grands désastres dans l'Inde, de la part des Mahrattes, parviennent à rendre tributaire une grande partie de la presqu'île au-delà du Gange.

1804. Les Serviens, ayant Czerny Georges à leur tête, se soulèvent contre la Porte et sont imités par les Albanais, les Monténégrins et presque tous les peuples de la Turquie d'Europe et de la haute Égypte.

1811. Le 1^{er} mars, le pacha du Caire, en Égypte, attire cinq cents mameluks dans le château de cette ville et les fait massacrer. — Le 26 juin, sept provinces de l'Amérique espagnole signent un acte d'indépendance et forment la république de Venezuela.

1813. Les Anglais et les Américains se font la guerre dans le Canada.

SYNCHRONISMES.

1790. Mort de l'empereur d'Allemagne Joseph II. — La guerre se poursuit entre les Russes et les Turcs. — Suwarow prend sur les premiers la ville d'Ismaïl, on tresse mille habitants sont égorgés. — Typo-Saïb, sultan du Mysore dans l'Inde, fait la guerre aux Anglais.

1792. Le 2 mars, l'empereur d'Allemagne Léopold meurt subitement. — Son fils lui succède sous le nom de François II. — Gustave III, roi de Suède, est assassiné dans un bal, à la suite d'une conspiration tramée entre quelques mécontents. — Son fils Gustave-Adolphe II lui succède. — Fondation, aux États-Unis, de la ville fédérale de Washington.

1793. Invention du télégraphe par l'ingénieur Chappe. — 1800. Mort du pape Pie VI, captif à Valence.

1801. L'empereur de Russie, Paul I^{er}, est assassiné dans son palais, après un règne de quatre ans.

1803. Révolte en Irlande; trente mille habitants périssent dans les combats ou dans les supplices; le gouvernement anglais accorde aux Irlandais l'exercice de la religion catholique et supprime la loi du test. — Une secte qui se dit clame en Arabie, sous le nom de Wahabites, du nom d'Aboul-Wahab, son chef, s'empare de la Mecque et de Médine. — Les Anglais, après avoir éprouvé de grands désastres dans l'Inde, de la part des Mahométans, parviennent à rendre tributaire une grande partie de la presqu'île du-delà du Gange.

1804. Les Serbes, ayant Czeray Georges à leur tête, se soulèvent contre la Porte et sont vaincus par les Albanais, les Monténégrois et presque tous les peuples de la Turquie d'Europe et de la haute Égypte.

DEUXIÈME RESTAURATION.

SOMMAIRE

DES RÈGNES DE LOUIS XVIII ET DE CHARLES X.

(1815-1830.)

La Restauration s'accomplissait une seconde fois ; ses intentions étaient droites, ses vues honnêtes ; elle comprenait les maux de la France, mais elle ne se rendait pas compte des nécessités que les événements avait créées. La date de son double avènement coïncidait d'ailleurs avec celle des deux invasions subies par le pays et c'était là un malheur que la Révolution ne pardonnait pas. Elle lui en fit un crime et ce fut la source des obstacles sans nombre qui s'opposèrent à sa marche. La France se considéra comme ayant été conquise, et ni les bienfaits de ses rois, ni les exemples de vertus modestes qu'elle reçut d'eux, ni le souvenir des longues misères de cette illustre race, rien ne put désarmer un pays qui se croyait vaincu par ses princes et confondait dans une même pensée les humiliations imposées par l'étranger et l'inauguration du trône royal.

Fidèles à la ligne de réserve que nous nous sommes imposée, nous n'entreprendrons point de raconter cette époque qui n'appartient pas à l'histoire ; ce n'est point encore l'heure d'émettre un jugement complet sur les hommes dont la plupart vivent aujourd'hui ou dont les actes se rattachent à des causes

qui ne sont pas suffisamment éclaircies. Dans cette lutte des partis et des opinions qui divisent la France, il y a des places marquées pour les tribuns, pour les pamphlétaires et pour les hommes de lettres; il n'y en a point pour l'écrivain qui voudrait juger avec une froide impartialité les acteurs des grandes scènes et les circonstances du drame. Son langage ne serait d'ailleurs compris que d'un petit nombre, et il est inutile de livrer à la foule des vérités qu'elle ne saurait que calomnier. Nous nous bornerons donc à une nomenclature de dates qui nous semble indispensable pour compléter ce récit.

1815. — La fin de cette année fut signalée par les procès des personnages qui avaient le plus particulièrement contribué aux événements du 20 mars. Le maréchal Ney fut condamné à mort par la Cour des Pairs, et fusillé le 7 décembre. Le colonel Labédoyère, traduit devant un conseil de guerre, subit le même sort. Il en fut de même du général Mouton-Duverney et d'un certain nombre de ses compagnons d'armes. Des réactions eurent lieu dans le Midi; le général Ramel fut assassiné à Toulouse, le général Lagarde à Nîmes, le maréchal Brune à Avignon. La même année Joachim Murat, chassé du royaume de Naples, et qui avait voulu le reconquérir, fut livré à une commission militaire et passé par les armes sur les côtes d'Italie.

1816. — Les conseils de guerre et les cours d'assises prononcèrent de nouvelles condamnations capitales contre les auteurs de l'insurrection du 20 mars : toutefois, les généraux Drouot et Cambronne furent acquittés.

M. de Lavalette, ancien directeur des postes sous l'empire, et qui avait pris part au mouvement des cent-jours, fut condamné à mort. Sa femme

se rendit dans son cachot, et, à la faveur d'un déguisement, réussit à le faire évader.

Plusieurs conspirations furent découvertes, entre autres celles de l'épingle noire : les coupables furent poursuivis, punis avec une rigueur extrême et périrent de la peine du régicide.

Les conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI et accepté des emplois pendant les cent-jours, furent bannis à perpétuité.

Les Anglais étendirent leur domination dans les Indes, et ajoutèrent de nouveaux empires à ceux qui leur étaient déjà soumis.

Dans la nuit du 4 au 5 mai une insurrection éclata en Dauphiné. Quelques habitants des montagnes voisines de Grenoble essayèrent de s'emparer de cette ville aux cris de *Vive l'empereur* ! Ils furent repoussés par la garnison, et cruellement punis. Une partie des prisonniers furent condamnés à mort par une cour prévôtale et fusillés sans pitié ; plusieurs périrent sur l'échafaud. Cette répression rigoureuse fut sévèrement jugée par l'opinion.

Le 17 juin, le duc de Berry épousa la princesse Caroline, fille du roi des Deux-Siciles.

Le 5 septembre, la Chambre des Députés, élue sous l'impression des réactions de 1815, et qui par son dévouement plus sincère qu'éclairé embarrassait la marche du gouvernement, fut dissoute par une ordonnance du roi. Dans la dernière session elle avait sanctionné l'abolition du divorce.

1817. — Le 5 février une loi organise le système des élections sur des bases qui devaient assurer à la classe moyenne toute l'influence dans la Chambre des Députés. La même année les passions politiques firent des victimes à Lyon, et plusieurs

hommes, plus séduits que coupables, périrent sur l'échafaud ; d'autres furent exilés.

1818. — Cette année, comme celle qui l'avait précédée, fut marquée par des luttes parlementaires. Les mœurs de la France se formaient peu à peu au système constitutionnel. La majorité de la Chambre des Pairs paraissait acquise au parti royaliste le plus exalté ; celle de la Chambre des Députés répondait aux opinions du ministère qui suivait alors une ligne politique fort modérée et fort adroite ; on l'appelait système de bascule, parce qu'il consistait à flatter tantôt un parti, tantôt un autre, et à appuyer le gouvernement quelquefois sur les espérances des amis de la révolution, quelquefois aussi sur les sentiments de fidélité dont le parti royaliste avait donné des gages : à la faveur de ces tempéraments calculés, on gagnait du temps, mais l'on se créait d'autant plus d'ennemis que les illusions des uns et les prétentions des autres étant déçues, on ne devait, à une époque donnée, rencontrer en face de soi que des adversaires. Le 10 décembre, le roi annonça au pays, et la France apprit avec un vif enthousiasme que les armées étrangères allaient enfin évacuer le territoire.

Charles XIII, roi de Suède, étant mort le 5 février, l'ancien général français Bernadotte, déjà prince royal, fut proclamé roi de ce pays sous le nom de Charles-Jean.

La même année, le célèbre écrivain allemand, Auguste Kotzebue, que l'on croyait être un agent secret de la Russie, mourut assassiné à Manheim, par un étudiant nommé Sand, jeune fanatique appartenant aux sociétés secrètes.

Une persécution s'éleva en Chine contre les chrétiens ; des émeutes eurent lieu en Allemagne contre

les Juifs. La république de la Colombie s'établit dans l'Amérique espagnole, par la réunion des républiques de Venezuela et de la nouvelle Grenade. Le principal moteur de cette révolution fut Simon Bolivar qui, après de longs voyages en Europe, avait rapporté dans sa patrie les idées d'indépendance, et fait séparer les colonies espagnoles de leur métropole.

1819. — La lutte des partis continua. Le 5 mars, la majorité de la Chambre des Pairs fut modifiée par la création d'un grand nombre de nouveaux membres appartenant presque tous aux opinions constitutionnelles modérées. Ces sortes de coups d'état s'appelaient *fournées*.

Le 19 septembre, madame la duchesse de Berry devint mère d'une fille. — Un mois après, le département de l'Isère élut pour député le régicide Grégoire. Ce fut une tentative audacieuse qui épouvanta l'opinion royaliste sur les inconvénients que présentait le système électoral.

1820. — L'armée d'expédition que Ferdinand VII, roi d'Espagne, voulait envoyer dans l'Amérique espagnole, se révolta à l'île de Léon, et proclama la constitution dite des *cortès* ; cette insurrection gagna bientôt toute l'Espagne.

Le vieux Georges III, roi d'Angleterre, mourut le 29 janvier : son fils lui succéda sous le nom de Georges IV.

Dans la soirée du 13 février le duc de Berry fut assassiné par un nommé Louvel, fanatique, qu'on soupçonna d'avoir été l'instrument du parti libéral ou des bonapartistes, mais qui paraît n'avoir obéi qu'à l'impulsion d'une haine implacable contre tout ce qui portait le nom de Bourbon. Le duc de Berry mourut, dans les bras de son épouse, après avoir

reçu les derniers sacrements, et en demandant grâce pour son meurtrier. Ce dernier, traduit devant la Cour des Pairs, fut condamné à mort et exécuté en place de Grève. D'autres conspirations éclatèrent. Plusieurs d'entre ceux qui y prirent part étaient membres d'une association secrète connue sous le nom de *Charbonnerie*. Ils furent successivement déferés aux cours d'assises ou à la justice des Pairs.

Le 29 septembre, madame la duchesse de Berry mit au monde un jeune prince, qui fut nommé Henri-Dieudonné, et reçut le titre de duc de Bordeaux. La naissance de cet enfant combla de joie la famille royale à laquelle elle assurait un héritier, et fut saluée par de nombreuses réjouissances.

La même année, la loi des élections fut gravement modifiée dans le sens contre-révolutionnaire, et l'on établit la censure.

Ces changements amenèrent une certaine irritation dans les esprits : des émeutes eurent lieu à Paris, mais sur tous les points l'autorité royale réussit à comprimer les mécontents.

1821. — Des révolutions éclatèrent à Naples et en Piémont. Dans ces deux derniers royaumes elles furent comprimées. En Portugal, les révolutionnaires réussirent à proclamer la constitution des cortès espagnoles. Les deux États de Saint-Domingue se réunirent sous le nom de république de Haïti.

Le 20 mars, un mouvement insurrectionnel éclata à Grenoble, mais il n'eut pas de suites. Les partis extrêmes se coalisèrent à la Chambre des Députés et renversèrent le ministère. Le nouveau cabinet eut pour président M. de Villèle, député et maire de Toulouse, et chef du parti royaliste.

La Grèce s'insurge. Alexandre Ypsylanti pu-

blie une proclamation en faveur de l'indépendance de ce pays : la guerre commence entre les chrétiens et les Ottomans. Elle donne lieu, de la part des Grecs, à d'admirables traits d'héroïsme, et du côté des Turcs à des actes de barbarie sauvage.

1822. — Des conspirations militaires éclatèrent sur plusieurs points de la France, particulièrement à Colmar et à Saumur. Les chefs furent pris et suppliciés ; il en fut de même de quelques sous-officiers compromis dans un complot carbonarique appelé conspiration de La Rochelle.

Don Pedro, prince royal de Portugal, se fit reconnaître empereur du Brésil. Augustin Iturbide fut proclamé empereur du Mexique.

1823. — Une révolution fit conférer au Chili la dictature suprême au général Freyre. Iturbide, empereur du Mexique, fut chassé du trône. Une république fédérale fut constituée à la place de cet empire d'un jour.

La reine de Portugal, l'infant don Miguel et le général Sepulveda opérèrent une contre-révolution en Portugal.

La révolution d'Espagne ayant inquiété les puissances du continent, le roi Louis XVIII résolut d'envoyer dans ce royaume une armée de cent mille hommes. Le duc d'Angoulême en prit le commandement. La campagne fut courte et heureuse, malgré les prédictions contraires du parti libéral. Le député Manuel, l'un des membres les plus ardents de l'opposition, fut expulsé de la chambre. Déjà la majorité de cette assemblée avait exercé un semblable pouvoir en refusant d'admettre le député Grégoire.

Le duc d'Angoulême ayant enlevé aux Espagnols l'importante ville de Cadix et le fort du Trocadéro,

dernier boulevard des révolutionnaires, rétablit le roi Ferdinand sur son trône, et revint en France, où il fut reçu comme en triomphe. Cette campagne de 1823 avait prouvé à l'Europe que les Bourbons pouvaient désormais compter sur l'armée, et le parti libéral cessa de conspirer.

Le pape Pie VII mourut après avoir gouverné l'Église pendant vingt-trois ans. Le cardinal Annibal della Genga, élu pape, prit le nom de Léon XII.

Le gouvernement autrichien poursuivit les associations secrètes connues sous les noms de *Charbonnerie* et d'*Adelphisme*.

Le célèbre lord Byron débarqua à Missolonghi pour secourir les Grecs. Il y mourut l'année suivante.

1824. — Des amnisties incomplètes furent publiées en Espagne et en Portugal. Le gouvernement prussien prit des mesures contre les associations secrètes, et surtout contre l'*Allgemeine-Burschenschaft*, ou association de la jeunesse.

Don Iturbide, ex-empereur du Mexique, débarqua dans ce pays pour y opérer une révolution à l'aide de ses partisans ; pris les armes à la main il fut fusillé le 19 juillet.

Le 16 septembre, le roi Louis XVIII, tourmenté depuis longtemps par de longues infirmités, mourut aux Tuileries. Le comte d'Artois lui succéda sous le nom de Charles X.

1825. — CHARLES X fut sacré à Reims en grande pompe. La faveur populaire accueillit les commencements de son règne ; mais son gouvernement ayant présenté successivement une loi qui rétablissait le droit d'aînesse, une autre qui, contrairement aux dispositions de la Charte, étendait à sept ans la

durée des fonctions de député, une loi pour la répression du vol sacrilège, et enfin une loi contre la liberté de la presse, tous ces actes soulevèrent les partisans de la révolution, les journaux, le corps électoral, et irritèrent d'une manière fort vive les hommes influents de la classe moyenne.

Le 28 novembre, mourut le général Foy, l'une des illustrations de la tribune française.

Le 1^{er} décembre, mourut Alexandre, empereur de Russie, à Tangarock, sur la mer Noire, âgé de 48 ans. Son frère, Nicolas I^{er}, lui succéda, et comprima une tentative de révolution à Saint-Petersbourg.

1826. — Le 23 janvier, le Pérou se trouva entièrement affranchi.

Le sultan Mahmoud détruisit, à Constantinople, la redoutable milice des janissaires.

En France, les luttes politiques s'envenimaient de jour en jour. La Chambre des Députés favorisait les tentatives du gouvernement; la Chambre des Pairs servait d'appui au parti constitutionnel.

1827. — La garde nationale de Paris demanda le renversement du ministère et fut dissoute. — La censure fut rétablie.

Le 20 octobre 1827, la flotte française, unie aux flottes d'Angleterre et de Russie, détruisit à Navarin la marine turco-égyptienne, et assura l'indépendance de la Grèce, pour laquelle cette nation chrétienne luttait depuis six ans.

Le 6 novembre, la Chambre des Députés fut dissoute, mais les élections donnèrent la majorité au parti libéral.

1828-1829. — Le ministère de M. de Villèle se retira et fut remplacé par une administration plus conforme aux vœux de la nouvelle majorité. Ce

cabinet, qui fut appelé le ministère Martignac, suivit une marche qui avait pour but de rassurer et de concilier les esprits. Le 8 août 1829, le roi Charles X, effrayé des progrès du principe révolutionnaire, remplaça le cabinet par un nouveau ministère qui fut présidé par le prince de Polignac, et composé des personnages les plus hostiles au régime de 1789. Le parti libéral regarda leur avènement comme une déclaration de guerre.

1830. — Au mois de mars la Chambre des Députés annonça au roi, dans une adresse célèbre, que les ministres qu'il avait choisis ne pouvaient compter sur elle. Ce manifeste fut voté à la majorité de 221. Le roi en appela au corps électoral et prononça la dissolution de la Chambre ; mais les élections rendirent aux 221 leurs mandats et envoyèrent siéger auprès d'eux un grand nombre de députés non moins hostiles. De toutes parts on se préparait à refuser l'impôt ; la Normandie était le théâtre de nombreux incendies dont la cause est encore un mystère.

Au mois de juin, M. de Bourmont, ministre de la guerre, s'embarqua à Toulon à la tête d'une armée française que le roi envoyait en Afrique contre le dey d'Alger pour le punir d'un outrage fait au consul de la France. L'armée expéditionnaire débarqua à Sidi-Ferruch, et après plusieurs engagements brillants se rendit maîtresse d'Alger et d'une partie de la Régence.

Charles X et son ministère crurent devoir profiter de l'enthousiasme que cette victoire inspirait à la France. Ne pouvant rien pour contenir les envahissements des idées libérales, ils résolurent de frapper un coup d'état.

Le 26 juillet, le *Moniteur* publia les fameuses

ordonnances, rendues en vertu du droit constituant que le roi s'attribuait d'après l'article 14 de la Charte et qui modifiaient d'une manière essentielle les dispositions de la constitution.

Dans les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830, une insurrection formidable éclata dans Paris ; malgré les efforts de la garde royale et de la ligne, le peuple s'empara successivement des principaux postes, de l'Hôtel-de-Ville, du Louvre et des Tuileries. Un gouvernement provisoire fut installé.

Le général Lafayette prit le commandement général des gardes nationales de France, et le drapeau tricolore, symbole des principes de la révolution, fut arboré en quelques jours sur toute la France. Le Roi et le Dauphin abdiquèrent en faveur du jeune duc de Bordeaux ; mais la Chambre des Députés refusa de reconnaître ce prince et révisa solennellement la Charte constitutionnelle.

Dans la séance du 9 août, le duc d'Orléans jura fidélité à la nouvelle constitution et fut proclamé **ROI DES FRANÇAIS** sous le nom de **LOUIS-PHILIPPE I^{er}**.

DYNASTIE CAPÉTIENNE.

GOUVERNEMENT DE JUILLET.

SOMMAIRE DES ÉVÉNEMENTS QUI ONT SIGNALÉ LE COMMENCEMENT DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE I^{er}.

(1830).

La révolution de Juillet, accomplie en trois jours, à Paris, ne rencontra aucun obstacle dans les départements. Charles X, son fils et son petit-fils, trois générations de rois, les princesses de leur famille et un petit nombre d'amis fidèles, s'acheminèrent lentement vers l'exil. Ce fut d'abord en Écosse, au palais d'Holyrood, illustré par les souvenirs de Marie-Stuart, qu'ils se réfugièrent. Quelques années plus tard, ils trouvèrent un asile dans les États de la maison d'Autriche, à Goritz.

Cependant l'ébranlement causé par la révolution prolongeait sa durée. Le peuple avait peine à rentrer dans l'ordre ; l'autorité, affaiblie et contestée du nouveau gouvernement, parvenait difficilement à faire respecter les lois. La garde nationale qui avait pris pour emblème ces deux mots : « Liberté et ordre public, » se dévoua au maintien de la tranquillité publique.

La Chambre des Députés avait mis en accusa-

tion les ministres de Charles X, signataires des ordonnances. La Chambre des Pairs procéda à leur jugement au mois de décembre. Pendant la durée de ce procès célèbre, des multitudes d'hommes égarés, avides de vengeance ou de pillage environnaient le palais du Luxembourg en poussant des cris de mort. Le général Lafayette énergiquement secondé par la garde nationale, parvint à sauver la vie des accusés et des juges. Le prince de Polignac fut condamné à la déportation ; les autres ministres à la détention perpétuelle.

Le gouvernement pontifical et le gouvernement anglais ouvrirent des rapports diplomatiques avec le nouveau gouvernement de la France. Les autres puissances suivirent cet exemple, mais avec défiance et froideur. Les cours de l'Europe redoutaient le contre-coup de la révolution française et l'invasion des idées révolutionnaires.

Cette crainte paraissait fondée : dès les premiers jours, après la révolution de juillet, les torys avaient été dépossédés du pouvoir, à Londres ; des mouvements révolutionnaires avaient agité l'Allemagne ; au mois de septembre, une insurrection éclata à Bruxelles, alors capitale du royaume des Pays-Bas. Les catholiques, longtemps opprimés par un pouvoir protestant, et réunis aux libéraux belges, affranchirent, après trois journées meurtrières, leur pays de la domination de la maison d'Orange. La Prusse eut un moment la pensée d'intervenir, mais elle s'arrêta devant les menaces de la France. Dès ce moment la Belgique forma un royaume indépendant.

Au mois de novembre, pendant que la Russie se disposait, dit-on, à faire marcher des troupes sur le Rhin, une insurrection nationale éclata en Pologne. Ce pays, un moment soustrait à l'influence mosco-

vite, se prépara à soutenir une lutte malheureusement trop inégale en faveur de ses droits et de ses autels.

1831. — L'année 1831 s'ouvrit d'une manière sinistre : la misère du peuple, aigrie par une crise commerciale, s'accroissait tous les jours : les meneurs du parti républicain en profitaient pour le pousser au désordre.

Dans les journées des 13 et 14 février, sous le prétexte d'une cérémonie expiatoire célébrée en mémoire du duc de Berry, des attroupements se formèrent à Paris et menacèrent la religion et ses ministres. Des hordes de brigands, contre lesquelles on n'osa pas sévir, se portèrent à Saint-Germain-l'Auxerrois, et y commirent d'odieuses profanations. Leurs excès ne se bornèrent pas là : en peu d'heures elles se rendirent maîtresses de l'archevêché, le démolirent de fond en comble, jetant à la Seine les livres, les meubles, les vases saints, et les ornements du culte. Les mêmes bandes se répandirent ensuite dans la ville et firent abattre les croix.

Vers la même époque, des mouvements révolutionnaires troublaient l'Espagne ; le duché de Modène, le duché de Parme, les États de l'Église et plusieurs autres provinces d'Italie.

L'excès du mal engendra la force de s'y soustraire. Le 13 mars 1831, le ministère fut confié aux mains de Casimir Périer, qui entreprit de contenir la révolution et de l'assujettir au frein des lois. Cette œuvre de résistance souleva dans le sein des chambres, dans les clubs, dans les journaux les plus violentes tempêtes ; mais la pensée du pouvoir prévalut. Insensiblement l'ordre matériel commença à se rétablir, le crédit à renaître.

Les chambres, sur la proposition du gouverne-

ment, organisèrent par des lois le système électoral, la garde nationale et le régime municipal de la France.

Le congrès national de Bruxelles élut pour roi des Belges S. A. R. le duc de Nemours, deuxième fils du roi des Français. Des considérations qui se rattachaient au maintien de la paix publique en Europe ne permirent pas à ce prince d'accepter cette couronne. Le congrès désigna alors pour roi le prince Léopold de Saxe-Cobourg.

Les Hollandais entrèrent en Belgique pour y renverser, par les armes, le gouvernement national. Ils obtinrent d'abord des succès. Alors, le roi des Français fit marcher à la rencontre de l'ennemi une armée de cinquante mille hommes dont la seule présence contraignit les Hollandais à repasser le Rhin.

La guerre durait en Pologne depuis six mois : les Polonais, réduits à leurs propres forces, ne purent point prolonger cette lutte héroïque. Les armées russes occupèrent Varsovie le 8 septembre. La nouvelle de ce désastre arriva en France et y occasionna des émeutes.

Une insurrection éclata à Lyon au mois de novembre : les ouvriers, qui avaient pris pour devise *« Vivre en travaillant ou mourir en combattant »*, se rendirent maîtres de la ville. Une armée, mise sous les ordres du prince royal et du maréchal Soult fit rentrer cette grande cité dans le devoir.

Une loi abolit l'hérédité de la pairie ; une autre exila tous les membres de la famille des Bourbons et maintint l'exil prononcé contre la famille Bonaparte.

1832. — L'Autriche avait comprimé toutes les insurrections d'Italie ; en même temps elle avait pris dans cette Péninsule une prépondérance redoutable. Pour en contre-balancer l'effet, des troupes fran-

çaises s'emparèrent de la ville d'Ancône et y tinrent garnison.

Plusieurs conspirations ou émeutes troublèrent à Paris la tranquillité encore mal affermie.

Dans les derniers jours de mars, le choléra-morbus, qui depuis seize mois avait pénétré en Europe, après avoir détruit cinquante millions d'asiatiques, se manifesta inopinément à Paris et sur plusieurs points de la France. Les ravages de ce fléau furent terribles. Les classes pauvres, dans leur sauvage ignorance, se crurent empoisonnées par les riches. Il y eut des massacres et des soulèvements bientôt apaisés par la force. Le fléau enleva de nombreuses victimes. Les sciences perdirent Cuvier, la politique Casimir Périer, la tribune le général Lamarque.

Les funérailles de ce député furent troublées par une insurrection républicaine, préparée de longue main, et qui fit pendant deux jours couler le sang à Paris. Dans la soirée du 6 juin, les défenseurs du parti républicain furent tués ou pris, et le gouvernement demeura maître du champ de bataille.

Paris fut mis en état de siège. Ce régime fut suspendu par un arrêt de la cour de cassation et les lois reprirent leur cours ordinaire.

Une insurrection légitimiste éclata dans plusieurs départements de la Vendée. Le gouvernement parvint à la comprimer. Madame la duchesse de Berry, qui s'était rendue dans l'Ouest et y avait pris part à la guerre, fut trahie et arrêtée à Nantes.

Au mois de novembre, une armée française commandée par le maréchal Gérard, et ayant dans ses rangs les ducs d'Orléans et de Nemours, fit le siège d'Anvers, et s'empara de cette place importante qui fut remise au roi des Belges. — La même année, le

roi Léopold avait épousé la princesse Louise d'Orléans, fille du roi des Français.

Cette même année mourut, à Schoenbrunn, Napoléon-François-Joseph, duc de Reischstadt et fils de l'empereur.

1833. — La statue de l'empereur Napoléon fut en grande pompe replacée sur la colonne de la place Vendôme, à Paris.

La Grèce fut constituée en royaume. Le jeune Othon, fils du roi de Bavière, fut déclaré roi de ce nouvel état.

Le 3 avril, une insurrection révolutionnaire éclata à Francfort-sur-le-Mein.

Don Miguel régnait en Portugal. En 1831, une flotte française força le Tage, et contraignit le gouvernement portugais à faire des réparations à des Français qui avaient eu à se plaindre de mauvais traitements. En 1833, don Pedro, éloigné du Brésil par une révolution, vint en Europe soutenir les prétentions de sa fille, dona Maria, au trône de Portugal. Ses armes, appuyées par l'influence de l'Angleterre, triomphèrent de la résistance de don Miguel. La jeune dona Maria fut proclamée reine de Portugal et don Pedro organisa dans ce royaume le régime constitutionnel.

Ferdinand VII, roi d'Espagne, mourut et laissa par son testament le trône à sa fille Isabelle, âgée de trois ans. L'oncle de cette princesse, l'infant don Carlos, réclama pour lui la couronne en vertu de la loi salique. Ces prétentions réciproques causèrent, en Espagne, des agitations et des guerres civiles, qui ne sont point encore arrivées à leur terme.

1834. — Des réfugiés polonais et italiens, sous la conduite de Romarino, firent une tentative insurrectionnelle en Savoie.

En France, une société populaire, dite des *Droits de l'Homme*, s'était organisée à Paris et sur divers points. Le gouvernement, dont elle menaçait l'avenir, parvint à la dissoudre à l'aide d'une loi qu'il obtint des chambres.

Une insurrection républicaine éclata à Paris, à Lyon, à St-Étienne, à Lunéville, à Arbois et dans quelques autres villes. A Paris, et surtout à Lyon, beaucoup de sang fut répandu dans le combat. Le gouvernement triompha sur tous les points, et livra les vaincus à la justice de la cour des pairs.

La chambre des députés fut dissoute. De nouvelles élections donnèrent la majorité au système politique commencé par Casimir Perrier, continué par M. Guizot et M. Thiers. — Mort du général Lafayette, de don Pedro et de l'empereur d'Autriche.

1835. — La guerre civile prend, en Espagne, un nouveau degré d'énergie. En France, malgré les réclamations violentes du parti républicain, les auteurs et complices de l'insurrection de 1834 sont jugés et condamnés par la cour des pairs.

Le 28 juillet, au moment où le roi Louis Philippe, environné des princes ses fils et de ses généraux passe en revue, sur les boulevards, la garde nationale et l'armée, une machine infernale éclate et porte la mort dans le cortège royal. Au nombre des victimes se trouve le maréchal Mortier, duc de Trévise. Cet attentat, le second de ceux qui furent dirigés contre le roi des Français, soulève dans le pays une réprobation unanime.

Des lois, votées au mois de septembre, soumirent la presse périodique à un régime plus sévère.

Le duc d'Orléans, prince royal, prit part à une expédition en Afrique.

1836. — Le ministère du 11 octobre fut remplacé

par une nouvelle administration, dont M. Thiers fut le chef.

— Le 25 juin, Alibaud, membre des sociétés secrètes, entreprend de tuer le roi. Il est arrêté, jugé par la cour des pairs et supplicié.

Le 8 septembre, M. Thiers et le ministère qu'il préside font place à un ministère dont MM. Molé et Guizot sont les chefs.

Louis Bonaparte, fils de l'ex-roi de Hollande et neveu de l'empereur, essaie de se rendre maître de Strasbourg. Il est arrêté avec ses principaux partisans.

Mort du roi Charles X.

Au mois de décembre, un nommé Meunier, obscur régicide, imite le crime de Fieschi (l'auteur de la machine infernale) et d'Alibaud. Il tire sur le roi des Français et le manque. La cour des pairs le condamne à mort, mais le roi lui fait remise de la vie.

1837. — Le ministère du 8 septembre est renversé. La nouvelle administration, dite du 15 avril, a pour chef MM. Molé et de Montalivet.

S. A. R. le duc d'Orléans, fils aîné du roi des Français, épouse, à Fontainebleau, la princesse Hélène de Mecklembourg-Schewrin.

Louis-Philippe, à cette occasion, amnistie les condamnés politiques. Cet acte de son gouvernement contribue à pacifier les esprits.

La chambre des députés est dissoute : de nouvelles élections assurent au ministère une majorité qui doit peu à peu se détacher de lui.

Une armée française, ayant dans ses rangs le duc de Nemours, s'empare de Constantine, en Afrique.

1838. — Le gouvernement contraint la Suisse à éloigner de son territoire Louis Bonaparte.

Le 24 août, Mme la duchesse d'Orléans, met au

monde un prince qui reçoit le titre de comte de Paris. — Le gouvernement, de concert avec le souverain pontife, Grégoire XVI, établit l'évêché d'Alger. — La foi chrétienne est de nouveau prêchée aux Arabes.

1839. — De vives luttes s'engagent dans le parlement français entre le ministère du 15 avril et ses adversaires. — La chambre des députés est dissoute. — Les élections enlèvent la majorité au ministère qui se retire.

Le 12 mai, une insurrection républicaine dirigée par Barbès et Blanqui, éclate dans les rues de Paris. Le gouvernement triomphe de cette nouvelle attaque.

1840. — M. Thiers revient aux affaires. La cherté des grains cause des troubles.

Le 15 juillet, les puissances signent à Londres un traité qui règle la question d'Orient en dehors de la France. Ce procédé inattendu rompt l'alliance anglaise : la France se prépare à la guerre.

Le 15 décembre, S. A. R. le prince de Joinville, ramène en France les cendres de l'empereur Napoléon qu'il a été chercher à Ste-Hélène.

M. Guizot devient chef d'un nouveau ministère qui raffermir la paix, et obtient des chambres une loi nécessaire pour fortifier Paris.

Cette même année, don Carlos et ses partisans, vaincus et trahis, sont réduits à chercher un refuge en France. — Une tentative de Louis Bonaparte, à Boulogne, échoue, et n'aboutit qu'à la ruine du parti bonapartiste. — Nouvel attentat régicide. Son auteur, le nommé Darmès, est déféré à la cour des pairs, condamné à mort et supplicié.

1841. — La guerre se poursuit depuis onze ans en Afrique contre les races arabes, qui nous disputent la possession de l'Algérie. M. le général

Bugeaud obtient quelques avantages sur l'ennemi.

A son retour en France, M. le duc d'Aumale, qui avait pris une part active à la guerre, est exposé à un complot dirigé contre lui par plusieurs assassins. Les auteurs de ce crime sont déferés à la cour des pairs.

Des troubles graves éclatent à Toulouse, à Clermont et sur plusieurs points du royaume, à l'occasion du recensement.

1842. — Le 13 juillet 1842, S. A. R. le duc d'Orléans meurt à Neuilly, des suites d'un accident, à l'âge de trente-deux ans. Prince doué de qualités heureuses et qui emporte dans la tombe de nombreux regrets.

Les Chambres sont immédiatement convoquées. Elles rendent une loi qui décerne, pour l'avenir, la régence à S. A. R. le duc de Nemours.

1843. — La France s'empare des îles Marquises et de l'île d'Otaïti.

ÉTUDE PHYSIOLOGIQUE

ET GÉOGRAPHIQUE

SUR LA FRANCE ACTUELLE.

L'unité française, autrefois très-lente à se constituer, commence à faire de tels progrès, qu'il faut plutôt peut-être les regretter que s'en réjouir. Insensiblement, les variétés de mœurs et de costumes s'effacent, les traditions nationales disparaissent, les instincts de races s'assoupissent. Le moment viendra pour les générations prochaines où la monotone uniformité qui nous envahit aura atteint ses limites extrêmes, et alors, tant pis pour le peintre, pour l'artiste, pour l'historien.

Grâce à Dieu, nous n'en sommes point encore là. Si ternes que soient déjà, en les comparant avec le passé, les traits caractéristiques des populations agglomérées sur notre sol, on peut les indiquer au besoin et les préciser. En y regardant de près, on reconnaîtra encore de graves différences entre l'esprit et les coutumes des vieilles provinces ; on discernera ce qui nous est resté de leur histoire, ce qui a survécu aux haines, aux jalousies, aux querelles des anciens âges. Le Picard a gardé sa physionomie qui le distingue du Roussillonnais ; le Breton et le Provençal, en dépit de la communauté des lois, conservent, comme une protestation permanente contre la centralisation moderne, leurs allures

graves ou enjouées, leurs habitudes mélancoliques ou animées, et leur double langage en harmonie avec la diversité de leurs mœurs.

Nous croyons que l'historien n'a point rempli toute sa tâche lorsqu'il s'est borné à raconter les faits généraux, et même à suivre le développement des idées. Les conditions des climats et du sol, les ressources de l'agriculture ou de l'industrie, la topographie des lieux, l'hydrographie, toutes ces circonstances, jusqu'aux monuments dont s'enorgueillit une contrée, peuvent influencer sur l'histoire, ou du moins en donner une plus sûre intelligence. Ce serait un digne appendice au récit de nos annales qu'un tableau dans lequel on exposerait à grands traits les oppositions qui séparent entre elles les diverses tribus de la nation française. Ce travail résumerait pour nous en un petit nombre de pages ce qui nous est resté de quatorze siècles de vicissitudes, et ce serait à nos yeux comme une pierre d'attente destinée à relier les faits historiques aujourd'hui accomplis aux événements inconnus qui appartiendront à l'avenir.

Qu'on nous permette donc d'entreprendre ce résumé rapide.

§ I. Géographie physique.

La France, moins grande d'un tiers que l'ancienne Gaule, est située dans la zone tempérée de l'hémisphère septentrional, entre les quarante-deuxième et cinquante-unième degrés de latitude. Elle est bornée au nord par la Prusse, au nord-est par le royaume de Belgique et la Prusse rhénane, à l'est par les Alpes, le mont Jura et le Rhin, au

sud par la Méditerranée et les Pyrénées, à l'ouest par l'Océan. Sa superficie est d'environ cinquante-quatre millions d'hectares, en y comprenant l'île de Corse. Dans sa plus grande longueur, du nord au sud, de Dunkerque jusqu'au col de Falguère, elle a neuf cent soixante-dix kilomètres (220 lieues), à peu près autant dans sa plus grande largeur, de l'ouest à l'est, de l'extrémité du Finistère au pont de Kehl. Des immenses colonies qu'elle a possédées, la France a gardé deux comptoirs dans les Indes; la Guyane, dans l'Amérique du Sud; quelques îles de peu d'étendue, parmi les Antilles; l'île de Bourbon et le Sénégal, en Afrique. Depuis 1830, elle a conquis les côtes de l'Algérie et la province de Constantine; mais sa puissance n'est point encore consolidée dans ces possessions qu'il faut disputer sans relâche aux races indigènes. Enfin, tout récemment, elle s'est emparée de l'archipel des îles Marquises et d'Otaïti, dans la mer du Sud.

Le climat de la France est généralement tempéré: il participe des inconvénients et des avantages des pays maritimes. Sauf les provinces voisines du bassin du Rhône, les autres sont plus humides et pluvieuses que les contrées correspondantes de l'Autriche et de la Hongrie. Par rapport à la direction des vents et à leur influence sur la température, la France peut être divisée en deux régions à peu près égales, l'une au nord, où les variations atmosphériques sont moins brusques, et l'autre au sud, où les causes locales ont plus de puissance.

La France est douée d'une fertilité admirable, si l'on en excepte quelques landes encore mal disputées à la craie, aux sables et aux eaux marécageuses. Presque toutes les plantes utiles à l'homme peuvent y être acclimatées, mais les substances mi-

nérales n'y existent pas en quantités égales. La forme des montagnes, la nature des terrains, l'aspect de certaines vallées révèlent les prodigieux bouleversements qui ont tourmenté notre sol à des époques plus anciennes que l'histoire. Les chaînes de l'intérieur nous offrent le fréquent spectacle de volcans refroidis, de roches balsatiques et de grandes coulées de laves. Il semble néanmoins que les montagnes de la France tendent à s'abaisser de plus en plus, tandis que les eaux courantes, continuant à exhausser le fond de leurs vallées, coopèrent à une sorte de nivellement général qui s'opère à la surface.

Les marbres des Pyrénées, trop peu exploités, sont dignes de rivaliser avec ceux dont s'enorgueillit l'Italie. L'albâtre, le granit, le porphyre et le jaspe sont répandus avec une certaine profusion dans les régions des montagnes. On cite à juste titre les argiles des bassins de la Loire et de la Garonne, et l'argile de Saint-Yrieix, dans la Haute-Vienne. Le silex abonde dans les pays riverains de la Loire et de ses affluents, tandis que le territoire d'Angers et celui des Ardennes sont parsemés d'ardoisières inépuisables. L'Arriège (Aurigera) roule encore quelques sables d'or, et ce précieux métal se retrouve à peine dans quelques mines épuisées des Pyrénées, des Alpes et des Cévennes. Les mines de plomb sont rares et pauvres; le cuivre est plus abondant, mais nous sommes réduits à envier l'étain au pays de Galles. En revanche le fer existe dans presque toutes les provinces; la houille et les combustibles fossiles ne sont pas répartis en aussi grande quantité sous le sol. Depuis la découverte des mines de sel gemme du département de la Meurthe, la France a cessé d'être, pour cette richesse

minérale, jalouse de l'Espagne et de la Pologne. Aucun pays ne possède autant de sources salutaires où les malades vont redemander la santé perdue.

Le règne animal n'est pas ce que la latitude semblerait permettre. Les races bovines et chevalines sont peu remarquables, et les autres espèces, faute de soins éclairés, paraissent quelquefois dégénérer. Les rennes, les castors, les élans, anciens habitants des Gaules, ont émigré vers le nord; les cygnes sauvages nous visitent plus rarement, les loups deviennent moins nombreux, le chevreuil, le chamois, le daim, le cerf disparaissent peu à peu et abandonnent une nation peu susceptible de soins conservateurs. L'ornithologie française s'appauvrit sensiblement, notre ichthyologie offre encore moins de ressources : la flore française, par compensation, devient de jour en jour plus riche et plus variée.

La France renferme près de trente-cinq millions d'habitants, sans y comprendre la population algérienne et celle des colonies. Plusieurs fois démembrée par ses voisins ou distribuée en fiefs féodaux, elle se composait en 1789, de trente-deux gouvernements. Plusieurs provinces qui, depuis la chute de l'empire de Charlemagne et les concessions arrachées à Charles-le-Chauve, avaient été successivement séparées de l'unité nationale, et replacées sous l'obéissance des Capétiens, avaient conservé quelques privilèges distincts qui garantissaient la diversité de leurs lois et de leurs usages, et perpétuaient, dans un même pays, des coutumes et des rivalités historiques. Cet ordre de choses a cessé : les lois de l'assemblée constituante et des gouvernements issus de la révolution ont aboli jusqu'aux noms des vieilles nationalités, pour y substituer des dénominations nouvelles; les trente-deux provinces

ont été réparties en quatre-vingt-six départements, dont les limites sont purement conventionnelles, et qui, tous ensemble, forment trois cent soixante-trois arrondissements communaux, subdivisés à leur tour en deux mille huit cent quarante-six cantons et près de trente-huit mille communes. Dans cette distribution du territoire, le département et la commune ont seuls une existence individuelle déterminée et des droits à part; l'arrondissement ou le canton ne sont que des circonscriptions imaginaires, créées en vues de régulariser l'action judiciaire ou administrative : par eux-mêmes ils ne représentent aucun intérêt.

Chaque département est administré par un préfet, chaque arrondissement par un sous-préfet, chaque commune par un maire. L'impulsion générale part du gouvernement qui centralise entre ses mains la direction de tous les services. Les administrations financières sont soumises à une hiérarchie à peu près semblable, et fonctionnent sur tous les points avec ensemble. L'armée est formée par le contingent annuel de chaque département; la justice civile est administrée au nom du roi, par vingt-sept cours royales, subordonnées, en matière de jurisprudence, à un tribunal suprême, appelé cour de cassation. Dans chaque arrondissement il y a un tribunal de première instance; et un tribunal de commerce est institué dans les cités les plus commerçantes; en outre, il y a dans chaque canton un juge de paix. La justice criminelle est exercée par quatre-vingt-six cours d'assises, assistées, dans chaque département, d'un jury composé des citoyens notables. L'état militaire se compose, en temps de paix, de trois cent cinquante mille hommes armés; le royaume est partagé en vingt divisions militaires, la marine en

plusieurs circonscriptions ou arrondissements spéciaux. L'état, par l'université royale dont il désigne les membres, dirige l'instruction publique. Le royaume compte quatorze archevêchés et soixante-six évêchés. La loi autorise l'établissement d'un nombre considérable de communautés de femmes, mais elle a mis des obstacles à l'existence des communautés d'hommes. Enfin, dans l'ordre des choses politiques, nous compléterons cette série d'indications en rappelant que la France est dotée du gouvernement représentatif et des institutions électorales et municipales qu'il entraîne à sa suite.

Mais c'est encore là la France officielle, la France administrative : une nomenclature, toujours uniforme, de choses organisées et d'individus organisants suffit peut-être au voyageur qui traverse le pays, à l'étranger qui cherche à s'y abriter, au contribuable dans ses rapports avec l'autorité publique, au commis et à l'employé, rouages nécessaires de la machine sociale, mais elle ne donnera pas le costume extérieur du peuple. Cherchons donc à pénétrer plus avant dans le caractère historique de la France actuelle ; découvrons, s'il est possible, la véritable France qu'une centralisation souvent plus factice que sérieuse nous dérobe encore, et opposons à elle-même, dans ses aspects variés, la physionomie des races qui peuplent notre pays.

§ II. Synthèse des provinces.

Si l'on s'élève par la pensée sur ces grandes montagnes du Dauphiné qui dépassent de onze mille pieds le niveau de la mer, et si de là on tourne les yeux sur le tableau immense et mobile qui se déroule

vers le lointain ; dans ce panorama de vingt-huit mille lieues carrées, les villes, les bourgades, les nations, les tribus, les collines et les plaines, les mers et les fleuves présentent ces faces changeantes et ces formes diverses que la France concentre dans une grande et majestueuse unité.

Suivez d'abord le Rhône : on dirait qu'il a brisé les barrières entre les Alpes et le Jura. Échappé de Genève comme d'une prison, c'est par bonds rapides qu'il entre en France et se jette dans la Saône. Tous deux réunis se modèrent ou s'excitent l'un par l'autre, et roulent vers la mer le long du bassin que les Alpes et les Cévennes entourent d'un double amphithéâtre. Le Rhône est la grande artère qui porte la vie commerciale du centre au midi, de Lyon à la mer de Marseille. Au nord et dans le coude qu'il décrit de Genève à Orange, il borne le Dauphiné et se joue comme un taureau dans les verts pâturages de cette contrée ; au midi, il baigne le Comtat et la Provence, et traverse les premières forêts d'oliviers.

Le Dauphiné, qui forme la partie culminante de ce bassin, n'a point encore entièrement abdiqué le caractère et les mœurs des anciennes races celtiques. Là, se sont perpétuées ces traditions d'indépendance qui choisissent les hauts lieux (All-Brog) pour dernier asile. Les invasions ont glissé sur cette terre, sans laisser aucune empreinte profonde à ses roches et à son peuple de granit. Elle a gardé depuis vingt siècles, dans ses idiômes locaux, une portion de son langage primitif. Elle ne s'est point laissé conquérir entièrement, quelquefois elle s'est donnée. Sous la domination romaine qu'elle accepta sans la subir, elle respecta la loi des empereurs et n'en prit que ce qui lui parut bon ; traversée par les

Bourguignons, par les Francs, par les Sarrasins, elle ne se soumit qu'à l'Église; et du régime féodal, auquel elle demeura presque étrangère, elle ne choisit pour sa part que la suzeraineté ecclésiastique; ses évêques furent à la fois ses princes et ses tribuns.

Elle ne fut unie que de nom au royaume de Provence et à l'Empire. Légruée à la France par un Dauphin qui, ne pouvant la transmettre à sa race, la vendit aux Valois, elle ratifia ce traité, et, en recevant de ses nouveaux maîtres des privilèges, un parlement et une administration, elle commença à perdre beaucoup de son type national. Les guerres de religion, auxquelles elle servit longtemps de théâtre, retremperent son génie: sous Louis XIV, le Dauphiné prit sa part de la grandeur de la France; durant le dix-huitième siècle, il ne se révéla que par les noms illustres de quelques-uns de ses enfants et sembla s'endormir avec le reste de la France dans le repos honteux du règne de Louis XV. Mais son peuple se réveilla le premier: les états de Vizille précédèrent d'un an la séance du Jeu de Paume; la *journée des tuiles*, à Grenoble, fut l'avant-coureur du 14 juillet. Quatre ans plus tard, ce même peuple fermait ses villes aux échafauds de la Terreur et se préservait des excès de la révolution. Vingt ans après, il rendait sa couronne au fugitif de l'île d'Elbe, luttait contre deux invasions et c'est lui que nous avons vu depuis lors renfermer, contre les pouvoirs établis, les éléments les plus tenaces d'opposition ou de révolte.

Cette population est pauvre, surtout dans les Hautes-Alpes et dans la partie montagneuse de la Drôme et de l'Isère. Sur les hauteurs, les industriels habitants disputent aux glaces et aux neiges le dernier vestige de végétation qu'ils peuvent con-

quérir à la culture, puis, ceux que le sol ainsi fatigué, ne peut nourrir, émigrent chaque année vers Paris et le nord. Les autres provinces fournissent à la grande capitale des porteurs d'eau, des gagne-denier, des ouvriers; le Dauphiné lui envoie des commerçants, des manufacturiers, des maîtres d'école : cette contrée semble animée d'une intelligence toute particulière. La richesse de ses plaines compense d'ailleurs la pauvreté de ses montagnes. La plus féconde ferme de la France est cette vallée du Grésivaudan, qui s'étend le long de l'Isère et se déroule comme un serpent entre deux chaînes alpestres, dont l'une est couverte de glaciers éternels, dont l'autre renferme les pieuses solitudes de la Grande-Chartreuse, et qui, toutes deux, présentent les aspects merveilleux et variés d'une nature helvétique. Le Drac et la Romanche, autres rivières flottables, descendent du versant septentrional des Alpes pendant que, du versant méridional, la Durance se précipite vers Avignon. La région des montagnes appartient par l'âpreté de son climat à la France du nord; la région que le Rhône baigne depuis Valence se rattache au midi par les produits de son sol et les idiômes locaux. D'un côté les forêts séculaires, de l'autre les plantations de mûriers; partout la sève, la vie partout.

Le Comtat, auquel nous aimerons mieux laisser son nom si poétique de département de Vaucluse, est l'un des pays les plus fertiles qui soit au monde. Les commencements de son histoire se lient à celle du royaume d'Arles et de la Provence: cédé aux papes, dès le treizième siècle, il demeura jusqu'à la révolution française sous la domination pontificale. Les habitants de ce pays jouissaient en France des droits de régnicoles, et se rangeaient d'ailleurs sous

la double bannière d'Avignon ou de Carpentras, selon qu'ils tenaient pour notre pays ou pour le saint-siège.

La partie orientale du département de Vaucluse est élevée et boisée : là se dressent le mont Ventoux et le Leberon, chargés tous deux d'une épaisse chevelure de bois et de roches. La partie occidentale n'offre qu'une plaine riche et délicieuse. Ce riant pays est arrosé par le Rhône, par la Durance et par de nombreux torrents, au nombre desquels se trouve celui qui jaillit de la fontaine immortalisée par les chants de Pétrarque. Dans ce pays favorisé du ciel on trouve en abondance tout ce qui est nécessaire et agréable à la vie ; ses prairies sont tapissées d'une herbe haute que la faux moissonne quatre ou cinq fois par an, ses coteaux sont couverts de vignobles, ses champs enrichis par la garance. L'air y est pur et trop souvent refroidi par le vent du nord, ce fléau qui protège Avignon * la cité aux fortes murailles, flanquées de tours et ornées de créneaux.

Avignon et son territoire forment comme une colonie italienne transportée en France ; vous diriez les montagnards des Abruzzes et les moissonneuses de la Calabre ou des Apennins. N'attendez pas de ce peuple une soumission docile et silencieuse. Ce peuple se considère comme conquis et n'a pu encore se plier tout entier à nos lois civiles, à nos règlements, à notre police administrative. Il obéit comme par contrainte, il se résigne sans spontanéité, sans amour. C'est toujours un sang italien qui bout dans ses veines, et vous le verrez toujours prêt à en appeler à son couteau de la logique et de la loi.

* Un vieil axiome dit : *Avenio ventosa ; cum vento fastidiosa, sine vento venenosa.*

Mais si nous franchissons la Durance, en nous avançant comme le Rhône vers la mer, nous y trouvons un peuple plus étroitement uni à notre histoire et à notre nationalité. La Provence n'en forme pas moins, elle aussi, une contrée à part. Vingt-quatre siècles n'ont pu abolir son double type grec et ligurien. Les Romains dégénérés de l'empire venaient y retremper leurs mains et y perfectionner leurs études ; les Visigoths, les Ostrogoths, les Francs, se laissaient amollir par la douceur de son climat et ne parvenaient point à imprimer le sceau du nord à cette terre aimée du soleil.

Qu'on lui laisse ses plus beaux triomphes à cette terre de Provence, qu'elle s'épanouisse au pied de ses arbres à feuilles pâles et à fleurs odorantes. Que l'oranger, le citronnier, le figuier, l'olivier, le dattier, le grenadier la nourrissent de leurs fruits savoureux. Que ses longs étés se prolongent encore malgré le souffle désolant du mistral. Le peuple poétique qui la cultive se suffit à lui-même dans son travail comme dans ses engourdissements. Il se complaît dans la forme pittoresque de son costume, dans sa langue sonore, dans le souvenir de ses cours d'amour et du bon René, le dernier de ses rois : c'est à peine s'il accepte la suzeraineté de la France et s'il intervient de temps à autre, par élans irréguliers, dans nos luttes politiques. Ne lui parlez ni de vos mœurs nouvelles, ni de vos codes, ni de vos systèmes : s'il ambitionnait autre chose que le sommeil tranquille pendant les heures chaudes du jour, il se bornerait à rêver pour Marseille la splendeur de Venise et la mission de Carthage.

Marseille, en dépit des conquérants, fut toujours une ville à part, la capitale d'un petit peuple ionien. Elle n'eut point d'enfance ; elle commença par la ci-

vilisation. Fille de la Grèce, elle en eut les mœurs et les arts; elle ne perdit l'empire de la mer que Tyr lui avait légué que pour exercer sur le monde romain la souveraineté de la politesse, de l'industrie et de la faconde oratoire. Sous la féodalité elle eut des privilèges républicains; sous la maison de Naples, elle retrouva les inspirations de son vieux compatriote Homère. Elle eut ses troubadours, ses cours d'amour, son gai savoir; puis quand le sombre Louis XI eut recueilli l'héritage de René d'Anjou, quand les efforts du rebelle connétable de Bourbon et de l'Empire eurent tourné à la confusion de l'étranger sous les murs de Marseille, la Provence termina sa nationalité politique et littéraire, et toutefois elle garda de son passé tant de souvenirs qu'aujourd'hui encore ils suffisent pour la colorer d'une teinte particulière, de ce reflet que les belles ruines d'Athènes revêtent aux rayons du soleil couchant.

Arles et Aix se sont assoupies dans leur histoire; l'une est un débris de Rome, l'autre un dernier vestige du moyen âge. Marseille seule grandit encore depuis surtout qu'elle aspire à être l'entrepôt méditerranéen, la Smyrne européenne. Les autres villes n'ont rien retenu de leur influence et de leur grandeur, sinon quelques obélisques et quelques arcs de triomphe. Fréjus a vu fuir la mer, Arles se meurt dans les sables, Forcalquier et Sisteron servent à peine de résidence à un juge de paix; et tout appartenirait au passé, sur cette terre, si Marseille ne levait pas sur la mer un front rajeuni, si Toulon, le grand arsenal du midi, ne troublait pas du bruit de ses marteaux et des clameurs de ses marins le mélancolique sommeil de la Provence.

Si maintenant nous remontons le cours du Rhône jusqu'à son confluent avec la Saône, le premier ob-

jet qui frappera nos regards sera Lyon, la grande capitale du centre, cet immense foyer industriel qui verse sur la France et sur les Amériques les produits de son travail et la sueur de ses ouvriers. Lyon avec ses deux cent mille habitants, entassés pêle-mêle entre deux fleuves, nous rappelle ces grosses villes de la Flandre du moyen âge, Gand, Liège, Cologne ou telle autre : toujours ceinte de brouillards, bercée par le bruit de ses machines et par le roulement monotone de ses wagons, cette ville poursuit patiemment sa tâche ; le dos appuyé sur les montagnes du Bugey ou de la Savoie, un bras sur Saint-Étienne, l'autre sur Mulhausen, comme un canut à son métier, elle perfectionne, elle enfante, elle crée.

Lyon renferme en son sein les deux éléments qui sont comme la menace et la consolation de la société actuelle. L'un est le prolétariat avec ses questions toujours pendantes de tarifs, de salaires et de pain, problèmes dont la solution réservée à l'avenir épouvante le présent ; l'autre est l'élément religieux plus vivace, plus abondant, plus sérieux à Lyon que sur tout autre point du royaume ; c'est là que fermentent comme dans leur giron ces œuvres catholiques qui sont l'honneur et l'espoir de notre temps ; c'est là que la foi a jeté dans les cœurs de profondes racines. Lyon est la ville toujours prête aux sacrifices. Si elle a encore beaucoup de cette ardeur littéraire qui l'animait dès les temps de Caius-César et de Claude, toujours aussi elle a dans ses veines des torrents de sang à mettre au service de ses croyances et de sa cause. Les premiers martyrs que le christianisme ait eus souffrirent à Lyon, et le monument des Brotteaux, consacré à de plus récentes victimes, témoigne que ce peuple est toujours fort à porter le glaive ou la croix.

Lyon s'élève dans un terrain de tardive culture ; le Lyonnais et le Beaujolais semblent s'épuiser à le nourrir. Non loin de ses murs, cependant Roanne, Saint-Étienne surtout, offrent l'image de cette activité qui enrichit l'état et rend les peuples étrangers nos tributaires. Merveilleuse contrée où l'imagination s'est conservée vivante sous l'industrie comme le blé demeure vert sous la neige ; où les talents littéraires, le goût, la poésie, la peinture croissent de front avec les prodiges de l'art manufacturier ; où le commerce en se développant n'a étouffé aucun germe de patriotisme et de dévouement national.

Et maintenant, si nous remontons le cours tranquille de la Saône, la Bourgogne étalera pour nous ses collines chargées de pampres et ses riantes vallées revêtues de verdure. La Bourgogne, c'est bien là une vraie terre de France avec sa population joyeuse, ses villes riches et ouvertes, ses débris religieux et gothiques. Foyer d'intelligence et de savoir, elle a donné à notre patrie autant d'hommes illustres dans les lettres ou dans les sciences que la fière Bretagne a produit de capitaines et de héros.

Ancienne patrie des Édues, la Bourgogne a pour ainsi dire, conquis ses maîtres, et absorbé toutes les races qui l'ont occupée à divers intervalles. On voit néanmoins que la domination romaine lui a laissé une empreinte ineffaçable ; rien ne reste à cette contrée du type gaulois, rien, sinon peut-être Autun, la fille de Marseille et la mère de Lyon ; Autun avec sa ceinture de forêts druidiques et sa population aux mœurs austères et silencieuses. Et qui d'ailleurs en voyant aujourd'hui cette ville, humble chef-lieu de sous-préfecture, siège d'un évêché et d'un tribunal, pourrait y reconnaître la vieille Bibracte et l'antique Augustodunum, l'une consac-

crée à Teutatès et à Thor, l'autre à Minerve, dont le culte n'a laissé pour débris douteux qu'une simple tour, et toutes deux, à des époques différentes, métropoles de la Gaule barbare et de la Gaule payenne. Les nations les plus opposées de caractère et d'origine ont dressé leur tente au pied de ses murs, sur les bords de l'Arroux torrentueux. Tetricus compétiteur de l'empereur Claude-le-Gothique assiégea Autun durant sept mois et la ruina, Constantin la rebâtit. Les Burgondes (Bourguignons) l'envahirent à leur tour et y régnèrent; puis vinrent les Francs; puis au temps de Charles-Martel, les Sarrasins qui la saccagèrent; puis les Normands de l'ère carlovingienne qui n'en firent qu'un monceau de décombres; puis la féodalité, puis le saint Empire et enfin Charles-le-Téméraire et Louis XI.

Si ses bois mystérieux et sombres rappellent encore le culte des Druides; si sa grande cathédrale la rattache au moyen âge, ses fabriques de tapis et d'affûts de canon, son sous-préfet et son juge-de-peace en font malgré elle une ville moderne. Après elle vient Mâcon, ancienne ville romaine et patrie de Lamartine, puis Châlons-sur-Saône où régna Gontran; puis Dijon (la ville *des Dieux*, Divio) que signale de loin au voyageur la flèche haute et hardie de Sainte-Bénigne.

Vieille résidence des ducs de Bourgogne de la seconde race, Dijon est aujourd'hui l'une des cités les plus riches et les plus riantes du royaume. Patrie de saint Bernard et de Bossuet, les deux derniers Pères de l'Église, elle vit naître près de son territoire, sur le penchant de la colline de Montbard, Buffon le peintre des merveilles de la nature; c'est dans ses murs que reçurent le jour Crébillon, Rameau, Daubenton et tant d'autres dont nous passons les noms, et qui

tous ensemble témoignent qu'aucune ville plus que Dijon n'a payé à la France sa dette en grands hommes.

La Bourgogne qui relie entre elles l'Ile de France et la Savoie, la Lorraine et l'Auvergne, semblent être une région neutre où les races se sont confondues, où chacune d'elles a oublié ses préjugés, ses violences, ses jalousies et ses haines, pour les perdre dans la nationalité française. Heureuse cette terre au génie oublieux et mobile, si elle avait du moins gardé la tradition de ses croyances religieuses et le respect de notre sainte foi ; mais le sensualisme y a détruit, l'un après l'autre, les souvenirs de Cîteaux et de Cluny, et n'était cette activité intelligente que toujours elle possède, la Bourgogne ne serait plus pour nous qu'un large grenier d'abondance et un immense entrepôt de vins.

Clermont-Ferrand, cette ville construite en lave, renferme dans le quartier de Sainte-Allyre une source d'eau ferrugineuse, abondamment chargée de carbonate de chaux, qui pourrait disputer de limpidité avec le cristal le plus pur. Tombe-t-elle en pluie légère sur des nids d'oiseaux, sur des bouquets de fleurs, sur des grappes jaunies par le soleil, elle a la singulière vertu de les pétrifier. On dirait que cette eau de pierre a coulé sur les âmes des enfants de l'Auvergne et les a enveloppées d'une écorce rude et résistante, sous laquelle il faut chercher des vertus douces, des sentiments exquis de patience, de dévouement et d'honneur, qu'on est long-temps à découvrir, et qui ne se produisent point au dehors.

L'Auvergne est un volcan éteint, mais dont le cratère fume encore le courage et l'amour de la patrie. Ce fut là que s'organisa contre César la dernière résistance des Gaules ; c'est ce pays qui ne se

soumettait point aux Carlovingiens dégénérés, et datait ses actes *du règne du Christ, en attendant un roi*. Le Puy-de-Dôme, taillé en cône, s'élève au milieu d'un troupeau de montagnes comme un buffle sauvage entouré de génisses : quoique ce pic ne soit qu'une roche calcinée, ses cendres, comme celles du Vésuve, sont doués d'une fertilité prodigieuse, et se tapissent chaque année de moissons. De sa cime élevée, le voyageur aperçoit soixante puits, ou volcans refroidis, avec leurs gueules encore noires et béantes. Plus loin s'étend la Limagne avec ses villes, ses villages et ses nombreux cours d'eau, qui en font l'une des plus riches vallées de la France. Elevez-vous sur la cime neigeuse des Monts-Dores ; gravissez le pic de Sancy, et vous aurez à vos pieds tout ce que la nature renferme de grand et de sauvage. Descendez, à travers d'effroyables rochers, jusqu'à cette *Gorge des enfers*, d'où jaillissent, pour se réunir plus tard, la Dor et la Dogne ; remontez sur le plomb du Cantal ; dominez en esprit ces gouffres dont la profondeur est inconnue, ces amas informes de laves, ces forêts ensevelies avant que l'homme en ait gardé la mémoire, ce mugissement continuel des vents déchaînés, ces vallées et ces villes industrielles que les eaux et le feu ont tour à tour couvertes et embrasées ; et si tout vous représente l'idée des révolutions incessantes de la nature ; si le sentiment de l'instabilité est le seul qui pénètre vos âmes au milieu de ces gigantesques ruines, reposez-vous en pensant que la race qui les habite est la moins changeante, la plus immuable et la plus opiniâtre dans le bien et dans le mal de toutes celles qui cultivent le sol de la France : ce fut son caractère gaulois, c'est celui qu'elle conserve encore.

Aux monts de l'Auvergne sont adossés les nom-

breux chaînons des Cévennes; ceux-ci forment un large plateau que peuple une race inculte, presque étrangère à nos mœurs, à nos loix, à notre langue. Les Cévennes séparent les bassins de la Garonne et de la Loire de ceux du Rhône et de la Saône; c'est la ligne de partage établie entre les eaux qui se rendent à l'Océan et celles qui se jettent dans la Méditerranée, c'est la barrière, longue de cent vingt lieues qui s'élève entre la France du midi et la France du nord. Des deux côtés de cette zone froide et austère, la civilisation affecte des formes diverses. Sur le versant septentrional, d'où s'échappent la Loire, l'Allier, le Cher et l'Indre, commence cette immense ferme nourricière qui se prolonge jusqu'au Rhin, tantôt ondulée et chargée de bois humides, tantôt aplanie et monotone, et toujours riche de grains ou de villes manufacturières. Vers le midi, la nature change; le pays est sillonné de ravins, tourmenté en tout sens par les rochers et les eaux; encore pauvre en industrie, opulent par l'intelligence, moins enorgueilli de ses fabriques que de ses arbres aux doux fruits, et de ses plantes aux fleurs suaves. La végétation y est sobre mais généreuse, sur une terre à la fois maigre et chaude.

Le Languedoc et la Gascogne, au point de vue national, ont fait alliance avec les races du nord. Huit siècles de luttes sanglantes, n'auront laissé aucun ressentiment héréditaire. Les deux grands peuples aquitain et neustrien, las de se déchirer et de se renvoyer le meurtre et l'incendie, ont fini par se regarder sans se maudire. Ils ont senti que pour la gloire et la prospérité de la commune patrie, ils devaient se compléter l'un par l'autre. Cette fusion des races a été accomplie de l'ère des Valois à celle de Louis XIV. Sous les premiers de ces princes,

les contrées de la langue d'Oc prirent leur part du salut de la France, conquis sur les Anglais ; elles versèrent, comme les peuples du Nord, le plus pur de leur sang pour la délivrance du pays. Sous le grand roi, l'œuvre du pardon réciproque était déjà fort avancée, quand la civilisation parisienne ayant enfin égalé et peut-être surpassé cette politesse de mœurs, dont le Midi se faisait gloire, le grand bienfait du canal du Languedoc, creusé entre les deux mers, acheva de rattacher, par la reconnaissance et la prospérité, la terre d'Aquitaine à celle de France.

Et pourtant la race du Nord n'a cessé de peser sur cette race du Sud, comme si leur opposition traditionnelle devait se perpétuer en se transformant ; les intérêts ont conquis les intérêts là où les peuples n'avaient plus à conquérir les peuples, et, dans ce dernier duel, les vainqueurs se sont montrés implacables. Le Midi a vu et voit encore ses beaux vignobles dépérir sous l'empire d'un régime de tarifs plus favorable aux produits de la région septentrionale ; autrefois, les Francs allaient droit au but : ils arrachaient les vignes d'Aquitaine et coupaient par le pied les beaux pruniers qui bordent le Lot et la Garonne. De notre temps, on procède par la loi ; la souffrance est moins vive, mais plus durable. Si jamais l'unité française pouvait être amoindrie, c'est par les provinces languedociennes et bordelaises que le mouvement commencerait, car c'est à elles que les plus durs sacrifices ont été imposés.

Cette grande région parle une langue accentuée et sonore qu'elle oppose souvent avec orgueil aux consonnances sourdes et monotones de la langue du Nord. Cet idiôme dans lequel le grec de Marseille et le latin de l'Empire n'ont point dédaigné d'allier leurs poétiques allures à la naïveté sauvage des racines

celtibériennes, est le seul qui soit compris de l'habitant des campagnes de Provence et de Languedoc. Il change selon les lieux, se modifie des bords d'un fleuve à l'autre rive, mais toujours ses débris portent l'inaltérable tradition romane.

Ce beau pays languedocien a rudement payé les privilèges de son climat et de son soleil. Sous les racines de ses lauriers-roses et près du tronc de ses oliviers gisent des débris amoncelés par les orages politiques et religieux de plusieurs siècles. Cette couche de terre qui le couvre est parsemée d'ossements. C'est là que les multitudes d'Albigéois ont terminé leurs jours par le bûcher ou le glaive. Étrange peuple, toujours prêt à se passionner jusqu'au meurtre pour une question liturgique, et ouvrant son esprit à l'erreur et à la nouveauté plus qu'aucune autre race française. L'arianisme y avait déposé des germes qui grandirent, et portèrent pour fruit une hérésie sans symbole, sans chef et sans nom, qu'on se borna à désigner par le diocèse où elle avait exercé le plus de ravages ; cette funeste semence extirpée, elle fut plus tard remplacée par la secte de Calvin. Les doctrines de la réforme huguenote se combinèrent dans ce pays avec une réaction municipale exploitée par la féodalité : elles arborèrent le drapeau du roi de Navarre contre celui de la Ligue ; un moment désarmées par le triomphe de Henri IV, elles recommencèrent la guerre sous Louis XIII, et balancèrent à Montauban, toutes les forces dont la royauté pouvait disposer. Plus tard, ce fut pour elles l'ère des dragonnades et des camisards, et le même siècle qui s'était ouvert par ces sanglantes exécutions, se termina par des réactions en sens contraire, non moins odieuses. Ceux qui ont aujourd'hui l'âge d'homme, ont vu à deux reprises, les querelles reli-

gieuses épouvanter ce pays et armer l'une contre l'autre, au nom du protestantisme et de la foi, les deux moitiés de sa population ardente.

Nîmes nourrit dans son sein les deux cultes et les deux races. Tantôt son peuple présente l'aspect insoucieux et vif des hommes de Provence; vous le voyez alors gai et serein, chantant de doux refrains, et s'épanouissant sans contrainte sous une atmosphère tiède; mais sitôt que vous touchez de près ou de loin à ses sympathies ou à ses croyances, que vous pressez de l'aiguillon ce sauvage au repos, soudain vous le voyez bondir et hurler comme les taureaux qui s'éventrent dans ses arènes. C'est un peuple de sang et de vin capiteux. Il est grossier et peu endurant, et le couteau est le plus familier des syllogismes qu'il emploie pour convaincre.

A quelques lieues de là, vous rencontrez Montpellier, et déjà la nature de ce peuple a changé. Montpellier est une ville d'Andalousie ou de Toscane, comme Nîmes le premier avant-poste des Cévennes. On chercherait en vain, dans Narbonne, cette ville que Martial appelle *la belle*, et Cicéron, *le boulevard du peuple romain*. Sa grandeur et sa prospérité ont disparu. Dans le cours de sa longue histoire, elle fut plusieurs fois démantelée, saccagée, livrée aux flammes. Elle fut à huit reprises désolée par la peste. Au moyen âge, elle traitait d'égale à égale avec les républiques d'Italie. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une ville éteinte et déchue, réduite à poursuivre dans son histoire les consolations que le présent lui refuse.

Béziers n'est plus cette ville que, selon le vaniteux proverbe, Dieu lui-même choisirait pour séjour; c'est une cité de grosse fabrique et de petits intérêts. Pendant que Nérac a cessé d'être une capitale, Carcas-

sonne, on ne sait trop pourquoi, a obtenu cet honneur.

Mais le véritable chef-lieu de cette région, le cœur d'où elle reçoit l'impulsion et la vie, c'est la vieille Toulouse, qui se glorifie d'avoir eu des annales avant même la grande expédition de Sigovèse. On parlerait longtemps si l'on voulait rappeler le rôle qu'elle joua avant et après la domination romaine ; de Cépion, qui pilla son trésor, enrichi des dépouilles des Delphes, jusqu'à saint Exupère, son évêque, qui la préserva des fureurs des Vandales. La foi catholique avait été introduite dans ses murailles par le martyr Saturnin ; l'arianisme lui fut imposé par les Wisigoths, et depuis lors l'hérésie a toujours poussé chez elle quelques racines tenaces. Et que n'ont pas fait les Francs pour les arracher, depuis le jour où Clovis disait à ses leudes : *J'en puis souffrir que ces ariens règnent sur la plus belle portion des Gaules*, jusqu'à celui où Simon de Montfort retirait des cendres de tant de bûchers allumés la couronne vassale de Raymond VI ? Autres temps, autres sacrifices. Vint le jour où cinquante-cinq magistrats, membres du parlement de Toulouse, périrent sous la hache de la Convention ; vint celui de l'héroïque bataille livrée par notre vieux Soult de Dalmatie. Mais rien ne rappelle à cette noble cité les luttes sanglantes dont elle fut le théâtre. Ses portes pittoresques sont tombées, ses remparts ont été abattus, une ville neuve a surgi, écartant de ses deux bras des ruines noires mais historiques. C'est à peine s'il lui reste son Capitole, rival obscur du Capitole romain, et sur lequel une inscription aussi fastueuse que dérisoire, ordonne à des consuls imaginaires de veiller au salut d'une république plus imaginaire encore.

De cette illusion républicaine, il ne nous est resté,

à Toulouse, de bien sérieux, qu'un esprit municipal envahisseur et tracassier. Les lettres languedociennes ont été plus heureuses ; elles ont conservé leurs jeux floraux, débris toujours respecté de la gloire intelligente du moyen âge.

Toulouse est la capitale du Midi ; c'est le point stratégique le plus important à fortifier pour assurer la défense de notre ligne des Pyrénées et couvrir la France du centre. Quand cette ville est calme, le Midi obéit en silence ; quand elle s'agite, un long et sourd ébranlement se communique de Montpellier à Périgueux, de Pau à Rhodéz. Auch, Cahors, Albi, Agen, Tarbes, Perpignan, Carcassonne, Montauban, ces capitales subalternes qui l'entourent, lui forment comme une cour au milieu de laquelle elle règne en triomphe : toutes n'attendent qu'un signe de sa volonté pour obéir.

Sur une surface de douze cents lieues carrées, soit en France, soit en Espagne, la main de Dieu a élevé les Pyrénées. C'est le rempart le plus impénétrable qui ait jamais séparé deux peuples voisins, et combien de fois l'un de ces peuples ne l'a-t-il pas franchi pour aller au-delà des monts porter à l'autre l'incendie ou le deuil ? Vainement le basque, dans l'un de ses chants nationaux, s'est-il écrié : « Quand Dieu fait des montagnes c'est pour que l'homme les prenne pour des barrières ! » l'homme a méconnu cette loi naturelle, il a surmonté les obstacles amoncelés contre lui. Mais si les montagnes ont été domptées, et si plus d'une fois, nos rois ont pu dire : *il n'y a plus de Pyrénées*, le caractère des populations a gardé ses aspérités et ses profondeurs. La région des Pyrénées est habitée par des nations fortes et hardies, qui ne se sont soumises que de nom à nos lois et à nos drapeaux. Ces vigoureux montagnards

ne connaissent d'autres compatriotes que celui qui parle leur langue native, partage leurs dangers et s'associe à leur aventureuse existence : l'étranger, à leurs yeux, n'est ni le français, ni l'espagnol, ni l'anglais : c'est le douanier et le gendarme, tous deux chargés de réprimer la contrebande, c'est l'agent municipal préposé à la garde des bois, c'est le légiste avec son code inconnu, avec ses réglemens faits pour d'autres.

Pour abdiquer leurs vieilles traditions d'indépendance, et il faudra beaucoup de temps à se soumettre aux cédules d'un huissier, à ces enfants des comtes de Comminges, à ces clans de Bigorre, aux héritiers de ceux qui ont couvert de châteaux forts les rochers au pied desquels mugit l'Arriège. L'ancien château de Foix plane comme un aigle sur les vallons voisins. Jadis ce fut une résidence princière, ce n'est aujourd'hui qu'une prison où personne n'invoque le souvenir de Bernard-le-Grand et de Gaston Phœbus, mais que le peuple des campagnes n'a point cessé de maudire. À l'autre extrémité de la chaîne, vers le golfe de Gascogne, survit un peuple qui, jeté, comme un monument antique, entre la France et l'Espagne, entre les Pyrénées et l'Océan, semble par ses mœurs, sa langue et ses usages, séquestré du monde entier et étranger au bouleversement des empires. Cette race de montagnards sauvages, que nous nommons les Basques, et qui se désigne elle-même par le nom d'Escualdunacs offrent l'aspect d'une colonie étrangère enclavée sur notre sol. On suppose que les Basques descendent des anciens Cantabres ; ce qui est sûr, c'est qu'ils ne sont ni navarraïis, ni béarnais, ni gascons. Ces hommes au regard fier et au geste plus menaçant que le regard, sourient de pitié quand on leur parle d'obéissance aux lois, de soumission aux tarifs de douanes, de respect aux forêts doma-

niales. La carabine au poing ; le béret sur l'oreille, la ceinture autour des reins, ils se demandent qui donc oserait leur disputer la possession de leurs montagnes et braver le souvenir de Roland enseveli sous les quartiers de roche du Val de Roncevaux ? Il ne nous est pas donné de prévoir l'heure où ils entreront paisiblement dans le sein de la famille française.

La Guienne y est depuis longtemps entrée. Jadis anglaise, elle n'a retenu de la domination d'outre-Manche que cet esprit de négoce qui toujours fait prendre le pas aux intérêts commerciaux sur les intérêts patriotiques du pays. Nous retrouverons le même trait caractéristique en Normandie et peut-être c'est de cette dernière contrée qu'il est originaire. Mais la Normandie se développe dans une large prospérité, tandis que la Guienne s'appauvrit chaque jour. Bordeaux, la cité intelligente par excellence, proteste vainement contre sa déchéance progressive. Ses splendides monuments, son beau pont, ses quais superbes ne sont plus que les stériles ornements de sa richesse éteinte. C'est une reine détrônée, qui sera bientôt réduite à emprunter sur ses diamants et à vendre ses oripeaux à quelque juif. Aussi a-t-elle sans relâche la plainte ou la menace à la bouche et parle-t-elle à chaque difficulté d'invoquer, comme remède aux maux qu'elle endure, le système fédératif qu'avait déjà rêvé pour elle sa trop fameuse députation de la Gironde. Bordeaux est l'Irlande agricole et commerciale de la France, parlant beaucoup, sans le désirer peut-être, d'un rappel de l'union.

Périgueux est comme sa vieille tour de Vésonne, un vestige démantelé de l'époque romaine. Jadis une citadelle, construite par la famille de Pompée, la défendait ; elle avait un Capitole et ses environs étaient gardés par trois camps. Mais l'ancienne

et florissante cité n'est plus qu'une ville pauvre, encore toute lézardée des secousses du moyen âge. Sa population n'a rien de la grandeur historique de ses annales. Ces périgourbins, bons calculateurs, marchands adroits, agriculteurs laborieux et ignorants oublient depuis plusieurs générations, dans les joies du boire et du manger, les généreuses traditions de leurs *taillefer*, et cet héroïsme militaire qui avait valu à leurs ancêtres d'être exempts de la taille et des francs-fiefs. Ils passent insoucieux et incrédules au pied de leur vieille cathédrale de Saint-Front, contemporaine de l'établissement du christianisme dans les Gaules.

Franchissons la Charente; laissons en arrière l'austère population de Saintes et l'antique cité d'Angoulême; leur territoire quelquefois accidenté, et plus souvent encore bas et uni, tantôt ombragé de hauts châtaigniers, tantôt couvert de marais desséchés ou fécondés, toujours coupé de canaux ou fertilisé par de nombreuses rivières, est cultivé par un peuple froid, généralement étranger aux passions bonnes et mauvaises, sinon à la passion du lucre et de l'industrie. Surtout il se montre indifférent aux vérités religieuses et absorbé par les soins de la vie temporelle. Il semble que l'hérésie, après avoir régné dans cette contrée, y ait signalé son passage en laissant dans les âmes des miasmes plus dangereux pour la foi que ne le sont pour la santé du corps les exhalaisons des eaux stagnantes autour de Marennes ou de Rochefort. Hâtons-nous d'entrer dans le Poitou, pays où les croyances sont encore vigoureuses, terre de dévouement chevaleresque, que peuple une race opiniâtre dans ses doctrines, dans ses traditions, dans ses haines.

De Niort à Saumur, des Sables à Nantes, cette

ville qui n'est qu'à moitié bretonne, un double esprit anime l'homme des champs et le citadin. La révolution a passé par là, fauchant à droite et à gauche, et enrichissant ses amis des héritages violemment enlevés à ses ennemis. Les premiers se sont ralliés à son drapeau, les autres sont demeurés fidèles au drapeau vaincu. De la vente des biens nationaux et de l'émancipation légale de la bourgeoisie, il s'est formé dans le Poitou et l'Anjou méridional, comme aussi dans cette portion de la Bretagne que la Loire borne vers le nord, une grande classe intermédiaire d'autant plus jalouse de ses propriétés qu'elles sont en partie confisquées, d'autant moins facile sur ses droits qu'ils sont de date récente et qu'on a voulu plus d'une fois les dénier. Les villes sont toujours prêtes à se ruer sur les campagnes ; les masses bourgeoises à procéder révolutionnairement vis-à-vis des clochers et des châteaux ; elles enveloppent dans un même sentiment de défiance le clergé et la noblesse.

Elle n'est point entièrement éteinte cette multitude de généreux paysans qui, pendant que l'Europe entière tremblait devant la république française, osa braver les fureurs et les soldats de la Convention. Les compagnons de Cathelineau et de Bonchamp, ceux dont les pères franchirent la Loire et combattirent, le chapelet dans une main, la faux ou le sabre dans l'autre, montrent avec un juste orgueil les champs de batailles que leurs héroïques familles pavèrent de cadavres, les défilés où périrent les bleus, les remparts contre lesquels les vendéens dressèrent leurs échelles. Si jamais le culte national, l'arche sainte de la foi catholique venait à subir de nouveaux outrages, ils seraient prêts, à l'exemple de ces martyrs, à crier encore au persé-

cuteur : « Rends-moi mon Dieu ! » mais depuis que la religion est sauve, depuis que la querelle a été rapetissée aux proportions d'une lutte politique, le plus grand nombre a remis l'épée dans le fourreau et suspendu, aux murs enfumés de la cabane, la carabine autrefois avide de sang. Plus nous allons, plus ce mouvement s'accomplit. Le paysan du Poitou compare, bon gré mal gré, sa position à celle qu'il eut avant 1789, et au lieu de se voir serf et corvéable, il se retrouve propriétaire et libre. Son aisance s'est accrue, son ambition de famille s'est développée. Il conserve bien ses regrets, ses prédilections, et place au pied de son lit des images vénérées, mais il laisse à ses anciens chefs, aux nobles et aux bénéficiers dépossédés, la rude tâche de s'armer pour leur propre cause. C'est là le caractère distinctif de la Vendée moderne : d'abord conquise par la révolution, elle s'y est faite à la longue, et si elle en répudie encore les souvenirs et les doctrines, elle en a retenu les avantages matériels. Ajoutons que ce pays, contraint de se résigner au service militaire, le plus dur des sacrifices qu'on lui impose, voit rentrer chaque année dans son sein des masses de soldats libérés du service ; et ceux-ci, partis paysans et vendéens, lui reviennent disciplinés et français : heureux ce pays si sa jeunesse, en oubliant sous les drapeaux sa grossièreté native, ne rapportait pas, en revanche, à la terre natale, le mépris des mœurs et l'indifférence pour la croix.

Angers est une cité du moyen âge qu'on s'épuise à vêtir à la moderne, au grand plaisir de ses conseillers municipaux et de sa riche bourgeoisie. Je ne sais quel vertige pousse tout ce monde à meurtrir l'histoire et à gratter petit à petit tout ce qui reste du passé. Leur merveilleuse église de Saint-

Serge a été déshonorée par le plus ignoble des badigeons ; la plus grande partie de leurs remparts fait place à des boulevards alignés au cordeau, et bientôt il ne leur restera plus de l'histoire que leur splendide nef de Saint-Maurice dont vraisemblablement n'approchera point la sacrilège truelle qui a jeté tant de plâtre sur tant de pierres dentelés.

De Saumur à Nantes, la Loire coule entre deux rives accidentées, toutes chargées de maisons de plaisance ou de châteaux pittoresques. A chaque pas vous rencontrez un débris précieux de l'époque romane, un vestige du régime féodal, un monument de la foi catholique. — C'est l'église de Cunau, avec ses colonnades et ses pleins cintres qui remontent à l'ère carlovingienne, c'est la chapelle de Béhward construite au-dessus des eaux, comme un nid d'alcyons, c'est la tour de Trève, que vous croiriez bâtie d'hier, et d'où l'on se représente par la pensée Foulques Nerra, commandant la navigation du fleuve et chargeant de tributs ses pauvres vassaux ; c'est Saint-Florent où le ciseau moderne a consacré à Bonchamp un souvenir digne de sa clémence héroïque.

Montons au nord, et soit que nous entrions dans la Mayenne, soit que nous traversions la Sarthe, nous y trouverons le type affaibli et décomposé de la Bretagne et de l'Anjou, allié, on ne sait trop comment à celui de la Normandie et de la Beauce. Ce pays neutre où vous rencontrez de tout un peu, et dont vous ne pouvez déterminer le caractère précis ; où le paysan souvent vendéen, se transforme tantôt en éleveur normand, tantôt en meunier chartrain ; où la ruse se glisse jusque dans la franchise et la finesse, dans un repli de l'amitié ; où le dévouement est rare et d'où la piété s'exile, c'est le Maine,

belle contrée, d'ailleurs, n'étaient ses forêts de pins arides et ses landes sablonneuses. Celui qui remue la terre, au Mans, y trouve à coup sûr un débris romain ; mais il ne s'en émeut guère, et tant mieux pour le débris s'il ne gêne aucune borne, s'il ne contrarie aucun alignement. Autrement on le renverse du pied et l'on fait du vide : c'est ce qu'on appelle assainir la cité. Le Mans a élevé à saint Julien, son apôtre, l'une des plus nobles basiliques qui nous soient restées de la foi de nos pères : c'est sous ses arcades gothiques et à l'ombre de ses admirables vitraux que l'on rencontre le tombeau de la triste Bérengère, veuve de Richard-Cœur-de-Lion. Ce monument témoigne de l'ancienne domination des Plantagenets : il contribue à nous redire que le Maine, avant d'appartenir à la France, fut tour à tour terre d'Anjou et de Normandie.

La Normandie!... quelle terre fut plus chère à ses enfants, quelle patrie dut-on mieux célébrer par ce cri du poète de Mantoue :

Salve, magna parens virum, . . .

Magna frugum !

Hommès forts, récoltes vigoureuses, robustes chevaux, cette contrée peut tout nourrir sans épuiser ses larges flancs. Le bien-être qu'elle donne avec une profusion maternelle à ses heureux fils les a néanmoins trop attachés à son sol pour qu'ils veuillent recommencer la vie aventureuse de leurs ancêtres. Ne leur demandez plus d'envahir l'Angleterre ou la Sicile. La vieille sève des Rou-Longue-Épée et des Tancrède de Hauteville s'est éteinte depuis des siècles. Les Normands ont trouvé un si

grand bien-être à cultiver leurs terres grasses, à presser le fruit de leurs pommiers, à entasser d'énormes gerbes, qu'ils ont eu peur de ne rien gagner à de nouvelles conquêtes, et le normand calcule juste : c'est ce qu'il a de commun avec les Anglais, et c'est peut-être la seule tradition que l'Angleterre, jadis normande par ses chefs, a voulu conserver des temps de Guillaume-le-Bâtard. Toute balance faite, et les Normands ayant conclu, chiffres en main, que des conquêtes lointaines seraient une mauvaise opération commerciale, ils se sont prudemment abstenus. Mais si le normand tient à son chez soi, s'il aime sa Normandie verte et brumeuse, s'il déteste la guerre comme un obstacle au négoce et une cause de retard dans les paiements, il n'en est pas moins, dans l'occasion, brave et hardi comme il convient à la nation française. C'est de son pays que nous viennent la plupart de ces hauts et forts cuirassiers, de ces carabiniers aux poitrines épaisses, de ces artilleurs au bras nerveux qui, au signal du chef, tombent comme l'ouragan et par grandes masses sur les rangs ennemis. On reconnaît, à les voir, ces robustes paysans, toujours nourris de viande, et qui n'ont jamais connu la misère ou la sobriété des cultivateurs bretons et de ces laboureurs des Hautes-Alpes qui parfois attellent leurs propres femmes à la charrue. La Normandie est à coup sûr la main droite de la France, soit qu'elle tienne la bêche, la demi-aune ou le sabre ; elle est en outre la plus riche réserve en hommes et en trésors dont le pays puisse se servir dans ses dangers publics.

Rouen est plein de souvenirs archéologiques du moyen âge et que sa population semble ignorer. Dotée des deux plus belles églises de la Neustrie, cette ville laisse l'une inachevée ; elle a surmonté

l'autre d'une flèche métallique, mesquine et sans dignité, dont puisse Dieu préserver les cathédrales démantelées. Rouen a la funeste passion de vouloir devenir à tout prix une ville moderne. L'une de ses moitiés est ornée d'une façade de pierres blanches qui regarde la Seine, l'autre est encore de bois ciselé et noir : le marchand et le filateur s'enorgueillissent de la première, l'artiste est plus justement fier de la seconde. Chacun d'eux a raison dans la sphère où se meuvent ses jouissances intellectuelles. Ce que je pardonne le moins à Rouen, c'est de ne pas connaître sa propre beauté et de se faire une joie des prétendus embellissements qui le travestissent ; ce que j'aime chez lui, c'est l'image et le souvenir de Pierre Corneille, grand homme, que de nos jours on aurait placé dans une boutique de nouveautés, si Napoléon ne l'eût fait prince, et qui vint au monde à son heure. Quand vous traversez cette ville, quelque chose vous serre le cœur : la domination anglaise est demeurée écrite sur tous les murs, et il vous semble, au détour de chaque rue, voir se dresser le fantôme pâle de Jeanne d'Arc.

Dieppe est une auberge anglaise ; le Havre, la Marseille de l'Océan, moins l'intelligence et la vivacité du Midi. Caen se débat contre la déchéance progressive qui le menace ; Bayeux vit de souvenirs ; Cherbourg est un épouvantail dressé par Napoléon et destiné à garder intacte la virginité de nos côtes. Plus loin, Coutances s'éteint mélancoliquement au pied de sa cathédrale ; Saint-Lô s'étonne encore du rôle de chef-lieu qu'on lui a permis de prendre ; Avranches regrette son évêque emporté par la révolution ; Valogne cherche à se donner un vernis romain en confondant son

histoire avec les annales inconnues d'Allonne.

Si l'on cherchait pourquoi ces villes normandes, quoique vivantes encore de la vie anglaise qui leur fut imposée, ont conservé contre les insulaires de la Grande-Bretagne une si profonde haine, on en trouverait la raison dans ce fait qui domine leur histoire, savoir que toutes ont été à diverses époques assiégées, prises, brûlées, menacées par les Anglais. Sur quelque point de la côte que vous posiez le pied, vous y rencontrez l'empreinte laissée par un pied anglais; si vous heurtez un mur en ruine, c'est l'Angleterre qui l'a battu par le bélier; si vos yeux se tournent vers une tour noircie, c'est là que les pirates anglais jetèrent leurs brandons, c'est sur sa brèche que les bourgeois ou les femmes eurent à lutter contre le prince Noir.

Connaissez-vous une contrée solitaire, orageuse et triste, couverte de brouillards humides, retentissante du bruit de la tempête toujours battue par un éternel Océan. C'est une région de pauvres bruyères, de vallées étroites et de petites rivières conduisant à la mer des flots ignorés. Elle se hérise d'un triangulaire rempart de roches. Là, votre œil ne découvre au loin que des bois, des landes, de petits arbres sans tête et presque toujours la mer verdâtre, courant sur une plage aride où se brisant contre les arêtes aiguës de la côte. Nulle part l'empreinte de la civilisation française, aucune trace de cette merveilleuse richesse agricole de la Normandie ou de la Touraine; mais au loin, les voiles rouges des canots et cette mer sans horizon dont la grandeur monotone contribue à plonger le cœur en de vagues ennuis.

C'est la Bretagne, où se sont conservés les caractères distinctifs de la race celte, et qui, séquestrée

entre la mer et la France, est demeurée dans l'isolement à l'extrémité occidentale de l'Europe.

C'est dans ce coin de terre que s'est cantonnée la nationalité, partout ailleurs effacée, des Galls et des Cimbres. Chaque race qui a conquis la Gaule a refoulé, en avant, les races déjà en possession du pays, et la dernière pointe du territoire a servi ainsi de patrie aux peuples primitifs. Les aigles romaines n'ont paru sur ces côtes que comme des insignes de l'étranger; c'est de la sauvage Armorique que le premier cri d'affranchissement a été poussé pour la Gaule; rien ne rattachait cette province aux Césars, ni la langue, demeurée celtique, ni les usages plus tenaces encore, ni la religion, toujours fidèle au rit des druides. Là, seulement, le culte chrétien n'eut point à combattre Jupiter ou à renverser les temples élevés à Antonin-le-Pieux. Le paganisme de Rome et d'Athènes n'avait point osé pénétrer dans ces retraites profondes; quand la croix y fut arborée, elle le fut sur de vieux dolmen encore rougis du sang des victimes humaines offertes à Teutatès. Mais rien, dans cette contrée, ne déracinera désormais la croix conquérante et suzeraine. Le peuple breton ne change pas deux fois de culte et ne condamne pas à l'indifférence ou au mépris ces églises si pleines de pauvreté et de piété où les genoux des générations ont durci le sol.

Race éminemment forte qui se suffit à elle-même parce qu'elle trouvera bien toujours un peu de farine à délayer dans l'eau pour se nourrir, quelques poissons à pêcher sur la côte, une étable pour servir d'habitation aux troupeaux, aux serviteurs et au maître. Impassible et insoucieuse, elle regarde sans les désirer les hochets du luxe étranger. Elle conduit des bœufs maigres le long de rares pâtura-

ges, sans envier le sort de ses voisins plus fortunés. Parfois, elle s'achemine vers la chapelle de Notre-Dame d'Auray. A ce saint pèlerinage les Bretons se rendent en foule et prient en commun, se considérant au pied de l'autel dans une contemplation silencieuse. Les uns sont arrivés à ce saint rendez-vous de l'inaccessible presque île de Kermovan, encore empreinte du culte druidique, les autres ont traversé, en faisant le signe de la croix, cette forêt de pierre de Carnac et ces mystérieux monuments de Locmariaker où l'on frissonne au seul souvenir du paganisme cimbrique. D'autres, ceux-là sont plus rares et désertent rarement leurs rochers, sont venus de la côte inhospitalière de Léon où le droit d'épaves a laissé de si horribles traces; ceux-ci, enfin, ont quitté les redoutables roches de Pen-march, et l'inabordable écueil qui se dresse en face d'Audierne, île maudite, dont les pêcheurs redoutent l'approche, qui fut le dernier asile du druidisme et où les druidesses dansaient en chœur, le front couronné de verveine et du gui sacré tombé sous la faucille d'or.

Elles ne font plus entendre leurs conjurations magiques; la chanteuse des mers, la fée Morgane est muette depuis des siècles; les fées armoricaines ont abandonné la vallée de l'Elorn, et Merlin est pour jamais enchaîné dans la tombe. Or, depuis que l'histoire a remplacé la légende, la réalité est devenue plus merveilleuse encore que le rêve.

Quels hommes les arcanes inconnus de l'époque cimbrique pourraient-ils opposer à ces géants du moyen âge, à ces Clisson, à ces du Guesclin, à ces Beaumanoir, gens de rude trempe et de lourde épée qui, de temps à autre illuminent notre histoire nationale? Ces enchanteurs qui peuplaient d'âmes er-

rantes la baie de Douarnenet, étaient-ils plus formidables que les mille canons qui, la gueule ouverte, protègent la rade de Brest? Quelle épopée des temps anciens renferma un épisode pareil à ce combat des trente, où qui avait soif pouvait boire son propre sang? Ces fabuleux efforts des chevaliers de la table ronde égalèrent-ils jamais les combats plus sérieux que les chouans ont livré de nos jours? Et si le cœur était saisi d'une émotion douloureuse à la vue de la baie des trépassés, de quel deuil l'âme du voyageur n'est-elle point pénétrée lorsqu'on lui montre de loin le funèbre cimetière de Quiberon?

Éloignons-nous de ce peuple généreux; quittons-le par la route de Rennes, cette ville où déjà nous retrouvons la France; revoyons la Normandie, si l'on peut donner ce nom au département de l'Orne, pays où le type normand s'est déjà fort affaibli; entrons dans le Perche et dans la Beauce; mais déjà on respire comme un atmosphère de Paris qui nous avertit de ne point passer outre. D'autres régions appellent encore nos regards, constatons seulement l'état de décadence ou d'épuisement de ces villes de la grande banlieue.

Dans son prodigieux orgueil Paris regarde comme ses tributaires ou ses vassales toutes les villes qui bornent son horizon. Le temps n'est plus où Rome luttait dix ans contre Véies, où Paris traitait d'égal à égal avec Corbeil ou Montlhéry; maintenant il commande en maître et la pléiade de cités qui peuplent sa cour s'empresse d'obéir à ses moindres caprices. Étampes, Rambouillet, Melun, Meaux, Poissy, Pontoise, Mantes, Fontainebleau, Chevreuse, Arpajon, Longjumeau, Provins et tant d'autres non moins dignes d'être mentionnées ont sans cesse les yeux tournés vers lui et rivalisent de

soumission et de zèle. Ce sont de riches maisons de plaisance, trop heureuses quand le maître consent à les visiter, et qui, pour ce jour-là, reprennent un peu de leur ancienne splendeur. Versailles lui-même, orphelin du grand roi, n'a point encore dépouillé son habit de deuil. Sous les ombrages de son parc féerique, on devine que c'est là une ville veuve et désolée. Le vent populaire a séché ses grandes eaux et flétri ses bois. La rouille ronge ses dieux de marbre, et les plantes aquatiques ensevelissent dans leurs feuilles ses néréides, ses tritons et ses géants. C'est la Nécropolis moderne, la ville des sépultures, et, pour que rien ne manque à cette funèbre destination, on y a mis de nos jours le dernier sceau en désignant Versailles pour être le cabinet des antiques où sont classées par numéros toutes les reliques glorieuses de la France.

Laissons ce magnifique ossuaire de porphyre et d'or; parcourons d'un pas rapide les grandes et monotones plaines de l'Orléanais et de la Beauce. C'est le repos dans la richesse, l'égoïsme dans la fécondité. Saluons en passant les flèches aiguës de Chartres; cette sublime cathédrale que la foi de nos pères avait élevée et qui ne réunit plus, sous les ombres de sa forêt de pierre, qu'un bien petit nombre de fidèles. Je ne sais quel esprit d'incrédulité ou d'indifférence a soufflé sur ce peuple, mais nulle part peut-être il ne se trouve moins de piété et de croyances. Ces hommes se sont changés en marchands de blé; leur intelligence ne s'est point élevée au-dessus de la meule. Le prix régulateur des farines et l'agiotage des halles, voilà ce qui a conservé le privilège de faire battre leur cœur, s'ils en ont un encore. Aussi, dans ces riches campagnes, voyez-vous des signes certains de démoralisa-

tion ou de décadence. Le paysan a les joues flétries, ses enfants passent sans transition de l'adolescence à la vieillesse, et ne conservent de la dignité humaine qu'un œil insolent ou une bouche toujours ouverte pour l'injure. Les garnisons, comme dans toute la sphère voisine de Paris, ont contribué à corrompre ces pauvres âmes et à éteindre en elles les germes de la foi. Ce n'est pas, grâce à Dieu, que ce tableau ne soit éclairci par de consolantes lueurs, et que dans cette contrée on ne rencontre des cœurs d'élite et des natures choisies.

Après la ville de Dreux, Saint-Denis de la royauté nouvelle, nous laisserons Châteaudun que baigne le Loir, puis Nogent-le-Rotrou, où des mains impies ont jeté au vent la poussière de Sully ; puis Chambord et sa multitude de tours qui lui donne l'aspect d'une ville, et son parc immense qu'environnent sept lieues de murailles ; puis Vendôme perdu dans un grand horizon de prairies.

Voici Blois, que baigne la Loire, et que signale de loin le château féodal où périt le Balafre. Blois est une ville aux mœurs douces et polies, aux points de vue pittoresques, aux sites frais et délicieux. Remontons le fleuve, et nous rencontrerons Beaugency qui, d'Attila à Jeanne d'Arc subit sept fois le sort de la guerre ; plus loin, surgira devant nous Orléans, qui fut sauvé des Huns par les prières de saint Aignan, son évêque, et non moins miraculeusement délivré des Anglais par la Pucelle.

Le pays d'Orléanais a toujours été rattaché à la France ; son histoire est partout dans l'histoire de la couronne. Ainsi en a-t-il été de la Touraine, et pourtant cette dernière province qui ne semble qu'une étape, servie pour les délices de l'Angleterre, entre Londres et Nice, cette Touraine, au paysage

odorant et aux aspects pleins de charmes, à la population rieuse et sensuelle, a eu sa part de nos luttes nationales, et conserve une grande place dans les poétiques souvenirs. Là s'élève Amboise, où mourut Charles VIII, pauvre conquérant d'un jour, et si naïvement bon que Louis XI, son père, le dégoûta de la ruse ; Amboise où le faible époux de Marie Stuart fut menacé de la tutelle des Huguenots et sauvé par les Guises ; non loin apparaît Chenonceaux, puis Loches, deux noms associés à ceux de Diane de Poitiers et d'Agnès Sorel, deux théâtres (et ils ne sont que trop nombreux en Touraine) de ces pompeux adultères que la poésie encense et que la religion flétrit. Ces mêmes lieux sont pleins des souvenirs de Charles VII et de Jeanne d'Arc ; c'est Chinon où l'héroïne révéla sa mission au jeune roi ; c'est sainte Catherine de Fierbois, où elle s'arma de la lourde épée de Charles Martel ; c'est le château de Plessis-lez-Tours, qui fut la sombre demeure du Tibère de la France ; c'est à Tours que dort Anne de Bretagne, près du pieux sépulcre où reposa saint Martin.

Bien différents de ces anciens Bituriges qui sacagèrent Rome et l'Étrurie, dont les enfants pillèrent le temple de Delphes, arrêtaient quelque temps la fortune de César, les habitants du Berry ne se font remarquer ni par l'activité de leur énergie, ni par leur humeur aventureuse. Nonchalamment voués à la culture d'un sol fertile, à l'éducation des races ovines et à je ne sais quel commerce de bonneterie et de verrerie ; ils vivent insoucieux de toute grandeur et de toute innovation. Attachés par une aveugle routine aux usages de leurs pères, ils s'épouvantent de tout ce qui porte les signes de l'invention. Leur teint est généralement blafard, leur peau sans ani-

mation, leur regard timide, leur démarche embarrassée. La lenteur forme le trait principal de leur esprit ; elle paralyse leurs travaux et leurs plaisirs, et les réduit à supporter avec une tranquille résignation les souffrances qu'on leur inflige. L'aspect monotone de la contrée répond convenablement au caractère des habitants.

Les grandes voies romaines qui traversaient la Gaule et venaient se croiser à Bourges, les traces de nombreuses ruines disséminées sur la surface du pays, attestent une grandeur passée, pour longtemps éteinte. La décadence de l'empire romain entraîna celle de ce peuple, l'aîné de la Gaule. Tout dépérit, monuments publics, aqueducs, cirques, temples, théâtres et fontaines : le pays ne conserva d'autre industrie que celle du forgeron, si nécessaire aux guerres féodales. L'esclavage, la misère et la dépopulation qui vinrent à leur suite, firent disparaître toutes les traces de sa splendeur primitive. Bourges se réveilla au moyen âge et prospéra sous un régime municipal, militaire et judiciaire électif. De nombreux incendies ravagèrent cette ville, et celui de 1487 qui détruisit sept mille maisons, lui porta un coup de mort. Depuis plusieurs années, le Berry et sa capitale, semblent se réveiller de leur long engourdissement. De nombreuses routes vont les mettre en communication avec les contrées voisines ; de vastes fabriques s'élèvent, des ponts sont jetés sur les rivières, et un canal va bientôt ajouter à ces éléments de prospérité matérielle de nouveaux débouchés et de nouveaux moyens de transport.

Plus pauvres, mais plus énergiques, les populations de la Marche et du Limousin participent moins encore aux avantages de notre civilisation, bien que Limoges, la plus considérable de leurs cités, se soit

peu à peu dépouillée de sa naïveté primitive, et qu'elle ait revêtu, assez gauchement d'ailleurs, les allures d'une ville moderne. Le sol de ces provinces, dans la partie voisine de l'Auvergne, est couvert de montagnes peu élevées et peu fertiles : les plaines offrent un aspect plus riche, sans doute, moins pittoresque et moins varié. Ni l'étrange beauté du paysage, ni l'attache au sol natal ne retiennent dans leurs foyers les habitants de ces contrées. Chaque année, surtout dans la Marche et le haut Limousin, ils émigrent par milliers, et vont recueillir dans les capitales du Nord, des procédés industriels qu'ils oublient, et des germes de corruption qu'ils rapportent dans leurs communes natales. Dans les plaines, les soins d'un commerce vulgaire et sans grandeur absorbent la pensée de l'habitant, et ne lui laissent guères le temps de ramener son âme vers la prière ou vers les conquêtes de l'intelligence ; dans les montagnes, la pauvreté abat son courage, et ne lui permet pas de lutter contre les obstacles que suscite un terrain trop souvent infertile. L'industrie y compte quelques oasis, comme Aubusson, Saint-Yrieix et Tulle. Ce pays a cependant donné le jour à des enfants dont les noms feront diversion à l'obscurité qui enveloppe ses annales. C'est de son sein que sortirent, à diverses époques, saint Eloi, Vergniaud, mademoiselle de Sombreuil, d'Aguesseau, Brune et Jourdan.

Ancienne capitale du Nivernais, la ville de Nevers, s'élève en amphithéâtre sur la rive droite de la Loire, et n'a de remarquable que l'arc de triomphe qui lui sert de porte. La partie orientale de cette province renferme quelques montagnes couvertes de magnifiques forêts : là, habite une race dure et fière, en harmonie avec un pays sauvage, où l'œil n'aper-

çoit qu'un sol ingrat, des bois et des rochers. C'est le Morvan, d'où il ne venait, dit un vieux dicton populaire, *ni bon vent, ni bonnes gens*.

Rien ne rappelle dans la province voisine que ce fut là une patrie d'hommes forts, une nation indépendante. Les habitants du Bourbonnais ne se distinguent de leur voisins d'Auvergne que par une nonchalance qui n'est pas sans douceur. Leur pays renferme d'ailleurs deux colonies ouvertes à l'oisiveté et à la riche élégance du monde européen. Néris et Vichy, dont les eaux minérales étaient déjà célèbres sous la domination romaine. Tout est sacrifié à ces deux hôtelleries de l'opulence ; le pays ne s'enorgueillit que des étrangers qui viennent lui demander une hospitalité coûteuse. Pendant six mois et plus, il languit en attendant que la saison des bains lui ramène la vie ; mais quand ce moment désiré arrive, il reprend ses parures de théâtre, et le vieux château des sires de Bourbon entend retentir les propos moqueurs qui insultent aux ossements de ses anciens maîtres. *Quiquengroigne*, telle est encore leur devise.

La Franche-Comté est une terre où les invasions étrangères ont altéré plus profondément le caractère national ; vieux pays féodal, elle a conservé de la domination du saint Empire, ses manoirs fortifiés de précipices, ses tourelles assombries, ses pauvres églises peuplées de fidèles. Ce n'est pas que cette terre se soit volontairement livrée à l'Allemagne, elle n'a pas eu en vain sous les yeux l'aspect de la Suisse luttant pour son indépendance nationale. Sur le versant occidental du Jura, des voix libres ou avides de liberté des Séquanes, ont répondu plus d'une fois à l'appel belliqueux de l'Helvétie ; mais la Franche-Comté, réduite à n'avoir qu'une seule fron-

tière naturelle, a été inondée sur toutes les autres, et peu de fiefs aussi souvent que celui-là ont été soumis à de nouveaux maîtres. Les Alains, les Vandales, les Burgondes l'envahirent ; Atilla mit ses villes en cendres ; à peine les avait-on réédifiées que les Sarrazins les livrèrent de nouveau aux flammes ; puis ce furent les Hongrois, au dixième siècle ; puis vint Barberousse, qu'un mariage dota de ce beau pays, et qui y posa son pied dont l'empreinte n'est point encore effacée. Plus tard, ce furent les Anglais, puis les ducs de Bourgogne, puis l'Autriche ; l'austérité des mœurs espagnoles revêtit Besançon comme d'un manteau de bure, et cette grande cité, dont la citadelle commande la frontière de l'état, garde même de nos jours, ce caractère sombre et mélancolique auquel manque, pour lui faire diversien, les rosiers du Mançanarès et le soleil africain de Cordoue.

Les guerres de religion, fléau dont la Franche-Comté ne fut point entièrement préservée, donnèrent à ses habitants l'occasion de faire éclater leur zèle pour le culte de leurs pères, et la procession annuelle de la *Surprise* témoignait au siècle dernier, de l'héroïque résistance des catholiques de Besançon. De nos jours encore, c'est dans ce pays que l'influence religieuse rencontre le moins d'ennemis ; l'habitant, pauvre et industriel, n'est point doué d'une existence assez pourvue des félicités terrestres, pour ne point relever naturellement sa pensée vers cette foi qui lui ouvre un monde meilleur, et promet à ses rudes fatigues un éternel repos.

La Franche-Comté participe du caractère de tous les peuples qui l'entourent ; ses enfants ont à la fois la fierté sauvage et la bonhomie des montagnards suisses, l'esprit manufacturier de l'Alsacien, la générosité facile du Bourguignon. Son territoire

fertile du côté des plaines, est couvert de sombres forêts dans la partie montagneuse. Il est privé des grandes lignes commerciales, de ces chemins de fer, de ces fleuves qui servent d'artères à la civilisation et à la richesse ; ses rivières sont des torrents. Le Doubs lui-même n'est qu'un impétueux courant, qui se précipite à travers les rochers, bouillonne au fond des abîmes creusés par ses eaux, et n'arrive à la Saône qu'à regret, et après avoir enfermé dans ses replis le département qui porte son nom.

Déjà, dans ces contrées, l'esprit français perd de sa vivacité et de sa féconde énergie ; la population ne s'est point soumise spontanément à nos lois et à nos coutumes, il semble quelquefois qu'elle se considère comme une nation conquise, comme un vieux débris du monde germanique, perdu par hasard sur nos frontières ; mais, elle a appartenu à trop de dominateurs pour retrouver, dans l'histoire de son passé, un élément auquel elle soit plus intimement rattachée qu'elle ne l'est à la France.

Allemande par le langage et les coutumes, mais française par le patriotisme et l'intelligence, l'Alsace s'allonge sur les bords du Rhin, comme une terrasse d'environ cinquante lieues ; elle a accepté de cœur notre nationalité ; elle s'attache tous les jours à se défaire de son idiôme tudesque ; comme si, la première, elle comprenait que c'est là un vestige de la domination étrangère. Autrefois, lorsque l'Allemagne était catholique, les collines de cette province étaient couvertes de couvents et d'églises ; elle élevait à Strasbourg, au prix de mille sacrifices, cette admirable cathédrale, l'une des gloires monumentales de la France, que le chrétien salue avec respect, lorsqu'il descend le Rhin pour aller à Cologne, autre ville sainte, qui fait battre le cœur de l'exilé

quand il l'aperçoit de loin perçant les vapeurs humides du fleuve, où réfléchant les derniers rayons du soleil. La féodalité a été vaincue en Alsace par l'industrialisme républicain ; à l'aristocratie des châteaux a succédé celle des manufactures ; là où s'élevait le donjon du seigneur, la cheminée à vapeur se dresse en obélisque, et avertit qu'un monde nouveau a pris possession de cette contrée. La cloche du beffroi qui convoquait la bourgeoisie libre à ses assemblées municipales, ne sonne plus aujourd'hui que pour le travail des ouvriers et pour les fêtes de la fabrique ; trois siècles ne se sont encore point écoulés que déjà la civilisation moderne a renouvelé la face de ce sol germanique. C'est là que cette science qui devait servir de levier à toutes les forces de l'intelligence humaine ; c'est là que l'arbre du bien et du mal, l'imprimerie, a poussé ses premières racines ; naguère encore elle conviait l'élite de l'Europe à l'inauguration de la statue de son Guttemberg.

A travers ses vallons et ses forêts qui la coupent en tout sens, l'Alsace a étendu deux lignes de railways qui placent Bâle dans la banlieue de Strasbourg, mais l'aspect religieux du pays a subi des modifications plus graves encore. L'Allemagne qui nous avait pris l'Alsace, l'a traitée comme une marâtre traite sa fille qu'elle n'a point nourrie de son lait, elle lui a ôté sa vieille foi, elle en a fait une terre à moitié protestante, et, pour comble de déchéance, elle l'a transformée en un réceptacle de juifs. Puissions-nous, maintenant qu'elle nous a été restituée par les conquêtes de Louis XIV, lui rendre à notre tour le culte de ses pères comme nous lui rendons notre langage.

Entre l'Alsace et la Lorraine s'étendent les Vosges qui se dirigent parallèlement au Rhin, et rattachent le Jura au Mont-Tonnerre ; de leurs

sommets couronnés d'antiques forêts descendent de grandes rivières qui vont, les unes vers le midi, les autres vers le nord, ouvrir des routes au commerce et à la prospérité nationale : c'est la Saône qui relie Marseille à Strasbourg par le Rhône, puis la Meurthe, puis la Meuse, puis la Moselle qui portent au Rhin ou à l'Océan le tribut de leurs eaux ; ces montagnes des Vosges donnent naissance à de riches vallées ; elles abondent en gras pâturages et sont peuplées par une race qui ne souffrit jamais sans résistance la domination étrangère ; elles forment la seconde barrière de la France du côté de l'Est. C'est là que les vieux débris de la puissance austrasienne se sont conservés jusqu'à nos jours. C'est une terre où le patriotisme le plus pur anime les courages les plus énergiques ; vainement l'Allemagne nous l'a-t-elle plusieurs fois enlevée ; la pente naturelle du peuple lorrain l'a toujours fait retomber sur la France.

C'est la Lorraine qui a donné naissance à cette héroïque jeune fille qui, suscitée par le Seigneur, délivra Orléans et chassa les Anglais ; elle a fourni à la France un grand nombre de ses plus illustres capitaines : Fabert, Custine, Gouvion-Saint-Cyr, Lasalle, Drouot, Chevert, et le plus fidèle compagnon de guerre de Napoléon, Ney de la Moscowa dont le berceau a d'ailleurs cessé d'appartenir à la France ; c'est la Lorraine qui a marché sous les drapeaux de cette grande maison des Guise qui se posa comme l'héritière des Valois, et disputa, pendant un demi-siècle, la nationalité française à l'Angleterre et au Calvinisme ; elle a subi comme toute la France austrasienne, l'asservissement féodal ; et là, plus qu'ailleurs peut-être, ce régime fut dur et incontesté ; mais ce fut là aussi que son dernier re-

présentant trouva la mort après avoir reconnu à Morat et à Granson qu'un nouvel élément social, l'élément populaire, allait disputer le monde aux seigneurs, et émanciper la classe des serfs.

Endurcie par les nombreuses guerres dont elle fut le théâtre, la Lorraine est toujours debout lorsqu'on réclame d'elle ses trésors et son sang pour la défense de la patrie commune ; la terre qui a produit Jeanne-d'Arc n'a point livré ses entrailles au protestantisme ; les vieilles cathédrales de Metz, de Toul, et de Verdun, métropoles de trois villes épiscopales et libres, n'ont point eu la douleur de voir chasser leur Dieu et interdire leurs mystères.

L'immense forêt des Ardennes couvrait autrefois les vastes plaines qui s'étendent de l'Aisne au Rhin, et s'appuient au midi sur l'Aube et la Marne ; les siècles ont éclairci ces bois ténébreux et depuis longtemps leurs solitudes sont troublées par le bruit de la fabrique ou par le chant des bateliers qui naviguent sur la Meuse : la Champagne semble le champ de bataille sur lequel la France doit toujours tenter le dernier effort de salut.

Quatorze siècles ne s'étaient pas écoulés, depuis la défaite d'Attila que les plaines catalauniques voyaient fuir l'armée prussienne et son roi, vaincus devant Valmy par Kellermann. Moins heureuse, vingt ans plus tard, la Champagne ne put tenir ses villes fermées à la dernière invasion des barbares ; mais si son dévouement ne triompha point des armées du Nord, du moins retarda-t-il de quelques mois la prise de Paris et la victoire de l'étranger. Ce pays n'a du reste, pour seule barrière, que le patriotisme de ses habitants : il n'offre aux regards du voyageur qu'un sol aride et crayeux, et des landes interminables, querachètent d'ailleurs ses coteaux chargés de

vignobles. On y trouve aussi d'excellent pâturages, de nombreux étangs, des mines de fer, des forges, des usines et beaucoup d'établissements d'industrie.

Trois villes semblent se disputer l'honneur d'être la capitale de cette contrée ; et d'abord c'est la vieille résidence de Thibaut IV et des autres comtes de Champagne, la ville qui vit naître dans ses murs Pierre-Mignard, Girardon et le pape Urbain IV. Elle nous rappelle la commune du moyen âge. Il semble que tout y ait été sacrifié à la gloire de doter le pays d'une magnifique cathédrale : cette église immense élève son clocher gothique au-dessus d'un amas de maisons obscures qui paraissent s'être réfugiées sous son ombre. Troyes n'a point été heureuse dans son histoire : réduite en cendres par les Normands, elle devint, en 1415, le théâtre des fureurs de la reine Isabeau ; c'est là que fut conclu ce déplorable traité par lequel l'insensé Charles VI soumettait la France à la domination anglaise ; près de quatre siècles plus tard, cette ville a été deux fois prise par les Russes. Aujourd'hui au milieu de la prospérité générale de la France, elle semble décroître et dépérir.

De Troyes à Reims, en montant vers le nord, on trouve Châlons, que signale de loin la flèche de sa cathédrale, formée de pierres taillées à jour dans toute leur hauteur, et qui s'élève avec autant de hardiesse que de majesté, n'ayant pour rivale que la belle flèche de Notre-Dame-en-Vaux. Ceux qui arrivent dans cette cité par la route de Lorraine, saluent, en entrant, cette porte Dauphine construite en l'honneur de l'infortunée Marie-Antoinette, comme le premier hommage de la France. Fier de ses monuments, de son industrie et de sa merveilleuse promenade du Jard, Châlons aime à entendre dire que de tout temps il demeura fidèle à

l'unité monarchique de la France ; il inscrit avec orgueil sur ses armes cette devise que donna Charles VII à ses habitants : *Mes bons amis, ne m'oubliez mie !*

A Reims, on foule aux pieds une terre déjà neustrienne, et où l'élément germanique a entièrement disparu. C'est là que les Francs et les Gaulois furent solennellement réconciliés et rendus frères par le baptême de Clovis et de ses leudes ; c'est dans sa vieille basilique, le plus beau monument qui nous soit resté du moyen âge, que depuis Philippe-Auguste, nos rois ont été oints de l'huile sainte ; c'est là qu'ils ont tour à tour prêté le serment, plus d'une fois méconnu, de ne gouverner que pour la gloire et le bonheur de la France. Les révolutions qui, de nos jours, ont éclaté sur le pays, ont été peut-être plus funestes à Reims qu'à toute autre ville de France. Elle lui ont enlevé ce précieux privilège d'être le lieu choisi pour le sacre des Capétiens ; elles ne l'ont pas même consolé par le titre stérile de chef-lieu de département.

Si, du haut de ses coteaux chargés de pampre, nous jetons, par la pensée, un regard vers l'ouest et le nord, nous verrons se dérouler sous nos pieds les grandes et fertiles plaines de la Picardie et de l'Artois. Sur ce territoire uni, et que rident à peine des chaînons de collines déboisées, la vigne a cessé de croître ; on sent déjà à l'impression humide de l'air, qu'on se rapproche de l'Océan et de la Grande-Bretagne. La terre s'abaisse lentement vers la mer et se termine à des dunes sablonneuses. Le bas pays offre des marécages, de belles prairies, de gras pâturages et des champs féconds. C'est à peine si, de loin en loin, on rencontre quelques bouquets de bois, restes épars de ces forêts épaisses,

où les Ambiens et les Atrébates dressaient des embûches aux légions de César. L'habitant participe de la nature du climat et du sol ; il est froid et inerte, réfléchi et généralement dépourvu des attributs de l'imagination et de l'activité. Profondément attaché à la patrie, il lui a fourni des guerriers patients, des défenseurs dévoués et intrépides ; soumis tour à tour et par intervalles à la domination anglaise et espagnole, il semble avoir retenu de la première une aptitude toute particulière aux travaux industriels, de l'autre une gravité presque mélancolique. L'histoire du passé leur rappelle peu de souvenirs dont ils aiment à se préoccuper ; c'est en Picardie que furent livrées les désastreuses batailles de Crécy et d'Azincourt ; c'est à Amiens que des bourgeois se laissèrent prendre au plus ridicule des stratagèmes de guerre ; c'est à Arras, patrie des deux Robespierre, que Joseph Lebon sacrifia tant de victimes humaines à l'idole de la terreur.

Plus fertile encore, plus industrielle, plus énergiquement nationale, notre Flandre s'étend sur la frontière du nord comme une muraille d'hommes opposée sans relâche aux envahissements de l'étranger. C'est la ferme-modèle de la France : sur un espace de deux cent soixante-dix lieues carrées, elle nourrit onze cent mille hommes entassés dans ses limites. Cette terre est mère de l'industrie ; la patience et l'intelligence humaines l'ont renouvelée : d'abord il a fallu la conquérir à l'Océan, puis la soustraire aux inondations de ses ruisseaux et de ses rivières, puis dessécher ses boueux marécages. Le génie laborieux de ses habitants n'a point reculé devant tant d'obstacles ; il y a puisé au contraire une énergie et une activité plus grandes. Obligée de construire des digues immenses, de creuser des lacs artificiels

et d'ouvrir un lit aux eaux stagnantes, la population de cette contrée opposa aux difficultés de la nature le principe de l'association ; on se réunit pour accomplir de grands travaux d'utilité publique ; puis lorsqu'il fut question de résister aux comtes de Flandre, de combattre les princes du saint Empire et les rois capétiens, les associations se trouvèrent organisées, disciplinées et puissantes.

Sur aucun point de la France, la commune ne fut plus forte que dans ce pays flamand ; nulle part elle n'a laissé de plus profondes racines ; sa population, qu'on dirait engraisée de bœuf et de bière, est orgueilleuse de sa richesse et de son bien-être ; elle se suffit à elle-même, et dédaigne la frivolité aimable des hommes du Midi ; toujours en guerre contre ses voisins, toujours en rébellion contre ses maîtres, ses luttes n'ont point offert le caractère historique auquel les insurrections des autres peuples nous ont habitués ; là, point de ces rochers aigus et de ces précipices où le Basque et le Corse savent à la fois se réfugier et combattre, point de ces bruyères impénétrables où se cachent le Breton et le Vendéen : partout c'est une contrée ouverte où il faut savoir braver la mort face à face, où la force supplée à la ruse, le nombre à la tactique. Ces marchands et ces cardeurs de laine, armés d'une seule pique, et couverts, pour toute cuirasse, d'une grossière casaque de drap, affrontaient les seigneurs bardés de fer, et maintenaient contre Charles le-Téméraire ou le duc d'Albe leurs immunités municipales et leurs privilèges bourgeois. Si l'on ne savait où retrouver les origines de la classe moyenne, aujourd'hui installée au faîte de la société, on les découvrirait dans les vieilles archives de la Flandre ; c'est là qu'elle est tout entière avec ses intérêts, ses jalousies, ses

vanités ; avec son génie étroit, sans doute, mais plein du sentiment du droit et de la justice ; avec sa haine pour les supériorités et son mépris pour les classes inférieures. La population de la Flandre sait se dévouer pour la patrie, mais elle est animée d'un courage froid, et elle meurt sans enthousiasme. C'est ainsi qu'elle est religieuse ; le culte paternel se maintient en Flandre dans sa majesté et dans le respect des peuples, sans qu'il soit besoin de parler à l'imagination ou à l'intelligence ; les formes religieuses y sont graves et austères ; on y est chrétien par un sentiment sincère du devoir, et non par entraînement ou par exaltation.

Disons-le à regret, les guerres auxquelles cette contrée a toujours été exposée, et les conquêtes multipliées de son industrie ont altéré la simplicité modeste de ses mœurs, et introduit dans son sein des germes de dépérissement et de mort. Que la Flandre soit ravagée par les armées, livrée aux flammes ou au pillage, que ses villages soient détruits et que ses champs fertiles soient transformés en champs de mort, ces fléaux glissent rapidement sur elle ; elle s'y est accoutumée. C'est l'affaire d'une saison d'été que de rendre la richesse à son sol et de remplir les greniers de ses habitants. Mais la démoralisation des camps et des fabriques exerce des ravages plus douloureux et plus tenaces. On gémit en parcourant ces grandes villes manufacturières, et en rencontrant de toutes parts des visages pâles, des yeux éteints, des corps étiolés par le vice, la misère et la faim. Ces multitudes de misérables parias qui se pressent dans les manufactures, et n'en sortent trop souvent que pour dissiper dans la débauche ou l'ivrognerie le salaire à peine suffisant qu'elles ont amassé par le travail, offrent un lamentable tableau

et pénètrent l'âme d'une douloureuse tristesse. Ce sont là les esclaves et les ilotes de nos sociétés modernes. Par malheur, la charité qui, autrefois, leur distribuait le pain du corps et les consolations du cœur a été effacée de nos institutions. Aussi chaque jour agrandit le mal et crée pour l'avenir de nouvelles inquiétudes. En Flandre, comme à Lyon, la question du prolétariat s'élève plus menaçante que sur tout autre point du royaume.

Si en laissant Hazebrouck derrière soi, on monte la colline sur le sommet de laquelle a été construite la ville de Cassel, on dominera un vaste paysage qui n'aura pour bornes que l'Océan. De là, l'œil plonge à vol d'oiseau sur plus de trente places fortes, et sur un nombre inouï de villages et de communes rurales, tant de France que de Belgique. En dehors de ces limites et à l'opposé de la mer, sont situées les grosses villes flamandes : Lille, Douai, Valenciennes, Roubaix, Turcoing et quelques autres centres d'industrie manufacturière, d'une importance moindre. Vient ensuite Cambrai, tout plein encore du souvenir de Fénelon, Avesnes, Landrecies, le Cateau, le Quesnoy, et même Bavay, qui se glorifie d'une origine fabuleuse. Sur la côte, Gravelines et Dunkerque, cités perdues au milieu d'un double océan d'eau et de sables, offrent un asile aux marins fatigués par les orages de la Mer du nord.

En descendant du nord par les vallées de l'Aisne et de l'Oise, le caractère du pays change ; c'est une nature qui n'est point facile à définir. Elle tient à la fois de la Champagne par la nudité du sol, de la Picardie par l'humidité du climat, de la Flandre par la physionomie industrielle. C'est une contrée toute française, et qui s'enorgueillit de n'avoir jamais cessé de l'être. Sous Philippe-Auguste, elle

envoya ses milices verser leur sang à la journée de Bouvines; sous Napoléon, elle résista vaillamment aux invasions de l'étranger. Laon a été une des premières communes émancipées; Soissons, qui fut la première capitale de Clovis, et dont le nom se rattache glorieusement à nos annales; Saint-Quentin, illustré par le courage des Guises, ne sont plus aujourd'hui que de grandes fabriques uniquement vouées au culte de l'industrie. Après elle vient Beauvais, ville normande par ses maisons de bois et par son immense cathédrale, puis Compiègne, puis Chantilly, où dorment plusieurs générations de Condé; et après avoir salué, en passant, le sépulcre du vainqueur de Rocroi et du rival de Turenne, nous arriverons en quelques heures en face de la grande et funéraire abbaye, aujourd'hui vide d'ossements, qui élève jusqu'aux nues ses deux flèches monumentales, consacrées par la piété des Mérovingiens au saint martyr Denis, apôtre des Gaules.

Un pas de plus, et nous aurons atteint la hauteur où, sur les ruines d'un temple de Mars, qu'ils avaient renversé peut-être, le premier évêque de Lutèce et ses compagnons eurent la gloire de souffrir pour le Seigneur. De cette colline sanctifiée par ces confesseurs, nos regards descendront sur cet incommensurable amas de pierre, de boue et d'or, que les nations connaissent sous le nom de Paris.

La grande capitale, la ville du peuple-roi, est assise au bord du fleuve, occupée à ceindre ses reins d'une ceinture de murailles et de forts, longue de seize lieues. C'est le cinquième pas qu'elle fait franchir à ses remparts; d'abord formée de simples huttes, et cachée dans les roseaux d'une île de la Seine, elle s'était ensuite enhardie jusqu'à poser le pied à l'autre bord, à cette place même où St-Ger-

main l'Auxerrois purifie ses murs et son pavé souillés par le sacrilège ; plus tard , Philippe-Auguste recula ses tours jusqu'au quartier des halles ; vint ensuite Charles-le-Sage, qui lui donna de nouveaux accroissements ; puis ce fut Richelieu, puis Louis XIV, et enfin Louis XVI, qui élargirent tour à tour sa vaste enceinte. Là, chaque siècle, chaque règne a laissé la trace ineffaçable de son empreinte. Quatre fois depuis Clovis, elle a vu l'étranger forcer ses portes ; mais toujours il s'est contenté d'y passer à la hâte, comme si c'était là une terre sainte que les enfants de la famille française eussent seuls le privilège de fouler.

La France est l'âme du monde, et Paris est l'âme de la France. Toutes les grandes inspirations et tous les grands crimes qui ont ennobli ou consterné le pays, c'est Paris qui en a été la source ou l'instrument : c'est dans ses flancs que fermentent les idées bonnes ou fatales, le dévouement et l'égoïsme, l'intelligence et la barbarie. Les arts, les sciences, la poésie, toutes les sublimes manifestations de la pensée humaine se sont réfugiées dans son sein comme sur le cœur d'une mère ; Paris est cet audacieux dont parle la fable qui avait dérobé le feu du ciel ; c'est ce géant qui ébranle le monde chaque fois qu'il s'agite sur son lit.

Mélange incompréhensible de grandeur et de misère, de sagesse et de folie, s'il a élevé un autel à chaque vice et à chaque délire de l'esprit humain, il s'est trouvé dans les rangs de ses fils et de ses filles des mains pieuses, qui ont conservé intact le dépôt de l'Arche Sainte, et qui n'ont point mêlé leurs voix aux chants impurs des persécuteurs ; leurs prières et leurs sacrifices montent sans cesse vers le trône de Dieu, et il faut sans doute que le parfum en soit

agréable au Seigneur, puisque par un miracle de miséricorde, Babylone est encore debout, puisque Ninive peut encore se repentir.

Bornons là notre course. Nous avons esquissé un tableau, il nous resterait à donner le sens de notre œuvre, mais nous devons nous arrêter, de peur de dépasser les proportions de l'histoire et d'entrer dans un autre domaine. Ailleurs, peut-être, il nous sera permis de regretter comme un grand malheur pour le pays, la destruction progressive de cet esprit de nationalité provinciale, qui avait pour point de départ les mœurs des peuples et les conditions historiques. Disons seulement que, sans nier les bienfaits et les avantages de la centralisation, il est nécessaire de les contenir dans une juste mesure, si l'on ne veut pas appauvrir le pays et lui enlever sa vigueur morale et intellectuelle ; qu'enfin, il est temps que le mouvement de fusion générale, continué depuis 1789 s'arrête, dans le double intérêt du pouvoir et du pays, et que nos institutions tendent désormais à conserver, au profit de la nationalité et de la puissance française, ce qui reste à toutes les fractions de la commune famille, de leurs usages et de leur caractère distinct.

BIBLIOTHECA

REGIA

MONACENSIS.

FIN DU TROISIEME ET DERNIER VOLUME.

TABLE.

DEUXIÈME RESTAURATION.

Pages.

Sommaire des règnes de Louis XVIII et de Charles X. 329

DYNASTIE CAPÉTIENNE.

SUITE DES ROIS CAPÉTIENS. — BRANCHE DES BOURBONS.

Pages.

Louis XIV, dit le Grand.	1
Situation générale de la France et de l'Europe durant le règne de Louis XIV.	53
§ I. Mouvement social en France. — Armée. — Commerce. — Industrie.	53
§ II. Questions religieuses.	62
§ III. De la politique extérieure et des relations internationales.	66
Louis XV.	80
Louis XVI.	109
Résumé de situation générale. — Introduction à la période révolutionnaire.	121

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Dernières années du règne de Louis XVI. — États-généraux. — Assemblée constituante.	144
Gouvernement républicain. — Convention nationale.	175
Directoire.	223
Bonaparte premier consul.	241

EMPIRE FRANÇAIS.

Napoléon.	252
Résumé du mouvement intellectuel, littéraire et social, de 1789 à 1814.	290
§ I. De la littérature et de l'art sous la république.	290
§ II. Période napoléonienne. — Littérature de l'empire.	296
§ III. Institutions. — Développements et travaux de l'intérieur de la France.	301

PREMIÈRE RESTAURATION.

Louis XVIII.	311
Cent jours.	319

DEUXIÈME RESTAURATION.

Pages.

Sommaire des règnes de Louis XVIII et de Charles X.	329
---	-----

DYNASTIE CAPÉTIENNE.

Sommaire des événements qui ont signalé le commencement du règne de Louis-Philippe I ^{er} .	340
Étude physiologique.	351
§ I. Géographie physique.	352
§ II. Synthèse des provinces.	357

FIN DE LA TABLE.

Wern CH3

Gabourd, Amédée,

Histoire de France

Bd.: 3

Paris, Lyon 1843

Gall.g. 359 t-3

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10417586-8